DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12360 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | DIMANCHE 21-LUNDI 22 OCTOBRE 1984

La dernière chance de M. Mondale

La campagne électorale, dominée par le deuxième débat télévisé entre M. Reagan et son adversaire démocrate, est devenue une véritable bataille

De notre correspondant

Washington. – Cette fois-ci – le sénateur Laxalt, directeur de sa campagne, en a averti l'Amérique – « *Reagan sera Reagan* ». Dimanche 21 octobre, lorsqu'il affrontera M. Mondale sur les questions de politique étrangère, le président sortant devrait donc ne pas répéter l'erreur commise lors de leur premier débat télévisé, il y a deux semaines.

Fréquemment accusé de mal maîtriser ses dossiers, de manquer de mémoire et de préférer aux faits l'emphase patriotique, M. Reagan avait voulu ce jour-là faire mentir ses détracteurs en citant de tête un nombre impressionnant de statistiques. Il y était parvenu mais, comme on ne viole pas sa nature, il avait oublié du coup d'être l'orateur décontracté, souriant et drôle que l'on connaît ; et M. Mondale, à l'aise dans le concret et sûr de ses cibles, avait *remporté* l'épreuve.

La surprise fut telle que le relatif succès du candidat démocrate n'a cessé depuis de faire boule de neige. D'abord incrédule, l'Amérique – ou ses états-majors politiques en tout cas – se demande maintenant si la campagne n'est pas devenue une « *véritable bataille* ».

Posée lundi dernier en couverture par le magazine *Time*, la question demeure en fait encore très *hypothétique*. En 1980, les sondages n'accordaient, à trois semaines de l'élection présidentielle, que trois points d'avance à M. Reagan. A la même époque, en 1976, M. Carter n'en avait que six sur le président sortant, M. Gerald Ford. Le candidat *républicain en garde aujourd'hui* une dizaine sur M. Mondale (neuf selon l'institut Harris et douze selon le *Washington Post*).

Cette marge est plus que confortable, mais le problème pour M. Reagan est qu'elle n'en marque pas moins un rapide recul d'environ six points parmi les électeurs indépendants et parmi ceux des démocrates surtout qui s'apprêtaient à lui donner leurs voix.

Ces deux électorats étant essentiels à la victoire du président sortant, *les républicains sont* d'autant plus préoccupés que le recul de leur candidat n'a pas été moins fort ni dans l'Etat de New-York ni même en Californie, bastion par excellence de M. Reagan. Or, à eux deux, ces Etats cumulent *près du tiers des 270 voix de* grands électeurs (1) qui feront la décision le 6 novembre.

Ragaillardi et brûlant d'un nouvel espoir, M. Mondale a, en conséquence, décidé de « mettre le paquet » sur la Californie, où Mme Ferraro et lui-même multiplient les meetings.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

(1) Désignés dans chacun des cinquante Etats de la Fédération et dans le district de Columbia, où se trouve la capitale, Washington, sur la base du nombre de voix recueillies par les candidats, les grands électeurs sont, en fait, ceux qui choisissent le président. Ils sont au nombre de 538.

Retrouvailles franco-algériennes

M. Cheysson assistera à Alger aux cérémonies commémoratives du 1er novembre 1954

De nos envoyés spéciaux

Alger. – « *Ce voyage est considéré du côté français – et je l'espère du côté algérien – comme un succès. Il a confirmé, d'une manière éclatante, la volonté de poursuivre, de la façon la plus déterminée, la coopération entre nos deux pays, ce qui ne peut qu'être facilité par les relations de confiance existant entre les présidents* », déclarait M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, au terme de la visite de M. Mitterrand à Alger, vendredi 19 octobre.

De son côté, le premier ministre algérien, M. Brahimi – qui, lorsque nous l'interrogions sur ses sentiments, alors qu'il attendait à l'aéroport, nous répondait laconiquement : « *Eh bien, nous allons écouter* », – faisait état six heures plus tard de sa satisfaction. « *Oui, c'est bien un succès. Le climat a été confiant, détendu et amical.* » M. Taleb Ibrahimi, ministre des affaires étrangères, qui s'était fait largement l'écho des inquiétudes algériennes, paraissait lui aussi apaisé et exprimait sa satisfaction. La longue poignée de main échangée entre les deux chefs d'Etat au moment des adieux, au pied du Mystère-20, contrastait avec l'apparente retenue de la cérémonie d'accueil.

Deux tête-à-tête, l'un d'une heure trente, l'autre d'une heure, entre les deux chefs d'Etat et un déjeuner élargi, ont apparemment suffi à transformer un climat qui la veille encore paraissait plein de suspicion.

Après la rencontre d'Ifrane, l'Algérie avait clairement manifesté sa mauvaise humeur. M. Mitterrand avait alors écrit personnellement à M. Chadli pour lui expliquer que la politique française n'avait pas changé et qu'il était disponible pour s'en expliquer de vive voix.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE et PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

Dans la « jungle » de Brest

Quand un jeune professeur de mathématiques découvre le difficile exercice du métier de maire

Maire de Brest depuis les élections de mars 1983, M. Jacques Berthelot, RPR, ne fait pas l'unanimité au sein de son conseil. En quelques mois, la majorité municipale vient d'être ébranlée par trois crises successives.

De notre envoyé spécial

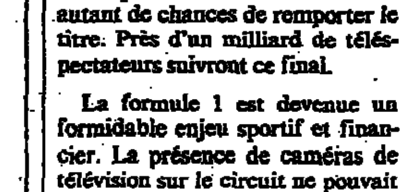
Brest. – Pour quelqu'un qui est en train de « *découvrir la jungle* », il ne s'en tire apparemment pas trop mal, M. Jacques Berthelot, trente-huit ans, maire RPR de Brest. L'expression, il dit la tenir du *général* Marcel Bigeard, qui lui aurait confié un jour, entre la poire et le fromage : « *En entrant à l'Assemblée nationale, je sortais de la brousse pour entrer dans la jungle...* » En dix-huit mois de mandat – son tout premier mandat, – il semble bien que l'explorateur n'ait vraiment jamais eu peur des chacals, des pièges tendus sous les hautes herbes, ni même des vieux tigres qui guettent dans l'ombre, toutes griffes dehors.

Au cours des huit derniers mois, trois crises ont agité la municipalité brestoise. En février, douze adjoints sur les vingt et un que compte la mairie font grève, pour marquer leur mécontentement : les méthodes de leur maire leur déplaisent. En avril, M. Berthelot dépose deux de ses adjoints et une conseillère municipale : à leur parti, le RPR, ils ont soudain préféré le PR. Pour M. Berthelot, agir de la sorte est trahir. La sanction tombe sèchement. Le 25 septembre dernier, enfin, deux adjoints démissionnent, prenant prétexte de l'invitation, jugée inopportune, que le maire a lancée à M. Laurent Fabius, qu'il a convié à venir examiner sur place la situation économique (*le Monde* des 18 septembre et 3 octobre).

Jusqu'à preuve du contraire, si contraire il devait y avoir un jour, force est de constater que le maire, aussi jeune d'âge que nouveau dans la fonction, ne s'est pas trop mal tiré des embûches. D'autant qu'il avoue n'être « *pas fondamentalement un homme politique* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 9.)



Le « grand cirque » de la formule 1

Deux pour un titre : le Français Alain Prost et l'Autrichien Niki Lauda, qui courent tous les deux pour l'écurie britannique McLaren, doivent disputer, dimanche 21 octobre, sur le circuit d'Estoril près de Lisbonne (Portugal) la seizième et dernière épreuve du championnat du monde 1984.

Depuis le Grand Prix d'Europe couru au Nurburgring (RFA), le Français a rattrapé en partie son retard sur l'Autrichien : trois points et demi le séparent encore de son adversaire. A Estoril, les deux pilotes ont l'un et l'autre autant de chances de remporter le titre. Près d'un milliard de téléspectateurs suivront ce final.

La formule 1 est devenue un formidable enjeu sportif et financier. La présence de caméras de télévision sur le circuit ne pouvait laisser indifférents des commanditaires soucieux, d'une part, de *l'amélioration de leur image de* marque, d'autre part, de faire connaître leurs produits dans le *monde entier. Ils sont plus d'une* centaine à faire fonctionner le « grand cirque ». Sans eux, rien ne serait possible. Ce sont des constructeurs automobiles, des pétroliers, des fabricants de cigarettes, de prêt-à-porter, de parfums, des producteurs de vins... A combien s'élève leur participation ? Nul ne le sait vraiment. Soucieuse de ses intérêts, la *formule 1 garde ses secrets*. Par crainte du fisc, les pilotes eux-mêmes refusent de révéler le montant de leur contrat.

Le championnat du monde de formule 1 a *été créé* en 1950 par *la Fédération internationale* automobile (FIA), qui a donné en 1968 une délégation de pouvoir à la Fédération internationale du sport automobile (FISA) pour gérer l'ensemble des organisations automobiles sportives. Le président de la FISA est M. Jean-Marie Balestre, élu en 1973 et qui, depuis, a été régulièrement reconduit dans ses fonctions. La FISA a autorisé la création de la *Formula one constructor association* (FOCA), qui est dirigée par le Britannique Bernard Ecclestone. Celui-ci a reçu de la FISA une délégation de pouvoir pour gérer les finances de la formule 1.

Organisé de février à octobre sur seize circuits européens et américains, le championnat du monde réunit aujourd'hui quinze écuries et vingt-six pilotes. Les *épreuves ne peuvent dépasser une* distance de 320 kilomètres ni excéder une durée de deux heures. Le poids des monoplaces ne peut être supérieur à 540 kilos et leur réservoir d'essence ne peut contenir plus de 220 litres. La cylindrée des moteurs est de 1 500 centimètres cubes sans compresseur.

La FISA a toutefois décidé que les moteurs atmosphériques n'équiperaient plus les monoplaces à partir de 1985, laissant définitivement la place aux moteurs suralimentés.

GILLES MARTINEAU.

(Lire notre dossier page 12.)

Eddy Mitchell et Johnny Hallyday

Vingt-cinq ans de rock and roll

LIRE PAGE 13

M. ROLAND LEROY

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du Parti communiste, directeur de *l'Humanité*, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 21 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Leroy, qui dirige *l'Humanité depuis 1974 et qui fut jusqu'en* 1981 député de Seine-Maritime, répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 21 octobre. – *Washington :* deuxième débat télévisé entre le président Reagan et M. Mondale ; voyage en France du président argentin, M. Alfonsin (jusqu'au 24).

Lundi 22 octobre. – *Luxembourg :* conseil des ministres de la CEE ; *Paris :* Visite du ministre vietnamien des affaires étrangères.

Mardi 23 octobre. – Visite officielle de M. Mitterrand en Grande-Bretagne (jusqu'au 26).

Jeudi 25 octobre. – Premier anniversaire de l'intervention américaine à la Grenade.

Vendredi 26 octobre. – *Paris :* réunion extraordinaire de l'UEO (jusqu'au 27).

SPORTS

Dimanche 21 octobre. – *Automobilisme :* fin du championnat du monde de formule 1 à Estoril (Portugal)..

Mercredi 24 octobre. – *Football :* deuxième tour des coupes d'Europe ; *Omnisports :* débat sur le budget des sports à l'Assemblée nationale.

Samedi 27 octobre. – *Judo :* championnat d'Europe par équipe au POPB de Paris (jusqu'au 28).

Dimanche 28 octobre. – *Athlétisme :* marathon de New-York et course pédestre Paris-Versailles.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 l. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

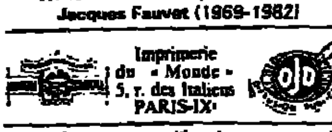
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A VINGT ANS, LA CHUTE DE KHROUCHTCHEV

La « tête de linotte » du Kremlin

Ce jeudi 15 octobre 1964 il n'y a rien de particulier à signaler à Moscou, lugubre sous un ciel bas. La *Pravda* est aussi terne que de coutume : personne n'a encore remarqué que le quotidien officiel du parti a, ce jour-là, ce que nous appelons dans le sabir du métier un « scoop ». Et sensationnel! Il suffisait pour le découvrir de lire ce qui n'était pas écrit. Nous allons voir bientôt que tout était révélé par un silence. Mais avant de reprendre la lecture de ce fameux numéro il faut faire un tour à l'ambassade d'Italie.

Le ministre italien du commerce extérieur est, en effet, à Moscou. Une réception est offerte en son honneur. Diplomates, journalistes, quelques fonctionnaires locaux, vont le saluer. Et soudain, dans ce bâtiment, sur le coup de 18 heures, commence un étrange ballet. Les invités arrivent. Rendent leurs hommages. Sont presque immédiatement happés par quelque connaissance. Happent à leur tour d'autres connaissances. Et partent, sans demander leur reste. Pendant ce temps, la rumeur est murmurée de groupe en groupe. D'abord vague : « *Il se passe quelque chose au sommet.* » Puis précise : c'est le sommet du sommet qui est frappé.

Diplomates et journalistes en poste dans la capitale soviétique commencent en cet instant la veillée la plus étrange de leur séjour. Ils doivent avertir aussi vite que possible leur administration, leur agence, leur journal. Encore faut-il être sûr de la nouvelle. Et où chercher confirmation ? L'attente va se prolonger six heures. Stoïques, les Italiens font comme s'ils donnaient une réception. Peut-être se disent-ils que Brassens avait le sens des situations lorsqu'il chantait : « *Avec mon petit bouquet...* »

« En raison de son âge avancé »

La rumeur cependant s'amplifie. « On » a vu un rassemblement inhabituel de grosses voitures à proximité du comité central. Quelqu'un a alors l'idée de relire la *Pravda* du matin. Comme la veille, la première page est remplie de messages de félicitations venus du monde entier : depuis le début de la semaine, en effet, trois cosmonautes soviétiques font une croisière dans l'espace. Au début tous ces messages étaient adressés à N. S. Khrouchtchev. Or le 15 octobre la rédaction du journal a apporté une « légère » modification : les télégrammes sont adressés anonymement aux dirigeants soviétiques.

Désormais, il y a là un peu plus que de la rumeur. Le correspondant de l'agence France-Presse se décide à câbler, avec un minimum de précaution, l'information au siège central. Non sans angoisse : le bureau moscovite sera fermé si l'information doit faire l'objet d'un démenti. Il est 19 heures.

Les indices se multiplient. La sortie des *Izvestia,* journal du soir, est retardée de douze heures. Les correspondants des journaux communistes étrangers sont invités à rester à l'écoute de la radio pour prendre connaissance d'un « *important communiqué* ». Déjà, le bruit court que Khrouchtchev va être remplacé par Brejnev à la direction du parti et par Kossyguine à la tête du gouvernement. Mais toujours aucune confirmation. Les heures passent.

Enfin sonne le premier coup de minuit. Et, à cet instant, le présentateur de la radio donne lecture du communiqué suivant :

« *Le 14 octobre 1964 s'est tenue une réunion plénière du comité central du Parti communiste de l'URSS.*

» *Le comité central a satisfait à la demande du camarade Khrouchtchev Nikita Sergueievitch d'être libéré de ses fonctions de premier secrétaire du comité central du Parti communiste, de membre du présidium du comité central et de président du conseil des ministres de l'URSS en raison de son âge avancé et de l'aggravation de son état de santé.*

» *Le plénum du comité central a élu premier secrétaire du comité central le camarade Leonid Illiytch Brejnev.* »

Un peu après, un autre communiqué annonce que le Soviet suprême s'est réuni le 15 octobre, qu'il a accepté la démission de Khrouchtchev de son poste de chef de gouvernement et qu'il a nommé Kossyguine à sa place. Ce n'est là qu'une formalité : tout a été décidé la veille au comité central.

Aucune autre information n'est officiellement diffusée sur les circonstances de ce qui est ressenti dans le monde entier, sauf en URSS, comme un coup de théâtre. Qui, jusqu'alors, aurait imaginé le limogeage d'un Khrouchtchev qui se conduisait avec l'assurance d'un patron incontesté ? Dont les mérites étaient célébrés sans retenue dans tous le journaux soviétiques, dans les discours des autres dirigeants ? Peu à peu on réussit à reconstituer l'événement, au moins dans ses grandes lignes.

La révolution de palais a été minutieusement préparée. Les conspirateurs savaient fort bien ce qui était arrivé, en 1957, à Molotov, Malenkov et consorts. Ils avaient, en réunion du présidium (bureau politique), renversé Khrouchtchev. Mais ils n'avaient su ou pu mettre immédiatement en place la succession. Le premier secrétaire en avait profité, en gagnant quelques heures, pour convoquer le comité central et renverser la situation. Ceux-là même qui l'avaient renversé avaient alors été accusés d'avoir constitué un « *groupe anti-parti* ».

Ce précédent sert de leçon. Pour préparer l'attaque et engager l'opération, il faut que le patron soit absent de Moscou, sinon il aurait vent de l'affaire, et il a tout de même assez de pouvoirs pour briser les conjurés s'il n'est pas « cueilli à froid ». Au mois d'octobre, Khrouchtchev passe des vacances sur le littoral de la mer Noire. Heureux, apparemment, et ne se doutant de rien. Le 13, il reçoit Gaston Palewski, ministre français chargé de la recherche scientifique. Parlant du général de Gaulle, il remarque : « *Un homme d'Etat reste au pouvoir jusqu'à sa mort.* » Il ne semble vraiment pas avoir conscience de ce qui se trame : dix heures plus tard, il sera chassé du pouvoir.

Mais il faut faire vite, car le « numéro un » compte regagner d'un moment à l'autre la capitale pour y accueillir les trois « héros de l'espace ». Donc l'affaire doit être pratiquement réglée avant son retour. Ainsi est fait. A peine arrivé à l'aérodrome, Khrouchtchev apprend, tout étonné, lui le premier secrétaire, que le comité central est réuni. Dès cet instant, il comprend sans doute ce qui se passe, mais il est désormais surveillé, encadré. Quand il arrive à la session, la cause est entendue. Il ne reste plus qu'à préciser les modalités de la destitution.


ROUIL.

La vengeance de Souslov

L'attaque a été menée, et d'ailleurs l'opération tout entière préparée par Souslov. On dit qu'il avait présenté au comité central un réquisitoire en vingt-neuf points. Il se considérait comme le garant d'une sorte de code de bonne conduite, que M. « K » aurait violé. De plus il avait des raisons particulières de tenir rigueur au premier secrétaire : il n'avait pas accepté la déstalinisation telle qu'elle s'était déroulée. Et tout récemment, sans en avoir l'air, la *Pravda* l'avait étrillé, lui le grand prêtre de l'idéologie. Le quotidien du parti avait célébré le soixantième anniversaire de Voznessenski, ancien membre du bureau politique fusillé du temps de Staline (et réhabilité ensuite). L'article était signé de G. Sorkine, un auteur que Souslov avait accusé onze ans plus tôt de « *propager systématiquement des thèses antimarxistes* ». Cet auteur écrivait en 1963 : « *Les considérations de Voznessenski sur la loi de la valeur ont un grand intérêt.* » Les initiés firent le rapprochement avec un article que Souslov avait consacré à Voznessenski dans la *Pravda* du 24 décembre 1952. Il écrivait dédaigneusement à propos de ce dirigeant en disgrâce : « *Il considère comme un fétiche la loi de la valeur.* »

En octobre 1964, Souslov sait que le moment lui est favorable. Presque tous les autres dirigeants ont à se plaindre des foucades de Khrouchtchev. Tous ou presque ont subi – et en public – ses colères ou ses moqueries. Tous sont navrés d'avoir à répéter et paraphraser les fanfaronnades du patron qui voit le communisme réalisé et l'abondance obtenue en 1980. Les hauts fonctionnaires sont furieux, et M. Gromyko n'est pas des plus tendres. Souvent, dans les voyages et les cérémonies officielles, ils doivent s'effacer devant la famille du premier secrétaire. Le gendre en particulier, Alexis Adjoubei, excite la fureur des hiérarques, qui détestent le « prince héritier ». Les policiers ne se consolent pas d'avoir été déconsidérés par la révélation des crimes staliniens. Les militaires n'admettent pas un programme de désarmement qui diminue les crédits et réduit les cadres : les généraux ne tiennent nullement à être convertis en présidents de kolkhozes. Et, naturellement, ils ont le soutien intéressé des dirigeants de l'industrie lourde, leurs fournisseurs. Les « mangeurs d'acier » se savent, en effet, menacés : Khrouchtchev les a attaqués et, dans un discours prononcé en septembre 1964, il a assuré que, la défense étant au « *niveau voulu* », « *désormais il faut mettre l'accent sur l'industrie légère* ».

A ce moment-là, les experts achèvent la mise au point d'un nouveau plan, conçu selon les règles les plus traditionnelles. Et voilà que le premier secrétaire, chef du gouvernement, remet tout en question, y compris la durée du plan, qui, selon lui, au lieu d'être quinquennal, devrait passer à sept ans. On aura un peu plus tard confirmation de l'importance que prit le débat – en fait l'algarade du « numéro un » – dans le coup d'éclat du 15 octobre. Chef de la délégation du Parti communiste français chargée d'aller demander des explications à Moscou, M. Marchais dira dans son rapport : « *Tout dernièrement, le camarade Khrouchtchev a prononcé un discours imprévu sur les problèmes économiques sans aucune discussion préalable.* »

La Nomenklatura déstabilisée

Sa manière de conduire les affaires étrangères ne donne pas davantage de satisfactions aux adversaires du « numéro un ». Ne lui reprochent-ils pas, à propos du conflit avec la Chine, d'ajouter l'insulte inutile à la critique nécessaire ? De sacrifier les intérêts de la RDA, pour trouver un accommodement avec Bonn ? Et Adjoubei, le gendre, n'a-t-il pas conseillé à des interlocuteurs occidentaux de prendre patience parce que Ulbricht, l'empêcheur de négocier, est atteint d'un cancer ?

Tous les griefs accumulés se résument finalement en un seul : allant de réforme en réforme, déplaçant les cadres à tout bout de champ, Khrouchtchev avait déstabilisé l'*establishment*. Sa dernière idée consistait à scinder en deux l'organisation du parti. Une branche s'occuperait des zones urbaines (et donc de l'industrie), l'autre des zones rurales. C'est la fin de ces puissants personnages que sont devenus les premiers secrétaires des républiques et même des régions... La Nomenklatura prend peur. Elle se rebiffe. C'est peut-être là qu'il faut chercher la raison immédiate de la chute du patron.

La révolution de palais a été bien menée. Et d'autant plus facilement que le maître d'œuvre ne voulait pour lui-même aucun titre nouveau. Il suffisait à Souslov de s'assurer que Brejnev et Kossyguine consentaient à prendre les places de Khrouchtchev. Lui, il se « contenterait » d'exercer l'influence. En réalité, il restera jusqu'à sa mort, au début de 1982, le personnage-clé du régime. Pour gagner il y a vingt ans, il lui fallait encore la neutralité bienveillante – et, en cas de complications, l'aide de l'armée et de la police. D'ailleurs, les principaux chefs de la police bénéficièrent de promotions peu après le changement de règne.

Il n'y eut pas de complications, car le fruit était mûr. A ce moment, Khrouchtchev n'avait plus guère d'appuis sérieux dans la Nomenklatura, mais il ignorait lui-même qu'il n'avait plus prise sur le parti dont il était le chef. Il croyait être populaire et il n'avait pas été économe de ses efforts pour mettre les foules dans son jeu. Mais la population se moquait totalement de ce qui se passait au sommet... De plus, elle se sentait humiliée par une certaine vulgarité de M. « K ». La chute de celui-ci fut donc apparemment accueillie dans l'indifférence générale.

Une mort discrète

Il y eut encore dans les journaux des allusions aux causes de cette crise. Il fut écrit qu'il n'y avait pas de place pour les « *têtes de linotte* ». Que l'URSS avait désormais une « *direction scientifique* ».

On a parfois laissé entendre que le bureau politique et le comité central étaient prêts à rendre un bref hommage public à Khrouchtchev s'il acceptait de reconnaître ses fautes. Il s'y refusa. Alors il fut congédié sans un mot de remerciement, oublié, rejeté par ceux-là mêmes qui, quelques mois plus tôt, s'étaient fait récompenser pour avoir chanté dans un livre la gloire de « *Notre Nikita Sergueievitch* ».

La presse soviétique ne mentionna plus que deux fois l'ancien tout-puissant. Lorsqu'il mourut, en septembre 1971, quelques lignes suffirent pour annoncer cette « péripétie ». Le nom de Khrouchtchev était revenu dans les journaux peu de temps auparavant lorsque l'ex-premier secrétaire démentit des Mémoires publiés sous sa signature à l'étranger. Certes, il n'avait pas dû *écrire* ce livre. S'agissait-il alors d'une invention pure et simple ? Les propos ainsi reproduits portent bien sa marque. Et la comparaison entre ce qu'il pensait à la fin de sa vie et ce que disaient ses successeurs n'est pas en sa défaveur. On regrette seulement qu'il n'ait pas commencé par écrire ses Mémoires avec la ferme intention de les réaliser lorsqu'il serait au pouvoir.

FRANÇOIS BRÉVENT.

Étranger

LA GUERRE DU GOLFE

L'Irak reconnaît que l'armée iranienne a pris pied sur son territoire

L'armée iranienne a lancé une nouvelle attaque dans la nuit de vendredi 19 à samedi 20 octobre dans le secteur central du front et a pris pied dans une position défendue par deux bataillons irakiens, selon un porte-parole militaire irakien (*le Monde* du 20 octobre). L'attaque a eu lieu à minuit GMT dans la région de Seif-Saad, théâtre de violents combats depuis mercredi soir, et les troupes iraniennes n'ont pu prendre pied que dans une seule position défendue par deux bataillons de la quatrième division d'infanterie irakienne, a déclaré ce porte-parole, cité par la radio irakienne. Les formations irakiennes achèvent actuellement leurs préparatifs pour contre-attaquer, a-t-il précisé.

Les combats s'étaient poursuivis au cours de la journée de vendredi sur le front central irano-irakien, deux contre-attaques irakiennes ayant été repoussées, selon Téhéran, à la suite de ce qui est considéré en Iran comme une opération iranienne « *limitée à but défensif* ». Un général irakien, commandant des unités engagées dans les combats qui se déroulent depuis mercredi soir, a confirmé vendredi après-midi que l'Irak avait lancé des contre-attaques, qui se sont déroulées, a-t-il dit, en territoire iranien. Selon l'agence officielle INA, le général, dont le nom n'est pas précisé, a déclaré que « *les forces irakiennes se sont attaquées jeudi et vendredi matin aux concentrations iraniennes d'où était partie l'attaque de mercredi soir dans ce secteur* ».

La position de Moscou

D'autre part, Moscou a réaffirmé, vendredi, la nécessité de la « *cessation* » du conflit irano-irakien, lors des entretiens à Moscou entre le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, et M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et ministre irakien des affaires étrangères. « *La cessation le plus tôt possible de cette guerre répondrait aux intérêts vitaux de l'Irak et de l'Iran et à ceux de la paix dans cette région* », a rapporté l'agence Tass, rendant compte des discussions entre M. Gromyko et M. Aziz, qui vient d'effectuer une visite de travail de vingt-quatre heures dans la capitale soviétique.

L'URSS et l'Irak se sont en outre déclarées convaincues, poursuit l'agence, qu'il est « *nécessaire de conserver l'unité du mouvement palestinien et de surmonter rapidement les divergences au sein de l'Organisation de la libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple palestinien* ». Le compte rendu de Tass, notent les observateurs, ne mentionne toutefois pas le nom de M. Yasser Arafat (*le Monde* du 20 octobre). – *(AFP)*.

Au large de Beyrouth

UN ACCROCHAGE ISRAÉLO-PALESTINIEN A FAIT DEUX MORTS

Tel-Aviv *(AFP)*. – Deux membres d'un commando palestinien ont été tués et deux marins israéliens légèrement blessés, vendredi 19 octobre au soir, lors d'un accrochage entre une vedette israélienne et un canot palestinien au large de Beyrouth, a indiqué un porte-parole israélien. Selon celui-ci, la vedette a intercepté le canot, de type Zodiac, au large de Beyrouth. Ses occupants, sommés de s'identifier, ont ouvert le feu contre l'unité israélienne, blessant légèrement deux soldats qui se tenaient sur le pont. L'unité a alors riposté avec ses mitrailleuses et coulé le canot, tuant les deux membres de son équipage.

LA VISITE DE M. MITTERRAND A ALGER

Retrouvailles franco-algériennes

(Suite de la première page.)

Dans sa réponse, M. Chadli avait indiqué qu'il se posait encore des questions et qu'il était lui aussi prêt à une rencontre.

A la maison d'hôte de Djènan-El-Mithak, devisant sur une terrasse face à la mer, les deux présidents « *ont abordé avec une grande franchise et beaucoup d'amitié tous les problèmes qui avaient pu susciter de l'émotion ici ou là* », a indiqué M. Vauzelle.

En premier lieu, M. Mitterrand s'est expliqué sur sa visite au roi Hassan en soulignant, a dit M. Vauzelle, que « *la France, étant un pays souverain et indépendant, peut avoir des contacts avec qui elle veut et quand elle le veut* ». Ces contacts, a dit le porte-parole, ne signifient pas qu'« *elle prend parti pour l'un ou pour l'autre* » mais résultent de son souci de se tenir informée de tout ce qui concerne « *ses amis dans la région* ». On croit savoir à ce propos que M. Mitterrand a attiré l'attention de Hassan II sur les conséquences éventuelles de l'union avec la Libye et a rappelé le prix que Paris attache au respect de l'intégrité du territoire mauritanien.

En ce qui concerne le Sahara occidental le chef de l'Etat a rappelé le souci de la France de voir respectés les droits à l'autodétermination. Les deux présidents ont analysé ensuite la situation au Proche-Orient, et M. Mitterrand, qui doit se rendre bientôt en Syrie, a voulu connaître le point de vue de son interlocuteur qui a des contacts réguliers avec Damas.

Tous les dossiers relatifs aux problèmes bilatéraux ont été examinés un à un, les ministres des affaires étrangères et les conseillers des présidents discutant de certains détails de leur côté. Promesse a été faite une nouvelle fois que les problèmes relatifs au transfert du montant des ventes des biens français et aux droits des femmes divorcées d'Algériens seront « *examinés avec amitié et compréhension et seront résolus le plus rapidement possible* ». Les assurances ont été renouvelées pour ce qui concerne la dignité et la liberté des travailleurs algériens en France.

M. Vauzelle s'est félicité de la progression du montant des grands contrats signés entre 1981 et 1983. S'agissant d'un volet potentiellement important, celui des ventes françaises à l'Algérie, il a déclaré que, si Paris fournissait des armes et des matériels au Maroc, il était tout disposé à en faire autant avec l'Algérie si elle le souhaite, comme le donne à penser l'accord de coopération militaire signé en 1983, qui institue un cadre pour de telles livraisons. Un programme de formation de personnel est accompagné d'une importante ouverture de crédits (17 milliards de francs). La France souhaite faire avancer le projet de fourniture de radars pour la défense aérienne du territoire qui semblait intéresser l'Algérie.

M. Vauzelle, qui, dans le passé et en d'autres circonstances, ne s'est jamais montré aussi disert, estime que « *les pendules ont été remises à l'heure* » avec « *les amis algériens* », ainsi qu'il a qualifié les hôtes de M. Mitterrand à plusieurs reprises.

Le porte-parole français a conclu en soulignant : « *Il n'y a pas de banalisation des rapports franco-algériens, ni de malentendu* », la volonté politique de coopération reste entière, et la ligne politique tracée en 1981 n'a *pas été infléchie*.

Dans la soirée, l'agence Algérie Presse Service a souligné « *la qualité des relations entre les deux pays* » et l'utilité de cette consultation au plus haut niveau pour la clarification des positions de chacun.

Dans un Maghreb où chacun tient une comptabilité minutieuse des rencontres avec le président de la République française, l'Algérie vient de marquer un point. Six pour l'Algérie (en comptant l'entrevue de Cancun au début du septennat) contre quatre pour le Maroc (deux dans le royaume et deux en France). Après avoir exprimé, parfois avec peu d'aménité, sa déception, l'Algérie peut considérer qu'elle retrouve sa place de partenaire privilégié, ainsi qu'en témoignera le prochain voyage de M. Claude Cheysson, qui représentera la France, avec M. Georges Gorse, président de l'association France-Algérie, aux cérémonies du trentième anniversaire du soulèvement du 1er novembre 1954.

Alors que le colonel Kadhafi brûle toujours d'être reçu officiellement *à Paris, ce qui ne paraît* pas prévu par les Français aussi longtemps que le problème du *Tchad continuera de se poser*, c'est peut-être maintenant la Tunisie du président Bourguiba *qui va se rappeler au bon souvenir* de la France.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE et PAUL BALTA.

LA PREMIERE PARTICIPATION D'UN MINISTRE FRANÇAIS

C'est la première fois qu'un ministre français assistera aux *cérémonies marquant chaque* année, à Alger, depuis l'indépendance, en 1962, le déclenchement de l'insurrection nationaliste de la Toussaint 1954. On précise d'ailleurs au ministère des relations extérieures que c'est la première fois que le gouvernement algérien invite un ministre français à assister aux festivités du 1er novembre.

M. Cheysson sera accompagné de M. Georges Gorse, ancien ministre gaulliste, et qui fut le premier ambassadeur de France auprès de l'Algérie indépendante. En 1979, M. Gorse avait déjà assisté, en tant que président de l'Association d'amitié France-Algérie, au 25e anniversaire de la Toussaint 1954. Cette année-là, Paris avait été officiellement représenté aux cérémonies d'Alger par le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Bruno de Leusse. En 1979 également, les autorités algériennes avaient convié à l'anniversaire du 1er novembre M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste. Avant la fin de l'année, M. Jospin, premier secrétaire du PS, se rendra à Alger.

M. LÉOTARD : une forfaiture

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a qualifié vendredi de « *forfaiture* » la visite que M. Claude Cheysson doit effectuer à Alger le 1er novembre.

M. Léotard, sur RTL, s'est déclaré « *choqué* » par cette décision « *inacceptable*, a-t-il dit, *non seulement pour le million de Français fichus dehors d'Algérie, mais pour l'ensemble de ce que représente pour nous une certaine dignité de la France* ». « *C'est inadmissible*, a-t-il ajouté, *que l'on célèbre ainsi ce qui a été le début d'une profonde humiliation pour le peuple français.* » « *Et je peux vous dire*, a-t-il conclu, *que la colère qui va s'emparer d'un certain nombre de Français sera à la mesure de ce que je n'hésite pas à qualifier comme une forfaiture.* »

Le RECOURS : une initiative indécente

M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS (organisation de rapatriés), a déclaré : « *Cette initiative indécente constituerait un véritable affront à la communauté des rapatriés de toutes confessions et un mauvais coup porté à la dignité et à l'honneur de la France. Quelles que soient les exigences des contraintes diplomatiques et économiques, les gestes amicaux à l'égard de l'Algérie pourraient s'effectuer sous d'autres formes que celle d'honorer les actes sanglants du 1er novembre 1954 où tant de Français civils et militaires de toutes confessions trouvèrent une fin tragique.* »

Tchad

L'AGENCE TASS REPROCHE A PARIS DE « FAIRE TRAINER » LE RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES

A la veille de l'ouverture, à Brazzaville, de la réunion préparatoire de réconciliation entre Tchadiens, qui va mettre en présence une délégation du gouvernement de M. Hissène Habré et les divers mouvements d'opposition au pouvoir de N'Djamena, l'agence soviétique Tass a reproché, vendredi 19 octobre, à la France de « *faire traîner* » le retrait de ses troupes du Tchad, et aux Etats-Unis d'exercer une pression sur Paris afin d'empêcher que la conférence de Brazzaville n'aboutisse à un règlement du conflit tchadien. Evoquant l'arrivée à N'Djamena du général Vernon Walters, envoyé spécial du président Reagan, Tass indique : « *De toute évidence, les Etats-Unis (...) tenteront par tous les moyens de faire échouer cette rencontre.* » L'agence soviétique cite, d'autre part, *l'Humanité*, organe du PCF, pour déplorer que « *320 soldats français seulement* [aient] *quitté le Tchad depuis la signature des accords franco-libyens* » ; tout en passant sous silence l'engagement pris par Tripoli, Tass ajoute que les « *unités françaises sont transférées au Cameroun et en République centrafricaine, pour pouvoir, en cas de besoin, rejoindre leurs positions au Tchad en peu de temps* ». Ces « *manœuvres* », poursuit l'agence officielle, « *se déroulent sur fond de pressions accrues sur Paris de la part de Washington, qui cherche à consolider les positions militaro-stratégiques de l'Occident dans ce pays africain* ».

Irlande du Nord

- UN SOLDAT ET UN CIVIL TUÉS DANS DEUX FUSILLADES SÉPARÉES. – Un soldat britannique a été tué par balles et un autre grièvement blessé vendredi 19 octobre dans le quartier catholique de Belfast-Ouest. Les deux soldats, qui ont été pris dans une embuscade, faisaient partie d'une patrouille à pied circulant dans le quartier. Dans la matinée du même jour, près de Dungannon (comté de Tyrone, au centre de l'Ulster), un civil a été tué par balles, pris dans une fusillade entre des soldats britanniques et des hommes armés. La victime était totalement étrangère à l'incident. – *(AFP.)*

République sud-africaine

La tension persiste dans une vingtaine de cités noires

Depuis maintenant sept semaines, la tension reste très vive dans une vingtaine de cités noires situées à la périphérie des grandes villes sud-africaines. *La police a annoncé* qu'elle avait mortellement blessé, vendredi 19 octobre, un habitant de la ville-satellite noire de Sharpeville (près de Johannesburg) en tirant des balles en caoutchouc sur un demi-millier de manifestants qui lançaient des pierres sur des voitures de passage. Aucune précision n'a été donnée concernant l'âge et l'identité de la victime, dont la mort porte à au moins soixante-dix-sept le nombre des personnes tuées depuis le début des émeutes.

Les autorités sud-africaines ont, d'autre part, décidé, « *jusqu'à nouvel ordre* », d'interdire aux Blancs l'accès de Soweto, la plus grande des *townships* du pays. La décision de suspendre tous les permis spéciaux requis pour pénétrer à Soweto fait suite à trois incidents dont ont été victimes des Blancs dans la région du triangle du Vaal (sud de Johannesburg). Au cours de ces incidents, un nourrisson blanc a été tué et trois adultes ont été sérieusement blessés.

D'autre part, le président de la Conférence des évêques catholiques d'Afrique australe (SACBC), l'archevêque Denis Hurley, a comparu vendredi devant le tribunal de Pretoria pour avoir déclaré dans une conférence de presse, le 3 février 1983, qu'une unité de la police anti-émeutes commettait des atrocités sur les civiles en Namibie. Mgr Hurley a plaidé non coupable, et l'affaire a été renvoyée au 18 février prochain.

Soixante-quatorze nationalistes noirs qui étaient détenus depuis 1978 en Namibie ont, d'autre part, *été remis en liberté jeudi à la suite* de la décision d'une commission d'enquête créée il y a un an par l'administrateur général du territoire namibien, M. Van Niekerk.

Philippines

- *ASSASSINAT D'UN JOURNALISTE DE L'OPPOSITION.* – Le directeur d'un hebdomadaire d'opposition de Mindanao (dans le sud des Philippines), Alexandre Orcullo, a été tué le vendredi 19 octobre dans les environs de Davao par des inconnus en treillis militaire armés de pistolets et de pistolets-mitrailleurs. La femme du journaliste, qui est mort sur le coups, a été épargnée et recueillie plus tard par un autocar. Alexandre Orcullo est le cinquième journaliste assassiné cette année aux Philippines. – *(AP, UPI.)*

URSS

- CATASTROPHE AÉRIENNE A OMSK. – Un Tupolev-154 transportant plus de cent cinquante passagers aurait explosé lundi 15 octobre, à l'atterrissage, à Omsk, en Sibérie. L'avion aurait heurté un camion-citerne qui traversait la piste, et tous les passagers auraient trouvé la mort. L'information a été rapportée par des visiteurs occidentaux revenant d'Omsk. La compagnie soviétique Aeroflot et les responsables de l'aviation civile se refusent à donner la moindre information sur l'accident, mais un employé de l'aéroport d'Omsk a cependant indiqué par téléphone qu'une « *commission d'enquête* » avait été créée. Aussitôt après, les lignes téléphoniques avec Omsk ont été coupées. – *(UPI, AFP.)*

L'étrange destin du « Relief de Jérusalem »

De notre correspondante

Genève. – Le premier (et sans doute unique) plan panoramique en relief de Jérusalem, datant approximativement de 1872, exécuté en lames de zinc sur des châssis de bois, occupant une surface de 18 mètres carrés, atteignant une hauteur de 85 centimètres et pesant 1 tonne, quitte Genève, où il sommeillait depuis soixante-cinq ans, pour Jérusalem.

Curieux destin que celui de cette extraordinaire maquette, qui, d'après tous les témoignages d'époque, a été réalisée avec une précision étonnante. Elle est l'œuvre d'un jeune Hongrois, Stephan Illes, relieur de son état, au service des franciscains, et qui fut fasciné par la Ville sainte. Il travailla en s'inspirant notamment des recherches d'un architecte suisse, Conrad Schic, qui avait résidé huit ans à Jérusalem.

Le *Relief de Jérusalem* remporta une vif succès. Des personnalités religieuses, le monde universitaire, la presse et particulièrement les géographes encensèrent l'auteur. Le Père Marie-Alphonse Ratisbonne, directeur des religieuses de Notre-Dame de Sion, écrivait le 8 avril 1873 : « *J'affirme en toute conscience que le plan en relief exécuté par M. Illes est d'une exactitude surprenante dans son ensemble et jusque dans les moindres détails. Pour exprimer en un seul mot ma pensée sur ce travail prodigieux de M. Illes, je dirai qu'il est la photographie en relief de Jérusalem.* »

Exposé au pavillon ottoman de l'Exposition internationale de Vienne en 1873, le *Relief* circula à travers l'Europe avant d'aboutir à Genève en mars 1878. Une imprimerie bâloise en publia la description détaillée la même année. Durant quarante ans, le public put, deux fois par semaine, défiler devant cette œuvre d'un prix inestimable pour la connaissance des Lieux saints des trois grandes religions monothéistes. En 1920, la salle de la Réformation qui l'abritait à Genève fut mise à la disposition de la Société des nations, et le *Relief* fut mis en dépôt.

On l'oublia depuis lors.

Le fil d'Ariane

Si l'on reparle aujourd'hui de ce plan, qui constitue bien davantage qu'un objet de curiosité, c'est presque par miracle. En effet, c'est un étudiant israélien d'origine hongroise, Moti Jaïr, qui, préparant une maîtrise sur la topographie de Jérusalem au dix-neuvième siècle, découvrit l'existence de Stephan Illes. Encore fallait-il retrouver son œuvre. Il en chargea une étudiante suisse qui rentrait chez elle pour ses vacances. La jeune fille, du nom... d'Ariane, entraîna son père dans le labyrinthe des divers lieux où avait été entreposée la première vue panoramique de Jérusalem, et ils finirent par retrouver le fil qui y conduisait.

Dès qu'il fut mis au courant, le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, mesura l'intérêt historique du *Relief* et chargea le père d'Ariane de le représenter auprès des personnalités genevoises compétentes. Au terme de pourparlers fort discrets, une convention a pu être signée, permettant l'exposition, à titre de prêt de longue durée, de ce plan historique à Jérusalem, près de la porte de Jaffa, dans la citadelle de David aménagée en musée municipal.

ISABELLE VICHNIAC.



Étranger

Belgique

Vaste opération de police à la suite de cinq attentats attribués à des sympathisants d'Action directe

De notre correspondant

Bruxelles. – Après cinq attentats en deux semaines, la Belgique *« s'installe dans le terrorisme »*. Mais elle commence aussi à réagir. Dans la journée du vendredi 19 octobre, une vaste opération « coup de poing » a été entreprise par les forces de police. Leur action a été organisée par le nouveau Groupement interforces anti-terroriste mis en place à l'initiative du ministre de la justice, M. Jean Gol.

A 5 heures du matin, policiers et gendarmes ont procédé sur toute l'étendue du royaume – Bruxelles, Anvers, Liège et Charleroi – à quelque cent vingt perquisitions visant aussi bien le siège d'organisations considérées comme subversives que les domiciles de militants à coloration gauchiste ou anarchiste. Comme on incline toujours ici à croire que les auteurs des récents attentats sont liés au mouvement français Action directe, la plupart de ces opérations ont été menées *« revolver au poing »*.

Ces opérations apparaissent d'ordre essentiellement psychologique. Jusqu'ici, en effet, les enquêteurs n'ont découvert aucune piste sérieuse à propos des attentats qui visaient des firmes multinationales travaillant à divers titres pour les industries de défense des pays de l'OTAN et les sièges de partis politiques (libéral et chrétien-social, qui forment la coalition gouvernementale à Bruxelles).

La population belge ne paraît pas avoir été ébranlée autant que les milieux gouvernementaux par cette vague d'attentats que revendiquent des Cellules communistes combattantes (CCC), dont personne n'avait entendu parler jusqu'ici. Les explosions des deux dernières semaines ont causé des dégâts matériels considérables, mais aucune victime n'est à déplorer. Les lettres présentées par les CCC précisent d'ailleurs que, si leur but est de renverser les gouvernements *« bourgeois et impérialistes »*, elles entendent s'en prendre au *« béton politico-impérialiste »*, plutôt qu'à des citoyens innocents.

Une quinzaine de personnes ont été longuement interrogées, mais aucune d'entre elles n'avait fait l'objet, ce samedi matin, d'un mandat d'arrêt, même si certaines auraient admis avoir fourni récemment le moyen de se déplacer à des étrangers proches du groupe Action directe.

JEAN WETZ.

Grèce

Deux Français inculpés d'infraction à la loi sur les armes

Athènes *(AFP, AP, Reuter)*. – Le commandant de bord d'un DC8, M. Hughes, et un responsable de la compagnie de charter française SFAIR, M. de Jonquières, ont été inculpés, le vendredi 19 octobre à Athènes, d'infraction à la législation grecque sur le transport des armes. Le 12 octobre, les douanes avaient découvert à bord de l'appareil 7 500 pistolets italiens de marque Beretta, alors qu'il venait d'atterrir en provenance de l'aéroport militaire de Rome-Ciampino. Les 252 caisses d'armes trouvées dans les soutes étaient destinées au *« Bureau du palais, Oman »*. Le pilote a indiqué aux enquêteurs qu'il avait reçu en vol l'ordre de changer de destination, de ravitailler à Athènes et de se diriger vers le Botswana (les autorités de Gaborone ont déclaré n'avoir pas commandé ces armes). Les responsables de la SFAIR ont reconnu que les autorisations nécessaires n'avaient pas été demandées à la Grèce. Mais, selon eux, c'était aux autorités italiennes de se charger de ces formalités.

Les deux ressortissants français, qui ont été libérés sous caution et ne peuvent quitter le territoire grec, encourent une peine maximale de six mois de prison et 25 000 drachmes d'amende (environ 2 000 francs). Trois autres membres de l'équipage ont été relâchés.

Italie

Arrestation d'un général

Rome *(AFP)*. – Le général Pietro Musumeci, ex-chef adjoint des services de renseignements militaires (SISMI), a été arrêté, le vendredi 19 octobre, sur mandat d'arrêt du juge Domenico Sica, qui enquête sur les *« déviations »* passées des *services secrets, a-t-on appris le* même jour à Rome de source judiciaire.

Cinq collaborateurs du général, dont deux femmes, ont été également arrêtés. Les trois hommes sont d'anciens officiers des carabiniers qui ont travaillé dans les services de renseignements militaires.

Le général Musumeci avait déjà été au centre de polémiques à propos de l'intervention de ses services en vue d'obtenir la libération du démocrate chrétien M. Ciro Cirillo, enlevé puis remis en liberté par les Brigades rouges en 1981. Aussitôt après l'enlèvement, des agents du *SISMI* s'étaient mis en contact avec le « patron » de la pègre napolitaine, Raffaële Cutulo – à l'époque en prison – pour demander aux terroristes la libération de M. Cirillo en échange d'une rançon.

Ce n'est pas toutefois, croit-on savoir de source judiciaire, pour « l'affaire Cirillo » que le général aurait été arrêté. L'enquête actuelle pourrait viser des délits de détournement de fonds, association de malfaiteurs et détention d'armes et d'explosifs.

Poursuite mouvementée en mer d'Irlande

L'équipage d'un chalutier espagnol en détresse a été évacué dans la nuit de vendredi à samedi par des hélicoptères des Coast Guards britanniques, après que le bateau eut essuyé de nombreux coups de semonce de la part d'un navire irlandais de protection des pêches auquel il avait réussi à échapper.

Selon les autorités de Dublin, le chalutier espagnol *Sonia* avait refusé de se laisser arraisonner par le bâtiment de protection irlandais *Aisling*, qu'il aurait même tenté d'éperonner à deux reprises, alors qu'il se trouvait dans les eaux irlandaises, au large du comté de Wexford, au sud-est de l'île.

Au cours d'une poursuite qui a duré cinq heures, dans des eaux très agitées, l'*Aisling* a alors tiré près de six cents coups de semonce, dont certains ont atteint la coque et les superstructures du chalutier. Quelques heures plus tard, le bateau espagnol, qui avait quitté les eaux irlandaises et se trouvait à environ 35 milles au nord-ouest de Land's End (extrémité de la Cornouaille britannique), lançait des appels de détresse et semblait près de couler, plusieurs voies d'eau s'étant déclarées.

On ne sait si ces dommages ont été causés par les tirs ou ont été subis au cours de la fuite à grande vitesse dans une mer démontée. Les seize membres de l'équipage ont pu être sauvés par des hélicoptères.

La marine irlandaise n'a pas indiqué pourquoi ses représentants avaient voulu monter à bord du chalutier.

Le 29 septembre, un autre chalutier, en provenance des Etats-Unis, avait été saisi au large de l'Irlande. Il était chargé de sept tonnes d'armes. – *(AFP, AP.)*

Profession : reporter

Profession reporter..., le film d'Antonioni, dans son lyrisme glacé, rappelait il n'y a pas si longtemps les risques du métier. En prison depuis plus d'un mois, Jacques Abouchar les mesure et les affronte avec dignité. On ne lui a pas fait dire qu'il exerçait un autre métier que le sien, même en le présentant à des « confrères » enrégimentés des pays de l'Est, dans une pseudo-conférence de presse à grand spectacle, près des « pièces à conviction » où l'on prétend reconnaître entre les mains d'un journaliste de télévision un *« matériel d'espionnage »* : caméras, magnétophones et carnets de notes.

Comme la guerre pour Napoléon, le journalisme est un art simple et tout d'exécution. Il s'agit de voir et faire voir, d'aller là où des choses se passent et de les raconter, fidèlement et même *scrupuleusement, en observateur honnête*. En partant de l'indémontrable postulat que les hommes ont le droit de savoir ce qui arrive à d'autres hommes. Parce que, selon la formule peut-être un peu optimiste du journalisme anglo-saxon, *« people like people »*.

Parfois, le spectacle est distrayant, pittoresque, voire cocasse. Souvent, il est tragique, répugnant, scandaleux. Il arrive – mais c'est rare – que sa seule description ait des conséquences. C'est ainsi que les reportages d'Albert Londres firent supprimer le bagne de Guyane et remirent en question Biribi.

Les limites du voyage sans visa

Dans le triangle compris entre le Sahara et les côtes des océans Atlantique et Indien, l'Afrique noire ne compte pas moins d'une dizaine d'organisations décidées à abattre le pouvoir central par la lutte armée. Elles étaient encore plus nombreuses dans les dernières années du colonialisme portugais et du « pouvoir pâle » en Rhodésie. Mais elles atteindraient sûrement la cinquantaine si l'on ne se fiait qu'à leurs communiqués...

En effet, de part et d'autre, la propagande se déchaîne. Autorités et mouvements armés donnant chacun des versions opposées de leur action.

Qui croire ? Aucune synthèse ne peut concilier ces discours aussi manichéens que contradictoires. Le journaliste, dont la mission première est de dire les faits, n'a d'autre choix que d'essayer d'enquêter sur place. Et débute alors une entreprise de longue haleine : plusieurs mois – et parfois plusieurs années – éprouvants, souvent dangereux, pour des résultats en général modestes...

Les mouvements armés disposant très rarement d'un réseau de représentants à l'étranger, c'est auprès de « personnalités amies » ou de « groupes de soutien » que le journaliste doit plaider son projet. D'emblée, il plonge dans un climat qui ne changera pas. Ses interlocuteurs sont des militants qui évaluent l'information en fonction de son apport à la cause qu'ils défendent. Ils savent qu'une guérilla doit préserver de très larges zones de secret, tandis que le journaliste a pour mission de percer son secret. Aussi, lors de ces premiers entretiens, est-il plutôt sondé sur ses motivations et ses inclinations politiques qu'interrogé sur les besoins de son enquête.

S'il franchit victorieusement cette première étape, ses premiers interlocuteurs organisent une rencontre avec un dirigeant du mouvement armé. Et, au bout d'un temps indéterminé, soit il reçoit un accord en bonne et due forme, soit ses appels se heurtent à un mur de silence : il est *personna non grata*.

Des fâcheuses surprises

Les démarches du journaliste devaient jusque là être discrètes. Mais son départ pour un pays frontalier de la zone, où opère le mouvement armé, l'oblige souvent à une première entorse aux règles du droit, fût-ce avec la duplicité de ceux qui y veillent. Dans la mesure où les autorités de ce pays entretiennent des relations diplomatiques normales avec les Etats voisins, elles ne sauraient officiellement admettre l'évidence : leur territoire sert de base arrière à la guérilla, qu'il s'agisse du transit des armes et des hommes, ou même du repos et de l'entraînement des combattants. C'est donc muni d'un simple visa touristique que le journaliste se rend à la représentation locale du mouvement, avec la certitude qu'il ne reste que quelques détails à régler avant son grand départ.

Double erreur. Une fâcheuse surprise peut lui être réservée : son voyage est reporté *sine die*. Les explications embarrassées ou hautement fantaisistes vont de la brusque irruption d'une épidémie de choléra jusqu'à l'accident de voiture de son accompagnateur. En réalité, il apprendra quelques mois plus tard que le mouvement subissait alors de sérieux revers, qu'il était traversé par des dissensions internes, ou, plus simplement, qu'il ne disposait ni de la puissance militaire ni de l'organisation minimales pour mettre le journaliste en situation d'enquêter.

Si tout se passe pour le mieux, pas question pour autant de partir *illico* pour les « régions libérées » comme on prend l'autocar pour une excursion. La prise en charge d'un journaliste, encore plus d'une équipe de télévision, confronte une organisation de lutte armée à des problèmes d'ordre militaire et logistique. Leur solution prend du temps, compte tenu de la faiblesse des communications entre un bureau extérieur et les combattants. Et, en tout état de cause, nombre de ces mouvements imposent au journaliste un temps de clandestinité dans le pays frontalier, avec des déplacements discrets et des enfermements prolongés dans des habitations discrètes. Les services de renseignements adverses qui, inévitablement, ont repéré son arrivée, doivent ignorer où et quand il franchira la frontière. C'est dire que le journaliste appartient pieds et poings liés à l'organisation qui, à son tour, ne peut faire autrement que de le prendre totalement en charge.

Dans un milieu qui lui est étranger, il est incapable de vivre et de se déplacer seul pendant son enquête. Il mange la nourriture que ses accompagnateurs trouvent et lui préparent. Il boit l'eau de leur gourde. Il se lave si le parcours qu'ils ont choisi croise une source ou une rivière. Il dort sur le lit de branchages qu'on lui a préparé. Son escorte le protège des dangers naturels qui l'entourent et que, souvent, il ne décèle même pas.

En bref, ce sont eux qui lui rendent supportables les conditions très éprouvantes de son séjour. Et surtout, au long d'une marche qui, au rythme d'une moyenne de 25 kilomètres par jour, peut en compter plusieurs centaines, eux et eux seuls le guident. Un mot qui doit parfois être entendu dans un sens extrême : comme un aveugle, s'agripper à la chemise d'un combattant pour arriver à suivre la colonne qui avance dans une forêt tropicale et par *une nuit sans lune*...

Le détachement affecté à sa protection est le seul garant de sa sécurité. En décidant d'aller sur le terrain pour recueillir des faits, le journaliste ne peut éviter que les autorités légales du pays où il se trouve puissent le juger aussi hors-la-loi que ceux qui l'entourent. Elles sont à l'affût de la moindre occasion de le capturer, et d'apporter ainsi une preuve éclatante de l'insignifiance de la guérilla.

L'escorte armée le sait. Minute après minute, nuit et jour, parfois pendant des mois, elle ne lâche pas le journaliste des yeux, ne serait-ce qu'un instant. Si, brusquement, éclate le fracas d'une embuscade, elle connaît son unique mission : le mettre coûte que coûte à l'abri. S'il est malgré tout capturé, l'organisation de lutte armée joue encore un rôle essentiel. Sa carte professionnelle n'aura que la valeur que lui reconnaîtront ceux qui l'ont capturé. La possibilité de le faire disparaître sera d'autant plus réduite que la nouvelle de sa capture parviendra plus rapidement à l'extérieur.

Intoxication

Enfin et surtout, l'enquête elle-même est entièrement tributaire des organisateurs du reportage. En général, le journaliste ne connaît à l'avance que les temps forts de son périple, les détails restant secrets pour des raisons de sécurité. Il ne peut se rendre que là où on l'amène. S'il veut aller ailleurs, on peut lui opposer une foule de raisons, vraies ou fausses. Il ne s'entretient directement qu'avec ceux qui parlent une langue qu'il comprend, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, les responsables du mouvement feront aussi fonction d'interprètes. Dès lors, toutes les manœuvres d'intoxication peuvent fleurir, depuis les plus banales, et qui font partie de la règle du jeu, jusqu'à l'opération d'intoxication complète.

Bien entendu, les supercheries les plus grossières ne peuvent se prolonger que difficilement. Au fil des semaines, l'escorte ou les populations rencontrées finissent par avoir des réactions ou des gestes révélateurs, qui démentent le discours officiel. Mais tout concourt à faire du journaliste, dans ce genre de reportage, un quasi-prisonnier de l'organisation de guérilla dont il est l'hôte. Et pourtant, paradoxalement, cet *« enfermement »*, le laissera moins enclin à la dénigrer faussement qu'à s'en faire, même inconsciemment, l'avocat.

Au fond, le public attend qu'un tel reportage lui apporte des réponses à quelques questions simples. Quelle est la puissance réelle du mouvement de lutte armée ? Quelles sont ses orientations profondes ? Sur quel appui populaire peut-il compter ? Prendra-t-il un jour le pouvoir, et si oui, pour quoi faire ? Mais le journaliste peut-il réunir un nombre suffisant de faits incontestables pour s'avancer aussi loin ?

Il a d'abord de fortes chances de ne jamais pouvoir se rendre de l'autre côté de la barrière, et vérifier ainsi la véracité de son premier reportage grâce aux informations qu'il pourrait recueillir dans le camp du pouvoir central : considéré comme un hors-la-loi, il se verra refuser tout visa d'entrée.

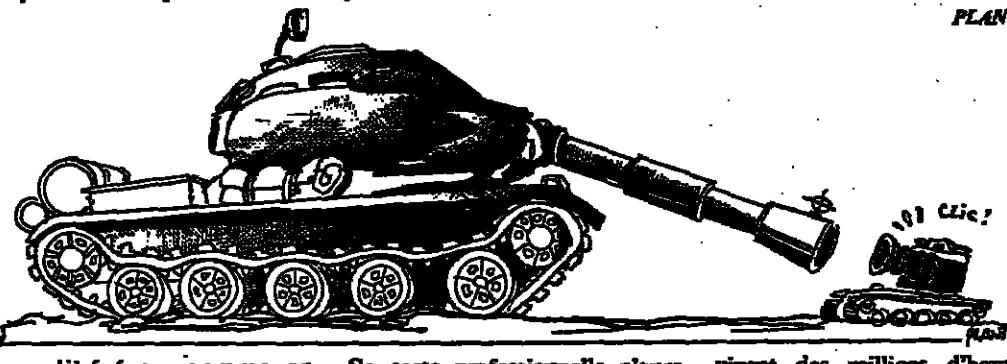
Le journaliste, enfin, va devoir extrapoler, à partir d'informations et d'interlocuteurs peut-être soigneusement sélectionnés, pour décrire la situation qui prévaut dans une région de plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés, où vivent des millions d'hommes encadrés par des milliers de militants. Habituellement, le reporter a la possibilité de confronter ses informations à celles que diffusent les agences de presse, les journaux locaux, les stations de radio et de télévision. Dans une zone de guérilla, rien de tel n'existe : l'information se situe au degré zéro.

Mais, fort heureusement, la dépendance du journaliste vis-à-vis du mouvement de lutte armée n'est pas qu'aliénante. La promiscuité entre le reporter et son escorte est absolue : de part et d'autre, les masques s'effritent. Marcher interminablement par 40° à l'ombre, manger – souvent une seule fois par jour – dans la même gamelle, se serrer les uns contre les autres pour se protéger du froid de l'aube, tirer à tour de rôle sur une cigarette miraculeusement découverte : qui, dans des conditions si éprouvantes, pourrait, pendant des semaines, se murer dans un rôle de composition ?

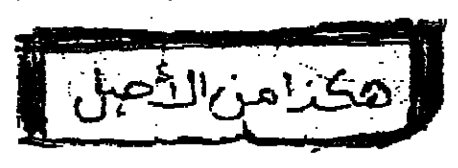
En partageant, dans une telle intimité, la vie et les dangers d'un groupe de guérilla, le journaliste acquiert une connaissance intérieure des dirigeants et des militants qui l'accompagnent, de la vie quotidienne de la population, avec un degré d'objectivité qu'il n'atteindra jamais dans les conditions où il travaille habituellement.

Une sorte de fraternité durable s'instaure. Elle tend naturellement à se transformer en une connivence. Il est difficile de rester non engagé vis-à-vis d'hommes qui sont convaincus de lutter pour conquérir leurs droits et apportent quotidiennement, d'une façon irréfutable, la preuve qu'ils traduisent cette conviction en actes. Il est difficile aussi de ne pas être influencé par la reconnaissance qu'engendrent mille et un petits gestes destinés à rendre la vie quotidienne du journaliste moins harassante et qui coûtent souvent à l'escorte de véritables privations. Se glisse alors le risque d'une généralisation que dément parfois la suite des événements.

RENÉ LEFORT.



PLANTU



Dans ces grandes années de l'*entre-deux-guerres* – le journalisme avait sa mythologie. On enviait les *« flâneurs salariés »*. Les saints de notre calendrier étaient en voie de canonisation : Londres, Kessel *et quelques autres. Hormis* la forteresse du « communisme assiégé », ils n'avaient pas trop de problèmes de visa. Au temps des paquebots, la planète était plus ouverte aux curieux professionnels qu'en notre époque. On allait voir les Juifs mourir de faim et de pogromes en Europe de l'Est, les Irlandais défier Albion à Dublin, les Abyssins s'entre-massacrer puis combattre l'Italien. On racontait la traite des esclaves. On flairait à Berlin la senteur malsaine qui annonçait les chambres à gaz. Moins susceptibles ou moins efficaces qu'aujourd'hui, la plupart des gouvernements laissaient faire. Parfois, il était utile au reporter d'aller raconter à un monarque nostalgique ou à un premier ministre égrillard la dernière revue des Folies-Bergères.

Ce temps est révolu. Peu à peu, les appareils d'Etat se sont mis à ressembler à ces milieux très privés où il était dangereux de se risquer avec un calepin. A la Mafia sicilienne qui décourage les indiscrets, aujourd'hui encore, en leur faisant savoir dans quelle pile de béton autoroutière fut coulé le corps du journaliste trop curieux Mauro de Mauro. Lorsqu'il indique, sur un mode faussement *prévenant, que les journalistes entrant en Afghanistan aux côtés des* « bandits » seront désormais liquidés, l'ambassadeur d'URSS au Pakistan use du langage de l'*Onorevole* Societa.

C'est vrai, franchir une frontière sans visa est illégal. C'est une infraction, non un crime. Sa sanction normale est l'expulsion immédiate, non la prison ou la peine de mort. Que saurait-on de la guerre d'Erythrée si les journalistes ne l'avaient vue qu'avec la bénédiction d'Addis-Abeba ? De toutes les guerres civiles, visitées sous le seul patronage du pouvoir en place ? Des répressions coloniales, entraperçues de la voiture du gouverneur ? Des massacres de paysans, « expliqués » par les officiels de la capitale ? A peu près autant que ce que l'on a appris, du moins au moment des faits, de la guerre des Malouines ou de l'invasion de la Grenade où, prudemment, les correspondants de presse n'étaient pas invités.

Car tous les pouvoirs, même dans les démocraties, connaissent cette tentation et parfois y succombent. Dès que le linge est sale, c'est en famille que se fait la lessive. La raison d'être du métier de journaliste est là : jeter un coup d'œil par la fenêtre et, si faire se peut, se glisser dans la buanderie.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Il y a quinze ans, le « Vietnam Circus »...

Saigon était un four. Une fois franchis les tortueux dédales de la douane de Tân-Son-Nhât, immense aéroport-caserne, une fois engouffré dans un vieux taxi rafistolé et condamné à se frayer, on ne savait comment, un chemin dans une humanité grouillante, gesticulante et affairée, le reste de la planète s'était évanoui. Il s'était comme volatilisé. Blasés, enthousiastes, naïfs, professionnels, militants, marginaux, ils se laissaient tous happer par la guerre. Avec leurs faiblesses et leurs points forts, leur générosité, leurs égoïsmes, leurs petitesses et, parfois aussi, leur grandeur, les journalistes étaient au travail, d'emblée, sans transition, enfilant leurs treillis de campagne, prenant le chemin des *four o'clock folies* – les briefings militaires américains de seize heures, – faisant déjà la queue pour l'avion de Da-Nang et de Hué ou pour le téléphone de New-York.

Aux moments forts de la guerre – ceux des « offensives généralisées » nord-vietnamiennes, – plus d'un demi-millier d'entre eux étaient accrédités à MAC-V – le commandement américain au Vietnam. Chacun appartenait à une caste, avait ses habitudes, son nid, son ancre au Vietnam. A Saigon, quand ils ne s'éparpillaient pas sur les champs de bataille – et tous ne le faisaient pas, – ils vivaient dans un cercle de 1 kilomètre de rayon en plein cœur du premier arrondissement, entre le palais présidentiel, l'ambassade des Etats-Unis, *MAC-V*, l'Assemblée nationale – l'ancien théâtre municipal – et le cho-troi, le marché aux voleurs, un peu plus bas sur le port.

Des dizaines de journalistes américains, appelés à devenir célèbres ou du moins influents quinze ans plus tard, ont fait leurs premières classes au Vietnam. C'était, à l'époque, le meilleur tremplin d'une brillante carrière, avec, pour les plus doués ou les plus obstinés, un prix Pulitzer en prime. Ce petit monde, qui se connaissait bien et s'épiait souvent, évoluait autour de la rue Catinat-rue Tu-Do, pour les modernes. Les bureaux des deux grands hebdomadaires américains, *Time* et *Newsweek*, étaient installés au premier et au deuxième étage de l'hôtel Continental. Au premier trônait Pham Xuân An, le meilleur journaliste vietnamien, « grand stratège » recruté par *Time* et qui était aussi, ce que ses collègues ignorèrent jusqu'au bout, colonel de l'armée populaire vietnamienne. Au second, l'après-midi, on retrouvait Cao Giao, yeux malicieux et barbichette grisonnante, mauvaise conscience du régime, jeté dans un cachot quelques années après la chute de Saigon puis autorisé, en 1984, à rejoindre ses enfants en exil.

Au rez-de-chaussée, avec un humour bien à lui et que beaucoup n'ont jamais compris, le jeune patron du Continental, Philippe Franchini, avait rebaptisé le restaurant où il tenait souvent table ouverte La dolce vita. Sur le trottoir d'en face, Givral, le café-glacier, était le rendez-vous favori des barbouzes et des journalistes en quête d'un scoop. Un peu plus haut, les deux grands quotidiens américains, le *Washington Post* et le *New York Times*, avaient transformé des appartements contigus en bureau. Les Britanniques se logeaient chez le vieil Ottavi, dont l'Hôtel Royal, à 100 mètres de la rue Catinat, donnait des signes de fatigues. Des *junkies* s'étaient regroupés un peu plus bas, dans deux appartements à l'abandon. La rue Catinat était ainsi truffée de repaires pour journalistes, photographes, cameramen.

La guerre attirait aussi un flot de photographes d'occasion, de journalistes de circonstance, qui s'y sont perdus. A Saigon comme à Phnom-Penh, on pouvait fouler impunément les pelouses. Une fois le rideau retombé, il y a même eu des cas de suicides. La grande majorité venaient, cependant, faire leur métier, quitte à oublier le reste et à reléguer au second plan l'environnement local, le Vietnam, un terme qui avait, tout à coup, à leurs yeux, changé de sens. Ils avaient leurs pistes, leurs travers, leurs tuyaux et leur jargon, incompréhensible pour les non-initiés. Pour le nouveau venu, le premier exposé d'état-major tenait du décryptage. Les *third nationals* – ceux qui n'étaient ni Vietnamiens ni américains – étaient les premiers à s'y perdre.

De l'autre côté

Ils avaient aussi leurs « héros ». Le général Abrams, bras droit puis successeur de Westmoreland, fascinait les jeunes correspondants de guerre, parce qu'il se doutait peut-être qu'à force de gagner des batailles il perdait la guerre. Ellsworth Bunker, le vieil ambassadeur américain, avait les faveurs des « anciens », ceux qui avaient connu la contre-guérilla du colonel américain Lansdale aux Philippines, dans les années 50, parce qu'il savait leur vendre sa « sagesse » en accomplissant son devoir de haut fonctionnaire et en leur servant des vins fins. Les *third nationals* leur préféraient une « bête de guerre » comme Do Cao Tri – le bouillant parachutiste vietnamien, – qui menait ses troupes au front, cas presque unique, et vivait comme un prince, entre deux batailles, à Saigon.

Au Vietnam, celui de la guerre américaine, la presse a souvent vu plus juste que les généraux. Les journalistes les plus impliqués sentaient que se prenant au jeu, ils ne faisaient pas que vivre une page d'histoire en train de se tourner, mais ils se laissaient également emporter par le mouvement. Jean Pouget, l'ancien « prisonnier du camp numéro un » de Dien-Bien-Phu, ou encore Jean Lartéguy, l'auteur du *Mal jaune*, les regardaient faire avec indulgence, sachant, pour en avoir fait l'expérience quinze ans plus tôt, que le petit monde journalistique de Saigon était condamné à se défaire. La profession s'accommode mal d'anciens combattants.

Sur le tard, quand il est devenu possible de franchir les lignes pour aller voir ce qui se passait de l'autre côté, beaucoup ont fait la navette pour aller vivre, quelques heures ou quelques jours, en compagnie des petits hommes en pyjamas noirs à la conquête de ces miroirs d'eau que sont les rizières du delta du Mékong. En cas de drame – blessure, arrestation ou expulsion la solidarité jouait alors à fond. La seule légitimité – prise en considération était le droit à l'information. Pour 20 dollars, des apprentis photographes vietnamiens risquaient leur peau. Pour cinquante fois plus, des vedettes de la presse internationale jouaient les stratèges en chambre, ne sortant guère de Saigon. Mais peu importe! Gloires et hontes confondues, la presse, au Vietnam, dans cette « putain de guerre », a rempli son rôle.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Pour les violeurs de frontières

Certains ont pu être choqués par l'aspect « corporatiste » qu'aurait pris la défense de Jacques Abouchar, comme si en réclamant la liberté du journaliste d'Antenne 2 ses confrères réclamaient une assurance tous risques contre les dangers du métier. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais du droit de savoir sans lequel il ne peut y avoir de démocratie. C'est pourquoi nous publions ci-dessous l'essentiel de la déclaration faite jeudi dernier, devant l'ambassade d'Afghanistan, par Michel Honorin au nom du Comité pour la libération de Jacques Abouchar :

L'un des nôtres est en prison. Il s'appelle Jacques Abouchar et il est français. Mais il pourrait être mexicain, hongrois, tunisien ou vietnamien. C'est un journaliste qui est détenu quelque part et qui est menacé d'un procès. Peu importe son nom. Il accomplissait son métier, il était en mission d'information. Comme d'autres. Parce qu'il est évident que pour rendre compte de la situation d'un pays en guerre, il faut bien, à un moment ou à un autre, contacter « l'opposition armée » et donc entrer dans l'illégalité.

Les franchissements illégaux de frontière, nous connaissons. Tous. Pour avoir pénétré au Biafra sans visa nigérian, en Pologne avec des emplois de camionneurs ou d'infirmières; en Syrie sous des déguisements divers; au Salvador, via le Honduras; au Guatemala, via le Mexique; au Tchad, via la Libye et ailleurs.

Certains journalistes soviétiques, bulgares, tchécoslovaques nous reprochent aujourd'hui d'entrer clandestinement en Afghanistan. Leur avons-nous reproché d'être entrés clandestinement en Indochine puis au Vietnam aux côtés des partisans d'Ho Chi Minh ? Leur avons-nous reproché d'être entrés clandestinement en Algérie aux côtés du FLN ? Avaient-ils des visas ? Avaient-ils une autre accréditation que celle des rebelles d'alors ?

En enfreignant les lois, nous, nous faisons notre devoir d'informateur. Des régions entières du monde sont interdites aux journalistes, et la seule idée de baser un reportage sur l'autorisation de l'effectuer est déjà opposée à l'idée même d'information telle que nous l'entendons en démocratie. Nous ne pouvons pas accepter d'être les porte-voix de la raison d'Etat (...).

Ce n'est ni en gardant, ni en jugeant, ni en condamnant un journaliste que l'Histoire, demain, sera muette sur la guerre qui se mène en Afghanistan. D'autres, parmi nous, franchiront les frontières interdites parce que, aujourd'hui plus qu'hier, nous ne sommes plus des « flâneurs salariés », mais des hommes responsables sans cesse mobilisés au service de l'opinion publique, des hommes qui tiennent l'agenda du monde où nous vivons. Sans violeur de frontières, nous n'aurions rien su de la guerre d'Espagne, du débarquement allié en Normandie, du génocide arménien, rien du FLN ni de l'OAS en Algérie, rien su du Chili, de la Tchécoslovaquie, du Nicaragua, de l'Angola, de Grenade, du Tchad (...).

C'est pourquoi nous sommes ici. Nous ne sommes pas ici pour réclamer des oranges pour Jacques Abouchar, ni un lit meilleur ou un radiateur dans sa cellule. Nous sommes ici pour réclamer sa libération. Comme nous réclamerions à notre gouvernement la libération d'un journaliste étranger s'il lui venait à l'idée d'en arrêter un en train d'enquêter sur la Corse ou le Pays basque.

Nous sommes là, démunis mais entêtés, silencieux mais solidaires, parce que, avec la libération de Jacques Abouchar que nous réclamons et que nous réclamerons encore et encore, avec opiniâtreté, c'est notre propre liberté d'informer, de témoigner et votre droit à l'information honnête et complète que nous défendons.

Les pétitions, la courtoisie, la seule diplomatie, les interventions ici ou là, et dont il serait fastidieux de dresser le calendrier, n'ont abouti à rien. Zéro! Plutôt si, à voir lundi, à la télévision soviétique à Moscou et mardi en France, la carte de presse n° 17 593 exposée à Kaboul comme une pièce à conviction d'espionnage. C'est pourquoi, nous allons marcher en silence jusqu'à l'ambassade de l'Union soviétique après avoir déposé ici même une demande manuscrite de visa adressée au chargé d'affaires d'Afghanistan en France.

Nous allons marcher jusqu'à l'ambassade soviétique parce que ce sont des Soviétiques qui ont capturé l'un des nôtres, parce que ce sont des confrères soviétiques qui ont rencontré notre prisonnier avant même notre chargé d'affaires là-bas, parce que c'est de Moscou que nous sont parvenues toutes les nouvelles importantes concernant le prisonnier.

Nous marcherons jusque là-bas parce que, enfin, il vaut mieux s'adresser au Bon Dieu qu'à ses saints.

Chine

LA FIN DES TRAVAUX DU COMITÉ CENTRAL

Les nouvelles réformes économiques se veulent à la fois réalistes et prudentes

De notre correspondant

Pékin. – Le troisième plénum du douzième congrès du Parti communiste chinois, qui s'est achevé ce samedi 20 octobre, marque un important tournant dans l'évolution du système politico-économique du pays. D'abord par les réformes « globales » qu'il a décidées, en particulier dans les domaines urbain et industriel. Ensuite par la transparence des débats, exceptionnelle dans un tel régime. En effet, à travers les nombreux articles de presse les informations et les confidences savamment distillées, toutes les mesures annoncées ce jour étaient en fait déjà connues. Souci de clarté, peut-être. Désir aussi, sans doute, de couper court aux oppositions aux réformes qui continuent de se *manifester*.

Les grandes lignes de la réforme urbaine avaient donc été déjà exposées (*le Monde* du 13 octobre) : changement dans les relations entre les entreprises et l'Etat, laissant une plus grande autonomie de gestion aux entreprises ; réforme du plan dans un sens moins autoritaire ; réforme du système commercial, trop cloisonné ; réforme du système de gestion du personnel et amélioration de la condition des intellectuels ; instauration dans les entreprises d'un système de responsabilité privilégiant ceux qui travaillent, au dépens de ceux qui ne s'en font pas ; enfin, réforme, dans un sens « *réaliste* » du système des salaires et des prix.

Le plénum fournit cependant des précisions intéressantes dans ces domaines. En particulier dans le secteur – sensible – des prix, « clé » de la réforme. Inquiet des risques de dérapage de l'inflation, du mécontentement que causerait une hausse trop rapide des prix, le Parti communiste chinois reconnaît qu'il faut être « *extrêmement prudent* » et que les salaires « *devront graduellement être augmentés* », parallèlement à une hausse de la productivité. Pour contrebalancer l'autonomie accordée aux responsables d'entreprise, il faudra « *sauvegarder le statut des travailleurs* » et la « *démocratie* » dans l'entreprise. En outre, le plénum reconnaît qu'il faudra aider les laissés-pour-compte du progrès, ceux qui ne s'enrichiraient pas aussi vite que les autres, pour éviter une « *polarisation* » sociale, génératrice de conflits.

Le plénum confirme le rôle primordial des intellectuels, la place prépondérante qu'il faudra faire aux « jeunes » : Les entreprises devront être réorganisées dans ce sens avant la fin de 1985. Il définit en outre, de manière quasi limitative, les pouvoirs de l'administration à l'égard des entreprises. Dressant une sorte de parallèle avec l'ouverture de l'économie vers l'étranger, il insiste sur l'*ouverture intérieure*, sur la suppression des cloisonnements entre entreprises, administrations, régions, entre zones riches et pauvres, industrielles et rurales, entre le sommet et la base.

Enfin, les réformes fondamentales devront s'effectuer « *pas à pas* », en tenant compte de l'expérience acquise et des difficultés rencontrées.

« Consensus »

Cette réunion avait un important aspect politique. Le document publié par le plénum sur la réforme urbaine fait état d'un « consensus » – ce qui laisserait entendre que des voix discordantes se seraient fait entendre. Et ce qui pourrait expliquer pourquoi la conférence nationale du parti, prévue pour le début de 1985, pour mettre un terme à la campagne de rectification n'aura finalement lieu qu'en septembre.

Comme pour tenter de convaincre les hésitants, le document insiste sur la force du socialisme « *qui n'est pas la pénurie* » et reconnaît qu'il faudra lutter contre certains aspects « *pernicieux* » du capitalisme.

Ces thèmes avaient longuement été évoqués le 15 octobre par le *Quotidien du Peuple* dans un long article. On pouvait y lire : « *Certains pensent qu'il ne faut pas pratiquer l'ouverture dans le socialisme ; ils pensent que cela peut entraîner l'impureté, la dégénération révisionniste. Ce point de vue, en apparence révolutionnaire, est en réalité assez arriéré, chauvin et féodal.* » Et d'ajouter que « *le socialisme ne doit pas avoir peur du capitalisme* », mais utiliser dans ce dernier tout ce qui peut lui servir pour assurer la suprématie de la doctrine marxiste.

L'inquiétude de certains militants rejoint celle d'une partie de l'opinion qui craint à la fois une importante hausse des prix et que les nouveaux systèmes de responsabilité ne conduisent à exiger de tous un surcroît de travail. Ce sont tous ceux-là que le plénum s'efforce de rassurer. Sans cacher néanmoins l'ampleur d'une réforme qui touche 80 millions d'ouvriers, leurs familles, ainsi que des dizaines de millions de fonctionnaires et de citadins.

PATRICE DE BEER.

Cambodge

Appel à une aide humanitaire d'urgence

Bangkok (*AFP*). – Le gouvernement provietnamien de Phnom-Penh a demandé une aide humanitaire d'urgence pour pallier la pénurie alimentaire due aux inondatons et à la sécheresse.

Le ministre de l'agriculture, M. Kong Sam, a déclaré, au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 18 octobre à Phnom-Penh, que son pays avait un besoin urgent de riz, de semences de riz, de médicaments, d'outils agricoles et de produits fertilisants, pour faire face à la situation et retrouver un niveau normal de production.

Selon l'agence officielle cambodgienne SPK, reçue à Bangkok, le ministre cambodgien a indiqué que la production agricole du Cambodge avait subi « *un grave coup* » après avoir souffert successivement de la sécheresse et des inondations pendant l'année écoulée. Pendant la saison des pluies qui s'achève, le riz n'a été cultivé que sur 64,7 % de la zone de 1,7 million d'hectares susceptible d'être exploitée. La récolte n'a pu être effectivement faire que sur 61,5 % des terres.

Selon l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le déficit total de la récolte du riz au Cambodge atteindrait 177 000 tonnes à la fin de l'année 1984.

[Récemment de passage à Paris, le vice-ministre de la santé du gouvernement de Phnom-Penh, M. Nouth Savoen, avait fait état pour sa part d'un déficit de l'ordre de 300 000 tonnes de riz (*le Monde* du 13 octobre).]

Étranger

ÉTATS-UNIS

La dernière chance de M. Mondale

(Suite de la première page.)

M. Hart, qui, en juin dernier, y avait remporté la primaire démocrate, a été appelé à la rescousse, et M. Reagan, ne voulant rien laisser au hasard, s'y montrera également lundi. Ce sera là la première étape d'une tournée électorale de trois jours qui le mènera dans les deux autres Etats de la côte Ouest et dans l'Ohio.

Pas de doute : un frisson de crainte a secoué les républicains et, depuis une semaine déjà, M. Reagan a considérablement *durci le ton vis-à-vis de son* adversaire, qu'il dénonce désormais nommément et sans s'embarrasser de nuances. Sa campagne s'en est musclée ; ce mouvement, notamment dimanche, va sans doute s'accentuer, et il est sain pour M. Reagan, car son plus grand ennemi est l'excès de confiance.

Excès de langage

La médaille a pourtant un revers, car, ce faisant, le président sortant donne chaque jour un peu plus vie à son adversaire, alors qu'il avait jusqu'à présent réussi à faire croire qu'il n'en avait pas et que le Parti républicain était *« le parti de l'Amérique »*. Véritable ou pas, la bataille a ainsi très largement changé de visage en deux semaines et refait désormais l'ouverture des journaux télévisés, pimentée tel jour par Mme Bush, laissant entendre que Mme Ferraro serait une *« garce »*, et tel autre par le vice-président lui-même, déclarant trop près d'un indiscret micro qu'il avait *« un peu botté le cul »* à la même Mme Ferraro.

La petite tempête provoquée par ces excès de langage est assez vite retombée, mais c'est en fait toute la dynamique enclenchée par le revers de M. Reagan dans le premier débat qui est dommageable aux républicains. S'ils avaient voulu continuer d'ignorer les démocrates, on aurait vu que leur candidat n'était décidément plus très battant. Ils ont fait le choix contraire, et le président sortant se retrouve devoir mener une campagne pour laquelle il n'avait prévu que son sourire, l'optimisme de son verbe et l'entraînement des fanfares sur levées de drapeaux.

Si désespérément éloignés soient-ils de la ligne d'arrivée, les démocrates, eux, gagnent tout puisqu'il ne leur restait plus rien à perdre. Leurs candidats aux élec*tions législatives, qui auront lieu* le même jour que le scrutin présidentiel, étaient hier soucieux de se montrer le moins possible avec M. Mondale. Ils ont aujourd'hui *resserré les rangs autour* de lui, tandis que M. Reagan hésite à aller trop activement soutenir les candidats républicains, car son emploi du temps s'est alourdi, et *qu'il craint* de trop se placer – à l'avantage de M. Mondale – d'un côté de la ligne de partage entre partis. Les républicains qui espéraient, à la faveur de ce renouvellement de trente-trois des cent sièges du Sénat et de la totalité de ceux de la Chambre, conserver l'intégralité de leur majorité sénatoriale et consolider leur minorité à la Chambre, sont en conséquence moins optimistes. Mme Ferraro semble de même avoir, au cours de son débat télévisé avec M. Bush, redonné à son parti un peu de la faveur dont il *avait bénéficié jusqu'à l'été* auprès des femmes. Avant même que M. Mondale n'ait su redresser son image, un mouvement de retour vers les démocrates s'était *aussi dessiné dans les foyers de syndiqués.* A en croire les responsables syndicaux (totalement engagés aux côtés du candidat démocrate), ce mouvement se serait amplifié depuis. Dans l'électorat *juif enfin, presque totalement dé*mocrate jusqu'en 1980, M. Reagan paraît moins sûr de remporter les 45 % de voix qui s'étaient portées sur son nom cette année-là. Le soutien que lui apportent les fondamentalistes protestants déplait en effet à une communauté qui n'a rien à apprendre sur les dangers de la confusion entre politique et religion.

Les meilleures cordes du président

Rien de tout cela ne constitue *plus qu'un effritement.* Si pourtant M. Mondale l'emportait à nouveau dimanche sur M. Reagan, l'impossible deviendrait alors envisageable, car 30 % des électeurs aujourd'hui décidés à voter pour le candidat républicain ne sont pas encore *« absolument certains »* de leur choix.

« Reagan sera Reagan » : cela signifie que le président sortant devrait essayer de gagner la partie en jouant des trois meilleures cordes de son registre : la dénonciation de la *« faiblesse »* des Etats-Unis sous *« l'administration Carter-Mondale »* ; l'exaltation du *« retour de l'Amérique »* et celle surtout du *« nouveau patriotisme »*. C'est ce à quoi il se rode publiquement et avec succès depuis lundi, mais le problème est que cela est plus aisé à une tribune de meeting que dans un décor neutre et face à un contradicteur.

M. Reagan aura pour lui l'amorce de dégel avec Moscou et les premiers pourparlers de paix salvadoriens. M. Mondale attaquera sur l'absence totale d'accord de désarmement sous le mandat de son adversaire, les projets de militarisation de l'espace, les agissements de la CIA au Nicaragua, et la volonté de faire tomber le gouvernement sandiniste plutôt que de l'amener à des concessions, l'impasse de la politique américaine au Proche-Orient, et surtout les négligences sans lesquelles le troisième au moins des trois attentats antiaméricains de Beyrouth aurait peut-être été évité. *« Qui dirige ? »* demande à tout vent le candidat démocrate depuis jeudi.

M. Reagan sait se défendre mais... Mais il y a, pour la première fois dans cette campagne, un petit « mais ».

BERNARD GUETTA.

Le candidat démocrate réclame le limogeage immédiat du directeur de la CIA

Washington *(AFP)*. – M. Walter Mondale a demandé vendredi 19 octobre au président Reagan de limoger avant dimanche prochain le directeur de la CIA, M. William Casey, après la publication d'un document de la centrale de renseignements américaine encourageant le terrorisme contre le régime sandiniste du Nicaragua (*le Monde* du 19 octobre).

Cinq jours après la publication de ce document par la presse américaine et deux jours avant son débat télévisé avec M. Reagan sur la politique étrangère, le candidat démocrate à la Maison Blanche a également appelé le président américain à préciser s'il envisage une action militaire contre le régime de Managua. La découverte de ce texte *« représente un embarras profond pour notre pays »*, a déclaré M. Mondale.

Le président Reagan avait ordonné jeudi à la CIA d'enquêter sur de *« possibles agissements inappropriés »* à la suite de la publication de ce manuel de guerre psychologique qui indiquait notamment que certains responsables gouvernementaux de gauche peuvent être *« neutralisés »* grâce à une *« utilisation sélective de la violence »*.

Le candidat démocrate a affirmé que la loi impose au directeur de la CIA de rapporter toute activité illégale aux commissions compétentes du Congrès. *« Cette loi a été violée,* a-t-il dit, *et M. Reagan doit renvoyer M. Casey avant le débat de dimanche afin que nous puissions (...) restaurer la force et la crédibilité »* de la centrale de renseignements américaine.

Les moribonds de la chaussure

Dans un coin perdu de l'Etat du Maine, on a conservé l'esprit austère et digne des pères fondateurs. On votera pour Reagan et le drapeau. Pourtant, l'industrie de la chaussure, qui fit longtemps vivre Wilton, est en train d'agoniser. On saura mourir dignement.

Correspondance

Wilton. – Une adolescente d'une quinzaine d'années, effrontée, un petit air gavroche avec ses cheveux blonds courts, parle de sa ville, de sa vie et de ses rêves : *« Pour sûr, c'est un bled, mais j'y suis née, et c'est tout ce que je connais. C'est important d'avoir un coin à soi, où habitent toute la famille et les amis d'enfance. »* Attablée dans une des alcôves aux sièges recouverts de formica rouge du Village Sandwich Shop, un minuscule restaurant que tient sa mère sur Main Street, dans le centre-ville, Tina parle sans arrêt, les mains posées sur son ventre rond. Le printemps dernier, un garçon plus jeune qu'elle l'a mise en cet état, mais il refuse d'être le père. A Wilton, ce genre d'histoire n'est même pas une tragédie.

Wilton, une petite bourgade d'un millier d'habitants de l'Etat du Maine, à l'extrême nord-est des Etats-Unis, n'est qu'une rue principale qui s'enfonce dans un vallon et débouche sur une place dominée par une statue d'un soldat de la guerre de Sécession qui monte la garde devant la pizzeria Mario's, l'autre restaurant. Avec ses trois banques, ses deux notaires et sa dizaine de garages, ce n'est pas, à première vue, une ville pauvre. Le Canada est à quelques minutes, et les commerçants acceptent la monnaie du grand voisin. Dans certains bars, on parle même le français, en raison de la présence d'une forte communauté québécoise. Ici, ni grande agglomération, ni autoroute à quatre voies, ni gratte-ciel. Le Maine est une contrée sauvage rappelant le temps des pionniers et des Indiens.

Un coin perdu, isolé du reste de l'Amérique, même si, sur la route no 2 qui traverse Wilton, on pourrait se croire au centre de l'univers, parmi les villages qui portent des noms prestigieux : Rome, Mexico, Paris, Vienne. Belgrade est le nom d'un lac et Moscou d'un hameau accroché à flanc de montagne. Washington, en revanche, est un autre monde.

Un pasteur intégriste

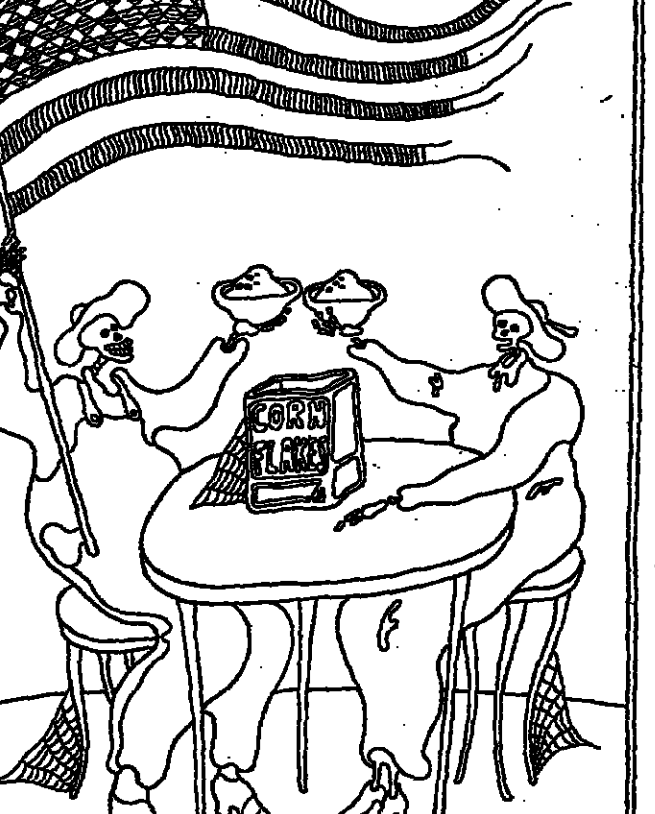
« Pour les gens du Maine, l'éloignement de la capitale fédérale n'est pas un mal ; ils n'aiment pas trop que l'on s'occupe de leurs affaires. » Paul T. Soucie, le jeune maire de la ville, voue une solide inimitié aux « têtes d'œuf » de l'administration et le dit sans vergogne.

Dans ces *« territoires sauvages et inorganisés »*, comme continuent de qualifier le Maine certains rapports officiels, l'esprit pionnier n'a pas encore tout à fait disparu. *« La terre est ingrate et les habitants de la région n'ont pu survivre, au siècle dernier, qu'en apprenant à s'entraider*, ajoute Paul Soucie. *Si une grange est foudroyée par un orage, les fermiers n'iront pas pleurnicher à la mairie. Ils savent qu'ils peuvent compter sur les voisins pour retaper leur baraque. »*

C'est au siècle dernier que Wilton est devenu un centre manufacturier grâce à une seule entreprise, l'usine de chaussures Bass Shoe Company. Celle-ci employait alors presque tous les ouvriers de la région. Devant les métiers à tanner les peaux et les machines à coudre le cuir, des générations de Wiltoniens se sont succédé. Pendant longtemps, la vie quotidienne a été celle d'une petite ville laborieuse, dont les habitants n'étaient pas trop mal payés. On faisait vivre la famille.

Aujourd'hui, Wilton est en crise. A la suite du dumping des pays d'Asie et d'Amérique du Sud, Bass a fermé trois de ses quatre usines et menace d'aller s'installer ailleurs, à Portland, la principale métropole. *« Pour nous, le problème est simple : si Bass fait faillite, tout le monde est au chômage »*, explique Margot Jordan, responsable du personnel de l'usine.

Dans les ateliers de la nouvelle *usine encore en activité*, bâtiment long et plat situé à la sortie du bourg, l'ambiance est sombre. Il est 8 heures du matin et c'est la première pause de la journée. Trois ouvriers mangent un sandwich en silence et boivent un soda. *« Que peut-on faire ? Il faut être réaliste, c'est la crise. »* Michael est OS à Bass depuis l'âge de seize ans. *« Et pourtant, même si Bass ferme, je reste. Ma vie est ici. »* Partout, qu'on parle aux clients dans les *diners*, ces caravanes-buvettes, ou aux commerçants dans leurs magasins, c'est le même fatalisme. L'avenir des ouvriers, donc de la cité, dépend d'une décision du conseil d'administration de Bass Shoe Company. Pourtant, le personnel refuse de demander l'aide des syndicats : *« Quand on avait un problème, on allait voir le patron directement »*, répond fièrement Michael, qui n'a jamais aimé les syndicalistes. D'ailleurs, d'après un ancien directeur de l'usine, Bass a toujours pratiqué une « politique maison », paternaliste, qui convenait aux ouvriers mêmes. *« Dans leur esprit, ce sont les syndicats qui sont responsables de la situation actuelle puisqu'en réclamant sans cesse des hausses de salaire ils augmentent les coûts de production au moment où il faudrait se serrer la ceinture face à la concurrence étrangère »*, dit-il. Inutile de préciser que, selon lui, Walter Mondale, le candidat démocrate à la présidence, a mauvaise presse dans les ateliers. N'est-il pas soutenu par la confédération syndicale AFL-CIO ?



SERGUEI

Pour demander de l'aide contre la récession, les habitants de Wilton se tournent vers la religion. Wilton compte d'ailleurs plus d'une demi-douzaine d'églises de confessions différentes, toutes construites selon le même modèle : des murs en planches de bois blanches et un long clocher pointu, silhouettes familières des paysages de la Nouvelle-Angleterre. *« C'est vrai, mes paroissiens sont très pieux »*, constate le pasteur Donald Macomber, un petit homme aux cheveux coiffés en brosse, qui reçoit ses ouailles dans le salon de son presbytère tous les après-midi. *« Ils obéissent à la Bible parce qu'ils craignent la colère divine. Et c'est à moi, naturellement, qu'ils viennent demander conseil lorsqu'ils ont un problème. J'ouvre alors le Livre et trouve la solution. »* La solution ? Le pasteur Macomber est en effet un intégriste, qui interprète les Saintes Écritures à la lettre et soutient ouvertement la « majorité morale ». Pour lui, la Bible a réponse à tous les problèmes modernes qui passionnent la campagne présidentielle. L'avortement ? *« C'est un meurtre et un péché. »* L'homosexualité ? *« C'est une abomination et un péché. »* La prière dans les écoles publiques ? *« Obligatoire. » « La vérité est intolérante,* aime à dire le petit homme, *parce que, justement, c'est la vérité. »*

Cette hargne a de quoi surprendre le visiteur, mais les fidèles, ici, suivent leur pasteur. *« Pour mener une vie décente et résister avec force à fumer un « joint », il faut croire à quelque chose »*, proclame avec conviction Sunny Birdell, le chef des sapeurs-pompiers, âgé de soixante ans. *« Les libéraux ont détruit la spiritualité pour remplacer nos traditions américaines par une société immorale. Le président Reagan a rendu sa place à la religion. Rien que pour cela, je voterai pour lui en novembre. »* Dans l'Amérique profonde, ces hymnes à la vertu et aux valeurs traditionnelles sont courants.

Avoir quinze ans à Wilton... La réponse des teenagers du Maine est tristement immuable : *« On s'ennuie. Il n'y a rien à faire. »* Mike, quatorze ans, crâne rasé, veut partir : *« La seule salle de cinéma a été remplacée par un supermarché. Le samedi, on va en bande à Farmington. »* Mike passera la soirée dans un parking de la capitale du comté autour d'un « pick-up truck », camionnette à l'arrière découvert, ou d'une antique Ford Mustang dont on a surélevé l'essieu arrière pour y monter des pneus de sport. Allen, seize ans, qui vient de commencer son premier travail d'été au centre de recyclage des canettes de bière en aluminium, renchérit : *« On se fait aussi des « boums » à la bière, mais comme on n'a pas le droit de boire de l'alcool on demande aux étrangers majeurs de nous acheter des bouteilles. »*

Voitures, alcool, filles : l'horizon est toujours le même pour les adolescents de familles modestes aux États-Unis. Et la musique. Mike et Allen n'aiment rien que le « hard rock », violent et blanc : *Led Zeppelin, ZZ top, Motor Head*, et surtout pas *Culture Club* ou David Bowie : *« C'est de la musique de pédé, ça ! »*

Cecilia travaille à l'usine de cellulose de Rumford, à quelques kilomètres au nord de Wilton. *« Quand je rentre chez moi, le soir, je pue tellement l'œuf pourri que je suis obligée de prendre un bain pendant des heures. »* A vingt-deux ans, elle rêve de rencontrer l'homme de sa vie qui l'emmènera à Boston ou à Chicago. Elle sait pourtant que c'est peu probable et qu'elle finira par se marier avec un gars du coin et s'installera sans doute à Old Jay ou à Livermore Falls, dans le même comté que Wilton.

Si, de Wilton, téléphoner à Noridgewock, éloigné d'à peine 40 kilomètres, coûte aussi cher qu'appeler Los Angeles ou New-York, si le système de santé est antédiluvien et le service postal inexistant, les choses bougent pourtant lentement. Ainsi, tout le monde a « sa » *télévision* par satellite dans les campagnes autour de Wilton. Les « satellites dishes » ces antennes « assiettes » circulaires, dont l'installation coûte 4 000 dollars, fleurissent. Pour quelques dizaines de dollars d'abonnement mensuel, les ouvriers et les fermiers des alentours reçoivent les chaînes spécialisées dans les films ou CNN, la chaîne d'information, occasion unique de savoir ce qui se passe ailleurs.

« On nous respecte à nouveau »

Mais Wilton ne s'ouvre pas pour autant au monde extérieur. *« Ce qui devrait nous intéresser, c'est ce qui se passe au Brésil ou au Japon puisque ce sont eux qui nous concurrencent directement. Mais personne n'en parle. »* M. Cochran, un retraité rencontré dans le foyer des vieux, impute la crise économique non à Bass, mais à Washington, *« qui arrose la Corée du Sud de dollars, finançant les usines qui nous tuent en fabriquant des chaussures à bas prix »*.

Par contre, les gens de Wilton apprécient le programme de défense de M. Reagan. *« Vous voyez, on nous respecte à nouveau dans le monde, comme sous Eisenhower »*, claironne M. Cochran, cet homme replet, qui, avec ses yeux rouges et son nez couperosé, porte sa soixantaine, ne vit que de slogans : *« Amérique, numéro un mondial »*, *« respect de la patrie »*, *« défense des valeurs américaines »*, émaillent son propos, un discours qui aurait semblé ridicule il y a quelques années encore, mais qui ne détonne pas le moins du monde dans l'Amérique d'aujourd'hui, dressée autour de la bannière étoilée.

Les habitants frustes mais fiers de Wilton-Maine, pour qui la crise structurelle de la chaussure ne débouchera, sauf miracle, que sur une disparition pure et simple de leur industrie, se reconnaissent dans le président le plus conservateur que les Etats-Unis modernes aient connu. *« Par traditionalisme et par fatalisme, Reagan sera réélu à Wilton »* : pour le maire cela ne fait aucun doute. Pourtant, aujourd'hui, à l'entrée du « Business District », du « quartier d'affaires », comme on appelle non sans humour le centre du bourg, une rangée de maisons abandonnées, pouilleuses, aux fenêtres barrées et aux murs croulants mange la moitié de la Grand'Rue.

Ceux qui sont sans doute les derniers colons de l'Amérique meurent lentement ; question de temps. Pour eux, cependant, il y a une consolation ultime : Wilton, jusqu'au bout, aura gardé sa dignité.

XAVIER GAUTIER.

PÉROU

Les exilés cubains qui rêvent de Miami

Parmi ceux qui « votèrent avec leurs pieds » contre le régime de Fidel Castro, voici les plus malchanceux. Depuis que, le 6 avril 1980, six d'entre eux forcèrent l'entrée de l'ambassade du Pérou à La Havane, les réfugiés accueillis à Lima, faute, comme tant d'autres, de pouvoir débarquer à Miami, refusent l'exil dans la pauvreté.

De notre correspondante

Lima. – Ses yeux rougis chavirent dans son visage basané. Elle est étendue sur un bout de plastique bleu, sur le trottoir, entre son père et sa mère, face au numéro 272 de l'avenue de la République, où se trouve le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Marta a dix ans. Elle est cubaine, mais elle vit au Pérou depuis quatre ans en qualité de *« non-immigrée-résidente - réfugiée »*, catégorie ambiguë et nom difficile à porter.

Elle a passé la nuit dehors, avec sa famille et deux cents autres compatriotes, blottie sous une couverture que la *garoua*, cet éternel crachin liménien, a mouillée. Elle pleure. Elle vient de vivre un nouveau cauchemar : à 8 heures, la police a délogé les réfugiés du parc Tupac-Amaru, où ils campaient depuis 1980. A midi, *gaz lacrymogènes et rochabus*, un camion-citerne lance-eau, ont dispersé leur manifestation. Après la peur, la faim qui tiraille le ventre, et le froid sur ce bout de trottoir. Et puis toujours l'incertitude. Dix ans. Sans logis. Sans patrie.

Le calvaire de Marta dure depuis quatre ans. *« Quatre ans et cinq mois »*, précise-t-elle. Tout a commencé le 4 avril 1980 lorsque Radio-La Havane a annoncé que *« tous ceux qui veulent quitter l'île peuvent se rendre à l'ambassade du Pérou »*. En vingt-quatre heures, la décision est prise : l'exil. La famille se joint au troupeau des Cubains déjà rassemblé dans les jardins de l'ambassade. Bientôt ils seront dix mille huit cent soixante-cinq. Marta porte alors un tee-shirt blanc sur lequel son père a écrit grossièrement au feutre noir : *« Liberté pour les enfants cubains ! »*.

Liberté, c'est vite dit. Pour Marta, c'est une vie de paria qui commence. Pour les réfugiés, ce sont tout d'abord cinquante-neuf jours d'enfer, parqués sur les 2 000 mètres carrés de pelouse de l'ambassade, bien vite convertis en latrines. Ils supportent tour à tour les averses tropicales, puis le soleil torride, une alimentation insuffisante et une terrible promiscuité. Ils essuient aussi les constantes agressions des « fidélistes » qui leur lancent des insultes, et même des tessons de bouteilles.

La soupe populaire

Le jour du départ, c'est encore l'humiliation. A l'aéroport Camilo-Cienfuegos de La Havane, ils reçoivent crachats, coups de pied et injures. On les traite de *gusanos* (vers de terre).

A l'aéroport George-Chavez de Lima, les exilés volontaires sont accueillis par des soldats, baïonnette au canon, et conduits au parc Tupac-Amaru. Pendant plusieurs semaines, ils n'auront ni le droit d'en sortir ni celui de recevoir des visites.

Quatre ans après l'invasion de l'ambassade péruvienne à La Havane, et bien que leur objectif final soit Miami et l'*American Way of Life*, trois cents Cubains vivent encore aujourd'hui sur le sol péruvien. Quatre-vingts sont partis clandestinement pour la Floride, plus de deux cents se sont installés au Canada, quelques dizaines d'autres au Brésil et en Australie.

Pendant quatre ans, les réfugiés ont campé sous les tentes de la Croix-Rouge montées dans le parc Tupac-Amaru, le plus grand jardin d'agrément de la capitale. Deux fois par jour, gamelle à la main, ils ont fait la queue pour se répartir la soupe populaire fournie par le gouvernement.

Le ministère du travail leur a proposé un emploi. Ils l'ont refusé pour la plupart en expliquant qu'ils n'avaient pas quitté Cuba pour *« ça »*. *« Ça »*, c'était un maigre salaire, une parcelle du sous-développement et de la misère dont la majorité des Péruviens sont bien obligés de se contenter. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés leur a alloué une somme rondelette pour redémarrer, capital le plus souvent dilapidé.

Leur seule obsession, c'est Miami. Mais les démarches auprès du consulat, les trois grèves de la faim et même le séquestre d'un avion de la Braniff ne sont pas parvenus à amadouer les Américains, brusquement devenus xénophobes après l'immigration sauvage de cent mille Cubains par le port de Mariel.

Xénophobes, les habitants de San-Luis, voisins du parc Tupac-Amaru, le sont devenus aussi. Ils ont repris les qualificatifs de Fidel Castro : les réfugiés sont presque tous des *« délinquants, des clochards, des parasites, des pédés... »*. Avec à la tête le maire communiste, ils ont mené campagne pour récupérer leur jardin d'agrément converti en bidonville. Un arrêté préfectoral leur a donné satisfaction. Les Cubains ont dû déménager le 10 septembre à Pachacamac, à une vingtaine de kilomètres de la capitale, où de modestes maisons ont été mises à leur disposition. Plus de deux cents ont refusé, et la police les a expulsés. *« Pachacamac, c'est trop loin,* explique la mère de Marta. *L'appartement est trop petit aussi parce que nous sommes cinq, et il n'y a que deux pièces. Et puis l'eau est rationnée. Il n'y a pas d'hôpital, de commerçants, même pas d'école... »* Son père ajoute : *« Notre objectif, c'est de nous installer dans un autre pays. Un pays où nous aurons de l'avenir. Ici, on n'a rien à nous offrir. »* N'importe quel pays ? *« Un pays démocratique, parce que nous avons des convictions. »* (Depuis le 28 juillet 1980, le Pérou est gouverné par un libéral, le président Fernando Belaunde).

Un ami renchérit : *« Oui, ceci doit être clair. Nous sommes restés cinquante-neuf jours dans l'enceinte de l'ambassade du Pérou à La Havane, souffrant de la faim, du froid de la guerre psychologique. Nous avons même failli être massacrés le jour où des hélicoptères de combat ont survolé le jardin. Mais, parce que nous avons des convictions politiques et idéologiques, parce que nous sommes anti-communistes, nous avons refusé le sauf-conduit que Fidel Castro nous offrait pour nous rendre aux Etats-Unis par le port de Mariel. Nous sommes conscients de ce que nous avons fait, et nous irons jusqu'au bout, quelles qu'en soient les conséquences. Nous pouvons pourrir sur place, sur ce bout de trottoir, mais nous ne renoncerons jamais à vivre dans un pays démocratique. »*



FRANCHINI

« La guigne nous poursuit »

Les deux cents Cubains sont restés face aux locaux du HCR pendant cinq jours, refusant ses trois propositions : s'installer à Pachacamac en attendant le visa souhaité, habiter chez des amis, ou loger aux frais de l'ONU dans un petit hôtel. Le 17, ils ont accepté cette dernière solution, en exigeant, de plus, une petite somme d'argent de poche.

« La guigne nous poursuit, commente le père de Marta. *On quitte Cuba pour fuir le communisme et, au Pérou, on nous héberge dans le parc Tupac-Amaru qui dépend d'un maire communiste, et qui de surcroît s'appelle Castro. A Pachacamac, le maire est un coco lui aussi. Et maintenant, on nous loge dans cet hôtel de la Victoria, dans un district « rouge » dirigé par un autre communiste. Nous ne pouvons décemment pas vivre dans ce pays. Nous, nous sommes des démocrates de droite... »*

Le porte-parole des réfugiés ajoute : *« Nous sommes constamment victimes d'agressions parce que nous défendons nos convictions. La main du communisme international cherche à nous étrangler. Même l'ONU joue le jeu de Fidel Castro qui veut nous faire payer ici ce qu'il n'a pu faire à La Havane... »*

Le HCR a donné un délai de trois mois aux réfugiés. A partir de décembre, ils devront se prendre en charge. C'est un petit sursis. Et après ? *« Si le consulat américain rejette notre demande de visa, nous chercherons asile à l'ambassade des Etats-Unis »*, lance en guise de défi un des Cubains.

NICOLE BONNET.

Bahamas

Tourisme, drogue, affaires et politique...

Un énorme scandale secoue le petit Etat des Bahamas. L'actualité politique n'y donne d'ordinaire pas lieu à des chroniques dans la presse internationale. Depuis les graves émeutes raciales de 1967, les informations en provenance de Nassau, la capitale, se réduisent à l'annonce de la victoire, tous les cinq ans, du Parti progressiste travailliste (PLP) de M. Lynden O. Pindling, premier ministre depuis dix-sept ans et artisan, en 1973, de l'indépendance obtenue sans difficulté du protecteur britannique.

Pour le reste, la vie locale oscille, selon les fluctuations de l'économie du voisin américain. Pour les Etats-Unis, en effet, ces sept cents îles étirées sur 1000 kilomètres au large de la Floride sont un lieu de vacances idéal, l'hiver notamment : de sorte que la crise économique du tournant des années 70-80 avait semé la consternation à Nassau, en réduisant sensiblement les arrivées de touristes; la reprise de 1984 avait, inversement, relancé l'euphorie. Le « statut » des Bahamas, à la fois « paradis fiscal » et « boîte à lettres » de sociétés internationales, rend également ce pays très dépendant des aléas de la conjoncture économique mondiale.

Depuis quelques mois, pourtant, rien ne va plus dans les hautes sphères du tout petit monde politique de Nassau. Tout a commencé avec la publication, en 1983, par la chaîne de télévision NBC, d'informations selon lesquelles des membres du gouvernement des Bahamas étaient impliqués dans un gigantesque trafic de cocaïne. Le pays, véritable pont lancé entre les Etats-Unis et les Antilles – et, partant, vers l'Amérique latine où pousse la coca, – est, de longue date, connu comme un relais quasi obligatoire pour les petits avions qui chargent la drogue en Colombie et l'acheminent vers la Floride. Le financier américain Robert Vesco, réputé être le grand « blanchisseur » de l'argent tiré de la cocaïne, n'a-t-il pas vécu huit années tranquilles aux Bahamas avant d'en être tout récemment expulsé ? Mais, cette fois, les accusations éclaboussent les plus hauts responsables du pays.

Une commission d'enquête, créée en décembre 1983, et qui a travaillé avec une indépendance d'esprit remarquable, a achevé ses travaux en juillet. Bien que les résultats officiels de ses investigations ne soient pas encore connus, assez d'éléments en ont filtré pour provoquer une crise politique de première grandeur. Cinq ministres, soit la moitié du cabinet, ont, ces deux dernières semaines, donné leur démission ou ont été limogés par M. Pindling – dont son principal collaborateur, le chef adjoint du gouvernement, M. Arthur Hanna. Celui-ci avait, début octobre, demandé la démission du premier ministre, ainsi que celles de MM. Smith et Nottage, respectivement en charge de l'agriculture et de la jeunesse. Ces deux derniers sont formellement accusés de liens directs avec la mafia colombienne de la drogue. M. Pindling, quant à lui, a nié toute relation avec M. Vesco – reconnaissant seulement avoir trop tardé à l'expulser ; il a, en revanche, reconnu avoir touché plus de 500 000 dollars d'un homme d'affaires, M. Everette Bannister, en remerciement de l'aide qu'il lui avait apportée pour monter aux Bahamas deux compagnies s'occupant de tourisme et de transport aérien. La commission d'enquête a, par ailleurs, prouvé que M. Pindling avait, ces dernières années, dépensé huit fois plus que son traitement de premier ministre.

MM. Smith et Nottage ont d'eux-mêmes donné leur démission. M. Pindling a, d'autre part, limogé M. Hanna, ainsi que deux autres ministres, MM. Perry Christie et Hubert Ingraham (tourisme et logement), qui, eux aussi, avaient mis en cause l'honorabilité du gouvernement. Le président du PLP, M. Edward Maynard, a également renoncé à sa fonction, accusé, lui aussi, de participation directe au trafic de drogue. La justice américaine avait, en septembre, arrêté en Géorgie le fils de M. Maynard, soupçonné de liens avec la mafia de la cocaïne.

L'opposition, représentant la minorité blanche, métisse et noire aisée des Bahamas, estime naturellement que « c'est M. Pindling lui-même qui est aujourd'hui en question ». Le très conservateur Mouvement national pour la liberté (FNM) voit dans cette affaire une occasion inespérée de revenir, bien avant les législatives de 1987, sur le devant d'une scène d'où l'avaient chassé les événements de 1967. Ses chances apparaissent aujourd'hui réelles : le PLP, naguère représentant des intérêts de la majorité de couleur (75 % d'une population de deux cent vingt mille habitants), s'est trop sérieusement éloigné des principes qui lui avaient valu ses succès initiaux pour faire figure, comme tous ces derniers lustres, de vainqueur inévitable.

JEAN-PIERRE CLERC.

Étranger

BELGIQUE

Visite à « ces Belges qui ont fait la France »

Par un curieux « effet de proximité », les pays voisins sont ceux que l'on croit connaître et qu'en fait on ignore. Ainsi, les Français ne savent pas que bon nombre de ces « Français qui ont fait la France » viennent de la Belgique. Il y a quelques jours, M. Jack Lang leur a rendu visite.

De notre envoyé spécial

Liège. — « *Le plus fameux dessert glacé au café n'est devenu liégeois que parce que Liège fut héroïque pendant la Grande Guerre, alors que Vienne, inventrice de cette douceur, s'en voyait retirer la paternité nominale à notre profit, par les glaciers alliés, pour punir l'Autriche d'avoir pactisé avec l'Allemagne...* » C'est un échevin du chef-lieu de l'est de la Wallonie qui rappelle cette anecdote politico-pâtissière, en soulignant toutefois son caractère exceptionnel.

La Belgique, en effet, n'a pas pour usage de s'approprier ce qui n'est pas sien. Au contraire, elle a plutôt l'habitude de voir son grand voisin du Sud franciser facilement ce qui vient de chez elle. Pas toujours, comme les Français le croient un peu vite, avec la complicité des francisés : le dramaturge Maurice Maeterlinck (1862-1949), pour ne citer qu'un cas, refusa, malgré l'insistance du président Raymond Poincaré, de « *lâcher sa patrie* » pour entrer à l'Académie française. « *Si l'on veut de moi, que l'on y réserve un fauteuil pour un écrivain étranger de langue française, car belge je suis et belge je mourrai* », déclara-t-il en 1929. Un demi-siècle après, l'Académie n'a pas cédé, Marguerite Yourcenar (née bruxelloise et devenue américaine) et le Sénégalais Léopold Senghor ayant dû montrer un passeport français pour être admis Quai Conti...

Si, à la rigueur, on sait que le plus prolixe des romanciers francophones vivants, Georges Simenon, est né à Liège (en 1903) et que la chanteuse Annie Cordy, symbole de la Française moyenne, est native de Belgique, on ignore bien souvent que la « *reine des nuits à la parisienne* », Régine, l'est aussi, sans parler du fantaisiste Raymond Devos, du dessinateur Folon ou de l'insigne poète « français » qu'est Henri Michaux (né à Namur en 1899).

Les « emprunts » ne datent pas d'aujourd'hui, puisque Clovis Ier, fondateur à Soissons de la monarchie très-chrétienne, était tournaisien, le croisé franc Godefroi de Bouillon avait son duché dans l'actuelle province belge du Luxembourg et les de Gaulle fournirent à la Belgique des juristes et des chanceliers bien avant de donner un libérateur à la France...

« Un certain chauvinisme »

« *Les Belges ne sont certes pas mécontents de leur contribution à l'histoire politique ou artistique de la France, mais ils aimeraient que les Français le reconnaissent parfois, juste d'un mot, au tournant d'une phrase* », nous disait un confrère belge, ajoutant : « *C'est sans espoir, car non seulement les Français ignorent nos apports, mais lorsqu'ils les connaissent ils les occultent quand ils n'en sourient pas sous cape.* »

Aussi bien celui qui tenait ces propos désabusés, assez représentatifs de l'état d'esprit de l'intelligentsia francophone belge, fut-il surpris, avec nombre de ses compatriotes, d'entendre le ministre français de la culture, M. Jack Lang, fustiger à la mi-octobre « *ceux qui, en France, ne se conduisent pas toujours bien à votre égard* », reconnaître : « *Vous, Belges, on vous pille !* », et déplorer « *un certain chauvinisme français, souvent à courte vue, une politique de gros bras et de cocoricos, ridicule et désuète* ».

Plus étonnant que ses propos était sans doute la venue en Belgique de l'hôte de la rue de Valois ; c'était la première fois, depuis la création à Paris d'un portefeuille ministériel de plein exercice pour les affaires culturelles, en 1959, par de Gaulle au profit d'André Malraux, que son titulaire se rendait, à titre officiel, chez le peuple qui est à la fois le premier consommateur extérieur de « produits » culturels français et le principal « fournisseur » étranger de créateurs et artistes français.

L'invitation avait été adressée à M. Lang par M. Philippe Moureaux, président de l'exécutif de « *la communauté française de Belgique* ». Il ne s'agit pas de la colonie française du Royaume, mais de l'appellation officielle sous laquelle les quatre millions de sujets francophones du roi Baudouin sont, depuis 1980, constitutionnellement regroupés. Une structure autonome sur base linguistique a également été créée pour les Flamands (néerlandophones) et pour la petite minorité germanophone d'Eupen. Contrairement aux deux autres, le territoire sur lequel l'exécutif « français » exerce ses nombreuses compétences administratives est discontinu puisque, outre la Wallonie, il réunit, en terre flamingante, Bruxelles et le petit district de Comines.

Les attributions extérieures confiées par le Royaume de Belgique aux « *communautés* » sont assez larges pour leur permettre de traiter « *sinon avec des gouvernements, du moins avec des ministres étrangers* », selon la formule quelque peu spécieuse d'un responsable francophone. Au reste, l'Etat central belge admet, contrairement à la pratique canadienne à l'égard des visiteurs du Québec, qu'un responsable étranger rencontre telle ou telle communauté sans aller saluer un représentant du gouvernement national.

A Louvain-la-Neuve

Le voyage de M. Lang s'imposait sans doute, à la suite de la visite du président Mitterrand, en 1983, aux souverains belges, visite au cours de laquelle nombre de francophones avaient été froissés que le chef de l'Etat français ne marque pas, par quelque formule, les liens privilégiés historico-culturels franco-wallons. Mais le ministre français de la culture, qui ne peut ignorer que « *ces Belges qui ont fait la France* » — pour reprendre le titre d'un petit livre fort bien fait (1) qu'on lit actuellement beaucoup en Belgique — sont aussi, dans bien des cas, des francophones des Flandres, se rendra, en principe en novembre, chez les néerlandophones. Il pourra y évoquer, outre le Gantois Maeterlinck, le mathématicien brugeois Simon Stévin, créateur du système décimal, le musicien liégeois de souche flamande César Franck, ou encore Joseph Van Praet, organisateur à Paris, sous la Révolution, de la Bibliothèque nationale, voire Gérard Blitz, ancien diamantaire anversois et véritable inventeur, en 1950, du Club Méditerranée.

En attendant, lors de sa visite aux francophones, M. Lang leur a mis une bonne provision de baume sur le cœur en leur disant : « *La francophonie doit être plurielle, généreuse, composite, une constellation où chaque étoile exprimera un génie original.* »

A l'université catholique de Louvain-la-Neuve — une ville de 35 000 habitants, dont 13 000 étudiants (5 000 autres de la même université se trouvent à Bruxelles), créée il y a quinze ans après le départ forcé de Flandre de cet établissement francophone demi-millénaire, — l'« impérialisme » de la francophonie fut mis en cause, en guise de discours de bienvenue au ministre français, par une étudiante marocaine. Mais M. Lang a mis de son côté le millier d'étudiants qui l'accueillaient en énumérant quelques-unes des mesures prises par la France pour la promotion des cultures du tiers-monde, et notamment du cinéma arabe.

L'audiovisuel avait d'ailleurs été au centre des entretiens Lang-Moureaux, un « *fonds commun pour la création audiovisuelle* » étant créé par les deux responsables ; de même il a été décidé d'associer les « *Belges-Français* » aux trois groupes de travail sur la francophonie créés cette année par Québec et Paris, sous l'impulsion du Commissariat général (français) de la langue française ; le Théâtre de la communauté française de Belgique a décidé d'adhérer au projet de Théâtre international francophone élaboré à Paris (*le Monde du 7 août*) ; enfin une grande exposition Paris-Bruxelles — cent ans de créations et de rapports culturels — aura lieu en 1986, tour à tour dans chaque capitale.

Le périple de M. Lang en francophonie belge s'est terminé au Grand-Hornu, saisissant ensemble minier et résidentiel construit sur 50 000 mètres carrés au tout début du dix-neuvième siècle, près de Mons, par Bruno Renard, fils d'un maçon de Tournai devenu, à Paris, l'élève de Percier et Fontaine. Les galeries de la rue de Rivoli transportées dans le Borinage... Abandonné en 1950, ce monument d'art industriel a été transformé partiellement en atelier d'architecture et en galerie d'art par le grand architecte belge Henri Gruchez, qui est d'autre part en train de réaliser à Lille une série de logements sociaux où se retrouve le même souci qu'eut le concepteur du Grand-Hornu de « *concilier le fonctionnel et l'émotion* ».



Mais qui avait fait revenir au pays natal le Hennuyer (natif de Hainaut) Bruno Renard, et qui avait eu l'idée du Grand-Hornu, « *la première cité ouvrière du monde où l'on se soucia du sort des travailleurs* » ? Chacun, et M. Lang le premier, a donné sa langue au chat. Réponse : un philanthrope... français du nom de Henri Degorge (mort en 1832). Il se trouve donc quand même parfois un Français qui contribue à faire la Belgique...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Dû au journaliste liégeois Noël Anselot, *Ces Belges qui ont fait la France* a été récemment publié en France par les Éditions France-Empire et en Presses-Pocket.

KENYA

Les empêcheurs de rouler en rond

En Afrique, plus peut-être qu'ailleurs, le problème des transports est crucial. Surtout lorsque, comme au Kenya, le taxi collectif, le matatu *(1), est le second employeur du pays. On y risque sa vie, mais on y prend le pouls de la politique locale. Et le pouvoir ne touche que précautionneusement à la corporation des chauffeurs.*

De notre correspondant

Nairobi. — PSV, tout un drame autour d'un sigle. Parce que la loi leur fait obligation, désormais, de posséder une licence de transport en commun — Public Service Vehicle — et que, pour l'obtenir, ils doivent remédier aux défaillances de leurs véhicules, dûment constatées par des experts commis à cet effet, beaucoup de propriétaires de matatus, autrement dit, de taxis collectifs, ont cru — ou feint de croire — que leur dernière heure était arrivée. En cherchant sans peine des « poux » sous les capots, ne risquait-on pas de ruiner une industrie jusque-là si florissante ?

Aussi les propriétaires de matatus se sont-ils battus comme de beaux diables pour convaincre tous les empêcheurs de rouler en rond — au gouvernement et au Parlement — de renoncer à leur projet. Peine perdue ! Après le vote de la loi par l'Assemblée nationale, début septembre, M. Joseph Mwaura Nderi, le président de leur association, en référa, en dernier ressort, à M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat. Il lui demanda de différer d'un an l'application de cette réglementation, voire d'en écarter la plus contraignante des dispositions, à savoir l'obtention d'une licence. Le destinataire de cette supplique se fâcha tout rouge et notifia à ces plaignants qu'ils commençaient à lui porter sur les nerfs, leur reprochant de chercher à « *faire de l'argent* » sur le dos de leurs passagers, au mépris de la sécurité.

Nécessité fait loi : Jomo Kenyatta, le « *père de l'indépendance* », l'avait bien compris qui, il y a dix ans, avait exempté de toute licence les propriétaires de véhicules de moins de 2 tonnes, appelés à remplir une mission de service public. Il fallait alors parer au plus pressé sans trop s'embarrasser de considérations juridiques ou simplement administratives car les moyens de transports en commun manquaient pour répondre à la demande des autochtones, ruraux et citadins. « *Cependant, Kenyatta n'a jamais dit que les matatus devaient rouler sans freins, mordre sur les trottoirs ou commettre d'autres irrégularités* », précise M. Peter Okondo, ministre des communications.

Il ne fallut pas attendre très longtemps avant que d'aucuns comprennent tout l'intérêt qu'il y avait pour eux à investir leurs avoirs dans un domaine d'activité en pleine expansion et, de surcroît, sans contraintes. Ainsi, dans les années 1976-1977, enrichis par le « *coffee boom* », les Kikouyous — la tribu dominante du pays — commencèrent à acheter des véhicules d'occasion puis en arrivèrent assez vite à se constituer de véritables flottes de matatus au point de contrôler, aujourd'hui, ce secteur économique. Aussi, lorsque le gouvernement, déjà engagé sur d'autres terrains à réduire leur influence, jugée par lui excessive, a voulu légaliser une situation de fait, les intéressés y ont forcément vu une pierre de plus jetée dans leur jardin...



Dessin extrait du Daily Nation *de Nairobi.*

Hauts risques

En 1980, on comptait environ dix mille matatus qui assuraient alors, pour la seule agglomération de Nairobi, 40 % du transport public. Leur nombre dépasse, aujourd'hui, trente mille, dont un millier sont assignés à la desserte *intra muros* de la capitale. Dans ce bric-à-brac de véhicules de seconde main, beaucoup de minibus japonais — Isuzu et Nissan — souvent achetés à des agences de voyages locales, beaucoup de break 404 Peugeot, hâtivement recarrossés pour les besoins de la cause.

Si l'on admet qu'un matatu fait vivre, en moyenne, trois personnes — le propriétaire, le conducteur et le receveur, — on doit conclure que ce secteur économique occupe, à lui seul, quelque cent mille personnes. « *Mise à part la fonction publique, c'est le deuxième employeur du pays après les Chemins de fer kényans* », assure M. Nderi.

Pas de temps à perdre en chemin : il faut enlever à son concurrent le maximum de voyageurs. Alors, le code, les bons usages, connais pas ! Ces taxis collectifs, bourrés à craquer, jouent les voitures trompe-la-mort. Ils y réussissent, hélas, moins souvent qu'à leur tour. Un frein qui lâche, un pneu qui éclate, un tournant mal négocié et c'est le drame. Ainsi, depuis le début de l'année, selon Justice Matthew Muli, l'attorney général, les matatus ont déjà été impliqués dans plus de quatre mille accidents, essentiellement pour des raisons de surcharge. Ce n'est donc pas tout à fait un hasard si les routes kényanes sont quarante fois plus dangereuses que les routes britanniques...

Pas étonnant, dans ces conditions, que certaines compagnies d'assurances refusent de s'intéresser à la clientèle des propriétaires de matatus ou leur réclament des primes largement à la mesure des risques encourus. Le gouvernement leur a, néanmoins, demandé de surseoir à une augmentation de 100 % de leurs tarifs. Un mieux en vue ? La nouvelle loi fixe à vingt-quatre ans l'âge minimum requis pour conduire un taxi collectif et exige, un outre, quatre ans d'expérience au volant.

A la criée

Riches ou pauvres, les propriétaires de matatus ? Pour M. Moi, la réponse ne semble faire aucun doute : « *Ils ont un nombre incalculable de véhicules et ne payent pas d'impôts sur le revenu.* » Mais, à côté des patrons heureux, il y a le lot des artisans besogneux qui n'ont pas toujours la vie facile. Pour acheter un taxi collectif ou convertir la voiture familiale, ils ont souvent dû solliciter un prêt bancaire et, à cet effet, hypothéquer leur propriété agricole. M. Nderi craint ainsi que seuls les « gros » aient les moyens financiers de se mettre en règle avec la loi et que, en fin de compte, ils prennent de plus en plus de poids dans la profession.

Quoi qu'on leur reproche en haut lieu, le public continue d'apprécier les services inestimables que les matatus rendent, en leur offrant un large choix d'horaires et d'itinéraires à des prix compétitifs. Qu'importe si les conditions de confort et de sécurité laissent à désirer, se résignent les passagers. On ne peut pas gagner sur tous les tableaux ! S'il arrive malheur, d'aucuns sont, souvent, prêts à y voir un signe du ciel plutôt qu'à incriminer la conduite du chauffeur...

Les matatus sont ainsi devenus, au fil des ans, des objets familiers du paysage kényan, à la campagne et surtout en ville. La cueillette des passagers se fait « à la criée ». Les « rabatteurs » ont l'œil et la voix exercés à cet effet. Aux heures de pointe, c'est la foire d'empoigne. Le gouvernement a donc décidé d'y mettre bon ordre. La nouvelle loi interdit, désormais, d'attirer bruyamment l'attention des voyageurs en tapant sur la carrosserie du véhicule, en sifflant, en hurlant les destinations, en klaxonnant plus qu'il n'est raisonnable.

Les matatus sont un peu les derniers salons où l'on cause, où l'on commente, en cercle restreint, les événements du jour. Savoir ce qui se dit dans ces « arènes politiques ambulantes » est souvent un bon indicateur de la température ambiante !

Pour le moment, le gouvernement s'attaque à l'aspect technique des choses en exigeant des matatus qu'ils se montrent à la hauteur des responsabilités qui leur incombent. Beaucoup de taxis collectifs font, aujourd'hui, la queue devant les « centres de diagnostic ». Combien, en définitive, accepteront de se plier aux rigueurs de la loi s'il y a moyen de tricher en achetant le silence ou la bienveillance de tel inspecteur ou de tel policier ?

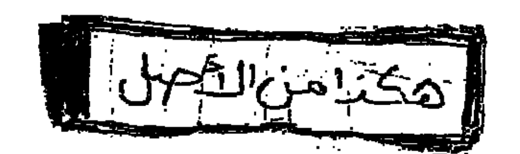
Jusqu'à maintenant, propriétaires de matatus et policiers ont entretenu d'excellents rapports, les seconds fermant les yeux sur les infractions commises par les premiers, moyennant compensations financières. On a pu ainsi calculer que ces gratifications rapportent aux agents de la circulation, pour la seule ville de Nairobi, la coquette somme de 2,5 millions de shillings par an, soit environ 1,5 million de francs...

« *Tout cet argent dépensé pour graisser la patte des agents de la circulation aurait amplement suffi à maintenir les matatus en bon état de marche* », remarquait un récent éditorial de l'hebdomadaire kényan, *The Weekly Review.*

La fièvre est, aujourd'hui, retombée : la guerre des matatus n'aura probablement pas lieu. Pourquoi se battre autour d'un sigle, passer pour de « *mauvais citoyens* » qui veulent se placer au-dessus de la loi ? N'est-il pas plus sage de trouver, comme par le passé, de discrets arrangements qui préserveront les intérêts de chacun ?

JACQUES DE BARRIN.

(1) *Matatu* : trois, en swahili. Pour les trois pièces de 10 cents qu'au début chaque passager déboursait pour monter à bord.



France

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le PC s'abstient dans le vote sur les impôts

Le PC n'est pas trop mécontent de ce qu'il a obtenu au cours de la discussion de la première partie de la loi de finances, celle sur les recettes de l'Etat. M. Dominique Frelaut (PC, Hauts-de-Seine) l'a fait remarquer à la fin du débat : *« Sur bien des points, les choses ont avancé, ce qui prouve que ce texte peut être largement amélioré. »* Tout cela ne peut que le conforter dans son attitude : attendre jusqu'à la fin des navettes parlementaires pour se déterminer. L'« emprunt Giscard » écorné, l'impôt sur les grandes fortunes accru, le prélèvement sur les avances de l'Etat aux collectivités locales supprimé (même si cette revendication faisait l'unanimité de l'Assemblée) : que de satisfactions pour le PCF !

Les communistes n'ont pas gagné pour autant sur toute la ligne. La taxe professionnelle a été réduite. Ceux qui ne paient pas d'impôts sur le revenu ne bénéficieront pas de réduction d'impôts locaux. Un nouveau *système de comptabilisation des pertes* favorise les entreprises sans garanties sur l'emploi.

Une majorité d'idées s'est dessinée *entre le PS, le RPR et l'UDF pour contrer* les revendications du PC. Ebauche d'une nouvelle majorité ? Certes non. Le combat frontal droite-gauche sur l'« emprunt Giscard » le montre.

Pourtant l'opposition, après avoir accusé la majorité de *« truquage des chiffres »* et s'être inquiétée de l'importance de la dette publique, a semblé n'avoir rien à ajouter, comme si certains des siens pensaient qu'à la place de MM. Fabius et Bérégovoy ils n'auraient pu agir différemment.

Majorité d'idées, peut-être... sur quelques idées, mais le combat politique des socialistes contre les néo-gaullistes et les giscardo-barristes — avec les *communistes* en tirailleurs sur les flancs des deux camps — n'a pas cessé.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 octobre, la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1985. Au terme de cette première lecture, le déficit budgétaire prévu pour 1985 *augmente d'environ 1 milliard* de francs. Cette première partie du projet de budget a été votée par les seuls députés socialistes, le PC s'abstenant, l'UDF *et* le RPR *votant* contre. Les deux formations de l'opposition se sont abstenues sur le vote de l'augmentation de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) destinée à financer en partie la lutte contre la pauvreté.

● **Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).** — Le RPR, l'UDF et le PC ont demandé chacun, sans succès, la suppression de cet article qui prévoit une hausse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Pour sa part, le gouvernement, comme prévu (*le Monde* du 19 octobre), a fait adopter par les seuls socialistes une augmentation de la majoration du tarif de la taxe intérieure sur le fuel lourd qui passera de 10,20 F pour 100 kilos à 15,20 F pour 100 kilos.

Cette augmentation, qui devrait rapporter 500 millions de francs, est l'une des mesures prévues par le gouvernement avec l'accord du groupe socialiste pour gager la suppression du prélèvement de 3 milliards de francs sur les avances de l'Etat aux collectivités locales qui figurait à l'origine dans le projet de loi de finances.

L'article 17 ainsi modifié a été adopté par 277 voix (PS) contre 205 (PC, UDF, RPR).

● **Francisation des navires.** — Sur proposition du gouvernement, l'Assemblée a adopté un amendement visant à exonérer les navires de pêche et de commerce du droit annuel de francisation et de navigation. Cette mesure, qui devrait coûter 1,2 million de francs, a notamment pour objet d'*« alléger les charges de la pêche professionnelle et de l'armement naval commercial »* qui sont dans une situation difficile.

● **Contribution exceptionnelle des entreprises de production pétrolière.** — La reconduction de cette contribution a été l'occasion d'un débat d'opportunité entre le gouvernement d'un côté, les députés socialistes et communistes de l'autre. Alors que le RPR demandait purement et simplement la suppression de cette mesure, le PC proposait de remplacer cette disposition par une contribution exceptionnelle de 5 % sur le *« montant des provisions pour fluctuations des cours »* figurant au bilan des entreprises de raffinage.

Dans l'esprit des députés communistes, il s'agissait, en déplaçant le champ d'application de cette mesure des entreprises d'exploitation aux entreprises de raffinage, de soutenir la recherche de gisements pétroliers sur le territoire national. Sensibles à cet argument, les socialistes se sont ralliés dans un premier temps à cet amendement. Au cabinet de M. Pierre Bérégovoy, on craignait au contraire que l'institution d'un tel prélèvement ne soit très mal perçue par les milieux financiers internationaux (surtout venant juste *après les mesures votées sur* l'«emprunt Giscard»), et notamment par les compagnies étrangères de raffinage installées sur le sol français. Pour sa part, M. Christian Pierret, rapporteur général du budget, ne nourrissait pas les mêmes craintes. Finalement, après une suspension de séance, les députés socialistes ont accepté de suivre le gouvernement. Au nom du groupe socialiste, M. Jean-Paul Planchou, député de Paris, demandait au gouvernement qu'il précise *« quel impact auraient l'une et l'autre solution sur l'économie et l'emploi »*.

● **Impôt sur les grandes fortunes (IGF).** — L'article 19, qui porte sur l'impôt sur les grandes fortunes (IGF), a donné lieu à un débat en grande partie traditionnel. L'opposition a tenté vainement de faire adopter plusieurs amendements visant tous à *alléger* le poids de cet impôt, tandis que le PC, tout aussi vainement tentait de faire adopter un amendement, visant à en doubler le *rendement*.

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, a estimé que personne, et notamment pas l'actuelle opposition, *ne supprimerait* cet impôt qui fait maintenant partie, selon lui, du paysage fiscal français. M. Pierret renchérissait en expliquant que la question de l'IGF ne se pose certainement pas en termes de justice mais en termes d'efficacité, au demeurant insuffisante selon lui.

La majoration de l'IGF pour 2 400 très gros contribuables, qui doit financer en partie les mesures de lutte contre la pauvreté (*le Monde* du 18 octobre), n'a pas permis de dégager un consensus. Alors que les députés socialistes et communistes soutenaient le gouvernement, l'opposition accusait celui-ci de se livrer à une opération politicienne et de prendre le problème dans le mauvais sens en proposant une *solution qualifiée d'« archaïque »*, par M. Adrien Zeller (apparenté UDF, Bas-Rhin). Néanmoins, M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) expliquait que son groupe ne pouvait pas s'opposer à une telle mesure. Cette majoration a donc été adoptée par 328 voix (PS, PC), l'UDF et le RPR s'abstenant.

Les députés socialistes et communistes ont ensuite voté, l'opposition se prononçant contre, un amendement d'origine communiste (*le Monde* du 12 octobre) visant à imposer une déclaration aux personnes physiques dont le patrimoine excède 3 millions de francs (le seuil de *déclenchement* de l'IGF est de 3,5 millions de francs). Cette mesure, qui a pour objet d'obtenir un meilleur rendement de l'IGF, risque néanmoins d'avoir un effet psychologique pervers, d'où les réticences de M. Emmanuelli qui, sans se prononcer contre, s'en est remis à la sagesse de l'Assemblée.

● **Fiscalité agricole** : il a été décidé d'améliorer l'imposition des stocks à rotation lente, pour, notamment, éviter que les éleveurs de vaches laitières soient obligés de déclarer des revenus dont ils ne disposent pas immédiatement.

● **Taxe d'apprentissage** : le PC a souhaité — sans succès — limiter la défiscalisation d'une partie de celle-ci, et surtout les possibilités d'exonérations, ainsi qu'obtenir des garanties sur les suites des stages de formation qu'elle va permettre de financer. Le gouvernement a fait adopter plusieurs amendements modifiant son projet initial pour tenir compte des progrès accomplis dans les négociations entre les partenaires sociaux.

● **Diverses dispositions fiscales** : En contrepartie de la suppression du *prélèvement sur les* avances de l'État aux collectivités locales, l'Assemblée a décidé, à l'initiative du gouvernement, de *maintenir le « 1 % » (créé en* faveur des organismes sociaux) pour les revenus des capitaux mobiliers non soumis au prélèvement libératoire, pour les profits réalisés lors de la cession de certains immeubles ainsi que pour les plus-values soumises à un taux proportionnel.

Malgré l'opposition du PC *« nous plions devant les Etats-Unis »*, mais avec le soutien de l'opposition le prélèvement libératoire sur les nouveaux emprunts d'Etat qui seront souscrits par des étrangers est supprimé. Il s'agit, en accord avec l'Allemagne fédérale, de résister à une disposition identique prise par les Etats-Unis. Bien que M. Pierret et la droite s'y opposent, les taxes sur les entrées dans les casinos seront, en compensation, augmentées.

● **Recettes de poche** : une augmentation de certains droits de timbre accroîtera les recettes de 243 millions de francs, ce qui permettra de faire quelques concessions aux députés dans la discussion des budgets des ministères.

● **Rentes viagères** : les augmentations proposées initialement n'ayant pas satisfait les députés, le gouvernement propose avec succès de les fixer à 4,5 % pour *celles conclues entre des particuliers*, celles réparant un préjudice, celles des anciens combattants, et celles souscrites avant 1969 auprès de la Caisse *nationale* de prévoyance et d'autres caisses identiques. Celles souscrites postérieurement ne seront augmentées que de 3,1 % *car elles profitent* d'une participation aux bénéfices.

● **Baisse de l'impôt sur le revenu** : une deuxième délibération permet de revenir à la rédaction du gouvernement au détriment de celle de la commission des finances. Pour les contribuables qui jusqu'alors payaient une contribution «exceptionnelle» de 8 % la baisse de l'impôt ne sera que de 4,68 %.

J.-L. A. et Th. B.

APRÈS LA SUPPRESSION DES AVANTAGES FISCAUX DE L'EMPRUNT GISCARD

Justice sociale et crédit de l'Etat

Le débat provoqué par le vote de la suppression de l'avantage fiscal lié à la détention de titres de l'« emprunt Giscard » (*le Monde* du 20 octobre) a rebondi vendredi 19 octobre dès l'ouverture de la séance de l'Assemblée nationale. A l'occasion d'une série de rappels au règlement clôturée par une intervention de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, chacun des groupes de l'Assemblée a pu s'exprimer de nouveau.

Le débat juridique abordé par MM. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire), Michel Noir (RPR, Rhône) et Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) — le gouvernement avait-il le droit de faire voter cette mesure et, en la faisant voter, a-t-il ou non trahi le crédit de la France ? — s'est effacé derrière le débat proprement politique. Si M. Dominique Frelaut (PC, Hauts-de-Seine) affirmait que ce vote avait « *moralisé* » le problème, mais *« sur le plan économique n'avait pas changé les bases essentielles »*, M. Jean Anciant (PC, Oise) allait rapidement au fond en stigmatisant « *l'extraordinaire combat de procédure* » de l'opposition, qui « *éclaire l'opinion publique sur la réalité des options politiques des uns et des autres* », au moment même où, selon lui, l'opposition tentait d'instruire au gouvernement un « *mauvais procès* » sur la pauvreté.

Dès lors, l'opposition se devait surtout de réagir à l'accusation de *« défendre je ne sais quels privilèges, je ne sais quels avantages ou je ne sais quelle classe »*, selon la formule de M. Labbé, président du groupe RPR, qui est intervenu pour *« nier qu'il y ait ici une droite qui n'aurait pas le sens de l'Etat et une gauche qui l'aurait »*. *« Aux petites heures du matin,* a lancé M. Labbé, *nous avons défendu une certaine idée de l'Etat, rien d'autre. »*

M. Emmanuel Hamel (UDF, Rhône), pour sa part, affirmait : *« La justice sociale, nous sommes nombreux sur ces bancs à avoir combattu pour elle (...). Croyez-vous qu'avoir porté atteinte au crédit de l'Etat vous aidera à soulager les pauvres ? Vous détruisez au contraire la solidarité. »*

En réponse, M. Bérégovoy enfonçait le clou tout en essayant de justifier le fait que son ministère a enfreint un « *tabou* » que M. Jacques Delors avait toujours voulu respecter : *« Pourquoi maintenant ?* s'est-il interrogé. *La loi de finances est délibérée chaque année. Le contexte économique et financier le permettait. Dans la période actuelle de rigueur, l'esprit de solidarité qui anime le gouvernement exigeait cette mesure de bon sens et de justice sociale. Alors que la crise affecte les plus démunis de nos concitoyens, rien n'aurait pu justifier le maintien de cet avantage fiscal. »*

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, a déclaré, vendredi 19 octobre à Tarbes : *« C'est un petit pas timide en avant, une goutte d'eau dans la mer. Mais un pas, même petit, permet d'avancer. Le vrai test, pour nous, sera le budget qui, tel qu'il se présente, est voué à conduire la France à l'échec. »*

Dans la « jungle » de Brest

(Suite de la première page.)

Rien, il est vrai, ne le disposait à se retrouver là où il est aujourd'hui, premier magistrat d'une ville de 172 000 habitants.

Né à Nantes en 1946, d'un père médecin de la marine et d'une mère institutrice, *« dans l'enseignement public »*, souligne-t-il, le jeune homme a deux passions, les mathématiques et le sport. En 1967, il est à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique. Deux maîtrises, puis, en 1970, l'agrégation. Il ne dépare pas la famille : une sœur philosophe, qui est aujourd'hui conservateur à Beaubourg, un frère professeur de chimie, un autre ingénieur chimiste et un encore, qui, lui, professe... le tennis, mais n'en a pas moins un diplôme d'ingénieur au fond de son sac à raquettes.

Jeune agrégé, il va travailler avec une équipe de chercheurs polonais férus de géométrie algébrique, puis avec M. Roger Temam, l'un des maîtres contemporains de l'analyse numérique. Alors qu'il fait son service militaire avec un galon d'aspirant, en 1973, à l'Ecole navale, à Brest, un poste de professeur se trouve vacant. On le lui propose, il l'accepte et l'occupe toujours, mais il a dû renoncer — *« on ne peut pas tout faire, les journées sont déjà trop courtes ! »* — à enseigner les statistiques aux étudiants de la fac de droit et de sciences économiques.

Ce qu'il appelle *« le premier déclic politique »*, celui qui, finalement, a décidé de son actuel destin, c'est en 1968 qu'il l'a ressenti. *« Nous sortions,* explique-t-il, *d'un régime universitaire quasi carcéral... Taupe, à l'époque, c'était une espèce de bagne ! »* L'explosion qui secoue la France en mai de cette année-là lui ouvre des perspectives. Il faut *« agir, se rendre utile, c'est-à-dire militer »*. Il frappe à la porte du RPR dès 1970. Cinq ans plus tard, le voilà devenu responsable de la formation des cadres du parti pour la région Bretagne, puis, en 1976, il est secrétaire de sa circonscription législative.

Le deuxième choc, il l'éprouvera en 1981. Non pas en mai lorsque François Mitterrand entre à l'Elysée — *« Cela, je le savais avant, c'était inéluctable »*, — mais quelques semaines plus tard, au moment des législatives. *« J'ai tout de suite compris que l'on s'était payé la tête des gens en voulant leur faire croire à une opposition soi-disant « unie » ! »* Et d'ajouter aussitôt : *« Quant à la raclée que nous avons reçue, inutile de dire qu'elle était cent fois méritée... »* Alors, il réfléchit, posément, en matheux : *« A l'évidence, il fallait préparer une relève, chercher et trouver des gens nouveaux, sous peine de perdre encore la fois suivante... »* Il décide alors de s'engager à fond. Il sautera le pas en juin 1982, lorsque M. Francis Le Blé, maire socialiste de Brest, décède subitement. Il devient le seul conseiller municipal de l'opposition. En mars 1983, *« il n'y avait pas trente-six façons de gagner, mais une seule : constituer une liste unique »*. Et puisqu'il y avait des *« dissensions »* fâcheuses au sein de cette liste, à peine était-elle établie, *« il fallait en prendre la tête »*. Ce qu'il fit. On sait la suite.

Aujourd'hui, après moins de trente mois d'expérience, il est visiblement satisfait : *« Une mairie, c'est passionnant ! C'est l'endroit où l'on agit, où tout se fait, où l'on voit se faire les choses, toutes différentes et toutes passionnantes... C'est l'endroit de l'action immédiate : les bêtises s'y paient cash et les bonnes initiatives ont leur succès par retour... »* Lorsqu'on lui demande tout à trac s'il se sent vraiment l'âme du « despote » dont parlent ses adversaires — quand ils ne le traitent *pas plus simplement de... « dictateur »*, — Jacques Berthelot affiche un léger sourire, mi amusé, mi satisfait : *« Je fais mon métier de maire,* répond-il. *Un point c'est tout. Ce n'est pas moi qui ai fait la loi de 1884, celle qui donne aux maires des pouvoirs quasi monarchiques ! »* Avis aux amateurs. Quant à ceux qui n'apprécient pas ses façons de faire au point de démissionner, que voulez-vous, *« ce sont des esprits chagrins qui avaient peut-être besoin à ce moment-là d'un motif pour se sentir chagrinés »*...

Pour l'heure, son souci numéro un, c'est l'emploi, ces chômeurs qui le pressent de leur *donner du travail. Sur sa table*, les projets se suivent, dont il sait qu'un bon nombre aboutiront peu à peu. Sinon, à quoi cela servirait-il d'être maire et d'avoir, au bout du compte, *« plus de pouvoir qu'un ministre, qui, lui, obéit aux ordres de son premier ministre »* ? L'avenir dira s'il a tort ou raison. Et si son épouse, une fille de parlementaire breton qui lui a donné quatre enfants, dont l'aîné a *dix-sept ans, renouvellera* le contrat qu'elle a signé à titre exceptionnel le jour où il a décidé de passer outre à ses promesses de fiancé : *« Je lui avais promis de ne jamais entrer en politique... Finalement, ma femme a accepté mon choix, mais à durée limitée : jusqu'à la fin du mandat de François Mitterrand, pas plus... »* Il est tranquille pour au moins quatre ans.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LA PRÉPARATION DU XXV[e] CONGRÈS DU PCF

M. Marchais : ceux qui font pression sur nous seront déçus

De notre correspondant

Tarbes. — M. Georges Marchais, secrétaire général du PC, a déclaré, vendredi 19 octobre, à Tarbes, à propos de la préparation du XXV[e] congrès du PC, que les organes d'information *« les plus liés au pouvoir »*, comme *« la radio et la télévision nationale, ainsi que des journaux comme* le Monde, le Matin, Libération, le Nouvel Observateur, *ou encore* l'Unité (...), *exercent actuellement une pression énorme pour tenter de réduire la préparation de notre congrès à des tractations de coulisses ou à des règlements de compte (...). Ils vont voir une fois de plus leurs espoirs déçus (...). Car, ce qui intéresse les communistes, ce ne sont ni les spéculations politiques ni les crapuleries ordinaires de tel ou tel journaliste bien en cour. Ce qui les intéresse, ce sont les problèmes des gens du pays, c'est la recherche des solutions adaptées pour aller de l'avant, c'est le moyen de permettre à leur parti, ce parti révolutionnaire auquel ils sont attachés comme à la prunelle de leurs yeux, de faire toujours mieux face aux responsabilités qui sont les siennes. On avance, ici ou là, l'idée que des sanctions se prépareraient, que des mesures seraient prises contre untel ou untel dans le cadre de cette discussion... C'est une absurdité. Le débat que nous avons est un débat politique, il porte sur les questions fondamentales »*.

G. D.

● *A Coubron (Seine-Saint-Denis), quatorze conseillers municipaux se démettent de leur mandat.*

La crise municipale de Coubron (Seine-Saint-Denis) vient de rebondir avec la démission de quatorze conseillers municipaux (RPR, sans étiquette ou proches du RPR), qui entendent ainsi manifester *« leur refus de principe des méthodes et des modes d'action »* du maire de la ville, M. Jean Corlin (UDF). *« Le maire ne tient aucun compte de la majorité du conseil municipal »*, soulignent-ils dans leurs lettres de démission transmises à la sous-préfecture de la Seine-Saint-Denis. Parmi les démissionnaires figure notamment le premier adjoint, M. Philippe Congar, proche du RPR.

Le 28 septembre dernier, M. Jean Corlin, qui est maire de la commune depuis quinze ans et conseiller municipal depuis plus de trente ans, avait été mis en minorité au sein de son conseil à l'occasion du vote du compte administratif de la commune. Il avait alors annoncé qu'il se démettait de son mandat (*le Monde* du 6 octobre), puis s'était rétracté.

France

LE RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES DU PR

Des plans sur la comète

Le conseil national du PR, qui se réunit samedi *20 et dimanche 21 octobre à Joinville-le-Pont* (Val-de-Marne), est notamment consacré au renouvellement des instances dirigeantes du parti : le comité directeur, qui compte une centaine de personnes, le bureau politique et le secrétariat national. *La composition du bureau* politique avec ses huit membres de droit (les présidents des groupes parlementaires et les anciens secrétaires généraux du PR) et ses trente membres élus (députés, sénateurs, nouveaux maires et présidents de fédération) reflète l'histoire du parti et témoigne — de *M. Jacque Dominati à M. Lionel Stoléru, des dif*férentes sensibilités qui cohabitent en son sein. La composition du secrétariat politique du PR, nouvel organe mis en place par M. Léotard, secrétaire général, porte, elle, un autre témoignage : celui de la volonté de rajeunissement d'un parti de notables, en piteux état après le « choc » du 10 mai 1981.

Dans ce secrétariat politique chargé d'épau*ler le secrétaire général* se retrouvent en effet MM. Jacques Douffiagues, Gérard Longuet, Alain Madelin, Charles Millon et Jean Puech, *qui, comme M. François Léotard, flirtent* avec la quarantaine.

S'ils ne partagent pas les mêmes analyses, *ces hommes ont tous le sentiment qu'une* chance peut être donnée à leur équipe de jouer un rôle privilégié dans les batailles à venir. Ils *remarquent que ni le CDS ni le Parti radical* n'ont procédé à un tel renouvellement et que le *RPR, pour sa part, est agité par des conflits de* générations. Mais sans doute manifestent-ils un bel optimisme quand ils affirment — dans leur majorité — qu'ils appartiennent au seul parti de l'opposition qui ne souffre d'aucune dépendance *à l'égard de l'un ou l'autre des présidentiables.* Cette indépendance ne doit-elle pas, comme le rappelait récemment *M. François Léotard, se* concevoir dans le « *fidélité* » au père spirituel… Il est vrai que la formule est suffisamment ambiguë pour *supporter* quelques interprétations et *se concevoir*, comme le fait M. Jacques Douffiagues, *comme « la fidélité pour le passé »* et l'indépendance *« pour l'avenir »*. Autrement dit, M. Giscard d'Estaing est certes une référence, il *n'a pas été décidé qu'il* sera le recours. Ni lui, ni M. Chirac, ni M. Barre pensent même certains jeunes responsables du PR, *qui se demandent si* l'opinion ne les rejettera pas tous les trois, les estimant trop « réducteurs », comme ils rejette*ront* tous ceux qui ont contribué avant 1981 ou après 1981 à *« nous mettre dans la panade »*.

***Quelle solution se présenterait alors ? Sau*ter une génération ! Et voilà qui donne du cœur à l'ouvrage à ceux qui au PR, jouent d'ores et déjà la carte Léotard pour 1988. Autre hypothèse : l'opinion choisit une sorte de « pape de transition » qui aurait réussi à s'affirmer « hors des joutes politiques ». Celui-ci aurait un profil *de rassembleur* et pourrait achever de former la jeune génération.**

***Pourquoi en ce cas se lier aujourd'hui* à un des trois présidentiables déclarés ou présumés, pensent alors ces mêmes responsables du PR ? Ces hypothèses peuvent relever de gentils plans sur la comète, même si elles sont susceptibles *d'entrer en ligne* de compte dans les conseils que prodigueront à M. Léotard les différents membres du secrétariat politique du PR. Encore faudrait-il connaître la force des liens qui unissent M. Léotard et M. Giscard d'Estaing. Encore faudrait-il connaître le degré de détermination des barristes et de leur porte-parole, M. Charles Millon, et l'habileté dont ils sauront faire preuve dans le *futur débat sur la stratégie du PR*. Sans doute aussi faudrait-il savoir quelle attitude adoptera le PR face à l'éventualité d'une cohabitation. Il *pourrait* sur ce point se diviser, non pas même en barristes et giscardiens ou non-alignés, *mais en partisans* et adversaires de la cohabitation, qui, tous partis confondus, se retrouveraient, lors des élections législatives, dans des listes opposées.**

Au conseil national du PR, de telles hypothèses ne feront qu'alimenter les discussions de couloirs : la présence dimanche de MM. Chirac et Giscard d'Estaing leur donnera plus de sel. Le débat *public sera, lui, consacré aux idées libé*rales. C'est de toute évidence plus sage…

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Charles Millon : ni Anquetil, ni Poulidor

M. Charles Millon se définirait plutôt comme un « *paysan* » qui assurerait « *ses coups* » plutôt que comme un « *joueur* » qui *prendrait* des paris. Son barrisme, connu depuis bientôt deux ans, ne l'a pas incité à se livrer à de sévères critiques à l'égard de l'ancien président de la République ni à occuper le devant de la scène. Toutefois, il aurait dû se *montrer plus offensif* à *son poste* de secrétaire adjoint s'il avait voulu, à défaut d'être l'Anquetil du PR, devenir un brillant Poulidor. De l'affrontement qui l'a opposé ces derniers jours à M. François Léotard, il semble n'avoir tiré que très peu d'avantages, si ce n'est — et le député de l'Ain veut considérer qu'il s'agit là de l'essentiel — d'obtenir cet engagement que le « *pluralisme* » et la « *diversité* » seraient préservés au sein du Parti républicain et que serait ouvert un débat sur « *la stratégie et la tactique* » du parti.

Dans nos colonnes, M. Charles Millon a expliqué l'importance qu'il attache à ce qu'il appelle « *la bataille de l'action* » (*le Monde* du 20 octobre) pour souligner qu'il ne veut pas réduire le débat au sein du PR à une querelle d'hommes.

Qu'il n'ait pas réussi jusqu'à présent à se façonner une image, M. Millon paraît ne pas en être affecté outre mesure. Il semble penser que dans un même poulailler, de toute façon, il n'y a jamais place pour deux coqs. « *Mon souci*, dit-il, *n'est pas d'occuper des postes ou d'avoir des titres, mais de savoir quelle stratégie adoptera le PR pour gagner en 1986* ». Il ajoute pour lui même : « *La qualité d'un homme politique ne se mesure pas à sa popularité dans les sondages. L'homme politique n'est pas un produit. Il n'est pas à vendre.* » En tout cas, ce dont il est sûr, c'est qu'il ne veut pas que le PR « *se transforme en un parti au service d'une personne, qu'elle qu'elle soit. Pas plus Barre qu'un autre*, insiste-t-il, *contrairement à ce que l'on voudrait faire croire de mes intentions* ».

C. F.-M.

M. Gérard Longuet : l'« intendant » et l'« ami »

Battu aux élections législatives de 1981 dans sa circonscription de la Meuse, M. Gérard Longuet reconnaît *qu'il lui était difficile*, dans ces conditions, de figurer au PR, au tout premier rang. Depuis 1982 il occupe, à la demande de M. Léotard, un poste obscur mais *néanmoins* essentiel à la bonne marche d'un parti, celui de trésorier. Il tient à garder cette fonction jusqu'à 1986.

Dans un parti qui n'était « *pas organisé pour traverser l'opposition* », la tâche de trésorier n'était pas facile. « *J'ai pataugé pendant un an* », avoue-t-il. Une année pendant laquelle l'argent rentrait mal. D'aucuns reprochèrent à M. Gérard Longuet de ne pas avoir « *la manière* », de manquer de « *rondeur* ». Dans des périodes difficiles, répond-il, le trésorier d'un parti a davantage besoin d'« *autorité* » et de « *convictions* » que de « *jovialité* ».

Il y a un an, pour résoudre les problèmes matériels du parti, M. François Léotard a décidé de *taxer les parlementaires*, les présidents de conseils généraux et les maires du PR. Grâce à cette mesure, et avec les cotisations des adhérents, M. Gérard Longuet *parvient aujourd'hui à couvrir* la moitié des dépenses de la fédération nationale, qui seraient de l'ordre de 6 à 8 millions de francs.

Le nombre de cotisants s'élève à cent mille mais les cotisations effectivement perçues sont de l'ordre de quarante à cinquante mille.

Depuis mars 1984, M. Gérard Longuet a nettement senti que le PR et son secrétaire général qui s'opposait à la liste unique de l'opposition aux élections européennes intéressaient davantage les « mécènes ». Il s'en félicite à un *double titre, comme « intendant »* du PR mais aussi comme « *ami* » de M. François Léotard. Cette amitié est *moins* ancienne que celle qui lie M. Gérard Longuet à M. Alain Madelin. Elle date non pas de l'ENA — ils ont fait partie de la même promotion — mais des années 1977-1978 : tous les deux préparaient les élections législatives rue de la Bienfaisance. *L'un* appartenait au cabinet de M. Jacques Dominati, l'autre sous la houlette de M. Michel Poniatowski *animait* le club Agir pour l'avenir, école de formation de futurs candidats giscardiens. L'année suivante ils se retrouvent dans la même mission chargée de veiller à la distribution de l'aide alimentaire envoyée au Cambodge. Leur amitié se renforce, durablement.

C'est ainsi que M. Gérard Longuet se réjouit de la percée de M. François Léotard, de l'« *avance* » qu'il a prise, dans l'*opposition, sur sa génération*. Il souhaite aider le secrétaire général du PR à exploiter au mieux cet avantage. Il pense que M. François Léotard doit maintenant mettre « *son talent médiatique* » au service d'une « *ligne politique plus réfléchie, plus construite* ». La période actuelle, il la trouve « *plus amusante* » pour sa génération car, dit-il, « *le parti est entre nos mains* » et nous ne sommes plus « *dans l'ombre* » d'un président de la République. « *C'est plus stimulant de travailler pour soi ; certains d'entre nous ne semblent pas le comprendre.* » Pour cette raison, M. Gérard Longuet joue la carte Léotard et la carte de l'équipe car « *François ne réussira pas seul* ». « *Nous avons la chance de pouvoir présenter une équipe jeune* », *et de ce fait nous pouvons tenter de jouer un jeu qui nous permettrait de n'être pas prisonniers des « présidentiables »*, explique en substance M. Gérard Longuet. A M. Giscard d'Estaing *il dit* sa « *loyauté* » mais qu'il faut d'abord gagner 1986 et que l'élection présidentielle viendra en son temps. Qui sait, d'ici là, qui sera le meilleur candidat ? Il ne se sent pourtant jamais aussi giscardien que lorsque « *des opportunistes maladroits* » qui ont « *mangé dans la main* » de l'ancien chef de l'Etat renient ce dernier.

Mais aujourd'hui sa préoccupation première n'est pas là. Il est joueur. Sa carte, c'est M. François Léotard, et avec *lui* la nouvelle génération du PR.

C. F.-M.

M. Jacques Douffiagues : fidèle pour le passé, libre pour l'avenir

En 1977, à Fréjus, quand a été créé le Parti républicain, il était déjà là et bien là, puisque M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général de ce *nouveau parti, le nommait à ses* côtés délégué général. Les deux hommes avaient pris l'habitude de travailler ensemble au gouvernement — M. Jacques Douffiagues *exerçant les fonctions de chef de* cabinet de M. Soisson. A l'époque, aux journalistes qui soulignaient son sens de l'humour « *glacial* », et le comparaient à Woody Allen, *M. Jacques Douffiagues aurait dit* : « *Lui* (Jean-Pierre Soisson) *c'est le gaucho, moi je suis le réac…* » Aujourd'hui M. Soisson est plus barriste que M. Barre et M. Jacques Douffiagues va son propre chemin. Il se veut « *fidèle à ses engagements passés* » mais il se sent « *entièrement libre pour l'avenir* ».

Depuis 1981, M. Douffiagues, battu aux élections législatives dans sa circonscription du Loiret, a surtout voulu s'occuper de « *son terroir* ». Maire d'Orléans, vice-président du conseil général, rapporteur du budget de la région Centre, il s'est refait, dit-il, « *une virginité provinciale* ». Et parallèlement s'est occupé de la mise en place, département après département, de l'Union nationale des élus locaux indépendants et républicains (Unelir) dont on en parle guère depuis sa création en mai 1983. Qu'importe ! « *Je me préoccupe plus de faire que de faire savoir* », affirme M. Jacques Douffiagues.

Au PR que veut-il « *faire* » aujourd'hui ? Il n'a pas « *d'ambition personnelle à la tête du parti.* » Il a « *déjà donné* ». Mais s'il devait jouer « *un rôle de potiche* », il irait « *s'amuser ailleurs* ». Il croit qu'il peut « *aider* » M. François Léotard dont il est, d'un an, l'aîné et qui, aujourd'hui, est d'autant plus « *fragile* » qu'il a « *réussi à imposer son image* ». Comme le secrétaire général du PR, M. Jacques Douffiaques est énarque. Il entretient avec M. François Léotard « *d'exellentes relations* » tout comme avec M. Charles Millon. « *Intellectuellement* » il se sent « *plus proche de l'analyse du libéralisme* » à laquelle se livre M. Millon mais il arrive à des « *conclusions tactiques* » qui, elles, sont plus proches de celles de M. Léotard. Bonne occasion d'offrir ses services pour réaliser la « *synthèse* » entre les deux hommes.

Du débat qui a opposé barristes et giscardiens ces derniers jours, il pense qu'il a, en tout cas, « *fait parler du PR* », mais qu'il ne s'agit pas du « *vrai* » débat, tant au sein du PR que de l'opposition tout entière. « *Je ne participe pas à ces clivages ; j'ai pour ma part quelques idées et un corps de doctrine.* »

« *Ce qui m'importe, c'est surtout de savoir si le PR sera au service d'une social-démocratie plus ou moins réformiste ou d'un libéralisme reaganien. Après le prurit de ces dernières semaines, ce vrai débat va pouvoir s'engager. Il est important que le PR choisisse.* » Ce choix, explique M. Jacques Douffiagues, éclairera le débat sur la cohabitation : « *si on veut faire du socialisme mou, alors il faut cohabiter ; si on veut faire du libéralisme dur, on ne peut pas cohabiter* ». M. Douffiagues penche plutôt pour cette deuxième solution mais, souligne-t-il, « *je suis lucide : pour gouverner, il faut plus de 50 % et si possible davantage encore ; or il n'y a pas actuellement en France de majorité pour une expression véritablement libérale* ». Quoi qu'il en soit, le maire d'Orléans se refuse à échafauder maints scénarios : « *sur quatre scénarios envisagés, c'est toujours le cinquième qui se présente* », remarque-t-il.

C. F.-M.



M. Alain Madelin : le « grand cru » des idées libérales

Dans son bureau de l'Assemblée nationale, *les livres s'accumulent* en piles incertaines, les rapports, les dossiers envahissent les fauteuils, le bureau, le moindre recoin. M. Alain Madelin est l'homme des dossiers, des idées, l'un des trois (1) qui, sur les bancs de l'opposition, sont allés si loin dans l'obstruction contre la majorité dans les débats parlementaires qu'ils avaient été sanctionnés.

Il dit pourtant son goût pour « le débat d'idées » et, à l'intérieur de son propre parti son peu d'inclination pour les « *petites phrases assassines* ». Dans ce domaine, je serais plutôt le « *muet du sérail* », lance-t-il en déplorant que « *l'espèce ne soit pas plus nombreuse* ». Au PR, il continuera à s'occuper de la doctrine et de la mise au point du projet d'alternance. « *Si nous voulons être un parti de gouvernement, nous ne pouvons pas nous contenter d'aligner des phrases creuses. Nous devons traduire en propositions concrètes notre projet de société libérale. Nous devrons arriver au pouvoir avec un porte-documents bourré de propositions de lois. Cela peut aller très vite* », juge Alain Madelin, *car nous avons plusieurs années de réflexion derrière nous.* »

Ce programme très précis que *veut élaborer le PR ne devrait pas* pour autant ressembler aux cent dix propositions du candidat Mitterrand, souligne le député de l'Ille-et-Vilaine. Ces cent dix propositions « *qui promettaient le beurre et l'argent du beurre.* » *Il devra*, explique-t-il, *comporter une première série de mesures, sans doute coûteuses mais indispensables pour retrouver la confiance* », et une deuxième série de mesures qui devraient, elles, « *traduire l'héritage libéral, permettre de rendre à la société civile, les tâches qui ont été confisquées par l'Etat. Ces mesures-là ne coûtent rien. Elles ne réclament que du courage, de la détermination, de l'audace.* »

M. Alain Madelin espère que ce programme de gouvernement élaboré par le PR sera « bouclé » d'ici le début de l'année 1985. Il veut croire aussi que son parti, seul véritable « *héritier* » du libéralisme, saura « *redonner aux Français le goût des grands crus, rétablir la véracité des étiquettes au moment où l'on vend sous le nom de libéralisme des produits frelatés.* »

C. F.-M.

(1) Avec MM. d'Aubert, député UDF de Mayenne et Toubon, député RPR de Paris.

M. Jean Puech ; le terrain avant tout

Bien qu'il ait déjà siégé dans les instances du Parti républicain, M. Jean Puech, *sénateur* (RI) de l'Aveyron, a paru le premier surpris de se voir appelé au secrétariat politique. Mais déjà, il s'amuse de la curiosité nouvelle qu'il suscite et des questions inévitables qui lui sont posées sur son appartenance à tel ou tel clan. On le dit « barriste ». Il ne cherche ni à confirmer ni à infirmer. « *Je n'ai pas participé aux débats qui ont agité le PR ces derniers jours*, dit-il. *Je n'étais pas dans le circuit et même si je l'avais voulu, je n'aurais pas eu le temps à y consacrer.* » M. Puech se veut avant tout « *un homme de terrain* », attentif aux « *préoccupations quotidiennes* » de ses électeurs et bien loin de toute querelle de « *chapelles* ».

Jeune professeur de sciences physiques à Rodez, de la « *même classe* » que M. François Léotard, celle qui est née en 1942, M. Jean Puech, « *passionné par la vie locale* », veut très vite « *dépasser* » l'horizon de son établissement scolaire. Il est attiré par les clubs Perspectives et Réalités et, « *il faut bien le reconnaître* », par la « *personnalité de M. Valéry Giscard d'Estaing* ». Il s'engage aux Républicains indépendants en 1968 et deux ans plus tard *emporte le canton de Rignac*. En 1977, il deviendra maire de la ville.

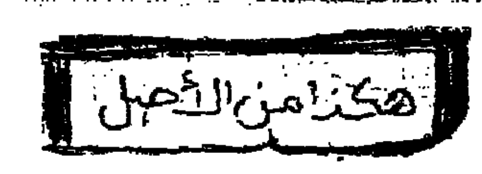
En *1973*, il est candidat aux élections législatives dans la circonscription de Villefranche-du-Rouergue, tenue par M. Robert Fabre. Il échoue mais reste très fier de son score (46 %). En 1974, il entre au cabinet de M. Cavaillé, alors secrétaire d'État aux transports. Il le *suivra* en 1978 au *ministère* du logement. Entre temps il est élu président du conseil général de l'Aveyron où il succède à M. Bonnefous. Titre de *gloire*, *il* est, à trente-quatre ans, le plus jeune président de conseil général de France. *En 1980*, il est élu sénateur — il succède à M. Boscary-Monsservin. Il a trente-huit ans et contribue ainsi à faire descendre la moyenne d'âge du Sénat.

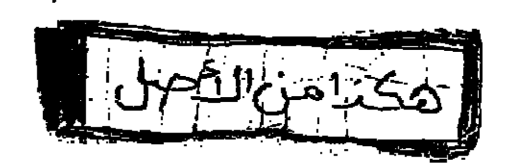
Au cours de ces années, il « *s'intéresse* » à la vie de son parti, siège au bureau politique de 1978 à 1981, mais « *avec la décentralisation* » il préfère « *prendre du recul* » et consacrer davantage de temps encore à ses responsabilités locales. Il se dit « *très favorable* » à la décentralisation, mais n'admet pas « *les supercheries qui couvrent la décentralisation actuelle* ».

Au Sénat, il se sent parfaitement à l'aise : « *Les débats y sont toujours d'un très bon niveau.* » Il pense que s'il faut savoir « *hausser le ton* », cela n'a jamais été « *le moyen d'affirmer une personnalité* ».

Quel rôle pourra-t-il jouer au PR ? M. Jean Puech souhaiterait « *faire partager son expérience d'élu local* », dans un département qui a des « *moyens limités* » — par ailleurs seul département de la région Midi-Pyrénées détenu par l'opposition — et « *faire entendre la voix de la base* ». Il connaît ses futurs collègues du bureau politique, dont il fait à nouveau partie, et se sent « *en harmonie* » avec eux. Il pense que le PR a beaucoup d'atouts en main, qu'il a su retrouver du « *ressort* ». « *Les hommes et les idées existent. Reste à faire passer le discours dans les actes* », remarque M. Jean Puech, qui se veut un « *libéral pragmatique* ».

C. F.-M.





INSÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Le non-dit des socialistes

Il est périlleux pour un ministre de parler du sujet brûlant et politiquement peu sûr de l'insécurité, fût-ce devant trois cent cinquante sympathisants socialistes. Invités au colloque organisé, jeudi 18 octobre, à Paris par l'association Espaces quatre-vingt-neuf, MM. Robert Badinter, garde des sceaux, et Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui avaient accepté de figurer au haut d'une affiche censée attirer le chaland, ont tout de suite prévenu leur auditoire : il ne fallait rien attendre de bien neuf sur la question. Et pourtant le débat existe, discret pour l'instant, mais réel.

Le ministre de l'intérieur, qui réserve la primeur de ses analyses aux députés, a beaucoup parlé des pompiers qui concourent, de manière exemplaire, a-t-il insisté, à la sécurité des Français, et s'est dit navré du climat d'angoisse que suscitent *le sang à la « une » et les films* « catastrophe » comme *la Tour infernale*, encore une histoire de pompiers.

Le garde des sceaux s'en est tiré par des formules testées devant d'autres auditoires : *« La prévention est un impératif catégorique »*, la peur est *« mauvaise conseillère des libertés »*, la délinquance n'existe pas, il n'existe que *des* délinquances diverses et multiformes, etc.

Ce colloque était le deuxième d'une série oganisée par Espaces quatre-vingt-neuf, parfois surnommé le « Cercle Fabius », car Mme Françoise Castro, l'épouse du premier ministre, en est un des piliers. Ce Club de l'horloge de gauche tente d'associer à ses réflexions sur *« la France des années 80 »*, hauts fonctionnaires, journalistes, chercheurs et chefs d'entreprise. On y croise des membres de cabinets ministériels, et l'on y a même vu jeudi une vedette, Michel Piccoli.

Les socialistes, y compris donc ceux des beaux quartiers, se préoccupent de l'insécurité. Ils veulent qu'on le sache, même si, face à ce phénomène, ils ont réagi *« avec un certain retard »*, a admis M. Michel Leymarie, secrétaire général d'Espaces quatre-vingt-neuf. Est-il possible de rattraper le temps perdu, et comment ? Cette question, qu'impliquaient ce débat dont le thème était *« l'insécurité n'est pas fatale »*, n'a pas été posée. Ou plutôt si, mais en termes si feutrés qu'il fallait avoir l'oreille exercée pour y percevoir l'écho de divergences gouvernementales.

Officiellement, les socialistes ont une doctrine que M. Badinter résume par cette formule : *« Il est vain d'espérer guérir le mal par la seule répression. »* De cette conviction sont nés les conseils départementaux et communaux de prévention de la délinquance, qui associent sur le terrain élus locaux, éducateurs, magistrats, policiers, assistantes sociales et des bénévoles. Cette structure « horizontale » oblige les grands appareils « verticaux » que sont les ministères à se remettre en question, à travailler autrement et sans doute plus efficacement. Ou plutôt devrait les y inciter, car, souvent, le poids des habitudes l'emporte, a déploré M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance.

La volonté politique de combattre cette inertie existe-t-elle ? Face à l'exploitation de l'insécurité, dont MM. Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen n'ont pas le monopole, le gouvernement est aujourd'hui *tenté* de répondre de manière plus classique. La prévention reste un impératif catégorique que nul ne songe à nier, mais c'est une œuvre de longue haleine et les échéances électorales approchent. Que la police réprime, que la justice condamne, après tout, elles sont faites pour cela. La tranquillité des Français pourrait bien en dépendre.

Ce n'est évidemment pas à la tribune de tels colloques qu'on peut entendre ce genre de propos mais dans les couloirs. Sur l'estrade les *orateurs continuent de célébrer*, les mérites de la doctrine officielle, la prévention tous azimuts. Les ministres parlent et ne disent rien. Surtout, ils se gardent de répondre à des *interrogations comme* celles de M. Bonnemaison, preuve que la réponse ne va pas de soi.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Espaces quatre-vingt-neuf, 6, rue des Archives, 75004 Paris. Téléphone : 271-17-75.

LA FAUTE AU CHOMAGE

Selon un sondage Louis-Harris, publié samedi 20 octobre par *France-Soir Magazine* (1), la *« lutte contre les causes de la délinquance, comme le chômage et les conditions d'habitation »*, apparaît comme la mesure la plus efficace pour améliorer la sécurité aux yeux de 43 % des personnes interrogées. Viennent ensuite : l'augmentation des moyens dont dispose la police (20 %), la suppression des permissions de sortir accordées aux détenus (18 %) et le renforcement des peines (15 %). Les réponses sont cohérentes avec le classement des causes de la délinquance tel qu'il ressort de ce sondage. Premier accusé — de loin, — le chômage, selon 58 % des personnes interrogées. La présence d'immigrés vient en dernière place avec 9 %.

Le même sondage fait apparaître que 55 % des personnes interrogées se déclarent favorables au rétablissement de la peine de mort *« pour les actes criminels les plus graves »* et *« étant donnée l'importance de la violence et du terrorisme »* ; 41 % estiment que ce rétablissement *« ne changerait rien à l'insécurité »*.

En fait, à peine plus d'un Français sur trois (35 %) se sent *« tout à fait en sécurité »* ; toutefois, la proportion de ceux qui ne se sentent *« pas du tout en sécurité »* est de 8 %. Les autres (57 %) se considèrent *« moyennement »* en sécurité. Parmi les types d'agressions qui effraient le plus, les *« prises d'otages »* sont largement en tête (43 %), devant les *« attentats »* (26 %).

(1) Sondage réalisé les 3 et 4 octobre 1984 auprès d'un échantillon national représentatif de 1000 personnes.

Variations au RPR sur les contrôles d'identité

Dans une interview publiée, samedi 20 octobre, dans *France-Soir Magazine*, M. Jacques Chirac estime qu'il faut modifier la loi actuelle pour autoriser les contrôles d'identité *« dans tous les lieux où la fréquence des atteintes à la sécurité des personnes et des biens fait naître la conviction raisonnable qu'il est nécessaire d'y prévenir de nouvelles infractions ». « Ce sera aussi le seul moyen de réaliser un contrôle efficace des étrangers en situation irrégulière »*, ajoute le président du RPR.

M. Chirac critique les textes actuels sur les contrôles d'identité, textes adoptés par la majorité de gauche à l'occasion de l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ». Comme l'a rappelé au début de ce mois la Cour de cassation, les contrôles de simples passants ne sont autorisés aujourd'hui que dans les *« lieux déterminés, là où la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée »* (*le Monde* du 6 octobre). Cela exclut les contrôles systématiques, dans le métro par exemple, sauf, cas d'infraction.

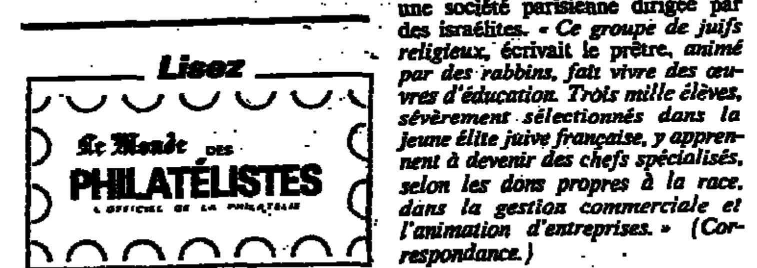
Alors que M. Chirac souhaite seulement étendre les possibilités de contrôles aux zones présumées dangereuses, M. Charles Pasqua et le groupe RPR du Sénat ne prévoient dans une proposition de loi qu'ils viennent de déposer aucune restriction à ces vérifications d'identité. *« L'identité de toute personne peut être contrôlée en toute circonstance et dans tous les lieux publics (...) Nul ne peut refuser de se soumettre à un contrôle d'identité. »* Ainsi est rédigé l'article premier de cette proposition.

Certains militants et dirigeants du RPR sont partisans d'une troisième formule. C'est celle qu'avait retenue M. Alain Peyrefitte lors du vote de la loi « sécurité et liberté ». L'article 76 du code de procédure pénale, en vigueur jusqu'en juin 1983, autorisait les contrôles de simples passants *« pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment à la sécurité des personnes et des biens »*. A lire, attentivement les trois versions, c'est M. Chirac qui est le plus fidèle à l'esprit de la loi « sécurité et liberté ».

M. LE MOUËL EST CHARGÉ DE LA COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Comme prévu (*le Monde* du 14 septembre 1983), M. François Le Mouël n'est pas resté longtemps sur la touche. Ecarté en mars 1982 par M. Gaston Defferre de ses fonctions de directeur de la police judiciaire parisienne, nommé au poste honorifique de contrôleur général, il vient d'être placé par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, à la tête d'une unité de coordination de lutte antiterroriste.

Placée sous l'autorité de M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police, cette unité coordonne l'action des différents services spécialisés dans la lutte contre le terrorisme. M. Le Mouël sera assisté de M. René-Georges Querry, commissaire divisionnaire.



EN BREF

Une nouvelle péripétie dans l'affaire Dobbertin

L'instruction de l'affaire Dobbertin a été confiée, vendredi 19 octobre, par la Cour de cassation à la chambre d'accusation de Versailles. Inculpé depuis le 21 janvier 1979 d'intelligence avec les agents d'une puissance étrangère, M. Rolf Dobbertin, ressortissant de la République démocratique allemande, employé en France au titre de chercheur par le CNRS, avait été accusé d'avoir livré à des agents de son pays des documents scientifiques dont il avait connaissance par son travail avant leur publication dans des revues spécialisées.

Une série de péripéties judiciaires a conduit à deux reprises le dossier Dobbertin devant la chambre d'accusation de Paris et par deux fois aussi, devant la Cour de cassation. M. Dobbertin, entre-temps libéré, se plaignait que les deux traducteurs chargés d'éclairer le juge d'instruction n'aient pas été désignés par ce dernier dans les conditions légales. Vendredi, l'assemblée plénière de la Cour de cassation, présidée par Mme Simone Rozès, a chargé la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles de reprendre le dossier et de dire si M. Dobbertin doit être renvoyé devant une cour d'assises, en l'espèce celle de Paris.

Un prêtre poursuivi pour racisme

Chambéry. — Le tribunal correctionnel de Chambéry (Haute-Savoie) dira le 2 novembre si l'abbé Lucien Chavoutier, curé d'Aigueblanche (Savoie), qui comparaissait le vendredi 19 octobre, est passible ou non de *« provocation à la haine ou à la violence raciale »*. L'ecclésiastique faisait l'objet d'une citation de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et de la communauté juive de Savoie, pour un article publié sous sa signature dans l'hebdomadaire *la Savoie*, le 8 juin 1984.

Dans cet article, intitulé « Le virus de Fusalp », l'abbé Chavoutier affirmait avoir découvert *« le virus malin qui biseaute les cartes »* de cette entreprise. Celle-ci traversait alors une grave crise sociale après avoir été rachetée par Le Refuge, une société parisienne dirigée par des israélites. *« Ce groupe de juifs religieux*, écrivait le prêtre, *animé par des rabbins, fait vivre des œuvres d'éducation. Trois mille élèves, sévèrement sélectionnés dans la jeune élite juive française, y apprennent à devenir des chefs spécialisés, selon les dons propres à la race, dans la gestion commerciale et l'animation d'entreprises. »* (*Correspondance.*)

Un inspecteur des impôts en garde à vue

Nice. — Accusé de corruption, M. Paul Bernard, inspecteur central des impôts attaché à la direction des services fiscaux des Alpes-Maritimes et chargé du contrôle des entreprises du secteur « Nice extérieur » a été placé en garde à vue, jeudi 18 octobre, dans les locaux de la gendarmerie de La Trinité, petite commune au nord-est de Nice, en attendant d'être déféré au parquet.

M. Bernard avait tenté d'extorquer 10 000 F à un débitant de boissons de La Trinité contre la promesse de « fermer les yeux » lors d'un contrôle de routine des comptes du commerçant auquel il devait procéder. — (*Corresp.*)

L'Académie de médecine s'oppose aux « recettes pour le suicide »

L'Académie nationale de médecine a demandé, le 19 octobre, la saisie des ouvrages *« de nature à permettre ou faciliter le suicide »*.

« L'incitation au suicide, la fourniture d'une aide par des conseils précis est par elle-même pathogène et participe activement au suicide d'autrui », estime le docteur Clément Launay, rapporteur du texte adopté par l'Académie. Celle-ci appelle une *« intervention du législateur sans attendre une révision générale du code pénal »*, estimant qu'*« admettre la propagation de recettes pour le suicide est, de toute évidence, contraire au principe fondamental d'éthique, qui condamne la non-assistance à personne en danger. »*

Cette prise de position vise, en premier lieu, le livre *Suicide mode d'emploi* de MM. Claude Guillon et Yves le Bonnier, édité chez Alain Moreau et déjà vendu, en France, à plus de cent mille exemplaires.

● *Trois nationalistes corses condamnés pour apologie du crime.* — Le tribunal de grande instance d'Ajaccio a condamné, vendredi 19 octobre, MM. Alain Orsoni, frère du nationaliste corse disparu en août 1983, Jean-Baptiste Rotily-Forcioli et Léo Battesti, à un mois de prison ferme pour le premier et à six mois de la même peine assortie du sursis pour les deux autres. Les trois hommes étaient poursuivis pour s'être publiquement félicités, lors d'une conférence de presse, de l'exécution, le 7 juin 1984, de deux détenus de la prison d'Ajaccio, Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, inculpés dans l'affaire de la disparition de Guy Orsoni. Tous trois ont été libérés à l'audience, la peine de M. Orsini étant couverte par la détention préventive.

SPORTS

ATHLÉTISME

La bataille des marathons

Carlos Lopes contre Rod Dixon, CBS contre ABC, Chicago contre New-York : la guerre des marathons a éclaté entre les organisateurs des deux courses qui doivent attirer quelque 25 000 concurrents au total, les 21 et 28 octobre.

Bob Bright, le directeur du marathon de Chicago qui doit être disputé le 21 octobre sur les bords du lac Michigan, a ouvert les hostilités en déclarant : *« Chicago organise, désormais, le plus important marathon de l'automne. Si les New-Yorkais ont le sens des affaires, ils repousseront leur épreuve au printemps l'année prochaine. »* En dépit du forfait de la championne olympique américaine Joan Benoit, Bob Bright, qui a reçu les engagements de 9 000 personnes, présente un impressionnant plateau de vedettes : le champion olympique Carlos Lopes, le champion du monde en titre Robert de Castella, le deuxième du marathon de New-York 1983 Geoff Smith, la médaillée de bronze aux Jeux olympiques, Rosa Motta.

Fred Lebow, qui a dû limiter à 16000 le nombre de postulants à l'épreuve new-yorkaise du 28 octobre, alors qu'il avait reçu plus de 50000 candidatures, offre « seulement » aux badauds de la « grosse pomme » Rod Dixon, qui va tenter de renouveler sa victoire de l'an passé, *la vice-championne olympique* Grete Waitz, qui doit tenter de récupérer la meilleure performance mondiale, et l'héroïne malheureuse des Jeux, la Suissesse Gabriele Andersen-Schiess.

La lutte pour la suprématie est également d'ordre financier. Soutenu par la plus grande firme alimentaire des Etats-Unis, Bob Bright offre 250000 dollars de prix aux meilleurs, dont 35000 dollars au premier homme et à la première femme du marathon de Chicago, qui sera retransmis, pour la première fois, par la chaîne CBS.

La chaîne ABC détient depuis longtemps les droits sur le marathon de New-York. Commandité par Perrier, celui-ci va donner officiellement, pour la première fois, des primes aux meilleurs : 25000 dollars aux vainqueurs plus une Mercedes, sur un total de 262000 dollars de *primes* (1). *Fort de son expérience*, Fred Lebow a répliqué aux attaques de son rival : *« Chicago doit acheter ses vedettes mais c'est New-York qui les a créées. Une victoire à New-York a rendu célèbre dans le monde entier Alberto Salzar et Rod Dixon. Qui connaît Joseph Nzau ou Greg Meyer, qui ont gagné à Chicago ? »*

Mais comme le patron du marathon de New-York a beaucoup d'humour, il s'est inscrit pour les 42,195 km de Chicago avant d'inviter tous les organisateurs des grands marathons à se réunir pour discuter des problèmes et tenter de conclure un armistice : *« Il ne faut pas tuer ce sport »*, a-t-il estimé.

(1) Les sommes les plus importantes pour un marathon sont offertes par les organisateurs de la course de Rotterdam qui versent 100000 dollars au premier, 50 000 dollars au deuxième et 20000 dollars au troisième.

Le championnat de France de football

BORDEAUX CHUTE A LENS

Battus *in extremis*, le 16 octobre, sur un penalty accordé généreusement au Paris-SG, les Lensois ont pris leur revanche, le 19 octobre, à l'occasion de la treizième journée du championnat de France de première division. *Les Nordistes, qui* recevaient les Girondins de Bordeaux, ont fait subir aux leaders du classement leur première défaite de la saison : après une ouverture de marque *en* début de match avec un but du capitaine, Giresse, le gardien bordelais, Dropsy, a été surpris deux fois, par Ramos et Zaremba, en seconde période.

Cette défaite des Girondins pourrait permettre aux Nantais de rejoindre Bordeaux en tête du championnat à la faveur de leur match contre le RC Paris, qui a été reporté *au 20 octobre en raison d'une* intoxication alimentaire de huit joueurs de la capitale, après leur déplacement à Toulon. Les joueurs varois ont été, au demeurant, les seuls à s'imposer à l'extérieur aux dépens de Strasbourg.

LES RÉSULTATS

*Lens b. Bordeaux	2-1
*Auxerre b. Tours	1-0
*Laval et Lille	1-1
*Monaco b. Nancy	1-0
*Metz b. Bastia	1-0
*Sochaux b. Paris-SG	4-1
*Rouen et Brest	2-2
*Marseille b. Toulouse	2-1
*Toulon b. Strasbourg	1-0
*RC Paris - FC Nantes *(remis au 20 octobre)*.	

Classement. — 1. Bordeaux, 21 pts ; 2. Nantes, 19 ; 3. Auxerre, 17 ; 4. Monaco, Laval, Metz, 15 ; 7. Lens, Bastia, 13 ; 9. Nancy, Brest, Toulon, Marseille, 12 ; 13. Lille, Toulouse, Paris-SG, RC Paris, 11 ; 17. Sochaux, Strasbourg, *Rouen, 10* ; 20. *Tours.*

Prochaine journée (vendredi 26 et samedi 27 octobre) : *Bordeaux-Sochaux, *Nantes-Strasbourg, *Auxerre-Marseille, *Toulon-Laval, **Lille-Monaco*, *Paris-SG-Rouen, *Brest-RC Paris, *Bastia-Lens, *Tours-Metz, *Nancy-Toulouse.

● BOXE : *Hagler meilleur poids moyen.* — Devant seize mille spectateurs au Madison Square Garden de New-York, l'Américain « Maorvelous », Marvin Hagler, âgé de trente ans, a conservé pour la dixième fois le titre de champion du monde des poids moyens, conquis en 1980, en battant le 19 octobre par KO à la troisième reprise son compatriote d'origine syrienne, Mustafa Hamsho. Reconnu seulement par la World Boxing Association (WBA), ce combat a été jugé par une femme Mme Eva Shain, qui était aux côtés de MM. Lederman et Raidone pour assister l'arbitre, M. Mercante.

● KARATÉ : *les Français troisièmes mondiaux.* — L'équipe de Grande-Bretagne est devenue championne du monde de karaté, le 19 octobre à Maastrich (Pays-Bas), en battant en finale la formation suédoise (4-0). L'équipe de France a partagé la troisième place avec celle d'Espagne grâce à une victoire sur les combattants suisses (4-1).

SCIENCES

L'implantation du synchrotron à Grenoble est qualifiée de « trahison » en Alsace

Strasbourg. — Me Marcel Rudloff (UDF-CDS), président du conseil régional d'Alsace, a critiqué très amèrement, vendredi 19 octobre, la décision du gouvernement d'implanter la source européenne de rayonnement synchrotron à Grenoble (Isère) et d'écarter, de ce fait, la candidature de Strasbourg (*le Monde* du 19 octobre). Me Rudloff *a jugé* que ce choix était *« une véritable trahison à l'égard des collectivités locales alsaciennes* (...) » *« Cette affaire*, a-t-il déploré, *porte une atteinte quasi irréparable à la crédibilité des engagements pris par le gouvernement. »*

Le président de la région Alsace a estimé que l'accord des responsables allemands avait été donné parce qu'ils étaient *« persuadés que cette implantation se ferait à Strasbourg »*. *« Nous n'avons plus rien à dire au gouvernement »*, a ajouté Me Rudloff. *« Nous avions un traité, et chez nous on ne met pas en cause la parole donnée ni les actes signés. »*

En conséquence, le conseil régional n'a pas continué son ordre du jour : l'examen de contrats particuliers avec l'Etat dans le cadre du contrat de plan. *« Je ne me sens plus le courage de signer avec le gouvernement »*, a conclu Me Rudloff.

Expliquant, à Strasbourg, la décision du gouvernement, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a fait valoir que les arguments scientifiques ont primé, et, notamment, la présence à *Grenoble* du réacteur à haut flux de l'Institut Lauë-Langevin, *« utilisé par la même clientèle que le synchrotron »*.

« Les Strasbourgeois auraient bien tort de penser qu'il s'agit d'un désaveu pour l'avenir des sciences à Strasbourg », a cependant remarqué M. Curien. D'autres projets dans le domaine de la chimie biologique ou de la neurochimie pourraient s'y développer.

L'implantation du laboratoire européen de rayonnement synchrotron représente pour la région choisie trois cent cinquante emplois, dont deux tiers d'étrangers, et le passage annuel de quelque deux mille chercheurs.

● *Un contrat australien pour Arianespace.* — La fusée européenne Ariane lancera, *en 1986*, le satellite de télécommunications australien Aussat-3, selon les termes d'un contrat signé, vendredi 19 octobre, par Arianespace et la société Aussat. Avec ce nouveau contrat, qui porte à trente le nombre de satellites qu'Ariane a mis ou devra mettre sur orbite — la moitié d'entre eux étant lancés pour le compte de pays *non européens*, — le carnet de commande d'Arianespace dépasse maintenant 7 milliards de francs.

UN PREMIER MINISTRE DANS LES ÉTOILES

Après « Parlons France », ce fut l'heure de « Parlons sciences ». Ce n'était plus devant quelques millions de téléspectateurs installés devant leur petit écran que le premier ministre avait choisi de s'exprimer, vendredi 19 octobre, mais face à une poignée de lycéens, venus dans la maison de jeunes du dix-septième arrondissement de Paris pour assister à l'assemblée générale de leur club d'astronomie Eclipse. M. Fabius, qui n'a pas oublié qu'il était, il y a *peu, ministre de la recherche et* de l'industrie, voulait ainsi donner un *« coup de projecteur »* sur l'un des nombreux clubs de scientifiques amateurs rassemblés au sein de l'Association nationale sciences techniques jeunesse.

Premier ministre ou pas, ce sont les jeunes qui avaient la vedette. Ils ont pris — et gardé — la parole pour détailler, avec brio et humour, leurs études et leurs projets. Sans manquer de rappeler que l'achat de matériel pour la construction d'un nouveau téléscope coûte cher et qu'il n'est pas toujours simple de trouver l'argent nécessaire pour partir en mission à l'observatoire du pic du Midi.

Les astronomes en herbe espèrent que cette visite sera suivie d'effets. M. Fabius a jugé ces clubs *« importants, car ils sont branchés sur l'avenir »*. Commentaire de Benoît, quatorze ans : *« Ça ne sert à rien de parler. Il faut voir les résultats. »* Car, pour ces jeunes, somme toute peu impressionnés par ce *visiteur de marque, seule* compte leur passion. On les comprend. Qu'est-ce qu'un ministre, fût-il le premier, lorsqu'on a les yeux braqués sur *l'Univers ?*

E. G.

Sports

LE « GRAND CIRQUE » DE LA FORMULE 1

Un plateau de 1 milliard de francs

Un milliard de francs : tel serait le coût d'une saison pour les quinze écuries de formule 1. Aucun constructeur ne livre, bien sûr, le montant des sommes qu'il engage dans la course. Seule, la régie Renault a toujours indiqué qu'elle consacrait un millième de son chiffre d'affaires à la compétition automobile. Ce chiffre était de 110 milliards de francs en 1983. L'entreprise française aurait ainsi dépensé 110 millions de francs en 1984 pour le fonctionnement de son écurie de formule 1.

Toutes les équipes n'ont pas le même budget. Brabham, McLaren et Ferrari disposeraient de sommes comparables à celles de Renault ; Alfa-Romeo, Ligier, Lotus, Toleman et Williams bénéficieraient d'un budget de 70 millions de francs ; Tyrrell, de 40 millions de francs. Les écuries les moins bien loties : Arrows, ATS, Osella et Ram, dont certaines ne peuvent aligner sur les circuits qu'une seule voiture, se contenteraient de 20 millions de francs. Parfois beaucoup moins.

La formule 1 coûte cher. Avec l'arrivée des moteurs suralimentés, les prix ont grimpé d'une manière vertigineuse. Le moteur atmosphérique Ford-Cosworth, qui a équipé, pendant quinze ans, presque toutes les monoplaces, revenait pour une saison à 5 millions de francs ; le moteur turbocompressé coûte plus du double. Le constructeur français Guy Ligier exagérait à peine quand il affirmait avant de conclure un accord avec Renault : « *Il me faut trouver 15 millions pour deux voitures.* »

Malgré les cris d'alarme lancés par les constructeurs britanniques, la formule 1 s'est engagée peu à peu dans des dépenses inconsidérées. A ce jeu-là, huit petites écuries ont été contraintes de se retirer au cours des dix dernières années : Penske, Hesketh, Wolf, Surtees, Shadow, Ensign, Fittipaldi et Theodore, qui était financée par M. Teddy Yp, homme d'affaires et milliardaire de Hongkong.

De la même manière, les manufacturiers de pneumatiques, qui engagent des sommes considérables dans la compétition, éprouvent, régulièrement, le besoin de souffler, quand ils ne décident pas, comme Michelin vient de le faire, de renoncer purement et simplement. L'Américain Goodyear, le Français Michelin et l'Italien Pirelli auraient ainsi consacré, à la formule 1, en 1984, plus de 150 millions de francs. Un investissement qui n'est toutefois pas inutile dans la guerre que se livrent les fabricants : « *L'important,* a dit un jour François Michelin, *n'est pas ce qu'on dépense, mais ce qu'on obtient.* »

Développés en laboratoire par des chimistes, composés de mélanges sophistiqués selon le service auquel ils sont appelés à être soumis, compte tenu du revêtement des circuits et des températures, les pneus de formule 1, dont l'existence est brève, sont produits à des milliers d'unités chaque année. Il en faut environ 25000 par saison pour satisfaire aux besoins des courses et des essais officiels ou privés.

Le jeu n'aurait toutefois pas pris autant d'importance si la télévision ne s'y était intéressée et n'en avait bouleversé les règles.

TV, cigarettes et loto

Les commanditaires y ont vu une occasion d'apposer leur nom sur les monoplaces et d'en tirer un formidable parti. Les deux termes de l'alternative étaient simples : faire de la publicité directe ou financer une écurie de formule 1 avec l'assurance d'occuper, régulièrement, le petit écran à une heure de grande écoute.

Le premier pas été franchi en 1968 par M. Colin Chapman, constructeur des Lotus, qui fit une entorse à la réglementation en faisant apparaître sur ses voitures le sigle de John Player, un fabricant anglais de cigarettes. D'autres constructeurs se sont engouffrés dans la brèche et ont obligé la fédération internationale à modifier le règlement.

Un autre fabricant de cigarettes, américain, Philip Morris, dépenserait ainsi, selon le magazine américain *Newsweek*, 35 millions de dollars chaque année pour le sport automobile. Arrivée sur le marché européen en 1954, la marque Marlboro, popularisée par un cowboy à cheval, est devenu vingt ans plus tard le numéro 1 mondial sur le marché. Elle a commencé à financer l'écurie McLaren en 1974.

La SEITA (Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes), qui fabrique notamment les cigarettes *Gitanes*, s'est associée en 1976 à Ligier ; elle n'a jamais cessé de commanditer le constructeur français, dont les dernières victoires sur les circuits remontent à 1981. Les sommes consacrées par Gitane à la formule 1, qui étaient passées de 5 millions à 21 millions de francs entre 1976 et 1983, ont été ramenées, en 1984, à 12 millions de francs, quand le Loto est devenu le premier commanditaire de l'écurie française, en versant 45 millions de francs.

Les autres grandes sociétés qui financent la formule 1 ont un lien direct avec l'industrie automobile. Ce sont soit des constructeurs comme BMW et Honda, soit des pétroliers comme Elf, qui, depuis dix-sept ans, fournit son assistance à plusieurs écuries.

Renault s'est lancé, pour sa part, en 1977, en développant un moteur turbocompressé. Son objectif est d'ordre commercial. Alors que Ferrari, lié au groupe italien Fiat, a toujours une vocation sportive, la Régie court en formule 1 pour vendre des voitures. « *Une victoire dans un grand prix ne se traduit pas forcément par une augmentation des ventes*, a-t-on coutume de dire à la régie Renault, *mais elle contribue à l'amélioration de l'image de marque. Et un titre de champion du monde, campagne publicitaire à l'appui, aurait des retombées importantes.* »

AVEC LA NOUVELLE IMPLANTATION DES ÉCHANGEURS ET LE DÉPLACEMENT DE LA SOUPAPE DE RÉGULATION... ...ON PEUT PLACER DEUX AUTO-COLLANTS DE PLUS !

PESSIN.

Quinze écuries

ÉCURIE	MOTEUR	PNEUMATIQUES
ARROWS (GB)	BMW	Goodyear
ATS (RFA)	BMW (1)	Pirelli
BRABHAM (GB)	BMW	Michelin (2)
EURORACING (Italie)	Alfa-Romeo	Goodyear
FERRARI (Italie	Ferrari	Goodyear
LIGIER (France)	Renault	Michelin
LOTUS (GB)	Renault	Goodyear
MCLAREN (GB)	Tag-Porsche	Michelin
OSELLA (GB)	Alfa-Romeo	Pirelli
RAM (GB)	Hart	Pirelli
RENAULT (France)	Renault	Michelin
SPIRIT (GB)	Hart	Pirelli
TOLEMAN (GB)	Hart	Pirelli
TYRRELL(GB)	Ford	Goodyear
WILLIAMS (GB)	Honda	Goodyear

(1) BMW a décidé, récemment, de ne pas équiper l'écurie ATS en raison des mauvais résultats de cette dernière.

(2) Michelin se retirera de la formule 1 après le Grand Prix du Portugal.

Seize Grands Prix

Organisé de février à octobre, le championnat du monde comporte seize grands prix.

1. Brésil à Rio-de-Janeiro (circuit de Jacarepaga).
2. Afrique du Sud à Johannesburg (circuit de Kyalami).
3. Belgique à Zolder ou à Spa-Francorchamps.
4. Saint-Marin à Imola (Italie).
5. France à Dijon ou au Castellet.
6. Monaco à Monte-Carlo (1).
7. Canada à Montréal.
8. Etats-Unis à Detroit (Michigan).
9. Etats-Unis à Dallas (Texas).
10. Grande-Bretagne à Brands-Hatch (Angleterre).
11. RFA à Hockenheim (près de Mannheim).
12. Autriche à Zeltweg (Styrie).
13. Pays-Bas à Zandvoort.
14. Italie à Monza (près de Milan).
15. Europe sur le circuit du Nürburgring (RFA.
16. Portugal à Estoril (près de Lisbonne).

(1) Monaco ne figure pas au *calendrier de la saison 1985.*

Etre dans les points

« Etre dans les points » : cette expression signifie qu'au terme d'un grand prix un pilote s'est classé entre la 1re et la 6e place. Les points sont attribués de la manière suivante pour établir le classement du championnat du monde des pilotes :

Prémier	9 points
Deuxième	6 points
Troisième	4 points
Quatrième	3 points
Cinquième	2 points
Sixième	1 point

Le classement du championnat du monde des constructeurs est établi en fonction des points accumulés par les deux voitures des constructeurs engagées dans les grands prix.

Deux personnages-clés

La responsabilité du championnat du monde incombe à la Fédération internationale du sport automobile (FISA), qui a succédé, en 1973, à la Commission sportive internationale, et à qui la Fédération internationale de l'automobile (FIA) a donné délégation de pouvoir : le Français Jean-Marie Balestre en est le président depuis son élection en 1973. Il cumule cette fonction avec celle de président de la Fédération française du sport automobile (FFSA). Le Britannique Bernard Ecclestone est le président de la Formula One Constructor Association (FOCA) et gère, à ce titre, les finances de la formule 1.

M. Jean-Marie Balestre

M. Jean-Marie Balestre, cinquante-huit ans, est un passionné d'automobile et un homme de presse. Après avoir commencé sa carrière de journaliste à *l'Auto*, il a fondé, avec M. Robert Hersant, *l'Auto-Journal*, dont il est devenu directeur général. Jusqu'en 1977, il a été un collaborateur fidèle de l'actuel propriétaire du *Figaro*.

A l'origine de la Fédération française du sport automobile, pour que « *ce sport ne soit plus le privilège d'un club privé et soit régi par des règles démocratiques* », il crée l'Union des licenciés qui doit permettre aux pratiquants d' « *accéder aux organismes de gestion* ». Vice-président de la Fédération française, il en démissionne en 1961 en raison de « *la léthargie dans laquelle sombrait le comité de direction* ». Mais il y revient en force : secrétaire général de la FFSA en 1969, il en est le président cinq ans plus tard et occupe toujours cette fonction. Entre-temps, il a accédé à la présidence de la Fédération internationale du sport automobile.

Homme d'autorité et de pouvoir, il a l'envergure d'un chef d'entreprise et ne supporte pas la contradiction. Ses différents partenaires de la formule 1 contrôlent plus qu'ils ne supportent ses extravagances. Ils reconnaissent toutefois qu'« *il fait marcher la maison* ».

Dans les conflits qui l'ont opposé aux constructeurs et aux pilotes, M. Jean-Marie Balestre, habile, n'a jamais tout à fait perdu la partie, tout juste a-t-il consenti, parfois, à lâcher du lest, ce qui lui a permis un jour de dire : « *J'ai fait la paix avec tout le monde.* » Et dans la petite guerre que lui a livrée, en 1980, M. Bernard Ecclestone, pour organiser son propre championnat du monde, il n'a pas cédé un pouce de terrain. Malgré ses outrances étalées à l'occasion du conflit avec les pilotes, en 1982, il s'est imposé peu ou prou comme le président de la FISA.

M. Bernard Ecclestone

M. Bernard Ecclestone a la réputation d'être l'homme fort de la formule 1. Ce Britannique âgé de cinquante-trois ans est le président de la Formula One Constructor Association et gestionnaire, à ce titre, du « grand cirque ». Il a peu à peu étendu son influence sur les grands prix, dont les organisateurs ne pouvaient équilibrer le budget. Il est aussi le patron de l'écurie britannique Brabham.

Derrière ses lunettes, ce petit homme actif et vif cache une intelligence et une habileté qui ont contribué à sa réputation de redoutable homme d'affaires. Peu habitué aux confidences, M. Ecclestone n'a pas d'états d'âme. L'efficacité est son credo. L'important est de travailler avec « *the best people in the best place* », disait-il après avoir pris le pouvoir à la FOCA.

Après le rachat, en 1971, de l'écurie du pilote britannique Jack Brabham pour l'équivalent de 2 800 000 F, M. Ecclestone a fait son chemin en même temps que sa fortune. Symbole de la réussite, il a eu le mérite de s'entourer d'hommes compétents (MM. Gordon Murray, ingénieur sud-africain, Nelson Piquet, pilote brésilien) et d'avoir des idées. Les monoplaces de son écurie sont-elles moins puissantes que celles de ses adversaires ? Il remet à l'ordre du jour le ravitaillement en essence et le changement des pneumatiques à mi-course. La réglementation est-elle imprécise ? Il exploite aussitôt la faille. Le fabricant français de pneumatiques Michelin annonce-t-il son retrait de la formule 1 ? Il a déjà signé un accord pour 1985 avec le manufacturier italien Pirelli.

Si M. Ecclestone a des ennemis, on n'a jamais entendu, au sein de la FOCA, un constructeur se plaindre de lui avoir confié ses intérêts. Ce petit monde-là, en dépit de conflits quasi permanents, sait taire ses rancœurs.

Dossier établi par GILLES MARTINEAU

L'or des pilotes

Combien gagne un pilote ? En demandant 2,5 millions de dollars à la régie Renault pour conduire en 1985 une monoplace jaune et noir, l'Autrichien Niki Lauda a ouvert un dossier que les différents partenaires — constructeurs, commanditaires et pilotes — tiennent dans le plus grand secret.

Si l'affaire a eu tant de retentissement, c'est que sur ce marché restreint, régi par la loi de l'offre et de la demande, les exigences du meilleur pilote du monde dépassaient les limites permises par les financiers de la formule 1. Niki Lauda, pour autant, n'a pas enfreint les règles du jeu.

Pour avoir frôlé la mort sur le circuit ouest-allemand du Nürburgring en 1976, le pilote autrichien, qui a été défiguré dans cet accident, connaît les risques encourus à 300 km/h au volant d'une monoplace. Champion du monde en 1975 et 1977, il a monnayé son troisième titre sans savoir s'il l'obtiendrait. C'est de bonne guerre. A ce jeu-là, personne ne perd jamais dans un milieu où l'importance des investissements détermine la responsabilité des pilotes et le niveau des gains.

Niki Lauda fait partie des pilotes les mieux payés. Ses principaux adversaires sur les circuits ne bénéficient pas, auprès des commanditaires, de son prestige. Derrière le pilote autrichien, le Brésilien Nelson Piquet, champion du monde en 1981 et 1983, le Finlandais Keijo Rosberg, champion du monde en 1982, et le Français Alain Prost occupent, dans la hiérarchie des revenus, une position privilégiée. Leurs gains se situeraient aux alentours de 15 millions de francs.

Une dizaine de pilotes, parmi lesquels les Français René Arnoux, Patrick Tambay, les Italiens Michele Alboreto, Elio de Angelis, Andrea de Cesaris, gagneraient de 6 à 8 millions de francs. L'Italien Mauro Baldi, le Suisse Marc Surer et l'Américain Eddie Cheever auraient des revenus de 5 millions de francs.

Restent ceux qui, pour satisfaire leur passion de la course automobile, doivent trouver des commanditaires pour entrer dans une écurie. C'était, dit-on, le cas du Brésilien Raul Boesel, qui, en 1983, courait pour l'écurie Ligier. Ce serait aussi celui du Français François Hesnault, qui a fait ses débuts en 1984 dans la même équipe.

Une clause du contrat des pilotes prévoit qu'une prime est accordée par le constructeur pour chaque point marqué dans le championnat du monde. Nelson Piquet, Alain Prost et René Arnoux auraient ainsi augmenté en 1983 leurs revenus de plus d'un million de francs.

750 millions de téléspectateurs

La formule 1 a fait son apparition à la télévision en 1976, à l'occasion de la diffusion, en Mondiovision, du Grand Prix du Japon. Après cet événement, le temps d'antenne consacré par les chaînes aux épreuves du championnat du monde est passé, progressivement, de cent cinquante heures à plus de six cents heures en 1983.

Dans une étude faite en 1980, la société Elf a chiffré à 1 475 000 le nombre de spectateurs qui ont assisté aux seize courses de la saison 1979 et à 560 millions le nombre moyen de téléspectateurs par grand prix pour la même année. L'agence britannique Visnews estime, de son côté, que 750 millions de téléspectateurs assistent à la retransmission de chaque épreuve. Au total, plus de 200 chaînes, dans une centaine de pays, y compris la République populaire de Chine, diffusent, en direct ou en différé, les images de la formule 1.

Dans son livre, *Des bolides en or*, publié aux Editions Lieu commun, M. Jean-Pierre Dubreuil estime que les droits de télévision pour la retransmission des seize grands prix s'élèvent à près de 40 millions de francs.

La FISA (Fédération internationale du sport automobile) est propriétaire des droits de télévision ; elle reçoit une commission de 7,5 %. Ces droits sont sous-traités par M. Bernard Ecclestone, président de la FOCA (Formule One Constructor Association), qui reçoit 33 % à ce titre et 3,5 % à titre personnel. Jusqu'en 1983, Monaco, qui était sous contrat avec la chaîne américaine de télévision ABC, échappait à cette règle. Pour n'avoir pas payé les droits de télévision en 1984, l'épreuve monégasque a été exclue du Championnat du monde et ne figure pas au calendrier de la saison 1985 (*le Monde* du 11 octobre).

EDDY MITCHELL ET JOHNNY HALLYDAY

Vingt-cinq ans de rock and roll

Eddy Mitchell au Palais des sports et Johnny Hallyday au Zénith célèbrent leurs vingt-cinq années de rock and roll. Ce serait pour beaucoup l'occasion des bilans. Pas pour Mitchell et Hallyday qui, chacun de son côté et avec éclat, rappellent que le rock and roll n'est pas seulement musique mais mythes.

Eddy Mitchell et Johnny Hallyday sont unis par une amitié fraternelle depuis l'époque du Golf Drouot, où l'on communiait dans la ferveur en écoutant les premiers disques des prophètes d'outre-Atlantique, ceux qui avaient pour nom Eddie Cochran, Bill Haley, Buddy Holly, Chuck Berry et Elvis Presley. L'un et l'autre bravent le temps avec une insolente vitalité, donnent à leur chanson de geste les dimensions de leurs sentiments et de leurs passions. Tous deux proclament leurs racines, Nashville, Memphis et Belleville, le cinéma et l'Amérique. Tous deux produisent leurs propres rêves.

Mitchell et Hallyday ont, certes, suivi des chemins différents. Mais il y a toujours eu une complicité silencieuse, parfois souriante, entre le gentleman tranquille du rock et le prince de la chanson, que Coluche qualifie avec une tendresse malicieuse de « *mythe ambulant* », sans doute parce que celui qui était autrefois l'« *idole des jeunes* » remet les « *pendules à l'heure depuis vingt-cinq ans* ». Mitchell et Hallyday se sont sans cesse retrouvés pour les célébrations de rock, et leurs rêves les ont amenés chacun à devenir acteur de cinéma. Le premier sous la direction de Bertrand Tavernier et d'autres réalisateurs, le deuxième avec Jean-Luc Godard.

Au Palais des sports, Eddy Mitchell, remis de sa grippe, rend d'ailleurs hommage à « *l'ancien blond qui travaille avec l'ami suisse* ». Le spectacle, dans une mise en scène de Jérôme Savary élégante et pleine d'humour, à l'image du chanteur, se nourrit de l'Amérique. *Happy Birthday rockn'roll* (et cinéma américain des années 50), chante Eddy Mitchell. Un gigantesque gâteau en carton-pâte s'avance sur le plateau, et les danseurs recréent la séquence d'un film de gangsters de Las Vegas, jadis interprétée par Frank Sinatra et sa «bande». Des illustrations fines et sensibles entourent certaines chansons *(Couleur menthe à l'eau, Lucille, la Dernière Séance)*. Le salut affectueux et discret à Gene Vincent alterne avec celui donné à Chuck Berry.

Les nouvelles chansons confirment que la production actuelle de Mitchell et de son complice compositeur Pierre Papadiamandis est de haut niveau : mélodies et paroles sont parmi les plus belles du répertoire français des années 80. Tout est impeccable dans ce spectacle où le chanteur mélange ballades et rock, riffs retentissants et hymne de santé d'une musique née il y a trente ans.

Dans ce même Palais des sports, il y a plus de vingt-trois ans, Eddy Mitchell (en compagnie des Chaussettes Noires) et Johnny Hallyday étaient à l'affiche d'un premier festival, à la suite duquel la préfecture de police de Paris fit interdire les manifestations de rock and roll et de folie collective des jeunes de l'époque.

Johnny Hallyday avait alors dix-huit ans. Le 30 décembre 1959, il avait chanté pour la première fois en public dans un radio-crochet au Marcadet-Palace, et, en mars 1960, il avait publié son premier disque, une version française de *Makin love*. Son assimilation rapide des «plans» de rockers américains, sa mise en évidence, à la manière de Presley, de symboles sexuels, ses onomatopées, ses cris, font de lui le porte-parole d'une nouvelle génération qui s'affirme avec, en guise de bagages, des transistors, des électrophones et des microsillons.

Un roi triste et solitaire

Le 22 juin 1963, cent cinquante mille jeunes s'entassent place de la Nation et écoutent Johnny Hallyday chanter : « *Les gens m'appellent l'idole des jeunes, il y en a même qui m'envient, mais s'ils savaient comme parfois, dans la vie, je m'ennuie...* »

Il est alors un peu comme un roi triste et solitaire, ne sachant trop, hors de la scène, comment dépenser son énergie. Il change continuellement de défroque, et tout habillement lui va comme un gant. Gêné au contact des adultes, il est tiraillé entre le héros popularisé par James Dean, le héros westernien illustré par Billy le Kid et le héros romantique – trois sortes de héros incompris.

A vingt-trois ans, il a chanté des succès à ne plus savoir qu'en faire : *Be bop a Lula, Da dou ron ron, Pour moi la vie va commencer, le Pénitencier, les Coups, Retiens la nuit*. Un jour d'automne, il va faillir payer de sa vie le refus de devenir adulte. Il réapparaît vite sur scène, introduit en première partie par Jimi Hendrix encore inconnu, et chante : *Je suis seul*. Les mains, les visages, les corps se tendent vers lui et la réponse vient, hurlée : « *Non !* » Il réclame quelqu'un qui veuille l'aimer, et les fans se saoulent de son appel.

La musique, les sonorités procureront à Hallyday une manière de vivre, un comportement. Il saisira les modes successives et les diffusera, aussi à l'aise en rocker qu'en chanteur de rythm and blues, de ballades ou de musique country. Simplement, les mots tourneront invariablement autour de deux thèmes principaux : l'amour et la solitude.

Et puis, il ne se laissera plus prendre à son propre jeu. Il contiendra ses débordements et sortira de son isolement. Il présentera ses rituels chantés dans des espaces de plus en plus larges, devenant tour à tour l'« *ange aux yeux de lasers* » et Mad Max sur fond d'apocalypse.

Avant de se produire au Zénith, Johnny Hallyday avait vu David Bowie à Auteuil, et il avait dû demander des jumelles au garde du corps pour voir la couleur du costume du chanteur américain. Au Palais omnisports de Bercy, il est monté au haut des gradins en se disant que, là, il y aurait peut-être quelqu'un qui regarderait le spectacle. Et ça l'a découragé. Il ne veut pas que les gens ne voient de lui qu'une silhouette, au loin : « *Ils seraient déçus.* »

Superstar

Au Zénith, la nouvelle superproduction est mise en scène par l'Américain de Memphis, Hilton McConnico, décorateur de *Martin Guerre*, de *Diva* et de *la Lune dans le caniveau*, réalisateur d'un superbe vidéo-clip sur une chanson de Buzy. Trente tonnes de projecteurs illumineront le spectacle, dont le coût initialement prévu s'élève à trente millions de francs. Une immense main articulée de 5 mètres s'avancera au-dessus du public avec, prisonnier dans sa paume, Johnny Hallyday, reviendra sur scène, s'ouvrira et libérera le chanteur superstar. Des gags, un écran en cinémascope, une troupe de danseurs et de danseuses, donneront tout son punch au spectacle à l'affiche du 25 octobre au 9 février. Hallyday chantera ses nouvelles chansons et les anciennes, celles des années 60, et *Ne me quitte pas*, de Jacques Brel, avec, pour seul accompagnement, un piano.

C. F.

« Jean-Luc Godard, c'est comme Jimi Hendrix »

« Les journalistes qui viennent me voir aujourd'hui m'interpellent : « *Alors, Johnny Halliday, vous avez quarante et un ans. Dites-nous, quelle est votre évolution dans la musique ?* » Moi, honteux, je réponds : « *Ben, vous savez, j'aime toujours le rock n'roll. Mon cœur bat encore pour Jerry Lee Lewis, le* « *killer* », *Elvis et Cochran. Je fais même un petit retour aux sources, mais je viens aussi de tourner avec Jean-Luc Godard et j'ai la tête du Baron Rouge en guise de bague.* » C'est toute ma vie, c'est toute mon histoire. Tant pis si on ne me prend pas au sérieux. Ni dans un camp ni dans l'autre.

» Jouer dans un film de Godard, ça me déculpabilise un peu vis-à-vis des cons. Ou du moins d'une partie d'entre eux. Car d'autres m'apostrophent : « *Ça veut dire quoi ce Godard. Tu changes ton fusil d'épaule ? Tu trahis le rock n'roll ?* » Manque de pot : Godard aime le rock n'roll. Il connaît Jerry Lee, il a même des disques d'Hank Williams.

» Pour moi, Jean-Luc Godard, c'est comme Jimi Hendrix. Ils se ressemblent beaucoup. On retrouve chez l'un comme chez l'autre l'amour et aussi le goût de l'improvisation. Même si parfois il vont au casse-pipes, ils font ce qu'ils aiment.

» Certains jours, Nathalie, Claude Brasseur, Laurent Terzieff et moi, on arrivait à 9 heures du matin sur le tournage. Godard nous demandait : « *Vous êtes en forme ?* » Nous, on répondait : « *Ben, il est tôt, mais ça va aller.* » Et Jean-Luc disait alors, « *Je ne me sens pas très bien. On ne tourne pas aujourd'hui.* » Jimi Hendrix, c'était la même chose. Quant il n'avait pas envie de jouer, il ne le faisait pas.

» J'ai eu du bonheur avec Godard. « *Quant tu joues,* m'a-t-il expliqué, *fais comme quand tu chantes. Tu es dans un opéra, tu es quelqu'un de solitaire, même s'il y a plein de gens autour de toi, personne ne te comprend, personne n'arrive à t'attraper.* »

» J'en ai bavé pendant huit semaines. Et je n'étais pas le seul. Un jour, selon lui, on est formidable. Et le lendemain, il nous dit qu'on est « *à chier* ». Quelque part, il nous a minés. Mais si demain il me téléphone « *T'es pas payé ou très peu payé* (comme je l'ai été sur ce film), *est-ce que tu veux bien le faire ?* » Je suis prêt à redire oui...

» L'histoire de *Détective* est difficile à raconter parce que je n'ai pas encore la vision qu'a Godard de son film. Je peux simplement dire que dans un hôtel quelques personnes se retrouvent : un boxeur, un manager de boxe (que j'intercepte), un couple (Claude Brasseur et Nathalie Baye), un ancien détective de l'hôtel (Laurent Terzieff), un inspecteur de police (Jean-Pierre Léaud) et un chef de la Mafia (Alain Cuny). Le manager de boxe doit de l'argent à tout le monde. Le couple réclame ce qui lui est dû, la Mafia veut récupérer ses traites. Comme il ne sait plus comment s'en sortir, le manager s'évade avec la femme dont il est tombé amoureux et il se fait tuer.

» Une fois, Godard m'a posé la question : « *Pourquoi tu travailles avec toute cette machinerie sur scène ? Pourquoi tu ne viens pas seul devant le public, avec peut-être un pianiste pour un effet ?* » Je lui ai répondu : « *D'abord, je l'ai déjà fait. Et puis les gens sont habitués à voir maintenant des chansons avec des images.* »

» Il y a dix ans, j'ai chanté seul. En Belgique. Mes musiciens étaient arrivés en retard et je leur avais dit que c'était pas la peine de monter sur le podium, que je voulais leur montrer que je pouvais faire un spectacle sans eux.

» J'ai vingt-cinq ans de métier. Quand on commence, il faut avoir de la chance. Quand on continue et que l'on reste, ce n'est plus du hasard. Cela s'appelle savoir bien s'entourer. Malheureusement, on ne tombe pas toujours sur les gens qu'il faut. J'en sais quelque chose...

» Je suis peut-être moins bon musicien à la guitare qu'untel ou untel, moins bon chanteur qu'un autre, moins bon comédien aussi. Mais le tout constitue un personnage, celui qu'on nomme Johnny Hallyday.

» Je ne fais pas un spectacle ou l'on vient écouter uniquement de la musique. Je suis quelqu'un qui va au bout des choses. Avec ma démesure personnelle. Et jusqu'à épuisement.

» Si le spectacle fait un bide, *je remettrai tout à l'endroit*. Ou à l'envers. Mais je n'ai pas le droit de me casser la gueule. »

CLAUDE FLÉOUTER.

■ « **LA CHINE EN TROIS LUNES** ». – La bibliothèque Faidherbe à Paris consacre, cette année, son trimestre culturel de la rentrée à la Chine. Jusqu'au 15 décembre, dix films dont *San Mao, le petit vagabond* (1949), seront projetés, présentés par M. Régis Bergeron, l'un des spécialistes européens du cinéma chinois. Des expositions (marionnettes traditionnelles, calligraphie, cerfs-volants de Pékin), des rencontres littéraires, des démonstrations d'arts martiaux, de cuisine chinoise et quelques manifestations plus particulièrement destinées aux enfants compléteront ce cycle. Entrée gratuite pour tous les spectacles (18-20, rue Faidherbe, Paris-11e. Tél. : 371-71-16).

INAUGURATION DE LA FIAC AU GRAND PALAIS

Art et mondanités

Venu inaugurer la Foire internationale de l'art contemporain, la FIAC, avant que la foule mouillée ne s'engouffre dans le Grand Palais, M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a annoncé que des mesures sont à l'étude pour donner « un coup de fouet » au marché de l'art en France. Mesures fiscales et procédures douanières qui actuellement ne sont pas toujours favorables à l'importation et à l'exportation des œuvres. *« Tout en prenant les précautions nécessaires pour que les œuvres d'art importantes ne s'échappent pas à l'étranger, il faut absolument,* a déclaré le ministre, *que la place de Paris soit considérée comme un marché libre ».*

M. Lang a d'autre part annoncé que le ministère de la culture allait proposer au Parlement de voter des mesures d'incitation au mécénat d'entreprise, notamment le passage du plafond de déductions fiscales sur le chiffre d'affaires de 1 % à 2 %.

Quel beau monde à l'inauguration de la FIAC le vendredi 19 octobre ! De beaux messieurs qui, de leurs regards caressants, s'appropriaient déjà les deux mille œuvres offertes dans les stands. De belles dames, paradant, roucoulant et s'évanouissant même pour l'une d'entre elles devant tant de beauté. Paris Ville Lumière ? Paris pour un soir ville anonyme offrant le Grand Palais et sa superbe verrière à une foule parfumée et chatoyante de mondains éternels.

La première erreur fut sans doute déjà d'arriver à l'heure dite. 20 h 30 c'était trop tôt pour les vrais mondains, trop tard pour les vrais connaisseurs. M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, ne s'y est pas trompé, qui visitait la FIAC l'après-midi même. Les affaires sérieuses se sont traitées, d'après un directeur de galerie, avant l'heure d'ouverture, lorsqu'un « *certain public* » est admis une bonne partie des œuvres sont déjà vendues à l'ouverture. Ainsi le veut le jeu de l'art et de l'argent, qui se fait en coulisses dans les petites cabutes attenantes à chaque galerie.

Pour le reste, la FIAC n'est que le spectacle offert par des marchands à un public moins averti. L'illusion pour 50 F d'appartenir au «Tout-Paris des arts» vanté par le catalogue ; une parade, la onzième depuis sa création. Que de monde en effet à cette inauguration malgré l'entrée payante cette année, au profit de l'Institut Curie. On se tutoie, on s'embrasse, on s'invite quelquefois, chose aisée dans ce gruyère de 15000 mètres carrés.

A chacun son rôle. Devant des chaises brûlées et des tables à ressorts, des sculptures d'avant-garde – « *the day after* » – l'artiste César, un joli chapeau vert sur la barbe en appelait « *à des ateliers libres* », ce qui enthousiasmait son interlocuteur qui, en le dévorant des yeux, affirmait « *avoir besoin de certitude* » : « *Vous comprenez, j'ai besoin d'être sûr que vous passiez à mon atelier* ». « *Vous savez, moi,* répond le sculpteur, *je vais ici ou là, toujours à l'improviste.* » Propos plus prosaïques un peu plus loin, où un directeur de galerie tente de convaincre un critique d'art : « *Tu disais qu'il n'y avait jamais de jeunes chez moi, eh bien, regarde donc !* ». « *Combien ?* » lance l'autre, elliptique. « *Pas cher, 25 000 francs* », reprend le marchand.

Echanges encore de professionnels ailleurs : elle évoque son dernier voyage au Japon, son prochain voyage à New-York pour quatre jours... Lui l'interrompt, la plantant là devant une vigne sculptée et, se tournant vers un Asiatique vêtu tout de noir : « *Nice to meet you* ». Les échanges durent rarement plus de quelques secondes à la FIAC et se soldent dans le meilleur des cas par un autre rendez-vous. Mieux vaut, *dans tous les cas, être bilingue...*

Gare pourtant aux impairs ! La grand-messe a ses exigences, il ne faut pas avouer son ignorance. Un malheureux demande-t-il qui est le peintre Ben, dont le nom est imprimé sur de multiples tee-shirts, on lui répond d'un rire méprisant : « *Mais Ben, c'est un type génial, explosif, dans la lignée de Dada.* » Et, inquiet soudain, un peu apitoyé, on vous demande : « *Et Dada, vous connaissez au moins ?* »

Ben se révélera un homme charmant, qui préfère les jolies filles aux toiles accrochées au mur. « *Toutes les directions en art sont bonnes* », affirment les tee-shirts de l'artiste. Il ne convient donc pas d'être choqué de cette sculpture d'un goût douteux, une femme empalée par un vibromasseur.

Cette foire est un événement mondain, incontestablement. Jusqu'à la caricature. Mais personne ne semble s'en offusquer. Les Médicis, rappelle-t-on, les premiers des grands collectionneurs, n'ont-ils pas été mondains eux aussi jusqu'à l'excès ?

NICOLAS BEAU.

Carnet

Décès

– *Cherchell. Douera.* Six-Fours-les-Plages.

Mme Alice Blasco,
Mme Lucienne Blériot
et son fils,
Le général et Mme Rodolphe Blasco,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Serge Jourdes,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Blasco, Scotto, Goutaudier, Chavand, Haine, Boyer, Lerme,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard BLASCO,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant volontaire,
médaille de Verdun,
officier du Mérite agricole,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu ce jour, lundi 22 octobre, à 15 heures, au cimetière no 2 de Six-Fours (Var).

– Lyon. Paris.
Mme Madeleine Gruet-Masson,
son épouse,
M. et Mme Gérard Gruet-Masson
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Crespy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Colson
et leurs enfants,
Les familles parentes et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice GRUET-MASSON,

survenu le 13 octobre 1984.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Septmoncel (Jura) dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– *La réunion à la mémoire de*

Robert GAMZON (Castor),
Edmond FLEG,
Henri SCHILLI,
André KISLER (Cigogne),

aura lieu au Q.G. des Eclaireuses, Eclaireurs israélites de France, 27, avenue de Ségur, *paris-7e*, le *jeudi 25 octobre 1984*, à 19 h 30.

Soutenances de thèses

– *Université Paris-X-Nanterre, lundi* 22 octobre, à 15 heures, salle C 26, Mme Jacqueline Nadel, née Brulfert : « La fonction sociale de l'imitation directe au cours de la troisième année : une approche fonctionnaliste. »

– Université Paris-X-Nanterre, lundi 22 octobre, à 15 heures, salle du conseil, M. Paul Bonnefoy : « Endettement extérieur et financement du sous-développement. »

– Université Paris-X-Nanterre, mardi 30 octobre, à 14 heures, salle C 26, M. Hervé Brunet : « Le rôle des transports dans l'aménagement régional et le développement – étude géographique, analyse spatiale de l'équation maritime ».

– Université Paris-VIII, lundi *5 novembre, à 10 heures, salle B 314*, M. Roland Letard : « Les mouvements de la main-d'œuvre sous la Ve *République*. »

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LEONIE EST EN AVANCE-L'INTRUSE : Cartoucherie Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

LA TEMPETE : Yerres, CEC (948-38-06), sam. 21 h.

LES PROJECTEURS DE REVE : Lucernaire (222-26-50), sam. 18 h 30.

FRESHWATER : *Deutsch de la* Meurthe, sam., dim. 21 h.

COURTELINE : Bagneux, Théâtre *Victor-Hugo (663-10-54), sam.* 20 h 30, dim. 15 h.

LE SABLIER : Antoine (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

VELI VELO : Ivry, Théâtre (670-15-71), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), dim. *19 h 30 : Macbeth* ; sam. 14 h et 20 h : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (296-06-11), sam. 19 h 30 : le Mariage secret.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), les *sam., dim. 14 h 30 : le Misanthrope* ; 20 h 30 : la Critique de l'École des femmes/l'École des femmes.

CHAILLOT (727-81-15). – **Théâtre Gémier** : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Comme il vous plaira. – **Grand Théâtre** : sam. 18 h 30 : l'Écharpe rouge.

PETIT ODEON (Théâtre de l'Europe) *(325-70-32)*, sam. et dim. 18 h 30 : le Mal du pays.

TEP (364-80-80). **Cinéma** : à 20 h sam. : Sabotage, d'A. Hitchcock ; l'Assassinat de Trotsky, de J. Losey ; dim. : le Faux Coupable, d'A. Hitchcock ; la Truite, de J. Losey.

BEAUBOURG (277-12-33), **Débats** : sam. 18 h 30 : Profession photographe ; dim. 15 h : *le Point sur l'édition photographique*. – **Concerts/Animations** : sam. et dim. de 14 h à 15 h 30 et de 16 h à 18 h : Conférence internationale d'informatique musicale ; sam. 20 h 30 : Ensemble *2e2m, dir. P. Méfano* ; *dim. 18 h* : Concert de bandes avec Radio-France et INA (J. Lejeune, R. Karpen, A. Petit) ; 20 h 30 : Asko Ensemble, dir. A. Tamayo. – **Cinéma/Vidéo** : sam. et dim. : Nouveaux films BPI, à 13 h : Electric boogie, de F. Vuijst et T. Ross/Tex-Mex, de J. Moore ; 16 h : Manolis Drossos, de R. Winter ; *19 h* : *Tony's Ground*, de N. Clark/Memorias, de O. Lucien ; 15 h : Peter Peereboom (le Mont Saint-Victoire) ; la Normandie ; le Polder ; les Gorges du Verdon ; Bordeaux ; à 18 h : Joseph Morder (journal filmé).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). **Opéra** : sam. et dim. 14 h 30 et 20 h 30 : Antología de la zarzuela.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Groupe Emile Dubois.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Panne.

Les autres salles

ARCANE (338-19-70), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Michel-Ange.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), sam. 20 h 30, *dim. 16 h 30 : la Ville marine.*

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, *dim. 15 h : le Mariage de Figaro.*

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.

CALYPSO (227-25-95), sam. 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), l'Orestie. – Sam. 17 h, dim. 15 h : Intégrale. Sam. 20 h 45, dim. 16 h : la Surprise de l'amour. – Épée de Bois (808-39-74) *sam. 15 h 30 et 20 h*, dim. 15 h 30 : le Prince travesti.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Corneille. Galerie, sam. 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre sam. 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. Sam. 22 h 30, *dim.* 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : la Jalousie du barbouillé.

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. et *dim. 18 h* : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. sam. 21 h : Tranches de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; *22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II.* Sam. 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 15 : les Trois Jeanne ; sam. 17 h 30 et 22 h : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

GYMNASE (246-79-79), sam. 20 h 30, *dim. 15 h 30 : le Sixième Jour.*

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve : 20 h 30 : la Leçon : *21 h 30 : Offenbach, tu connais ?*

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 21 h : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, *dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.*

LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam. 18 h 30 : Pas (dern.) ; 20 h 15 : Ubu roi ; 22 h : Hiroshima mon amour ; II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h, dim. 17 h : l'École des filles ; sam. *22 h 30 : Waiting for the Sun ou la* Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), sam. 17 h et *20 h 45, dim. 15 h : Un otage.*

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 20 h 30 : Angel City, 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et *21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.*

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), sam. 20 h 45 : Persona (dern.).

MANUFACTURE (722-09-58), sam. 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Dernière Classe. Petite salle, sam. 21 h, dim. 15 h 45 : Attention à la p'tite marche.

MÉNILMONTANT (343-10-94), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vers les Antilles.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 30 et *21 h 30 : On dînera au lit.*

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

MOUFFETARD (329-21-75), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Femme de paille.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), sam. 20 h 30 : les Enfants terribles.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. *20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.*

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), sam. 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97) sam. 20 h, dim. 17 h : Gertrude morte cet après-midi ; samedi 21 h, dim. 15 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), sam. *18 h* : Nicomède.

PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Fantastiques Aventures du *comte de Saint-Germain.*

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 20 h 30 : Emiatej.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 18 h et 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30. II. Sam. 20 h 30 : Huis clos. III. Sam. 22 h, dim. 17 h : Léonore d'Este.

TEMPLIERS (303-76-49), sam. 20 h 30 : la Ballade de Monsieur Tadeuz (dern.).

TH. D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de *faire.*

TH. NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : 8 heures, c'est trop tôt quand on a *boxé la veille.*

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : C'est quoi l'amour.

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Chimères.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Savannah Bay. Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Salle obscure.

TH. 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Guérison américaine.

TH. DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), sam. *20 h 45* : Vie et mort de P.P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. *21 h, dim. 15 h et 19 h : Fando et Lis, la* Porte.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 17 h 30 et *21 h 15, dim. 15 h 30* : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Bandoléon.

Festival d'automne

(296-12-27)

Th. de Paris (280-09-30), sam., 20 h 30 ; dim., 17 h : Senza mani senza piedi.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), sam., 20 h 30, dim. 17 h : Philoctète.

Saint-Denis, Mission espagnole (296-12-27), sam., 20 h 30 ; dim., 16 h et 20 h 30 : An der grosse Strasse.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

SAINT-SULPICE-DE-FAVIERES, Eglise (458-59-17), sam., 21 h, **LARCHANT, Eglise Saint-Mathurin** (428-50-59), dim., 17 h : The Sixteen (Monteverdi, *Caldara, Grandi...).*

AULNAY-SOUS-BOIS, Salle P.-Scoby (866-83-24), sam., 21 h, **MALAKOFF, Th. 71** (655-43-45), dim., 16 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Strauss, Wagner, Mahler).

GUYANCOURT, *Eglise Saint-Victor* (043-33-18), sam., 21 h : Quintette Nielsen (Cambini, Rota, Malipiero).

Opéra

MAISON DES CULTURES DU **MONDE** (544-72-30), sam., 20 h 30 : Donna Giovanni (théâtre chanté) (dern.).

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 14 h 30 : La Périchole.

Les concerts

SAMEDI 20

Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Roux (Schubert, Jolivet, Chopin).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : T. et E. Heidsieck (Mozart, Debussy, Ravel).

Palais des Congrès, 17 h : voir Salle Pleyel, le 17.

Centre Bösendorfer, 19 h : L. Bielousow, G. Poulet-Fernandez (Schumann, Brahms).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Bach, Florentz, Haydn).

Samedi 20 - Dimanche 21 octobre

Eglise St-Merri, 21 h : Quintette à vent de l'Ile-de-France (Haydn, Arnold, Hindemith...).

Ste-Chapelle, 18 h 30 : Ensemble V. Fortunat (chants du VIe au XIIIe).

Chapiteau Square de Choisy, *20 h 45* : Quatuor de saxophones de Paris (Glazounov, Bach, Albeniz...)

Eglise anglicane St-Georges, *18 h 30* : The Ripiend Square Singers of London, dir. : G. Hanson.

DIMANCHE 21

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h : INA/GRM (Lejeune, Karpen, Petit).

Eglise St-Merri, 16 h : Ensemble orchestral Harmonia Nova, dir. : D. Bouture (Hindemith, Vivaldi, Sibelius...).

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos *(Ravel).*

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : H. Fiorato (Mendelssohn, Chopin, Liszt).

Th. du Rond-Point, 17 h 45 : M. Maisky, M. Labeque (Mendelssohn, Bach, Debussy).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Ensemble vocal Gabrieli, dir. : *M. Petillot (Bach, Zelenka, Mozart).*

Déchargeurs, 18 h 30 : A. Brahem.

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : N. Hakim, A.-M. Dufourcet (Langlais, Bach, Mozart).

Eglise des Billettes, 10 h : P.-M. Bedard (Bach, Brahms, *Bédard*) ; 17 h : I. Drenikov (Clementi, Schumann, Scriabine).

Oratoire du Louvre, 16 h : Heures musicales de l'Oratoire (Bach, Albinoni, Vivaldi...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam., 20 h 30 : New Caribbean Show ; 22 h 30 : Deka Konia.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-*65-05), sam., dim., 21 h 30 : M. Saury.*

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), sam., 22 h 30 : Latine Salsa.

DUNOIS (584-72-00), sam., dim., 21 h : F. Frith, T. Cora.

ÉCUME (542-71-16), dim., 18 h : Parioca.

MONTANA (548-93-08), sam., 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), sam., *21 h 30 : Charanga Sazon, Los Vallenatos.*

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam., 21 h 30 : Swing at Siz.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim., 23 h : M. Richard, N. et S. Rahoerson, A. Jean-Marie, M. Hery.

PHIL'ONE (776-44-26), sam., 22 h : C. Soprann.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam., 18 h 30 : Rabella Ballet.

SUNSET (261-46-60), sam., 22 h : Quartet J.-P. Fouquey.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), sam., dim., 22 h : N. Simone.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), sam., dim., 18 h 30 : Banca.

AMERICAN CENTER (335-81-50), sam., 21 h : T. Buckley and the Troublemakers.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam., 20 h 30 : Danses rituelles d'Afrique.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT **(704-24-24)**

SAMEDI 20 OCTOBRE

17 h, Soixante-dix ans d'Universal : Une nuit seulement, de J.-M. Stahl ; 19 h, le Secret magnifique, de J.-M. Stahl ; 21 h, les Yeux bandés, de C. Saura.

DIMANCHE 21 OCTOBRE

15 h, La Danse de mort, de M. Cravenne ; 17 h, Soixante-dix ans d'Universal : Cocktails et homicides, de J. Whale ; 19 h, My Man Godfrey, de G. La Cava ; 21 h, les Demoiselles de Wilno, de A. Wajda.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 20 OCTOBRE

17 h, 6e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : El tango es una historia, de H. Rios ; le Nouveau Chant du Nicaragua, de F. Zurita de Higes ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 19 h, l'Intendant Sansho, de K. Mizoguchi ; *21 h*, la Danseuse d'Izu, de H. Gosho.

DIMANCHE 21 OCTOBRE

6e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : 15 h, Clés, de A. Lichy ; Fil escargot et point sur un plan, de S. Garcia ; *17 h, Troisième millénaire, de J. Bodanzky* & W. Gauer ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 19 h, Nuée d'oiseaux blancs, de Y. Masumura ; 21 h, Kyoto, ancienne capitale, de N. Nakamura.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT **VERT** (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BAL (Fr. It.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount *Montparnasse, 14e (329-90-10)* ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., V.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; *UGC Rotonde, 6e* (575-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LE JUMEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 8e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : *14 Juillet-Parnasse*, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC *Biarritz, 8e* (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e* (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, *16e (651-99-75)* ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SMALA (Fr.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont *Halles*, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; *UGC Odéon, 6e* (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, 15e* (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04).

STRESS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : La Cité internationale (H. sp), 14e (589-38-69) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e *(544-57-34)* ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, *14e* (329-90-10) ; *Pathé Clichy*, 18e (522-46-01).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR PAR TERRE, film français de Jacques Rivette. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20)) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

BAARA, Film malien de Souleymane Cisse. V.O./Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; *Gaîté* Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38).

LA CLASSE, *Film italien* de Juan Bosch. V.F./George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Montparnasse* Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EUSKADI HORS D'ÉTAT, Film français d'Arthur Mac Caig. studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MARCHE A L'OMBRE, Film français de Michel Blanc. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Paramount Opéra, 9e* (742-56-31 ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03 ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

SUPERGIRL, film américain de Jeannot Szwarc. V. o./Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). V.F./Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *UGC Boulevard, 9e* (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; *UGC Convention, 15e* (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

PARIS EN VISITES

LUNDI 22 OCTOBRE

« *L'église Saint-Julien-le-Pauvre* », 15 h, devant l'église M. Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Collection Walter-Guillaume », 14 h 30, musée de l'Orangerie (les Amis de l'Histoire-Clio).

« La peinture médiévale italienne » 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« La peinture du XIXe siècle », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« La Sorbonne », 15 h, 46, rue Saint-Jacques (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« Marais et place des Vosges illuminés », 21 h, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Les Salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, devant la poste (Mme Hager).

« Visite de l'Institut Pasteur », 14 h 30, rue du Docteur-Roux (Mme Hauller).

« Palais Abbatial », 15 h, entrée de l'église Sain-Germain (C. Messer).

« L'habitat populaire au cœur de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris *autrefois*).

« Synagogue et musée d'art juif », 15 h, métro Lamarck (Paris et son histoire).

MARDI 23 OCTOBRE

« L'exposition Lutèce », 12 h, musée Carnavalet, Mme Hulot :

« L'Hôtel de Marle (Institut suédois) et l'Hôtel libéral Bruant (musée de la Serrure) », 14 h 30, 11 rue Payenne, Mme Allaz.

« Exposition Diderot », 14 h 30, 11, quai Conti, Mme Chapuis.

« Manufacture des Gobelins », 42, avenue des Gobelins, Mlle Collin (Caisse nationale des monuments historiques).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 h, entrée principale (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

LUNDI 22 OCTOBRE

14 h 45, *quai de Conti*, Claude Polin : « Les intellectuels et la politique » (Institut de France). 19 h, 62, rue Madame, H. Portiglia : « *Le monde gothique* (2e partie) » (Arcus).

MARDI 23 OCTOBRE

15 h, Centre A. Malraux, Elisabeth Laffont : « Le temple égyptien et l'homme » ; 16 h, Pascal Soufflet : « Evolution de l'art français du Moyen-Age à nos jours ».

17 h 30, mairie du 17e arrondt, Georges Poisson : « L'histoire souriante de l'Elysée ».

19 h, 62, rue Madame, M. C. Manfus : « Les héros grecs » (Arcus).

19 h 30, 5, rue Largillière, Brigitte Ludwig : « La Chine : l'architecture sacrée ».

21 h, 36, rue Jacob, Jean Diwo : « Le roman du Faubourg-Saint-Antoine ».

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 20 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Au théâtre ce soir : le Mal de test.
D'Ira Wallach, réal. P. Sabbagh, avec R. Gérôme, F. Brion...
Augustin Beauval, scientifique célèbre, mais sans ressources financières, est pressenti par une puissante firme américaine. Mais il doit se soumettre à une série de tests psychologiques..

22 h 45 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Science et conscience. Avec Jean Duvignaud, sociologue, Odile Jacob, directrice de collection aux éditions Fayard, Christian Descamps, philosophe, Jean-Paul Milou, professeur, Jean-Claude Carrière, écrivain-scénariste, Jean Jacques, directeur de recherches au CNRS...

0 h 15 Journal.

0 h 30 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *Le défunt se porte bien.*

Extérieur nuit.
Sur le plateau des Nuits difficiles, *dernière pièce de Buzzati, actuellement jouée à Paris.*

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.

22 h 5 Les enfants du rock : spécial Michael Jackson.
Rediffusion de l'émission programmée le 21 juin. Jour de la musique, avec les trois clips « historiques » qui ont contribué à la légende de Michael Jackson. L'extra-terrestre ambigu et androgyne, danseur noir d'une précision quasi mathématique, chanteur funk dans la grande tradition de la musique soul, dans Billie Jean, *fabuleux clip où Jackson danse dans un décor couleur de poubelles,* Beat it *et le fameux* Thriller *qui a coûté près de 1 milliard d'anciens francs, où Jackson se transforme en mutant.*

23 h 20 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Au nom de l'amour.
Le but de cette émission animée par Pierre Bellemare est de remettre en présence deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que le hasard, le destin, ou simplement la vie ont séparées. Des surprises.

21 h 35 D'amour et de Kriss.

21 h 45 Journal.

22 h 10 Feuilleton : Dynastie.
Blake tombe de cheval après une querelle avec Nick Toscanni. Cecil Colby a une attaque cardiaque sérieuse, etc.

22 h 55 La vie de château.

23 h 25 Musiclub.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, L'invité Pic ; 18 h, Troisième rang de face, l'actualité des spectacles ; 18 h 25, Un trait c'est tout ; 18 h 30, Clip-Clap ; 19 h, Magazine du jazz ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout pic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le miroir : « Africa beau », d'Ivane Daoudi.

22 h 10 Démarches.

22 h 30 Ricercare : « De l'improvisation à l'écriture ».

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert (donné au Grosse Musikvereinssaal de Vienne le 22 mai) : *Cantate BWV 76*, de J.-S. Bach ; *Messe n° 2 en fa mineur pour soli, chœur et orchestre*, par l'Orchestre symphonique de Vienne et les Petits Chanteurs de Vienne.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : club des archives : M. Long ; à 1 heure, l'Arbre à chansons.

Dimanche 21 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

8 h 30 Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe à Saint-Martin de Troyes.
12 h Midi-presse.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Les animaux du monde.
14 h 50 Sports-dimanche.
17 h 15 Variétés : La belle vie.
18 h 10 Série : Les bleus et les gris.
19 h Magazine : 7 sur 7.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Un mauvais fils.
Film français de C. Sautet (1980), avec P. Dewaere, B. Fossey, Y. Robert, J. Dufilho, C. Maurier (rediff.).
Un jeune homme revient des Etats-Unis où il a fait cinq ans de prison pour trafic et usage de drogue. Ses relations avec son père, ouvrier du bâtiment, et sa réinsertion sociale sont difficiles.
22 h 30 Sports dimanche soir.
23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.
23 h 30 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A2

9 h 38 Journal et météo.
9 h 40 Récré A2.
10 h 10 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin. Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30, Série : Le juge et le pilote ; 15 h 15, L'école des fans ; 16 h, Dessin animé ; 16 h 15, Thé dansant.
17 h Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
17 h 55 Stade 2 (et à 20 h 25).
18 h 55 Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius.
20 h Journal.
20 h 40 Jeu : La chasse aux trésors.
21 h 50 Série documentaire : vingt ans après.
De P. Benquet et J. Labib. N° 1 : Il est temps d'en profiter.
Ils avaient quinze-seize ans en 1964, deux ans après la fin de la guerre d'Algérie... P. Benquet et J. Labib se sont livrés à un véritable jeu de pistes pour retrouver ces jeunes, qui avaient été filmés il y a vingt ans par la télévision. L'émission mêle les anciens documents aux interviews d'aujourd'hui, afin de rendre sensible l'évolution de la France profonde. Une idée formidable.
22 h 45 Désirs des arts.
Emission de Pierre Daix.
Le nouveau Moma, l'ancien Musée d'art moderne de New-York, créé en 1929.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h Mosaïque.
12 h Oser.
13 h Magazine 84.
14 h 30 Objectif entreprise.
15 h Musique pour un dimanche : G. Thill ou la voix du Bon Dieu.
La Bourrée fantastique, *de Chabrier ; Un hommage à Georges Thill : une interview, des documents réalisés il y a un an et demi par Xavier Lacavalerie.*
16 h Théâtre : K2.
17 h 30 Récital Al Jarreau.
18 h Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Merci Bernard.
20 h 35 Regards sur la France.
21 h 25 Aspects du court métrage français.
La fille au bout du banc, *de P. Brach* ; L'hôtel des cimes, *de J.-P. Ameris.*

22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : le Monde, la Chair et le Diable.
(Cycle : aspects du cinéma fantastique).
Film américain de R. Mac Dougall (1959), avec H. Belafonte, I. Stevens, M. Ferrer (v.o. sous-titrée. N.).
Après une catastrophe atomique, un Noir et une Blanche se retrouvent dans New-York, devenue ville déserte. Seuls rescapés ? Pas tout à fait.
0 h 5 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

11 h Chronique de la langue parlée : apostrophe pour Annie Ernaux.
12 h Des Papous dans la tête.
13 h 40 L'exposition du dimanche : « *English contrast* » à Artcurial.
14 h Le temps de se parler.
14 h 30 La Comédie-Française présente : « la Place Royale ou l'Amoureux extravagant », de Corneille ; avec Simon Eine, Jean-Luc Boutté, Catherine Salviat...
16 h 30 La tasse de thé : rencontre avec Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Musique : collection de timbres.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : crochet par René Farabet et Tom Johnson.
22 h 30 Musique : rencontres internationales de musique contemporaine de Metz.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 *Magazine international.*
14 h 4 Programme musical : œuvres de Mozart, Nielsen, Pergolèse, Puccini, Rossini, Schmitt.
17 h Comment l'entendez-vous ? Schumann, par Claude Helffer.
19 h 5 Jazz vivant : le grand orchestre du trompettiste Y. Jullien.
20 h 4 Avant-concert : *7e sonate pour piano en ré majeur*, de Beethoven, par C. Solomon, piano.
20 h 30 Concert (donné le 6 novembre 1958) : *Introduction et allegro d'après la Sultane*, de Couperin et Milhaud ; *Nobilissima visione*, de Hindemith ; *Neuvième symphonie en ré mineur*, de Beethoven, par l'Orchestre national, dir. P. Monteux.
22 h Après-concert : *Treizième quatuor en si bémol, Grande fugue*, de Beethoven.
23 h *Les soirées de France-Musique.*

TRIBUNES ET DÉBATS

– *M. Roland Leroy*, directeur de *l'Humanité*, membre du bureau politique du PC, est l'invité du « *Grand Jury RTL-le Monde* », sur RTL, à *18 h 15*.

– *M. Jean-Michel Baylet*, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, président du Mouvement des radicaux de gauche, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

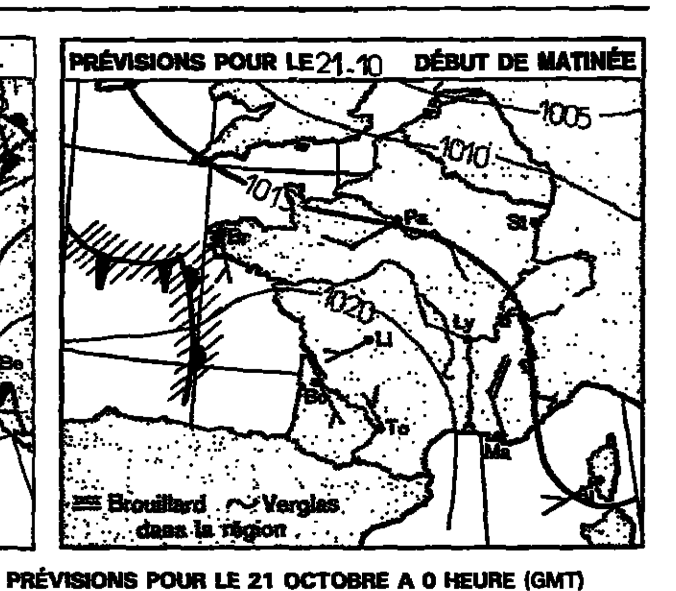
– *L'abbé Pierre*, fondateur de la communauté d'Emmaüs, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à *19 h 15*.

LES SOIRÉES DU LUNDI 22 OCTOBRE

TF 1	20 h 35, L'avenir du futur : *Ces garçons qui venaient du Brésil*, film de F.-J. Schaffner ; 22 h 5, Débat : Les manipulations génétiques ; 23 h 5, Journal ; 23 h 20, C'est à lire ; 23 h 25, Clignotant.
A 2	20 h 35, Emmenez-moi au théâtre : *le Jardin d'Eponine*, de Maria Pacôme ; 22 h, Magazine : Plaisir du théâtre ; 23 h, Journal ; 23 h 15, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *les Diaboliques*, de H.-G. Clouzot ; 22 h 30, Journal ; 22 h 55, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 40, Vidéo à la chaîne ; 23 h 45, Prélude à la nuit.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 octobre à 0 heure *et le dimanche 21 octobre à* 24 heures.

A la suite d'une forte hausse du champ de pression, samedi, le courant perturbé atlantique n'affectera, dimanche, que la moitié nord-ouest du pays.

Dimanche, en matinée, le temps sera un peu frais mais bien ensoleillé sur la plus grande partie du pays. Les régions *côtières de l'Atlantique feront exception* : les nuages y seront abondants et donneront du crachin.

En cours de journée, ce temps maussade s'étendra vers le Nord, le Bassin Parisien et le Centre. Sur le reste du pays, le soleil se maintiendra et il fera doux.

Les températures, le plus souvent voisines de 7 degrés au lever du jour (12 à 14 degrés sur les côtes atlantiques), atteindront dans l'après-midi un maximum allant de *15* à 22 degrés du Nord au Sud du pays. Les vents, faibles à modérés en début de journée, se renforceront sensiblement sur la Manche.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 20 octobre à 7 heures, de 1 009,9 millibars, soit 757,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 19 octobre au 20 octobre) *: Ajaccio, 22 et 13* degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 20 et 9 ; Bourges, 17 et 8 ; Brest, 15 et 11 ; Caen, 16 et 11 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 5 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble-St-M.-H., 23 et 12 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 9 ; Lille, 14 et 10 ; Lyon, 21 et 8 ; Marseille-Marignane, 20 et 15 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 17 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 13 ; Paris-Montsouris, 14 et 9 ; Paris-Orly, 14 et 8 ; Pau, 21 et 12 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 15 et 9 ; Strasbourg, 21 et 10 ; Tours, 14 et 8 ; Toulouse, 21 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 10 degrés ; Athènes, 22 et 13 ; Berlin, 18 et 13 ; Bonn, 16 et 11 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 25 et 18 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 13 et 10 ; Dakar, 29 et 22 ; Djerba, 23 et 13 ; Genève, 21 et 9 ; Istanbul, 17 et 11 ; Jérusalem, 17 et 7 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 15 et 9 ; Luxembourg, *13 et 9 ; Madrid, 14 et 12 ; Montréal*, 18 et 10 ; Moscou, 8 et 6 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 22 et 16 ; Palma-de-Majorque, 23 et 15 ; Rio-de-Janeiro, 31 (maxim.) ; Rome, 21 et 15 ; Stockholm, 13 et 8 ; Tozeur, 23 et 14 ; Tunis, 24 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3823

HORIZONTALEMENT

I. Celle de Bonaparte ne connaissait pas encore le roulement des tambours. – II. Pour ce faire, certains recherchent les quatre étoiles, d'autres se contentent d'une seule, mais belle. Lieu de culture où le navet est exclu. Deux ronds ou deux fois rien. – III. A la tête du patron. Note. Se passe dans une loge. – IV. Insecte névroptère. Conduit honorablement *ou se* conduit en agitateur. Sigle roulant. – V. Grecque. Le rêve d'un *usager des HLM.* – VI. Sur deux pieds ou quatre pattes, sa destinée est d'être chassé. *Doit être* étanche pour prendre l'eau et la prend également quand il ne l'est plus. *Objet* de rasage pour le merlan. – VII. Essences noires. Font souvent de l'ombre sur ceux qui ne voient plus le soleil. Note. – *VIII. Fraction* de l'hexagone. Son esprit se manifeste là où tout est spirituel. – IX. Préposition. Prince qui connut l'aventure africaine. Plus elle est roulante, moins elle est amusante. – X. Avanceras ou piétineras. Haut relief ou ouvrage plat. – XI. Amoureux pour Molière. De nombreuses têtes et encore plus de tettes. – XII. Bâtiments royaux comprenant logiquement un château. Etang du Midi. – XIII. Modifie son environnement. Opère un repli. – XIV. *Qui vient de quitter* un interlocuteur assommant. Evoque le bruit chantant des gorges dans certains pays montagneux. – XV. *Siège épiscopal. Un pêcheur* lovérien la connaît sur les bords. Avis de passage.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II						■							■		
III								■			■				
IV							■					■			
V				■		■								■	
VI					■							■			
VII									■				■		
VIII								■							
IX			■		■					■				■	
X	■								■						■
XI						■		■							
XII		■									■				
XIII				■	■		■						■	■	
XIV									■						
XV					■					■					

VERTICALEMENT

1. Est à la fois juré et condamné. Il n'y a que dans leur jeu qu'elles *sont muettes. – 2. Telle la duchesse*, elle est une des favorites du palais. Epuise. – 3. Qui touchent des sujets terre à terre. Ne satisfait ni le goût ni le toucher. – 4. Physicien lyon*nais. Principe de dynamique.* Plaisir du chien ou déplaisir du maître. – *5. On reçoit l'une avec joie et porte* l'autre avec peine. Personnel. Grecque. – 6. Fin commune à tous les mortels. Emettre un écho de bergerie. On trouve des as parmi ses ancê*tres.* – 7. Les lames la *rendent* souvent très découpée. Pour que les œuvres vives ne meurent pas. Tel un punch reçu dans l'estomac. – 8. Esquisse de sourire. Les fins sont *plus appréciés que les gros. Préposi*tion. L'aube du noctambule. – 9. Coiffe la « rousse ». Démonstratif. – 10. S'agite beaucoup pour ne faire que du vent. Baba ou soufflé. – *11. Patrie d'un patriarche.* Procédé usuel des estampeurs. Part sur le champ. – 12. Se fait en simple ou en double, mais toujours en court. César de Marseille, par exemple. – *13. Plus son taux augmente, plus* l'économie s'affaiblit. Conservateur anglais. Article. – 14. Balaie. Lieu de réunion des Clercs. Mer d'Irlande. Un économe les place à *gauche. – 15. La plus mauvaise* niche qu'on puisse faire à un chien. Se répandre en éclats.

Solution du problème n° 3822

Horizontalement

I. Mèche. Mua. – II. Oreillard. – III. Ré. Ruiler. – IV. Vigo. Ch. – V. Enanthème. – VI. Ut. Dieu. – *VII.* Xérès. Ra. – *VIII. Milan.* Ca. – IX. Dé. Ln. Arc. – X. Ondée. Net. – XI. Tassés.

Verticalement

1. Morveux. Do. – 2. Ereintement. – 3. Ce. Ga. Ri. Da. – 4. Hirondelles. – 5. Elu. Tisanes. – 6. *Liche.* – 7. *Malheur.* Ans. – 8. Ure. Acre. – 9. Adrien. Acte.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 20 octobre.

UN DÉCRET

● Soumettant au contrôle économique et financier de l'Etat l'Association pour la gestion de la structure financière.

UNE CIRCULAIRE

● Relative au partage et au transfert des services d'action sociale et de santé.

Économie

Les grandes fortunes ne font plus recette

En décidant de majorer le taux *maximum de l'impôt sur les grandes fortunes*, le gouvernement de M. Fabius a voulu faire payer les très riches pour venir en aide aux très pauvres.

On est tenté d'approuver sans réserve une telle mesure au nom d'une élémentaire justice. L'expérience prouve malheureusement que la morale fait souvent mau*vais ménage avec l'économie et* que les meilleures intentions conduisent parfois en enfer.

En créant — et de façon, semble-t-il, définitive — un taux d'imposition de 2 % au-delà de 20 millions de francs de patrimoine, le gouvernement modifie une nouvelle fois un impôt né il y a trois ans seulement. Après en avoir à plusieurs reprises rétréci l'assiette (en exonérant les objets d'art, les forêts dans leur quasi-totalité, l'outil de travail...), voilà que l'on alourdit maintenant ses taux : majoration de 8 % de l'impôt dû (en 1985 comme en 1984), taux maximum de 2 %.

Pour prendre racine, un impôt a besoin de tranquillité. Il a fallu un demi-siècle et beaucoup de concessions de la part de l'Etat pour que les Français acceptent l'*impôt sur le revenu. Au train où* vont les choses, l'impôt sur les grandes fortunes *risque* bien, lui, de ne pas faire une longue carrière dans notre pays.

En exonérant de nombreux biens, l'Etat avait fait un choix : celui d'un impôt de faible rende*ment. En alourdissant maintenant* les taux, il semble faire le choix inverse. *Mais les conséquences* de cette démarche contradictoire sont faciles à prévoir. Tout d'abord, les quelques milliers de Français — trois à quatre mille — *détenteurs de très grosses for*tunes vont peu à peu réorienter *leurs placements* : moins d'épargne mobilière (actions et obligations), plus de placements en *biens exonérés ou quasi exonérés* (objets d'art et forêts).

Déjà, l'impôt sur les grandes fortunes avait sérieusement entamé — quelquefois fait disparaître — la rentabilité des terres et *des exploitations agricoles, qui ne* dépasse généralement pas 1 %, voire 2 % ou 3 % au maximum. Déjà, il avait fait fondre la rentabilité des immeubles (3 % sur lon*gue période, en tenant compte* des réparations et de l'entretien). C'est maintenant l'intérêt des placements en actions et en obligations — cette épargne dont *l'industrie française a tellement* besoin — qui risque d'être remis en cause.

Un patrimoine de 30 millions de francs supportera l'année prochaine un impôt de 427 680 F, *majoration de 8 % comprise.* Aussi importante soit une fortune de cet ordre, l'impôt que devra payer son *propriétaire représen*tera 1,4 % du patrimoine détenu. *Si 10 à 12 millions de cette* grande fortune sont placés en actions (quelques pour-cent seu*lement de rendement) et en obli*gations (9 à 10 % de rendement), *quelques millions en immeubles*, on conçoit que les revenus de patrimoines importants puissent devenir insuffisants pour payer l'impôt sur les grandes fortunes. Des agents de change comme Meeschaert font cette analyse. *Un risque existe donc de retrait* du marché financier de ceux-là mêmes qui devaient au premier *chef s'y placer.*

La décision gouvernementale a un autre inconvénient : elle accuse les défauts de l'impôt sur les grandes fortunes, bâti sur une *bonne dose d'arbitraire. On n'a* peut-être pas assez réfléchi au fait que le propriétaire d'une petite entreprise est toujours exonéré de l'IGF, mais que le détenteur d'actions *d'une société* peut être ou ne pas être exonéré selon qu'il est ou non dirigeant et qu'il possède plus ou moins de 25 % du capital. A 26 % pas d'impôt sur les *grandes fortunes, car il s'agit* de l'outil de travail, à 24 % un impôt parfois lourd.

Telle est la réalité, infiniment plus complexe que ne le laisse*raient croire des formules du* genre : nourrir les plus pauvres avec l'argent des plus riches. En le modifiant et en l'alourdissant à plusieurs reprises, le gouverne*ment est probablement en train* de tuer un impôt qui devait amener plus de justice fiscale dans notre pays.

Le paradoxe n'est qu'apparent : la démagogie est un poison.

ALAIN VERNHOLES.

LES SYNDICATS N'AIMENT PAS BEAUCOUP LE RAPPORT DALLE

Les syndicats ont réagi de manière mitigée à la publication du rapport Dalle sur l'automobile (*le Monde* du 20 octobre). La CGT a précisé son opposition à ce rapport en ce qu'« *il se fonde sur une hypothèse posée* a priori *des sureffectifs, qu'il évacue dans le diagnostic toute analyse approfondie des stratégies concrètes des deux groupes automobiles : qu'il ne propose aucune méthode* » pour trouver une issue au problème posé. La CFDT, si elle trouve que le rapport « *aborde franchement les problèmes* » et s'attaque avec raison au taylorisme, reproche au rapport Dalle de « *court-circuiter* » les syndicats et de n'en appeler qu'à l'Etat, chargé de donner de l'argent aux constructeurs. FO enfin estime que « *les chiffres avancés sont sujets à caution, et que la référence au Japon ne semble pas correspondre à la réalité française* ».

SEULE LA CGT REFUSE LE PLAN SOCIAL DE CREUSOT-LOIRE

La CFDT, FO et la CGC ont officiellement signé, le 19 octobre, le protocole de protection sociale des salariés de Creusot-Loire, arrêté la veille lors d'une réunion tripartite, *pouvoirs publics*, repreneurs, organisations syndicales. Cela n'a pas empêché M. Marchelli, président de la CGC, de dénoncer « *le phénomène de nationalisation rampante qui ressort de l'examen de la solution finale adoptée pour Creusot-Loire* ». La CFTC, qui a réservé sa réponse, juge le protocole moins favorable que la convention de la sidérurgie. Quant à la CGT, elle juge qu'« *aucun syndicat sérieux ne peut cautionner les propositions avancées sans se discréditer* ». Les travailleurs de Creusot-Loire où la CGT est majoritaire, se prononceront le 23 octobre à bulletin secret sur les mesures sociales.

AU CONGRÈS DE L'UNION DES CADRES CFDT

M. Jacques Delors lance une mise en garde contre le passage du libéralisme politique au libéralisme économique

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — En marge de son sixième congrès, réuni à Strasbourg depuis le 18 octobre, l'Union confédérale des ingénieurs et des cadres (UCC-CFTD) a organisé un colloque sur les grandes tendances en Europe d'ici à la fin du siècle. Y participaient le professeur Jacques Lesourne et M. Jacques Delors.

Dans un long exposé, l'ancien ministre de l'économie a invité son auditoire à voir « *ce qu'il y a derrière les mots à la mode* », les thèmes de l'anti-Etat conduisant à une « *conception très dangereuse de la place respective de l'individu et de l'Etat* ». Évoquant la « *crise* » de *l'économie mixte — un système qui,* a-t-il parié, existera encore dans vingt ans, — il a affirmé que, en France, « *le débat sur la flexibilité est étrangement réduit à la flexibilité des travailleurs* ».

Pour M. Delors, le marché français du travail a vingt ans de retard. Il est encore « *pré-industriel* », alors qu'il doit redevenir « *plus fluide et plus mobile* ». Estimant que l'absence d'un esprit de marché explique en partie qu'« *il restera 3 points d'écart d'inflation entre l'Allemagne et la France* », M. Delors a souligné qu'« *il fallait concilier compétitivité et convivialité* ». Pour lui, en effet, la primauté des valeurs de compétitivité sur celles du syndicalisme telle qu'elle existe aux Etats-Unis n'est pas transposable en Europe. Réclamant « *plus d'Europe* », le futur président de la Commission européenne a mis en garde contre le passage d'un libéralisme politique « *que tout le monde accepte* » à un libéralisme économique qui « *annihilerait tous les acquis sociaux* ».

MICHEL NOBLECOURT.

Forum des comités d'entreprise : les conditions de travail à l'ordre du jour

Plusieurs milliers de personnes ont participé, du 16 au 18 octobre, au *forum des comités d'entreprise* (CE), organisé par la CFDT au pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne.

Durant trois jours de débats, les participants ont été invités à discuter de toutes les activités des CE. Le 18 octobre, la rencontre de clôture a permis *de faire* le bilan des lois Auroux et le point sur les conditions de travail, en présence de représentants de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) et des pouvoirs publics.

Dans le domaine de la sécurité, les intervenants ont souligné les carences de la législation. Selon le *représentant* de l'INRS, 4 % des cancers seraient d'origine professionnelle (soit 12000), alors que, affirme un intervenant, quatre-vingts cas seulement sont reconnus par an. *Les pouvoirs publics ont* affirmé, pour leur part, qu'afin d'informer les CE des fiches techniques *sur* les maladies *professionnelles* seraient mises à leur disposition sur Minitel.

BAISSE DES TARIFS TÉLÉPHONIQUES VERS L'AMÉRIQUE, L'AFRIQUE ET LES DOM-TOM

Les PTT ont décidé de baisser les tarifs du téléphone vers l'Amérique du Nord, les pays d'Afrique francophone et les *DOM-TOM*, depuis le 15 octobre. Vers l'Amérique du Nord, où « *la concurrence est la plus vive* » (*le Monde* du 19 octobre), les tarifs sont « *au même niveau que ceux qui sont pratiqués au départ de l'Amérique du Nord* », estiment les PTT.

La baisse est de 14 % *pour le tarif* normal et de 15 % pour les heures creuses. Avec l'Afrique francophone, le prix des communications baisse de 12 %. Enfin, les tarifs des *communications avec les DOM-*TOM sont également réduits, les cadences de taxation des impulsions étant fixées à trois secondes et demie au lieu de trois secondes au tarif rouge, sept au lieu de six au tarif blanc, dix et demie au lieu de neuf au tarif bleu. On ne manquera pas de voir dans ces décisions les effets secondaires de la concurrence que se livrent les sociétés américainces du fait de la déréglementation outre-Atlantique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU MIDI

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 17 octobre 1984, a pris connaissance des comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 1983 ; ceux-ci marquent une nouvelle progression par rapport aux chiffres correspondant de l'exercice précédent.

Ainsi, alors que le total du bilan consolidé passe de 23 345 millions de francs à 26 337 millions de francs (+ 12,8 %), la part du Groupe dans les résultats courants atteint 288 millions au lieu de 231 millions de francs (+ 24,60 %). En ce qui concerne la part du Groupe dans les plus-values de cession, celle-ci représente 269 millions de francs contre 193 *millions* ; le résultat global pour l'exercice 1983 atteint ainsi 557 millions de francs, en hausse de 31,3 % sur le chiffre correspondant de 1982.

L'actif net comptable, par action, au 31 décembre 1983 représente *1 846,55 F.*

Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice social de la Compagnie du Midi clos le 31 août 1984.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 187 491 233,13 F. *Il enregiste une* recette exceptionnelle de 5 035 830 F, alors que pour l'exercice précédent les recettes de cette nature avaient atteint 46 621 125.

Au compte de pertes et profits, le bénéfice s'élève à 174 497 894,50 F *auquel s'ajoute le solde net d'impôt des* plus-values de cessions s'élevant à 6 368 398,20 F.

Le conseil propose de fixer le dividende unitaire à 32,00 F plus 16,00 F d'avoir fiscal, *au lieu de* 30 F plus 15,00 F pour l'exercice précédent soit une progression de 6,67 %.

En outre, le conseil demande à l'assemblée, réunie le 12 décembre 1984, de lui donner les pouvoirs nécessaires pour procéder à une distribution exceptionnelle aux actionnaires d'actions de la Compagnie des Immeubles de la Plaine Monceau à concur*rence d'une somme maximum de* 45 000 000 F.

Cette autorisation serait valable jusqu'au 11 décembre 1985.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ERNAULT-SOMUA A DONNÉ SA DÉMISSION

Le conseil d'administration d'Ernault-Somua a donné sa démission, le 19 octobre, à cause de « *la décision des pouvoirs publics de mettre fin aux concours financiers qu'ils accordaient à la société depuis la fin de 1981* ». Dans le cadre du plan machine-outil, Ernault-Somua, filiale du groupe Empain-Schneider, devait rejoindre Huré et Graffenstaden au sein d'une nouvelle entité, Intelautomatisme, placée sous la houlette de Suez (51 %) et CIT-Alcatel.

En 1983, la société affichait une perte de 239,2 millions de francs. La création d'un second pôle français de la machine-outil paraisssait compromis à cause de l'échec des négociations avec Suez. Le 14 septembre, le dossier était remis au CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) et la recherche d'une *solution industrielle était* de nouveau entreprise : le resserrement des liens avec le japonais Toyoda ou l'appel à la SOPARI, filiale de l'IDI — déjà actionnaire principal du premier pôle de regroupement de la machine-outil (Machine française lourde) étaient envisagés.

● **Le patronat du bâtiment s'oppose aux travaux d'utilité collective (TUC).** — La Fédération nationale du bâtiment (FNB) a adressé une lettre à M. Michel Giraud, président de l'association des maires de France, pour attirer son attention sur les conséquences des travaux d'utilité collective (TUC).

La FNB s'inquiète d'un « *transfert au détriment de l'activité normale des entreprises et de leur personnel* ». A propos du projet de la municipalité de Nantes, elle met en garde « *les autorités intéressées et l'opinion contre* [son] *caractère illusoire et nocif* » en raison du « *jeu subtil de crédits publics d'aide au logement et d'aide au chômage* ».

LES SYNDICATS D'EDF REFUSENT DE VOTER LE CONTRAT DE PLAN

Le contrat de plan d'EDF, examiné vendredi 19 octobre par le conseil d'administration de l'établissement, sera signé « *dans les tous prochains jours* » par les pouvoirs publics, a annoncé la direction. Ce projet a été vivement critiqué par les organisations syndicales, dont aucun des représentants au conseil n'a approuvé le texte qui leur était soumis : la CGT et a CFDT ont voté contre, FO a refusé de voter et l'UNCM, apparentée à la CGC, s'est abstenue. Il impose à EDF (*le Monde* daté 7-8 octobre et du 10 octobre) de rétablir l'équilibre de ses comptes dès l'an prochain et de réduire son endettement (200 milliards de francs), tout en limitant ses hausses de tarifs au cours des *cinq prochaines années à un point* au-dessous du rythme de l'inflation, grâce à des efforts de productivité estimés à 3 % l'an.

Qualifiant l'examen du conseil de « *parodie de délibération* », la Fédération gaz-électricité CFDT a dénoncé ce projet « *inacceptable* » qui, selon l'organisation, risque, d'une part, de « *conduire à une fuite en avant en matière de placement de l'électricité* » et, d'autre part, de provoquer une dégradation de la qualité du service public. La CFDT a décidé d'organiser une journée d'action le 22 octobre, et la CGT le 25 octobre, pour protester contre ce projet de contrat.

ACCORD ENTRE ATT ET OLIVETTI DANS LE DOMAINE DES ORDINATEURS PERSONNELS

Rome (*AFP*). — Les groupes *américain et italien ATT* et Olivetti ont signé un accord renforçant leur collaboration dans le domaine des ordinateurs personnels et les terminaux destinés à l'équipement des postes de travail, indique un communiqué diffusé le 18 octobre à Rome.

Les deux groupes s'engagent à *créer une nouvelle ligne d'ordina*teurs personnels et de terminaux (*work stations*). Tous deux commercialiseront les mini-ordinateurs ATT «3b» et le système «Unix», tandis que Olivetti continuera à produire et fournir à ATT pour le marché américain, son ordinateur personnel «PC6300».

Rappelons que ATT a acquis récemment 25 % du capital d'Olivetti (*le Monde du 23 décembre 1983*).

Faits et chiffres

● **Les marins du « Borodine » réclament une prime de risque.** — Les marins du cargo français *Borodine — sister ship du Montlouis —* ont décidé de se mettre en grève s'ils n'obtiennent pas une prime pour le transport d'hexafluorure d'uranium. Ce bateau transporte en effet de l'hexafluorure vers l'URSS, où celui-ci est enrichi. Le *Borodine* comme le *Montlouis* sont la propriété de la Compagnie générale maritime (CGM).

● **Ducellier annonce 481 licenciements.** — La direction de Ducellier, filiale de Valeo, numéro deux des équipementiers en Europe, a confirmé le 19 octobre la suppression de 970 emplois, dont 481 licenciements, donnant la liste des noms des travailleurs remerciés. La CGT a refusé cette décision et appelé à l'action. Ducellier emploie 5 000 personnes et perd 6 à 7 milliards de francs par mois après une hémorragie de quelque 200 millions de francs en quatre ans.

● **Le sous-préfet de Lannion, le député et le conseiller général séquestrés pendant dix heures.** — Plusieurs centaines de salariés des entreprises de la téléphonie de la région du Trégor (Côtes-du-Nord) ont retenu pendant dix heures le sous-préfet de Lannion, le député et le conseiller général socialistes dans la salle du conseil municipal de Lannion. A l'issue d'un vote, le 19 octobre à 21 h 45, auquel ont participé 400 manifestants, les trois personnalités ont pu quitter les lieux sans incident. Auparavant, les services du premier ministre, à Matignon, avaient « *garanti le gel* » des plans sociaux prévoyant plusieurs centaines de suppressions d'emplois jusqu'à la *réunion qui doit se tenir le* 23 octobre à Paris.

● **AFO de Dunkerque : le tribunal ordonne de libérer les accès de l'entreprise.** — Le tribunal des référés de Dunkerque a ordonné, le 19 octobre, aux grévistes des Ateliers français de l'Ouest (AFO) de libérer les accès de l'entreprise dans les vingt-quatre heures. Les salariés des AFO occupent les locaux depuis le 17 octobre et ont bloqué les écluses du port est de Dunkerque.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Prévision à vue

Le gouvernement pratique la prévision à vue. Ayant, à la fin de 1983, estimé le déficit du commerce extérieur pour 1984 à 7 milliards de francs, il avait nettement révisé en hausse, en avril, cette évaluation, la portant à *25 milliards de francs. Puis,* devant les mauvais résultats, le chiffre a été de nouveau réajusté à 33 milliards dans le projet de budget pour 1985. Et voici maintenant que, après un troisième trimestre plutôt faste, le ministre de l'économie juge que, finale*ment*, un montant de 30 milliards serait de coloration pessimiste.

De fait, avec un solde négatif de 19 *milliards pour les neuf* premiers mois de 1984, il faudrait que le déficit mensuel soit, en moyenne, proche de 4 milliards d'ici à décembre pour que ce seuil soit franchi. Même si le quatrième trimestre de cette année s'annonce moins brillant, une *telle éventualité* apparaît peu probable. Il n'en reste pas moins que ces glissades officielles s'apparentent à de curieuses figures libres.

Une mésaventure voisine était survenue en 1982, lorsque l'hypothèse d'un déficit de 100 milliards, pourtant avancée au début de l'année par les spécialistes du commerce extérieur, avait été récusée par les *conseillers de la Rue de Rivoli.* L'année suivante, il s'est agi d'abord de réduire le déficit finalement enregistré en 1982 — soit 93 milliards — de moitié, *puis d'arriver au même résultat* mais seulement entre avril 1983 et avril 1984, pour finalement déstockage aidant, *parvenir au* but final. Il s'agissait certes d'objectifs ; mais, malgré tout, expert échaudé ne craint pas le froid des chiffres.

Il en sera sans doute de même l'an prochain, dans la mesure où la prévision officielle d'un excédent de 2 milliards de francs semble teintée d'optimisme. De cette acrobatie arithmétique, la crédibilité sort quelque peu dévaluée. Le gouvernement donne *l'impression de mal percevoir les* réalités, mais la prévision à vue est peut-être un exercice moderne.

MICHEL BOYER.

A Clamecy (Nièvre)

MÉTHANOL CONTRE CHARBON DE BOIS

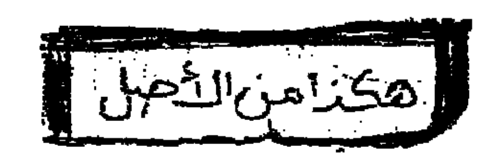
Déclarée ville morte, Clamecy (Nièvre), six mille habitants, ancienne cité des flotteurs de bois, était l'ombre d'elle-même le 17 octobre. Dès 4 h 30 du *matin* et *jusqu'à* 15 heures, quatre barrages constitués de fûts métalliques et de herses ont bloqué la circulation aux points névralgiques afin d'assurer la réussite de l'opération organisée par les syndicats CGT, CGC et le « comité de défense du site industriel ».

Les élus, les partis politiques, les enseignants, les commerçants et les artisans s'étaient associés à cette journée d'action.

Motif de la manifestation : faire revenir Rhône-Poulenc, principal employeur de la ville (300 personnes), sur sa décision de réduire progressivement l'activité de sa fabrique de charbon de bois devenue déficitaire, en mettant 50 personnes au chômage dans un premier temps.

Tandis que la ville se figeait dans l'immobilité, M. Bernard Bardin, député et maire socialiste, intervenait à Paris pour défendre les intérêts de sa ville et de ses habitants auprès de la direction du groupe chimique. Il a été reçu par M. Serge Tchuruk, directeur général.

Ce dernier l'a rassuré et s'est engagé à trouver des solutions de remplacement. La première idée est de mettre en place une unité pilote, le « Gazo 30 », qui produira, à partir du bois, des carburants de substitution comme le méthanol. Mais cet atelier n'emploiera, au mieux, que 20 personnes. Des études sont donc menées en vue de créer 230 postes pour lesquels le personnel excédentaire serait employé à des travaux liés à la chimie minérale, à la chimie organique et aux plastiques thermodurcissables (c'est-à-dire qui durcissent lorsqu'on les chauffe).



AUX HOUILLÈRES DU BASSIN DU NORD

L'attachement demeure, le travail se meurt

De notre envoyé spécial

Douai. — Il suffit de passer deux heures au fond d'une mine de charbon pour en sortir avec une gueule noire. Et pourtant on n'a rien vu... ou si peu. A la veine de Beel de la fosse 24 d'Estevelles, dans les Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais (HBNPC), on est à 880 mètres sous terre et, comme partout ailleurs sans doute, c'est sombre, humide, poussiéreux, étroit, acrobatique, boueux. Le gisement est irrégulier et difficile, le travail rude. Parce que le rabot s'active et draine le charbon après l'avoir découpé, l'exploitation apparaît relativement mécanisée. Dans l'obscurité, les mineurs surgissent de là où on ne les attend pas, n'affichant aucune crainte du grisou, toujours là où ils doivent être.

On peut remonter de la mine en se disant qu'il n'est pire travail que celui de mineur. Et pourtant... Solidement soudés dans une hiérarchie rigoureuse, de l'ouvrier qualifié au chef porion en passant par le chef de taille et le porion (contremaître : le mot porion est d'origine italienne, mais veut dire « poireau » dans le Nord), les mineurs donnent une fière image de solidarité. Ils l'aiment, leur mine ! Malgré un absentéisme élevé (de 20 % à 22 % au siège d'Oignies), ils sont viscéralement attachés à leur travail. Le drame aujourd'hui est que, si l'attachement demeure, le travail, lui, meurt.

« Il ne restera plus rien »

A l'occasion d'une visite organisée avec l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), M. Jack Verlaine, directeur général des HBNPC, a présenté des chiffres éloquents. Avec six sièges d'extraction, sept lavoirs, deux cokeries, deux usines d'agglomération et quatre centrales thermiques, les Houillères du Nord - Pas-de-Calais occupaient, au 30 juin 1984, 19 726 personnes, dont 7 604 ouvriers de fond et 8 001 ouvriers de jour. Le personnel minier est ainsi passé de 219 733 en 1947 à 102 412 en 1966, pour tomber aujourd'hui en dessous de 20 000. Pour ce même bassin, la production nette de houille a chuté de 28,3 millions de tonnes en 1947 à 3,2 en 1983 ! Au 30 juin 1984, la production réalisée était de 1,4 million. Les syndicats mettent encore en avant les chiffres supérieurs de 1983, mais tout le monde est d'accord sur le constat de déclin. Sur les 6 000 postes de travail qui doivent être supprimés en 1984, la moitié le seront dans le Nord-Pas-de-Calais.

A Oignies, les mineurs ne dissimulent pas leur inquiétude. Ils savent qu'en 1988, soit l'extraction demeurera, si le rendement a été amélioré d'ici là, soit *« il ne restera plus rien »*. Secrétaire au comité central d'entreprise des HBNPC, M. Fouquart (CGT) dresse un tableau apocalyptique de la situation, tout en soulignant qu'il pourrait en être autrement si les Charbonnages de France reconnaissaient, comme l'affirme un délégué cégétiste, qu'*« il y a encore quinze ans de ressources ici »* : *« La CGT ne voit pas les perspectives comme la direction. Le charbon, il y en a ! Nos dossiers tiennent le coup. La barre peut être rectifiée si les masses du bassin s'y mettent. On s'attachera à ce que le bassin ne meure pas en 1988, sinon ce sera le désert économique. Hug n'a pas pu faire son plan sans l'aval des pouvoirs publics. La direction dit que le document Hug est un projet soumis à la discussion, mais il n'y a pas de possibilité de le modifier. »*

« Nous sommes tout à fait partisans du dialogue, réplique M. Verlaine, *mais il faut qu'il y ait échange. Si, dès le départ,* les *organisations syndicales refusent les hypothèses avancées, le dialogue tourne court »*. Pour M. Thomas, directeur du personnel et des affaires sociales, il y a des réalités incontournables qui induisent automatiquement l'action à mener : 40 % de la population totale a moins de trente-cinq ans, le rendement n'a pas progressé, l'endettement de l'entreprise ne peut se poursuivre.

Quant à la production, elle ne trouve sa justification que dans la mesure où elle peut être écoulée. Face à une telle situation, il s'agit donc, pour M. Thomas, *« d'arriver à un ajustement de nos effectifs dans le respect de nos engagements, de motiver le personnel et de rechercher les points de consensus sur lesquels nous pouvons cultiver le dialogue »*. *« Le défi n'est pas facile,* admet-il, *mais nous sommes condamnés à réussir. »*

La douloureuse mutation des Charbonnages de France doit se réaliser sans licenciements (1). Aux HBNPC, M. Sauvage, directeur du personnel, prévoit 1 500 retraites normales et départs naturels, 200 mutations vers EDF, 100 mutations vers les autres bassins, 130 transferts vers d'autres entreprises, 250 retours au pays (pour les mineurs marocains), le complément permettant d'arriver aux 3 000 emplois qui doivent être supprimés en 1984 étant obtenu par des retraites anticipées.

Pour ceux qui quitteront les Charbonnages pour aller dans d'autres entreprises, il est prévu notamment une *« prime de conversion »* (qui ne peut être inférieure à trois mois de salaire) et un rachat des avantages en nature perçus dans les Houillères. Autant de mesures qui, si l'on en croit M. Brogniart (CGC), coûteront cher : 230 000 F pour une retraite anticipée, 207 000 F pour une conversion, 289 000 F pour une mutation vers EDF, 117 000 F pour une aide au retour.

Le pari de la réindustrialisation

Mais c'est surtout sur les mutations vers EDF et la réindustrialisation du bassin que la direction des Houillères semble compter. La convention entre EDF et les Charbonnages prévoit un transfert de personnel vers EDF de 1 000 agents par an en moyenne. Les syndicats sont pour le moins sceptiques. C'est un *« leurre »*, clame la CGT, en mettant en avant le cas de deux ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise) qui se sont inscrits à EDF et sont redevenus ouvriers.

« J'ai été embauché à EDF en 1981, au moment de la relance, raconte M. Didier Sevin, délégué FO de trente et un ans. *Qu'est-ce que j'irais faire à EDF ? Avant, j'étais maçon dans le bâtiment... » « La mutation à EDF est un transfert sans risques »*, réplique M. Thomas. Il rappelle que la convention accorde aux Charbonnages un crédit de 5 000 places sur cinq ans, que les avantages en nature seront rachetés, l'ancienneté d'entreprise reprise. Par ailleurs, il est prévu une période optionnelle d'un an, au terme de laquelle *« le retour dans les Houillères pourra être décidé, soit par les intéressés, soit par EDF »*. Au 21 septembre, 874 agents des Houillères du Nord-Pas-de-Calais avaient demandé des informations, et 102 dossiers avaient été transmis à EDF...

La réindustrialisation du bassin est un autre pari, plus ancien. En mai 1984, une société spécifique, FINORPA SA, filiale de la SOFIREM (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières), a été créée dans ce but, mais, depuis vingt ans déjà, l'effort de reconversion est engagé. Selon un bilan de la direction des Houillières, de 1966 au 30 juin 1984, 572 opérations ont été menées à bien, et au total *« plus de 19 000 emplois ont été ainsi créés »*. Ils apparaissent *« globalement stables »*.

Pour leur part, les syndicats ont une vision moins optimiste. *« Si on veut réindustrialiser,* affirme M. Fouquart (CGT), *on doit garder les jeunes. On est en train de leurrer la population. Les municipalités minières font des efforts énormes pour faire venir les entreprises en leur offrant cinq ans sans impôts, mais au bout des cinq ans elles dégagent. »* M. Serge Gouillard (CFDT) évoque de son côté le cas de mineurs précédemment reconvertis dans des entreprises qui, depuis, ont fermé et sont aujourd'hui chômeurs. Lui aussi redoute le désert économique. *« Fondamentalement contre le plan Hug »*, il demande des négociations sur les mesures sociales et, justement, la réindustrialisation. *« Si on veut augmenter le nombre d'emplois* [dans le bassin], répond M. Verlaine, *il faut prendre des risques. »*

Dans un tel contexte, les syndicats reconnaissent, comme le dit lui-même M. Fouquart, que *« le degré de mobilisation est faible »*. *« Les plus de quarante ans,* explique-t-il, *pensent qu'en 1988 ils auront une retraite anticipée, car ils auront trente ans de service. Les moins de trente-cinq ans pensent à la mutation vers EDF, qui est un leurre. Les gens n'ont pas mesuré les conséquences négatives de ces mesures. »*

L'avenir est-il complètement bouché pour les mineurs du Nord-Pas-de-Calais ? Tout dépend des plans avancés. Hypothèses ? Études ? Décisions ? Pour la CFTC, c'est clair, elle *« s'opposera aux décisions d'un pouvoir autocratique qui n'accepte la discussion qu'avec ceux qui sont déjà d'accord avec ses objectifs »*. Mais M. Verlaine entretient plutôt un certain flou : *« Pour 1984-1988, il n'y a pas de plan, mais une étude. On pourra maintenir les points d'ancrage si la production par homme-poste est au moins égale à 1 925 kilos. Pour les huit premiers mois, on est à 1 700 kilos. Un des moyens de faire de la concertation c'est bien de transmettre des études. On attend la réponse des organisations syndicales. »* Le raisonnement — et les perspectives — naviguent entre une hypothèse basse (la fermeture de plusieurs sièges en 1988) et une hypothèse haute (6 000 emplois et 1,4 million de tonnes de charbon anthracite dans quatre ans).

« Nous croyons à l'hypothèse haute, affirme M. Verlaine, *à condition de faire des efforts. Nous prenons le pari que nous arriverons à remonter la productivité avec le concours du personnel. »* Mais en 1982, selon la direction, le passage à trente-neuf heures au fond a abouti à une baisse de rendement de 3 %. Pour l'heure, les syndicats craignent que l'on prépare en fait la réalisation de l'hypothèse basse en 1988. *« Quel avenir offre-t-on aux jeunes ? »*, interroge M. Michel Lemoine (CFTC). *« La direction,* résume M. Fouquart, *nous donne trois armes : un bazooka, un fusil et un revolver, et elle nous demande d'en choisir une pour nous tuer. C'est comme au théâtre, on peut applaudir ou partir. »* Visiblement, les mineurs n'aiment pas la pièce qu'on leur joue actuellement.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Contrairement à ce que l'on a souvent avancé, le statut des mineurs prévoit trois cas permettant des licenciements. Des statistiques des HBNPC font état pour les ouvriers de fond de 24 licenciements en 1973, 60 en 1974, 126 en 1975, 91 en 1976, 53 en 1977, 18 en 1982 et 2 en 1983.

CONTENTIEUX FRANCO-BELGE A PROPOS DU « MONT-LOUIS »

On se renvoie l'épave...

La Compagnie générale maritime (CGM), qui est une entreprise nationale, et sa filiale, la Compagnie générale d'armements maritimes (CGAM), propriétaire du *Mont-Louis*, ont opposé une fin de non-recevoir, le 18 octobre, au gouvernement belge qui leur demandait d'enlever à leurs frais l'épave du cargo qui a fait naufrage le 25 août au large d'Ostende. L'un des directeurs de la CGM est allé remettre une lettre en ce sens au ministère des communications et des PTT à Bruxelles, qui, le 5 octobre, avait fait savoir à l'armateur que le navire obstruait le chenal donnant accès aux principaux ports belges. Le gouvernement belge a déploré, dans un communiqué, *« une attitude peu correcte de la France »*.

Au siège de la CGM, le président du groupe, M. Claude Abraham, fait remarquer que l'épave qui émerge à marée basse n'est pas dans le chenal mais *« sur sa bordure sud »*. Elle fait l'objet d'un balisage par les services maritimes belges compétents. D'autre part, comme elle se trouve dans les eaux internationales (8 milles, alors que la limite des eaux territoriales belges est à 3 milles des côtes), la CGM n'est débitrice d'aucune obligation d'enlèvement à l'égard du gouvernement de Bruxelles, et l'arrêté royal du 4 août 1981 portant règlement de police et de navigation n'est pas applicable en l'espèce.

L'armateur français, d'autre part, qui considère son navire comme irrécupérable, ne s'oppose pas à l'enlèvement du *Mont-Louis « par les soins des autorités de Bruxelles »* et reste prêt à leur fournir tous les éléments techniques dont elles auraient besoin.

Il va même plus loin, puisque, en accord avec ses assureurs et en vertu de la convention internationale de Bruxelles du 10 octobre 1957 sur la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires, il a constitué à Dunkerque un fonds de garantie de 1,1 million de francs (ce fonds est calculé en fonction de la taille du navire, et par conséquent l'armateur allemand de l'*Olau-Britannia*, qui avait abordé le *Mont-Louis*, a constitué de son côté, à Hambourg, un fonds similaire, qui est de quelque 3 millions de francs, puisque le car-ferry est plus gros).

Mais M. Abraham a précisé qu'il avait décidé de constituer un deuxième fonds, de 1,7 million de francs cette fois, alors que rien ne l'y oblige. Le droit international sur les épaves est en effet... inexistant.

Si la CGM a adopté vis-à-vis de la Belgique une attitude ferme, c'est bien sûr parce que le coût des travaux de découpage et d'enlèvement du *Mont-Louis* serait... astronomique : 30 à 60 millions de francs selon les conditions météorologiques. Or le cargo, lorsqu'il naviguait, n'était assuré que pour 23 millions de francs. Et le déficit de la CGM, malgré des efforts de gestion, reste très lourd. En outre, s'il se montrait conciliant avec les Belges, l'armateur français risquerait d'accréditer l'idée dans les milieux judiciaires et administratifs qui procèdent actuellement à des enquêtes que le commandant du *Mont-Louis* a une part de responsabilité dans l'accident. Or au siège de la compagnie on affirme que *« le* Mont-Louis *a été littéralement éperonné par le car-ferry allemand, que nous considérons comme responsable du sinistre »*. Et M. Abraham ajoute : *« De toute façon, quoi qu'il arrive, je couvre mon commandant. »*

C'est le 8 octobre qu'ont été terminées les opérations de sauvetage des marchandises restées à l'intérieur des cales du cargo. La question se pose maintenant de savoir quelle « facture » les sauveteurs belges et hollandais, qui ont travaillé dans des circonstances difficiles, vont présenter. Et à qui ?

Selon les usages maritimes internationaux, si les procédures amiables n'aboutissent pas, les parties font appel au jugement d'arbitres, en général à Londres. Ce devrait être le cas dans cette affaire, qui implique des sommes considérables. En effet, la valeur des fûts était estimée à au moins 100 millions de francs.

D'habitude, le sauveteur demande pour prix de ses services 10 % à 30 % de la valeur des marchandises récupérées. La COGEMA, propriétaire des fûts, et ses assureurs seront en première ligne dans cette bataille juridique internationale.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● *Le gouvernement belge refuse la proposition de l'armateur.* — La Belgique *« refuse la proposition de la Compagnie générale maritime (CGM), armateur du* Mont-Louis *échoué depuis près de deux mois en mer du Nord, d'apporter 1,8 million de francs comme contribution au renflouement de l'épave du cargo »*, a déclaré le 19 octobre le premier ministre, M. Wilfried Martens. — *(AFP).*

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

RUF, PUF, TUF, SNIF et autres papiers...

Le marché international des capitaux a été fortement secoué jeudi, après que le service des impôts aux Etats-Unis (IRS) eut brusquement décidé de taxer à *la source une* dizaine d'émissions euro-obligataires réalisées par des sociétés américaines durant les deux à trois semaines ayant précédé l'abolition, *le 18 juillet dernier, de la retenue* à la source. Celle-ci avait déjà été décidée en principe au moment où les sociétés concernées ont lancé en toute bonne foi leur euro-emprunt.

La première conséquence de cette décision sera vraisemblablement *d'entraîner le remboursement* par les emprunteurs de ces émissions, parce que leur coût deviendrait prohibitif s'ils devaient supporter la taxe. C'est toutefois le Trésor américain lui-même qui va subir l'effet le plus fâcheux. Comme il va, pour la *première fois, offrir* dès la *semaine* prochaine 1 milliard de dollars de bons spécialement destinés à la clientèle étrangère, celle-ci, qui n'était déjà pas très chaude à cause du caractère nominatif du papier, se méfiera d'autant plus des tours de bâton *éventuels que pourrait lui* réserver ce manque d'anonymat. Comment croire, en effet, le Trésor américain qui a assuré qu'il suffira aux banques plaçant le papier de déclarer qu'il a été vendu à des non-résidents aux Etats-Unis sans révéler l'identité des acquéreurs, *alors que* le service des impôts vient de se montrer aussi brutal ?

ELF-Aquitaine et Saint-Gobain sont venus cette semaine élargir les *frontières de l'euromarché en lançant* deux programmes d'europapier commercial, celui du pétrolier étant susceptible d'atteindre 200 millions de dollars et le second 50 millions d'ECU. *Aux Etats-Unis, le marché* du papier commercial (billets à ordre), qui représente quelque 225 milliards de dollars, est extrêmement développé et florissant. Il s'agit d'un *marché* à court terme.

Le papier, dont l'échéance moyenne est de vingt-deux à vingt-trois jours, est placé soit directement par les émetteurs, soit par un ou plusieurs *intermédiaires (dealers)* auprès d'autres sociétés ou institutions. Il est utilisé par les grandes sociétés du pays, mais également par nombre de compagnies et banques étrangères, auxquelles il permet une diversification de leur *financement et, lorsque les conditions* s'y prêtent, de trouver des capitaux à un coût plus avantageux.

Au début des années 70, l'euromarché avait tenté en vain d'imiter *les Etats-Unis*. Quelques années plus tard, des euronotes à trois ou à six mois ont fait leur apparition sous la caution de lignes de crédit à moyen terme, mais ces transactions ne *représentaient encore que* des eurocrédits bancaires déguisés. Les syndicats bancaires accordant les lignes de crédit sur lesquelles allaient s'appuyer les émissions ultérieures *d'euronotes s'engagèrent également* à prendre ces dernières. Il y a trois ans, Merrill Lynch a vulgarisé le procédé en introduisant des « facilités renouvelables à prise ferme » (RUF, Revolving Underwriting Facilities), que l'établissement américain s'engage à placer entièrement *lui-même*.

Devant le succès grandissant de cette formule, d'autres établissements sont venus l'imiter avec des SNIF, des PUF et autres abréviations aussi sonores qu'imagées, la différence portant sur la méthode de placement. Alors que Merrill Lynch se voulait le seul placeur des euronotes, les autres banques ont étendu cette prérogative à tous les membres du consortium bancaire et institué parallèlement des syndicats adjudicataires capables de soumissionner. Du coup, Merrill a suivi et le RUF est maintenant devenu TUF (Tranche Underwriting Facility).

L'europapier commercial d'ELF-Aquitaine, qui sera conjointement placé par la banque américaine d'investissements Lehman Brothers et Indosuez, se différenciera des *facilités donnant naissance* à des notes à court terme sur trois points fondamentaux :

1° Le papier commercial ne sera pas cautionné par des lignes de crédit *simultanément* ouvertes par les banques chargées du placement du papier à court terme. Afin d'échapper à la retenue à la source en France qui frappe les émissions dont la vie moyenne est inférieure à trois ans, ELF-Aquitaine utilisera des *lignes existantes* ;

2° Le papier commercial sera directement et quotidiennement placé par l'émetteur auprès d'institutions recommandées par les *intermédiaires et à des taux que ceux-ci* considéreront comme étant les plus adéquats. Cela conférera une transparence aux transactions, qui n'existe pas actuellement dans le cas des RUF, des SNIF et autres facilités du même type, parce que le placement des euronotes qui en découle est laissé à la seule initiative des banques ou des adjudicataires. Par *conséquent, l'émetteur ne sait* jamais en quelles mains son papier se trouve ;

3° La durée de l'europapier commercial d'ELF-Aquitaine, qui *pourra varier entre une semaine* et douze mois, pourra être inhabituelle, au lieu des traditionnels un, trois ou six mois qui caractérisent les émissions d'euronotes. L'institution qui, par exemple, recherche du papier commercial à douze ou à trente jours pourra, *grâce à cette souplesse*, être satisfaite.

Le programme d'europapier com*mercial de Saint-Gobain sera émis* sur des bases similaires à celui d'ELF. *Il ne s'en différenciera* que sur trois points. Tout d'abord, il sera libellé en ECU, devise chère à l'illustre compagnie ; ensuite, la durée du papier variera entre un et six mois. Enfin, Indosuez sera l'intermédiaire exclusif pour son placement.

La *Compagnie française* des pétroles (CFP) a, de son côté, lancé, par le truchement d'une filiale hollandaise, une euroémission de 100 millions de dollars sur sept ans accompagnée de *100000* warrants. Les euro-obligations initiales ont été proposées à un prix de 103 avec un coupon *annuel* de 12,875 %. Les warrants permettront au cours des cinq prochaines années d'acquérir au pair des euro-obligations supplémentaires de même durée et dont *l'intérêt annuel* sera également de 12,875 %.

Une mode coûteuse

L'*opération* est basée *sur un swap* avec une contrepartie dont l'identité n'a pas été dévoilée, mais qui procurera à la CFP des fonds à taux d'intérêt variable, dont le coût sera très avantageux puisque inférieur au Libor. La présence de ces swaps *explique le rendement peu élevé* qu'offrent les euro-obligations initiales. Aussi, comme il en est de la plupart des euroemprunts avec warrants, ce sont ces derniers qui ont été particulièrement recherchés, et non l'émission originale.

La vogue des warrants a deux conséquences. D'une part, ils sont maintenant devenus trop chers. D'autre part, la plus-value qu'ils dégagent au cours de la période de *souscription va quasi exclusivement* dans la poche des banques dirigeant l'émission et non dans celle de l'investisseur final. Pour parer à ces deux inconvenients majeurs, la Société *général* est venue, vendredi, proposer au marché, une formule originale, qui, *tout* comme *celle* des warrants, permet de spéculer sur l'avenir des taux d'intérêt, mais à des conditions plus avantageuses pour l'acquéreur. La formule s'est *matérialisée au travers d'une* euro-émission de 100 millions de dollars pour le crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (CEPME), qui bénéficie de la *garantie de la République française*. D'une durée de sept ans, elle est proposée au pair avec un coupon annuel de 12,25 %. L'innovation réside dans le mode de libération des euro-*obligations* : l'*investisseur ne règlera* que 10 % de son achat immédiatement et le solde des 90 % sans seulement un an, le 22 novembre 1985.

Le succès le plus spectaculaire de *la semaine a été remporté par le* Crédit national. Sa ligne de crédit, d'un montant de 500 millions de dollars, qui offre la particularité d'être mobilisable sous différentes formes, ainsi que nous l'avons décrit la semaine dernière, a été souscrite à 150 %. En l'espace de seulement trois jours, 740 millions de dollars ont été offerts à l'emprunteur, qui, du coup, a décidé vendredi matin de s'en tenir là.

Non seulement le montant de l'opération ne sera pas augmenté, mais l'euroligne de crédit ne sera *pas syndiquée auprès d'autres* établissements internationaux, et les trente-deux chefs et cochefs de file qui ont offert les fonds devront réduire leur proposition initiale de 20 % à 25 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Repli du dollar, chute de la livre

La baisse des taux d'intérêt américains *(voir en rubrique « Marchés monétaires et obligataires »)*, conjuguée avec une nouvelle intervention de la Banque fédérale d'Allemagne, a fini par déprimer le dollar, qui, à la veille du week-end, revenait aux alentours de 3,06 DM et de 9,42 F, alors qu'il paraissait s'envoler en début de semaine. La livre sterling a été très durement éprouvée par la diminution des prix du pétrole de mer du Nord, touchant son plus bas niveau historique par rapport au dollar.

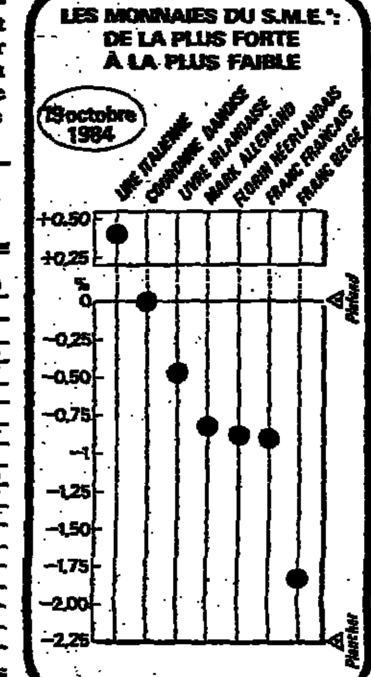
Dès lundi, le billet vert affichait une robuste santé, se hissant à 3,14 DM et 9,63 F, à 8 centimes de son cours record à Paris (9,71 F le 21 septembre 1984). Son ascension était attribuée à *la* persistance d'une forte demande, émanant, notamment, des sociétés multinationales pour leurs opérations courantes. Mercredi 17 octobre, la hausse du billet vert *s'accentuait* pendant la matinée, son cours frôlant les 3,16 DM et 9,67 F, lorsque, brusquement, les téléphones des opérateurs se mirent à tinter, tandis que les *chiffres dansaient sur les écrans* de leurs terminaux : la Bundesbank intervenait assez massivement sur les marchés, comme le vendredi 21 septembre, mais cette fois-ci en Europe. Le *montant* de l'intervention n'était plus très élevé (300 millions de dollars, dit-on), mais les Soviétiques de service, toujours très experts dans l'art de sentir le vent, appuyèrent le mouvement, et le dollar chuta en moins d'une heure jusqu'à 3,09 DM et 9,52 F.

Commentaire des opérateurs : Le « *grand méchant loup* » (l'Allemand, pas *le* Russe) *était de retour* et, cette fois-ci, il intervenait délibérément pour faire baisser le dollar sans que l'on pût noter de mouvements « erratiques » (lisez spéculatifs et désordonnés) et pour contrecarrer la tendance. Le jour suivant, la monnaie américaine remontait un peu, grâce aux propos de « Dear Henry » Kaufman, le prophète de Wall Street, selon lesquels *le* dollar ne s'affaiblirait pas fondamentalement avant le second semestre 1985 « *au plus tôt* ». Rendu prudent par quelques mésaventures antérieures, le prophète se hâtait de préciser *que* l'on ne pouvait dire avec certitude quand les marchés des changes « *tenteraient d'anticiper* » ce renversement de tendance. Le voilà donc « *couvert* », comme on dit en argot de cambiste, et prêt, par avance, à apporter du renfort à toute variation un peu inattendue. En fin de semaine toutefois, le billet vert cédait du terrain *sous l'impact de la* baisse des taux aux Etats-Unis.

La livre sterling a connu une semaine « noire ». Devenue « pétromonnaie » avec le développement des gisements britanniques en mer du Nord, elle a durement accusé la baisse du prix du brut en Norvège d'abord, en Grande-Bretagne ensuite. S'y est ajoutée la crainte d'une aggravation du conflit des mineurs de charbon, en grève depuis sept mois et auxquels étaient susceptibles de se joindre les contremaîtres et les agents de sécurité. Du coup, se profilait à *l'horizon la* perspective d'une pénurie d'énergie, l'hiver prochain, dans les centrales électriques alimentées au charbon. Pour la première fois dans l'histoire, la monnaie britannique tombait en dessous de 1,20 dollar, touchant, un moment, 1,1830 dollar avant de se redresser un peu.

La livre a fortement fléchi, également, sur les marchés européens, revenant de 3,81 DM à 3,67 DM et de 11,69 F à 11,27 F. Sur le continent, toutefois, sa baisse a été moins accentuée ces derniers mois, puisque, tout en décrochant progressivement du dollar, elle l'avait un peu suivi dans sa hausse. Rappelons que la livre valait 12 F à Paris au début de l'année et 8,50 F en 1977, date à laquelle elle cotait 1,80 dollar, pour remonter à 2,40 dollars en 1980, après le deuxième choc pétrolier et la hausse du brut. « *Sic transit gloria librae* », hasarderait un latiniste, dont la race se fait rare, il faut bien le déplorer.

F.R.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 OCTOBRE AU 19 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,1935	–	10,5876	39,4945	32,5283	1,6877	28,8350	0,0536
	1,2270	–	10,4946	39,2772	32,1957	1,5948	28,5795	0,0521
Paris	11,2726	9,4450	–	373,83	307,15	15,1849	272,35	4,9684
	11,6871	9,5250	–	374,11	306,66	15,1913	272,22	4,9661
Zurich	3,0219	2,5320	26,8878	–	82,3415	4,0787	73,0104	1,3319
	3,1239	2,5460	26,7301	–	81,9703	4,0606	72,7636	1,3274
Francfort ...	3,6700	3,0750	32,5569	121,45	–	4,9437	88,6678	1,6176
	3,8110	3,1060	32,6094	121,99	–	4,9537	88,7682	1,6193
Bruxelles ...	74,2357	62,20	6,5855	24,5656	20,2276	–	17,9354	3,2720
	76,9329	62,70	6,5827	24,6268	20,1867	–	17,9194	3,2690
Amsterdam ..	4,1391	3,4680	36,7178	136,97	112,78	5,5756	–	1,8243
	4,2932	3,4990	36,7349	137,43	112,65	5,5886	–	1,8243
Milan	2268,84	1901	201,27	750,79	618,21	30,5627	548,15	–
	2353,38	1918	201,36	753,33	617,51	30,5981	548,15	–
Tokyo	295,27	247,40	26,1936	97,7093	80,4553	3,9775	71,3379	0,1301
	303,86	247,40	26,0006	97,2702	79,7327	3,9497	70,7773	0,1291

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 19 octobre, 3,8177 F contre 3,8461 F le vendredi 12 octobre.

Les matières premières

Hausse de l'étain et de l'aluminium

Le facteur monétaire est toujours omniprésent sur les marchés commerciaux, car la baisse de la livre sterling vient de s'ajouter aux sautes d'humeur du dollar pour fausser l'évolution réelle des cours. La réduction des prix du pétrole pourrait aussi faire sentir son influence.

MÉTAUX. – *Le mouvement de hausse s'est poursuivi à bonne allure sur les marchés de l'étain à Londres, les cours retrouvant presque leurs meilleurs niveaux de septembre dernier. Achats réguliers pour le compte du directeur du stock régulateur, décision de suspendre une exploitation au large des côtes de Thaïlande en raison de prix jugés insuffisamment rémunérateurs, enfin diminution des stocks britanniques de métal revenus à leurs niveaux les plus bas depuis février 1982, furent les facteurs ayant exercé une influence stimulante sur le marché.*

Nouvelle progression des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré un léger accroissement des stocks britanniques de métal de 1 825 tonnes, les portant à 162 125 tonnes.

Réveil du marché de l'aluminium concrétisé par un regain d'activité et une sensible avance des cours de Londres, qui retrouvent désormais leurs niveaux plus élevés d'il y a deux mois. La production d'aluminium devrait diminuer en Europe dans le courant du second semestre après avoir enregistré une progression de 9,6 % durant les six premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1983.

Nouvelle et lente avance des cours du plomb à Londres. Plusieurs facteurs ont apporté un certain réconfort au marché : expéditions de métal vers la Chine et les Etats-Unis plus importantes, dégonflement des stocks, tant chez les producteurs américains qu'en Grande-Bretagne, réduction par Amax des activités d'une de ses unités de production à partir du 1er novembre aux Etats-Unis.

Hausse persistante des cours du nickel à Londres. Depuis mars dernier, les stocks britanniques de métal ont diminué de près de 20000 tonnes, soit de 60 %, constitués en grande partie de nickel soviétique.

CAOUTCHOUC. – *Amélioration des cours du naturel en raison d'achats accrus pour compte soviétique et polonais et d'un renouveau d'intérêt de la plupart des fabricants européens de pneumatiques. Selon certaines rumeurs, il serait envisagé de diminuer prochainement en Malaisie, dans le cadre du budget, la taxe frappant les exportations de gomme naturelle.*

DENRÉES. – *Consolidation de la hausse récente du sucre sur les différents marchés. Aux termes d'un accord signé récemment, une importante firme britannique achèterait à l'Institut brésilien du sucre, pendant neuf ans, 120000 tonnes de sucre chaque année.*

Les cours du cacao se maintiennent à des niveaux élevés sur les différents marchés. Pour éviter une chute des cours, le retrait de 100000 tonnes de fèves serait à l'étude. Les livraisons de fèves de l'Etat de Bahia, au Brésil, seraient inférieures aux prévisions.

CÉRÉALES. – *Fluctuations peu importantes des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte des Etats-Unis pour la campagne 1983-1984 enregistrerait une diminution de 9,6 %. En Australie, elle n'atteindrait que 17,6 millions de tonnes en 1983-1984 au lieu de 22,06 millions de tonnes, chiffre record de la précédente récolte. Mais les exportations sont évaluées à 16,6 millions de tonnes, soit 2 millions de tonnes de plus.*

LES COURS DU 19 OCTOBRE 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 052 (1 041) ; à trois mois, 1 078 (1 063) ; étain comptant, 9 675 (9 545) ; à trois mois, 9 650 (9 500) ; plomb, 342 (338) ; zinc, 631 (617,50) ; aluminium, 860 (803) ; nickel, 4 035 (3 860) ; argent (en pence par once troy), (595). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 55,90 (61) ; argent (en dollars par once), 7,30 (7,19) ; platine (en dollars par once), 324,8 (316,7). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 66,37 (65,62) ; mars, 67,92 (67,50). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), décembre, 515 (508). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inch. (51,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 590-610 (590-600).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 244 (2 225) ; mars, 2 175 (2 180) ; sucre, janvier, 5,43 (5,50) ; mars, 5,96 (6,09) ; café, décembre, 135,20 (134,35) ; mars, 133,10 (133,28). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, décembre, 142,60 (144) ; mars, 158,20 (160) ; café, novembre, 2 537 (2 417) ; janvier, 2 367 (2 285) ; cacao, décembre, 1 951 (1 900) ; mars, 1 916 (1 877). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 2 180 (2 188)) ; mars, 2 170 (2 175) ; café, novembre, 2 815 (2 810) ; janvier, 2 695 (2 685) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 665 (1 678) ; mars, 1 690 (1 708). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 156,9 (156,60) ; janvier, 160,2 (159,70). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 143,10 (138,60) ; février, 146,8 (143).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 350 (347 3/4) ; mars, 357 (356) ; maïs, décembre, 278 3/4 (280 1/4) ; mars, 285 1/2 (287 1/4).

INDICES. – Moody's, 951,90 (956,50) ; Reuter, 1 890,3 (1 884).

Marché monétaire et obligataire

La baisse des taux s'accélère en France

L'emprunt de la Caisse nationale de l'énergie (CNE), ajourné à plusieurs reprises, a fini par sortir, mais avec un montant réduit à 2,4 milliards de francs, alors que l'on attendait 3 ou 4 milliards. Quelques frictions se seraient produites, à ce sujet, entre le Trésor, qui poussait à la roue, et la Caisse, plutôt rétive. L'événement, toutefois, a été le taux facial annoncé pour la première tranche de cet emprunt de 1 milliard de francs à huit ans avec possibilité de prorogation sur huit autres années aux conditions du marché : 12,50 %, contre 12,90 % il y a quinze jours pour le Crédit agricole.

Une baisse de 0,40 % d'un coup ! L'*accélération de la baisse des taux* à long terme est donc très nette en France. Selon les milieux professionnels, c'est le Trésor qui aurait imposé à la CNE un taux plus élevé *que ne l'auraient exigé les conditions* du marché secondaire, où les émissions anciennes de ladite CNE ont un rendement de 12,10 % à 12,20 %. Ce faisant, le Trésor aurait donné un avertissement : « *La détente va trop vite.* » De fait, les anticipations de la baisse du taux sont très fortes, ce qui a pour *effet, sans* doute, de procurer des plus-values sur les cours des émissions récentes, mais aussi de *gonfler* très *fortement la demande* par rapport à une offre de « papier » devenue nettement insuffisante.

Le marché financier est toujours aussi boulimique : l'*emprunt* de la CNE a été placé avant même de sortir et celui de la CAECL « Régions de France », du type « robinet », était fortement demandé. Même l'emprunt de 1 milliard de francs à taux variable (TMO) lancé par *Automobiles Peugeot, après un instant* d'hésitation, a été avalé sans sourciller, c'est dire ! Conséquence logique, les taux de rendement sur le marché secondaire continuent de *fléchir : 11,21 % contre 11,36 %* pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,94 % contre 11,11 % pour ceux à moins de sept ans et 12,49 % contre 12,65 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas.

Du côté des souscripteurs, la demande est toujours alimentée par les SICAV de *trésorerie*, abondamment alimentées en liquidités par des guichets de banques qui se livrent, discrètement, à la chasse au client. Comme l'offre de « papier » *devient insuffisante*, les SICAV ont du mal à respecter leur code de « bonne conduite » qui leur impose *de détenir en portefeuille* 75 % d'obligations. Le pourcentage pourrait être ramené à 60 %, au profit des bons du Trésor.

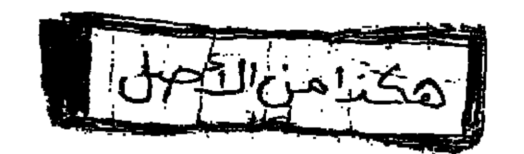
La semaine prochaine, pour tenter d'apaiser la fringale des dévoreurs de titres, on attend un emprunt *de la SNCF ou des PTT et* un de la caisse centrale du Crédit mutuel. Pourvu que leurs montants soient *suffisamment élevés, sinon* ce serait la catastrophe !

De l'autre côté de l'eau, un mouvement très net de détente a été observé sur tous les marchés. Le loyer de l'argent au jour le jour entre banques (Federal Funds) est retombé à 9,5 % environ et, surtout, le taux des eurodollars à six mois, le grand baromètre pour les crédits syndiqués, a glissé de 3/4 % en semaine, revenant à 10 5/8 %.

Du coup, les banques américaines ont, à nouveau, réduit leur taux de base *(prime rate)*. La Bankers Trust a ramené le sien de 12,75 % à 12,25 %, soit 0,50 % de baisse, tandis que les autres banques se contentaient de 0,25 %. En fin de semaine, la diminution des prix du pétrole brut mondial a créé une certaine excitation, dans la mesure où *elle pourrait affaiblir les anticipations* inflationnistes qui, dans le passé, furent si vigoureuses, poussant à la hausse tous les prix, notamment ceux des matières premières, *actuellement* très *dépressives* malgré la reprise américaine.

Notons, enfin, que la masse monétaire des Etats-Unis, après une nouvelle contraction (2,9 milliards de dollars pour la semaine se terminant le 8 octobre), a *diminué au cours* des treize dernières semaines, ce qui rend peu probable, désormais, un *durcissement* de la *politique* de la Réserve fédérale, partagée, maintenant, entre le souci de ne pas relancer l'inflation et celui de ne pas « casser » l'expansion.

FRANÇOIS RENARD.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 15 au 19 octobre 1984

« *LA politique de la France ne se fait pas à la corbeille* », affirmait en son temps le général de Gaulle. Quinze ans après, le pouvoir socialiste semblait tenir le même discours en décidant de supprimer, jeudi, lors d'une séance de nuit particulièrement agitée, à l'Assemblée nationale, le privilège fiscal attaché à l'emprunt 7 % 1973 et qui le différenciait jusque là des autres obligations indéxées. Dès potron-minet, on a eu un instant l'impression, vendredi matin, que la France s'était – une fois de plus, coupée en deux sur un vote dont nul ne conteste, en privé, le bien-fondé économique au vu des sommes énormes englouties en quelques années sous forme d'intérêts en raison des clauses d'indexation bien particulières de cet « *emprunt Giscard* ».

Naturellement, on attendait la réaction de la Bourse à ce que les députés de la majorité présentaient comme « *une simple disposition fiscale* » alors que les députés de l'opposition s'empressaient d'invoquer le renoncement à la parole donnée, préfigurant déjà les « *manchettes* » qui devaient orner, le lendemain, la presse du même bord. Eh bien! la corbeille a été une fois de plus à la hauteur de sa réputation : prompte à s'enflammer mais surtout pragmatique. Au cours de cette dernière séance qui a pratiquement éclipsé les autres jours dans l'esprit des boursiers (les valeurs françaises ont grimpé de 0,8 % ce jour-là, réduisant à 1,1 % le repli de la cote pour l'ensemble de la semaine), le palais Brongniart avait retrouvé l'atmosphère des grands jours. Les familiers de la rue Vivienne ne manquaient pas d'évoquer – simple coïncidence – l'émoi qui s'était emparé du marché en 1973 lorsqu'un jeune et fringant ministre des finances promu à un bel avenir politique – M. Giscard d'Estaing – créait en novembre l'emprunt 4,5 % 1973 (indexé sur le napoléon), qui prenait la suite de la fameuse

La bataille de l'emprunt Giscard

rente Pinay 1952-1958 en perdant, au passage, un privilège jugé alors inacceptable : l'exonération des droits de succession.

Au premier étage, là où se déroulent les cotations « *à la criée* » sur les obligations, l'excitation était à son comble entre vendeurs déchaînés, largement majoritaires, et une poignée d'acheteurs qui, visiblement, avaient reçu le renfort des organismes de gestion collective. D'après les nouvelles dispositions, ceux-ci ne sont pas concernés, *a priori*, par la suppression de l'abattement de 5 000 francs sur les revenus d'obligations et par le prélèvement libératoire de 26 % (encore que les SICAV, avec leur régime de transparence fiscale...). Après une demi-heure de furieuse négociation, l'emprunt Giscard était coté à 9 003 francs, en baisse de 1,8 % seulement sur le cours de la veille (9 170 francs). Mais tout n'était pas fini, témoin ce commis qui restait « *collé* » avec plus de cinq mille titres à acheter, permettant ainsi au cours du 7 % 1973 de reprendre un peu de hauteur par la suite (jusqu'à 9 020 francs) pour clore cette séance assez folle à 9 005 francs, en baisse de 1,6 %, finalement.

« *Un écart de cours qui reflète tout à fait le coût, pour le porteur, de l'avantage fiscal qui a disparu* », constatait un fondé de pouvoir. « *Il faut attendre la réaction de la province* », assurait tel autre spécialiste, faisant état de quelques ventes réalisées ce jour-là, mais escomptant aussitôt l'arbitrage qui allait inéluctablement s'effectuer au bénéfice des actions (peut-être), mais surtout du marché obligataire en raison des rendements réels actuellement offerts sur ces placements (5,5 % environ pour l'instant et 6,5 % à 7 % l'année prochaine en cas de nouvelle décélération de l'inflation).

« *Les obligations, ça va ; les actions, il faut être un peu plus dynamiques* », devait justement déclarer cette semaine M. Pierre Bérégovoy lors d'un forum organisé par l'hebdomadaire *Investir* et les banques populaires sur l'avenir du marché financier. Certains titres ont retenu la leçon, à commencer par Beghin-Say, en hausse de plus de 13 % cette semaine, tandis que PM Labinal, Raffinage, Olida Caby (dont la banque Worms détient actuellement plus de 10 %), Vallourec, Viniprix et DMC étaient bien disposés. Un instant affaiblies après les abaissements en séries du prix du pétrole décidés par plusieurs pays producteurs, les valeurs de ce secteur se sont reprises par la suite. A surveiller au cours des prochains jours, par contre, Dumez, l'un des dix grands groupes de la construction, qui vient de remporter l'appel d'offres relatif au gros-œuvre du grand chantier de Bercy destiné à accueillir les transfuges de l'actuel ministère de l'économie. Ce contrat, qui doit être prochainement soumis à la commission des marchés de l'Etat, porte sur un montant global voisin de 600 millions de francs, dont cette firme désignée comme la « *mieux disante* », concernée par les bâtiments A et B, obtiendrait une bonne part.

La – brève – bataille boursière qui s'est déroulée par ailleurs en milieu de semaine sur Sellier-Leblanc, un groupe convoité par la source Perrier, semble tourner à l'avantage de cette dernière après le retrait, jeudi, d'une offre publique d'achat concurrente susceptible de gêner les visées de Pschitt sur Volvic. Rendez-vous a été pris pour le lundi 22 octobre lorsque reprendront les cotations sur un cours de 450 F, afin de vérifier si les hostilités ont réellement cessé.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	19-10-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 710	– 5
7 % 1973	9 004	– 95
10,30 % 1975	96,80	+ 1,45
PME 10,6 % 1976	95,70	+ 0,60
8,80 % 1977	117,70	+ 0,20
10 % 1978	96,60	+ 0,80
9,80 % 1978	96,25	+ 1,25
8,80 % 1978	96,35	+ 0,64
9 % 1979	92,90	+ 0,80
10,80 % 1979	99	+ 0,70
12 % 1980	101,35	+ 0,35
13,80 % 1980 (1)	107,80	+ 1,10
16,75 % 1981	114,10	inch.
16,20 % 1982	117,45	+ 0,06
16 % 1982	117,60	+ 0,10
15,75 % 1982	115,75	+ 0,55
CNE 3 %	3 880	– 50
CNB bq. 5 000 F	104,17	+ 0,22
CNB Paribas 5 000 F	104,80	+ 0,70
CNB Suez 5 000 F	104,80	+ 0,70
CNI 5 000 F	104,20	+ 0,30

(1) Compte tenu d'un coupon de 276 F.

Mines d'or, diamants

	19-10-84	Diff.
Amgold	996	– 26
Anglo-American	137,90	– 4,20
Buffelsfontein	467	– 29,50
De Beers	52,20	– 1,90
Driefontein	385,50	– 9
Free State	330	– 5
Gencor	47,30	+ 2,20
Goldfields	66	– 2,50
Harmony	174,50	– 7,50
President Brand	363	– 5
Randfontein	1 234	– 36
Saint-Helena	222	– 25
Western Deep	448	– 21,90
Western Holding	379	– 14

Produits chimiques

La Sanofi (groupe Elf-Aquitaine) poursuit son expansion. Pour les six premiers mois, le bénéfice net consolidé atteint 170 millions de francs (+ 17,2 %) pour un chiffre d'affaires de 5,53 milliards accru de 19,3 %. La marge brute s'élève à 368 millions de francs (+ 17,9 %).

La progression des résultats (chiffre d'affaires et bénéfices) a été particulièrement forte dans la branche « parfums-produits de beauté », dont les ventes ont augmenté de 29,5 % grâce aux performances d'Yves Rocher à l'étranger, au développement des exportations de « galor ».

	19-10-84	Diff.
Institut Mérieux	1 348	– 32
Laboratoire Bellon	845	– 8
Roussel-Uclaf	1 625	– 85
BASF	593	+ 26
Bayer	630	– 4
Hoechst	635	– 9
ICI	86,20	– 3,80
Norsk Hydro (1)	139	– 14,80

(1) Valeur divisée par 5.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	19-10-84	Diff.
Géophysique	840	– 25
Imétal	87,50	– 0,50
Michelin	862	– 17
MM Penarroya	66,50	– 0,50
Charter	29	– 1,10
INCO	117,50	+ 5,50
RTZ	76	– 3
ZCI	1,96	– 0,12

Banques, assurances sociétés d'investissement

	19-10-84	Diff.
Bail Équipement	266	– 4
Bancaire (Cie)	560	– 9
Cetelem	465	+ 15
Chargeurs SA (1)	326	+ 6,60
CFF	685	– 9
CFI	230	– 1
Eurafrance	931	+ 12
Hénin (La)	325,20	– 2,80
Imm. Pl.-Monceau	335	– 12
Locafrance	315,50	– 9,5
Locindus	702	+ 31
Midi	1 885	+ 44
Midland Bank	202	+ 2
O F P (Omn. Fin. Paris)	790	– 39
Parisienne de réesc.	800	– 55
Préabail	990	+ 4
UCB	292	+ 10

(1) Compte tenu d'un droit de 24,60 F.

Alimentation

	19-10-84	Diff.
Béghin-Say	315	+ 37
Bongrain	1 796	– 4
BSN G.-Danone	2 554	– 45
Carrefour	1 690	+ 13
Casino	915	– 53
Cédis	685	– 14
Euromarché	670	– 16
Guyenne et Gasc.	280	– 27
Lesieur	983	– 35
Martell	1 948	– 29
Moët-Hennessy	1 830	+ 1
Mumm	588	– 41
Occidentale (Gle)	671	– 8
Olida-Caby	361	– 4
Pernod-Ricard	749	– 9
Promodès	1 574	– 64
St-Louis-Bouchon	312	– 4
Saupiquet	585	– 10
Source Perrier	516	– 8
Veuve Clicquot	2 440	+ 12
Viniprix	920	+ 25
Nestlé	22 300	– 200

Bâtiment, travaux publics

	19-10-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	822	– 18
Bouygues	621	– 16
Ciment Français	298	+ 15,50
Dumez	675	– 19
Générale d'Entrepr.	63,50	– 1,60
GTM	229	– 1
J. Lefebvre	149	– 0,20
Lafarge	377	+ 6
Maisons Phénix	140	– 12
Poliet et Chausson	372	– 13
SCREG	125,10	– 1,60

Pétroles

	19-10-84	Diff.
Elf-Aquitaine	237,50	– 13,50
Esso	561	– 8
Francarep	312,50	– 11
Pétroles (Française)	222	+ 4
Pétroles B.P.	131,30	– 0,20
Primagaz	228,50	– 8
Raffinage	83,20	+ 8,10
Sogerap	468	– 9
Exxon	443	– 41
Petrofina	1 230	– 81
Royal Dutch	506	– 32

Valeurs diverses

	19-10-84	Diff.
Accor	235,10	– 3,90
Agence Havas	718	– 10
ADG	260	– 1
L'Air Liquide	555	– 1
Arjomari	537	– 1
Bic	580	– 14
Bis	281	– 9
CGIP	419	– 5,90
Club Méditerranée	1 051	– 4
Essilor	2 890	– 107
Europe 1	812	+ 21
Hachette	1 705	– 20
Navigation Mixte	300	+ 6
Nord-Est	62	+ 0,95
Oréal	2 490	– 95
Presses de la Cité	1 819	– 3
Skis Rossignol	1 610	– 90
Sanofi	530	– 13

Matériel électrique services publics

	19-10-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	184	– 1,40
CIT-Alcatel	1 181	– 34
Crouzet	195	– 10
Générale des Eaux	539	– 9
Intertechnique	1 880	– 60
Legrand	1 930	– 75
Lyonnaise des Eaux	720	– 7
Matra	1 825	+ 75
Merlin-Gérin	1 310	– 25
Moteurs Leroy-Somer	353	– 14,50
Moulinex	96	– 3,10
PM Labinal	380,50	+ 4
Radiotechnique	220,30	– 11,70
SEB	324	– 14
Signaux	729	– 45
Téléméc. Electrique	1 870	+ 40
Thomson-CSF	381	– 13
IBM	1 337	+ 46
ITT	320	– 5,50
Philips	168,90	+ 1,40
Schlumberger	439	– 29
Siemens	1 586	+ 14

Filatures, textiles, magasins

	19-10-84	Diff.
André Roudière	161,30	+ 11,3
FF Agache-Willot	299,50	– 6,60
BHV	181	– 13
CFAO	678	+ 3
Damart-Serviposte	2 195	+ 142
Darty	1 100	+ 2
DMC	113	– 1
Galeries Lafayette	290	+ 5
La Redoute	1 199	+ 14
Nouvelles Galeries	117,30	– 0,20
Printemps	165,50	– 4,50
SCOA	58	– 1,50

Métallurgie construction mécanique

Les comptes de *Vallourec* pour le premier semestre restent lourdement déficitaires : *205,01* millions de F. contre une perte de 389,02 millions pour l'exercice 1983 en entier. L'activité durant cette période s'est maintenue à un niveau assez bas, néanmoins supérieur à celui du second semestre de 1983.

	19-10-84	Diff.
Alspi	105,20	– 3,80
Avions Dassault-B.	720	– 50
Chiers-Châtillon	29,70	– 50
Creusot-Loire	00,00	+ 00,00
De Dietrich	409	+ 4
FACOM	950	– 9
Fives-Lille	269	– 10,40
Fonderie (Générale)	49,95	– 4,15
Marine Wendel	104,40	– 4,10
Penhoët	601	– 4
Peugeot SA	201,10	– 9,90
Poclain	51,30	– 2,90
Pompey	135,50	+ 4,50
Sagem	1 328	– 96
Valéo	230	– 9
Vallourec	77,80	+ 2,80

Les certificats de la Générale

Bonne nouvelle pour la Société Générale. Avec un mois de retard sur le calendrier prévu, elle va pouvoir louer une seconde fois – la première ayant dû être annulée – le Pavillon Gabriel, à Paris, pour présenter à la communauté financière son émission de certificats d'investissement. La première du genre dans le domaine bancaire, où l'on prisait plutôt, jusqu'à présent, l'autre solution permise par la du 3 janvier 1983 : le lancement de titres participatifs.

Outre que ces derniers titres peuvent s'avérer relativement chers pour l'émetteur en raison d'une rémunération assise, en plus d'un taux fixe, sur une partie variable, généralement fonction des résultats de l'entreprise, ils sont considérés comme des fonds propres en France seulement, alors que les certificats d'investissement, eux, ont davantage de chances, paraît-il, de trouver grâce aux yeux de la finance internationale dont les « *ratings* » (appréciation de la qualité de la signature pour un emprunteur) sont sans appel. Forte de ce constat, la Société Générale, qui se targue, à juste titre, d'avoir l'une des toutes premières équipes financières de la place, avait voulu innover en mettant sur pied une opération dont on annonçait, avec une mine gourmande, qu'elle allait surprendre.

Elle a effectivement surpris; surtout le Trésor, qui a cru déceler dans l'une des caractéristiques (liées au démembrement entre un droit de vote destiné à l'Etat, et un second certificat, sans droit de vote, pour le public) propres à ce type de produit le danger d'une « *dénationalisation rampante* ». La banque a donc dû revoir sa copie, et elle propose à présent, avec l'aval de la Rue de Rivoli, une version légèrement remaniée sous la forme d'une émission de certificats d'investissement « *privilégiés* », l'Etat étant « *assuré de la pérennité du contrôle* » puisqu'il recevra les certificats de droits de vote correspondant à ces nouveaux titres. Ainsi en a décidé le 17 octobre le conseil d'administration de la Société Générale, qui va procéder dès « *l'accomplissement des formalités légales* » à l'émission de 1,07 million de certificats d'investissement privilégiés de 100 F nominal au prix unitaire de 560 F. Assortis d'un dividende prioritaire de 25 F (25 % du nominal), ces certificats donneront également droit à un dividende complémentaire compris entre 5 % et 50 % du bénéfice distribuable de l'exercice, étant entendu que le total du dividende (prioritaire et complémentaire) ne peut être supérieur au bénéfice distribuable par titre. A l'issue de cette opération, qui devrait rapporter quelque 600 millions de francs d'argent frais (la banque a également en projet une autre opération, sous forme de titres participatifs, mais à plus long terme), son capital social sera porté de 1,14 à 1,25 milliard de francs.

Maintenant que la Société Générale a « essuyé les plâtres » avec ces certificats d'investissement privilégiés (seule jusqu'à présent l'agence Havas avait utilisé, en août 1983, cette possibilité, une opération montée, d'ailleurs, par cette même banque), d'autres organismes financiers vont sans doute lui emboîter le pas, et il semble bien que le groupe Suez travaille déjà sur un montage sensiblement identique.

S. M.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12 oct.	Cours 19 oct.
Or fin (kilo en barre)	103 500	103 250
– (kilo en lingot)	103 800	103 400
Pièce française (20 fr.)	610	608
Pièce française (10 fr.)	379	400
Pièce suisse (20 fr.)	607	600
Pièce latine (20 fr.)	595	594
● Pièce tunisienne (20 fr.)	595	615
Souverain	751	741
Souverain Elizabeth II	752	750
● Demi-souverain	420	410
Pièce de 20 dollars	4 300	4 480
– 10 dollars	2 150	2 142,50
● – 5 dollars	1 210	1 250
– 50 pesos	3 855	3 860
● – 20 marks	736	730
– 10 florins	616	623
● – 5 roubles	396	398

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CNE 3 %	30 450	118 829 550
4 1/2 % 1973	37 415	64 269 138
Moët-Hennessy	33 959	61 423 989
Télémécanique	31 664	57 580 546
L'Air liquide	101 868	57 020 890
BSN	19 095	49 066 995
CGE Part.	29 699	45 031 220
Club Médit.	38 621	40 367 741
Elf Aquitaine	158 059	38 730 518
Lafarge Coppée	102 340	38 252 469

(*) Du 12 au 18 octobre inclus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	15 octobre	16 octobre	17 octobre	18 octobre	19 octobre
RM	368 117	457 470	375 317	336 503	368 621
Comptant					
R. et obl.	2 391 246	2 855 397	1 937 138	2 129 665	2 752 712
Actions	59 667	62 242	67 650	54 345	50 199
Total	2 819 030	3 375 109	2 380 105	2 520 513	3 171 532
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	118,9	118	117,1	117,1	–
Étrang.	95,6	94,6	93,3	92,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	116,7	115,8	114,9	114,9	116
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	181,4	180	177,7	177,8	

A CONSULTER

● Spécial épargne. – *Comment bien placer vos économies.* « 60 millions de consommateurs ». Hors-série n° 15, avril 1984, 82 pages. Prix : 19 F.

● Le guide pratique des placements 1984. – *Le Nouvel Économiste.* Hors-série, avril 1984, 106 pages. Prix : 30 F.

● Le guide de votre argent. – *Investir*. Supplément au n° 530 du 17 mars 1984. 146 pages.

● Vous et votre retraite. – *Les Meilleurs Placements. Investir.* Supplément au n° 560 du 13 octobre 1984. 140 pages.

● Guide du placement 1984. – *Le Journal des finances.* Numéro hors-série. Octobre 1983. Prix 25 F.

● *La Bourse démystifiée,* par Claude-Annie Duplat. Les éditions d'Organisation. 184 pages. *Prix : 115 F.*

● *La Bourse,* par Michel Durand. Editions : la Découverte/Maspero. 128 pages. Prix 29 F.

● *Jouez et gagnez en Bourse,* par Jean-Claude George. Editions Jean-Claude Lattès. 287 pages. Prix : 78 F.

● *Le Guide de l'épargnant,* par Guy Marty. Editions Presses de la Cité (« Affaires »). 330 pages. *Prix : 50 F.*

● *Guide de votre argent.* Placer, gérer, transmettre. Editions *Guides pratiques ; Le Particulier.* Diffusion Larousse. 670 pages. *Prix : 194 F.*

● *Votre argent et vous.* Comment épargner aujourd'hui. Par Jean-Yves Hollinger et Christian Menanteau. Edition RTL. 156 pages. Prix 69 F.

● *Guide mondial des paradis fiscaux,* par André Beauchamp. Editions Grasset. 680 pages. Prix : 175 F (Nouvelle édition).

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte reprise

Une nouvelle détente des taux d'intérêt et la baisse des prix pétroliers ont suscité une forte reprise cette semaine à Wall Street, où le marché a été très actif.

L'indice des valeurs industrielles a terminé la semaine sur un gain de 35,23 points, à 1 225,92, par rapport à la clôture de vendredi dernier, et l'activité hebdomadaire a enregistré son troisième record (606 millions d'actions).

La récente diminution des taux d'intérêt sur le marché du crédit, qui s'est poursuivie malgré les forts emprunts prévus par le Trésor américain, s'est répercutée sur le système bancaire lundi dernier. La Bankers Trust New-york, *neuvième banque américaine, a en effet* ramené ce jour-là son *prime rate* de *12 3/4 à 12 1/4 %, ce qui a déclenché* un bon mouvement d'achats ayant permis à l'indice de repasser le cap des 1 200 points au-dessous duquel il se maintenait depuis deux semaines.

	Cours 12 oct	Cours 19 oct
Alcoa	32 3/4	35 7/8
ATT	18 1/2	19 1/8
Boeing	54 5/8	57 7/8
Chase Man. Bank	43 1/2	43 1/4
Du Pont de Nemours	48 1/2	73 3/8
Eastman Kodak	70 7/8	73 3/8
Exxon	45	41 1/2
Ford	46 1/2	50
General Electric	55 5/8	58 1/2
General Foods	57 1/2	58 5/8
General Motors	77	80 7/8
Goodyear	25 1/8	26 3/4
IBM	121 7/8	125
ITT	30	29 1/8
Mobil Oil	29 3/4	27 7/8
Pfizer	34 3/4	37 1/2
Schlumberger	44 1/2	40 5/8
Texaco	35 3/8	34 1/8
UAL Inc.	39 1/2	42 3/4
Union Carbide	48 3/4	50 1/8
US Steel	23 1/4	23
Westinghouse	26 5/8	27 5/8
Xerox Corp	37 1/8	37 3/4

LONDRES

Forte baisse

Triste semaine pour le London Stock Exchange, qui a connu mercredi la plus forte baisse quotidienne des valeurs industrielles jamais enregistrée sur ce marché. Heureusement, grâce à l'influence favorable de Wall Street, la dernière séance a été marquée par un regain de demandes qui a effacé une bonne partie de ses pertes. Le plongeon *s'est déclenché mardi par crainte* à la fois d'une guerre des prix du pétrole *après la décision prise unilatéralement* par la Norvège d'abaisser le prix de son brut et d'une menace d'aggravation du conflit des charbonnages après l'échec de la dernière tentative de règlement de celui-ci, le syndicat des agents de maîtrise et de sécurité des mines ayant donné un préavis de grève d'une semaine, grève qui risque de paralyser les derniers bassins – environ le tiers du total – encore productifs. Outre ces sombres perspectives pour l'économie britannique, la chute libre de la livre sterling qu'elles ont entraînée, a fait craindre un relèvement des taux de base des banques britanniques.

Indices « FT ». Industrielles : 853,5 *(contre 876) ; mines d'or : 544,4* (contre 548) ; fonds de l'Etat : 79,93 (contre 80,95).

	Cours 12 oct.	Cours 19 oct.
Beecham	363	360
Bowater	170	165
Brit. Petroleum	488	463
Charter	220	223
Courtaulds	133	134
De Beers (*)	503	487
Dunlop	33	32
Free State Geduld	31 1/2	30 3/8
Glaxo	965	965
Gt. Univ. Stores	614	604
Imp. Chemical	680	690
Shell	658	633
Unilever	1045	1045
Vickers	182	181
War Loan	36 3/8	35 7/8

(*) En dollars.

TOKYO

En hausse

La hausse à Wall Street et la baisse des prix du pétrole ont entraîné une forte progression des cours cette semaine. L'indice Dow Jones a clôturé ce samedi à 10 928,68 yens, refranchissant la barre des 10 900 yens pour la première fois depuis le 9 mai dernier (contre 10 684,58).

	Cours 12 oct.	Cours 19 oct.
Akaï	530	535
Bridgestone	565	570
Canon	1 520	1 640
Fuji Bank	1 000	990
Honda Motors	1 280	1 320
Matsushita Electric	1 610	1 670
Mitsubishi Heavy	225	229
Sony Corp.	3 790	4 000
Toyota Motors	1 390	1 340

FRANCFORT

Bien orienté

Indice de la Commerzbank : 1 098,3 contre 1 074,3.

	Cours 12 oct.	Cours 19 oct.
AEG	111,70	109,30
BASF	164,10	172,90
Bayer	181,80	183,50
Commerzbank	166,20	172
Deutschebank	368,10	375,40
Hoechst	183,10	182,20
Karstadt	236,50	237,50
Mannesman	154,70	156,90
Siemens	449,50	455,90
Volkswagen	184,20	193,20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le championnat du monde d'échecs

LA QUINZIÈME PARTIE EST AJOURNÉE

Kasparov peut encore espérer ne pas être mené 5-0, samedi, après la reprise de la quinzième partie qu'il a ajournée vendredi soir au quarante et unième coup. Bien que Karpov ait l'avantage d'un pion, la présence de *fous de couleurs différentes et le fait* que les pions soient situés sur le même côté de l'échiquier laissent au challenger l'espoir d'un sauvetage. C'est peu dire que, s'il perdait cette partie, il perdrait en même temps toute chance de ravir à Karpov un titre de champion du monde.

En attendant, le début de cette *quinzième partie a été surprenant.* Les deux adversaires ont repris exactement les mêmes douze premiers coups que dans la partie précédente, mais en inversant les rôles : Karpov a rejoué les coups de Kasparov, et ce dernier ceux du champion du monde !

Le challenger a modifié l'orientation du jeu au treizième coup, et assez rapidement la tempête a soufflé *sur l'échiquier.* Après une série d'échanges dans laquelle nulle erreur n'était permise, le champion du monde gagnait un pion et Kasparov, qui avait dû jouer les dix derniers coups en cinq minutes, pouvait trouver une mer plus calme. Il lui faut encore rentrer au port...

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Quinzième partie

1. Cf3	Cf6	22. Tb1	Td8
2. ç4	b6	23. dxç5	Cxç5
3. d4	é6	24. Db4	d4
4. g3	Fa6	25. Fxd4	Txb3
5. b3	Fb4+	26. Txb3	Txd4
6. Fd2	Fé7	27. Dxb6	Cxb3
7. Fg2	0–0	28. Tç7	Td7
8. 0–0	d5	29. Txb7	Txb7
9. çxd5	Cxd5	30. Dxb7	Cd4
10. Cç3	Cd7	31. Rf1	Dxb7
11. Cxd5	éxd5	32. Fxb7	Cf5
12. Tç1	Té8	33. Cd3	Fç3
13. Tç2	ç5	34. é3	g5
14. Té1	Fb7	35. g4	Cd6
15. Fé3	a5	36. Ff3	Rg7
16. Dç1	a4	37. Ré2	Rf6
17. Td1	axb3	38. h3	Ré7
18. axb3	Ff6	39. Fd5	Rf6
19. Cé1	h6	40. Cç5	Ré7
20. Ff3	Dé7	41. Ca4	Ajour.
21. Dd2	Ta3		

● *La Soviétique Maya Tchibourdanidze, vingt-trois ans, a conservé son titre de championne du monde d'échecs en battant sa compatriote Irina Levitina, vingt-sept ans, par 8 à 5, après treize parties d'un match prévu en seize parties.*

● *Journées de l'IDATE.* – Les sixièmes journées internationales de l'IDATE auront lieu à Montpellier, du 24 au 26 octobre, sur le thème : « le prix des nouveaux médias ». *Le Monde* publiera à cette occasion des pages spéciales, dans son édition datée 24 octobre. Nos collaborateurs Jean-François Lacan et Eric Rohde animeront d'autre part les tables rondes finales.

* Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie, bureaux du Polygone, rue des Etats-du-Languedoc, 34000 Montpellier. Tél : (67) 65-48-48 – spécial journées : (67) 64-16-91.

A B C D E F G

TENTANT D'ENRAYER LA CHUTE DES COURS DU PETROLE

Un groupe de pays de l'OPEP annonce une baisse massive de sa production

Un moment désarçonnés par les décisions successives de la Norvège, de la Grande-Bretagne puis du Nigéria d'abaisser les prix officiels de leurs pétroles bruts, les principaux pays producteurs de l'OPEP ont annoncé vendredi 19 octobre leur intention de réagir afin de tenter de renverser la tendance du marché et d'éviter de diminuer le prix de référence du pétrole. L'Arabie saoudite, le plus puissant des membres de l'OPEP, ainsi que le Koweït, le Venezuela et peut-être la Libye ont ainsi fait savoir, par l'intermédiaire de la revue spécialisée Middle East Economic Survey (MEES), qu'ils étaient prêts à réduire massivement leur production afin d'assécher le marché, ce qui, à la veille d'une reprise saisonnière de la demande, devrait provoquer un renversement de tendance et pousser de nouveau à la hausse les cours au jour le jour des bruts, tombés au plus bas depuis le début de la semaine.

Cette baisse de la production pourrait atteindre 3 millions de barils par jour (1), soit 17 % du niveau actuel d'extraction. Elle serait répartie entre l'Arabie saoudite, qui supporterait à elle seule la moitié de l'effort en réduisant d'un tiers sa production de 4,5 millions de barils/jour à 3 millions (– 1,5 million), – et les autres pays membres solidaires de ce plan, auxquels pourraient éventuellement s'associer deux autres pays producteurs non membres de l'OPEP, le Mexique et l'Egypte.

Les diminutions de prix annoncées cette semaine seront *« éphémères »* et *« inadéquates »*, a déclaré M. Yamani, ministre saoudien du pétrole au MEES, assurant que l'OPEP, avec l'appui des producteurs non membres qui acceptent *de coopérer, « a les moyens de défendre le prix actuel de référence, et le prouvera très bientôt ». « En réduisant notre production nous pouvons contrer très facilement la faiblesse actuelle du marché, compte tenu notamment de la hausse attendue de la demande à l'arrivée de l'hiver en novembre et décembre »*, a-t-il ajouté.

Ce plan contre-attaque, dont l'annonce vise à l'évidence à bloquer la chute des cours sur les marchés libres en attendant la tenue de la *conférence consultative* extraordinaire de l'OPEP, prévue le 28 octobre à *Genève, devrait faire l'objet de* discussions entre les ministres qui, dès le lundi 22 octobre, se retrouveront dans la capitale helvétique dans le cadre d'une réunion restreinte et *« informelle »*. Outre M. Yamani, plusieurs ministres, dont ceux associés à ce plan et, éventuellement, les membres du comité de surveillance de l'organisation (Emirats arabes unis, Algérie, Indonésie, Venezuela), plus le Nigéria, sont attendus dès le début de la semaine prochaine à Genève.

Sauf sursaut extrêmement prononcé du marché d'ici l'ouverture officielle de la conférence du 29 octobre, on voit mal toutefois comment l'OPEP pourra parvenir à convaincre le Nigéria de relever ses tarifs, ce qui constitue la seule chance de l'organisation d'éviter une baisse de son prix de référence, *désormais plus élevé que* le prix du brut nigérian, alors que celui-ci, de *qualité supérieure, se situe normale*ment dans le haut de la grille des tarifs de l'OPEP.

V. M.

(1) 1 million de barils/jour équivaut à 50 millions de tonnes/an.

Au Salvador

QUATRE MEMBRES DE LA CIA TUÉS DANS UN ACCIDENT D'AVION

Quatre Américains en mission pour la CIA sont morts, le vendredi 19 octobre, au Salvador, dans un accident d'avion, a annoncé le même *jour à Washington le porte-parole* du département d'Etat. Leur appareil a *été pris dans une violente tempête,* alors qu'il suivait un autre avion soupçonné de transporter des armes à destination de la guérilla salvadorienne, a précisé M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche. La surveillance aérienne des mouvements des troupes rebelles est l'une des formes de l'aide militaire américaine au gouvernement de San-Salvador. Le Congrès doit en être *tenu informé – ce qui explique* peut-être la rapidité avec laquelle la nouvelle de l'accident a été rendue publique.

La Maison Blanche et la CIA ont fourni des versions en partie contradictoires. Selon M. Speakes, la mission des occupants de l'avion accidenté consistait, notamment, à *avertir le gouvernement salvadorien* des actions menées par la guérilla. Selon un haut fonctionnaire de l'agence américaine de renseignement, le vol n'était pas lié aux opérations militaires en cours – et en particulier à la grande offensive gouvernementale lancée le vendredi 19 dans la province orientale du Morazan pour tenter de reconquérir cette région montagneuse sur le Front Farabundo-Marti de libération nationale, dont elle est l'un des fiefs les plus solides. *AFP, Reuter.*

ANKARA : PAS D'ACTION CONTRE LES KURDES D'IRAK

Le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères a annoncé le jeudi 18 octobre que les opérations de l'armée turque contre les rebelles kurdes se limiteraient au territoire national. La veille, le premier ministre, M. Turgut Ozal, avait indiqué qu'Ankara et Bagdad avaient conclu un accord pour une *« action coordonnée »* contre les rebelles kurdes qui opéreraient des deux côtés de la frontière.

Dans un communiqué, le Parti démocratique kurde d'Irak (PDKI) de M. Massoud Barzani affirme que dès le début de ce mois l'armée turque a mobilisé plusieurs divisions à la frontière avec l'intention de frapper les maquisards kurdes d'Irak. Le PDKI lance un appel aux organisations internationales pour qu'elles protestent contre ce projet.

A Téhéran, le ministère des affaires étrangères a condamné vendredi cet accord, estimant qu'il *« met en danger la sécurité de la totalité de la région ». – (AFP., Reuter.)*

● *Pas de grâce pour Hidir Aslan.* – Le général Evren, chef de l'Etat turc, a entériné la condamnation à mort du militant d'extrême gauche Hidir Aslan par un tribunal militaire d'Izmir (ouest de la Turquie), *a-t-on appris, ce samedi* 20 octobre, de source officielle. L'exécution est imminente. Hidir Aslan serait le vingt-septième extrémiste (vingt de gauche, sept de droite) exécuté depuis le coup d'État militaire de septembre 1980.

AUX ÉTATS-UNIS

La croissance n'a été que de 2,7 % au troisième trimestre

Un taux de 4,5 % est prévu d'octobre à décembre

Le taux de croissance du produit national brut (PNB) américain n'a atteint que 2,7 % en rythme annuel au troisième trimestre, contre 7,1 % au deuxième et 10,1 % au premier trimestre de l'année, a annoncé, le 19 octobre, le département du commerce. *De juillet à septembre 1983,* le PNB avait progressé de 6,8 %.

Le chiffre, nettement révisé en baisse par rapport à une première estimation de 3,6 %, confirme le tassement de la reprise économique américaine. Il s'agit du taux de croissance le plus faible depuis la récession qui s'est achevée fin 1982, soit 0,5 % au quatrième trimestre de cette année.

Ce ralentissement, précise le département, est imputable à une nette réduction de l'augmentation des dépenses de consommation *(0,2 %, contre 7,9 % le trimestre* précédent) et des investissements *(8 %, contre 21,3 %), ainsi* qu'à une baisse des exportations. Toutefois, de nombreux économistes prévoient un taux de croissance d'environ 4,5 % au cours des trois derniers mois de 1984, alors que les statistiques ont indiqué d'ores et déjà une reprise de la consommation et des mises en chantier de logement.

Le taux d'inflation applicable au PNB s'est également réduit pour retomber à 3,8 % en rythme annuel au troisième trimestre, contre respectivement 4,3 % et 5 % au deuxième et au premier trimestre. En dollars constants, le PNB a progressé, de juillet à septembre, de 10,8 milliards de dollars, pour s'établir à 1 649,6 *milliards sur une base* annuelle. La hausse avait été de *27,9 milliards d'avril à juin et* de 38,2 milliards de dollars de janvier à mars.

En général, les économistes considèrent que le chômage diminue au-dessus d'un taux de croissance de 4 %. Selon un rapport du département *du travail, les usines ont perdu* 120000 emplois en septembre, le plus fort recul depuis près de deux ans. – (*AFP, Reuter, UPI.*)

SELON LE PDG D'UTA

Le transport aérien français n'est pas tiré d'affaire

Avec 5 % de croissance en 1983 et *6 ou 7 %* de mieux en 1984, le transport aérien mondial semble avoir laissé derrière lui la crise la plus longue et la plus sévère de son histoire. Les compagnies aériennes françaises n'ont-elles pas préservé ou retrouvé un compte d'exploitation bénéficiaire ? Pourtant, *« elles ne sont pas tirées d'affaire »*, a déclaré, le 18 octobre, devant le cercle des relations publiques de l'aéronautique et de l'espace, M. René Lapautre, PDG de la compagnie UTA.

Certes, la productivité a beaucoup progressé et M. Lapautre a souligné que la flotte de sa compagnie avait diminué en six ans de dix-sept à onze avions, permettant de transporter 20 % de passagers de plus qu'en 1978 et de consommer 20 % de carburant en moins.

Cet effort n'est pas suffisant. Bristish Airways a diminué ses effectifs de plus de vingt mille personnes et fermé plus de soixante lignes. La concurrence est de plus en plus rude. Exemple : il existe entre l'Europe et Singapour quatre-vingt-trois vols par semaine, dont une majorité sont assurés par les compagnies asiatiques, qui ont su garder des coûts très bas. *« Sait-on que beaucoup de ces compagnies paient leurs pilotes moitié prix des nôtres, même lorsque ce sont des Américains ou des Britanniques ? »*, indique M. Lapautre.

Le diagnostic du PDG d'UTA est simple : *« Dans l'ensemble de la profession du transport aérien français, au plan des relations collectives des entreprises avec les syndicats et les pouvoirs publics, aucun effort sérieux n'a été tenté ou n'a été réussi pour diminuer les prix de revient au cours des trois dernières années. Le transport aérien français n'a pas marché à l'unisson des pays qui ont subi la crise. »*

Selon M. Lapautre, les pouvoirs publics et les syndicats n'ont pas pris l'exacte mesure de la situation fortement concurrentielle qui prévaut dans le transport aérien.

LE CNPF A LANCÉ SA CAMPAGNE POUR LES 300 000 STAGES DE FORMATION

En réunissant, le 19 octobre, à Paris, ses DEPE (délégués à l'emploi) et les responsables de ses ASFO (associations de formation), le CNPF a voulu donner le maximum d'éclat au coup d'envoi de sa campagne en faveur du dispositif de formation en alternance qui devrait permettre, en année pleine, d'accueillir 300 000 jeunes dans les entreprises.

Laborieusement élaborée par un accord paritaire signé par les partenaires sociaux le 26 octobre 1983, puis entérinée par les pouvoirs publics après bien des vicissitudes, l'acceptation de cette formule originale s'est accompagnée de la promesse formelle du patronat de réussir une *« mobilisation »* sans précédent et d'atteindre des objectifs ambitieux pour participer à la lutte contre le chômage des jeunes.

*Devant un parterre de responsa*bles, M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, a vanté les mérites des différents types de stages, *« assez attractifs »*, et longuement expliqué les modalités techniques. Soulignant le *« virage important »* que représentait la formation en alternance, M. Chotard a ensuite promis qu'*« un premier point serait fait avant la fin de l'année »* et assuré que les chefs d'entreprise tiendront leurs engagements. Au passage, le vice-président du CNPF a affirmé que les emplois nouveaux à contraintes allégées (ENCA), que le patronat réclame depuis des mois, ne nuiraient pas à l'efficacité des stages de formation en alternance. Malgré les *« zones de recouvrement »*, il s'est déclaré assuré que les deux mesures auraient *« un effet multiplicateur ». « Nous demandons qu'on nous prenne au mot*, a conclu M. Chotard. *Nous sommes prêts à relever le défit. »*

● *Manifestation de viticulteurs à Montpellier.* – Le Comité d'action viticole (CAV) de l'Hérault a appelé les viticulteurs à se rassembler devant la préfecture, à Montpellier, lundi 22 octobre, au moment où, à Bruxelles, les ministres de l'agriculture des Dix ouvriront le dossier du vin. Il s'agit d'une manifestation préventive, les viticulteurs craignant que les décisions prises à Bruxelles ne le soient au détriment des viticulteurs du Midi, gros producteurs de vins de table.

UN ENTRETIEN AVEC LE MAGISTRAT INCULPÉ DE COLMAR

M. GROSS : *je suis victime de ma bonté*

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – La sonnerie du *téléphone n'arrête pas de retentir au* domicile de M. Jacques-Antoine Gross, rue des Charpentiers à Strasbourg, où le président de la chambre de la cour d'appel de Colmar, aujourd'hui déchargé de ses fonctions après son inculpation pour trafic d'influence et corruption, a accepté de nous recevoir, vendredi soir 19 octobre. *« Plus d'une centaine de personnes,* dit-il, *m'ont déjà appelé pour me témoigner leur estime et leur amitié. »* Parmi elles, M. Charles Wendling, député socialiste européen, M. Dominique Grunewald, bâtonnier du barreau de Colmar, ainsi que bon nombre d'avocats alsaciens.

Décrit par ses amis comme quelqu'un de *« vulnérable »*, M. Gross apparaît effectivement très abattu par l'inculpation qui le frappe. *« J'ai une manière de rendre la justice qui n'est peut-être pas commune,* remarque-t-il. *Je me suis toujours efforcé d'être à l'écoute des justiciables. Beaucoup d'avocats m'ont dit ceci : leurs clients acceptent généralement les condamnations que je suis amené à prononcer parce qu'elles le sont toujours dans un souci d'honnêteté maximale. En plaisantant, je dis souvent que les juges devraient faire des séjours en prison pour comprendre les gens, pour comprendre la vie. Il faut qu'ils sortent en tout cas de leur tour d'ivoire. »*

« Oui, je plais aux femmes »

M. Gross n'a pas beaucoup d'atomes crochus avec ses collègues magistrats, auxquels il reproche un certain manque d'humanité. *« On a ri de moi parce que j'appelle un Arabe Monsieur. C'est quand même extraordinaire ! »* Il ajoute : *« Pour juger ses semblables il faut les connaître. Il faut voir des gens de toutes professions. Quand je siégeais au tribunal de commerce, j'avais eu des contacts avec les milieux industriels et commerciaux, contacts que j'ai gardés* (le magistrat fait allusion à un concessionnaire automobile strasbourgeois qu'on l'accuse d'avoir trop facilement relaxé). *Oui, on peut éprouver de la sympathie pour des prévenus. J'ai l'impression d'être victime de ma bonté. »*

« J'ai été trop bon avec les gens, reprend M. Gross, *et partant de là, peut-être imprudent, maladroit parfois. J'ai donné des conseils, des avis, mais jamais à des personnes qui devaient comparaître devant moi. Lorsque c'était le cas, je me récusais de ma propre initiative. »* Trop indépendant M. Gross ? *« Peut-être. »* Ne menant pas la vie bourgeoise d'un magistrat provincial ? *« Sans doute. »* Et s'attirant, de ce fait, des jalousies inavouées ? Il le pense.

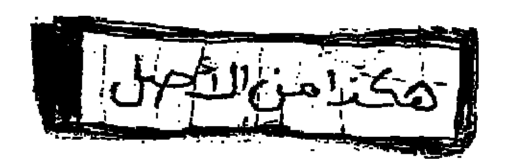
« Oui, je plais au femmes, j'ai des succès féminins, qu'y puis-je ? » Il ajoute : *« Je vis seul depuis 1979, depuis la disparition de mon épouse, que j'adorais. A ce propos, je suis scandalisé par la façon dont on rappelle aujourd'hui ce drame. C'est honteux. »*

Quant à son train de vie, M. Gross indique : *« Constatez vous-même. »* Son appartement, confortable mais non luxueux, est situé dans un immeuble modeste et, dit-il, *« je n'ai jamais roulé ni en Porsche ni en Ferrari »*.

Le magistrat, qui doit être entendu lundi 22 octobre et qui a choisi pour défenseur Me Marcel Soroquère du barreau de Paris, se plaint d'être aujourd'hui l'objet de multiples tracasseries : perquisitions chez lui et dans son entourage, comptes bancaires bloqués, etc. Il affirme solennellement : *« Je n'ai jamais touché de pots-de-vin ».*

MICHEL CASTAING.

Le numéro du « Monde » daté 20 octobre 1984 a été tiré à 460 911 exemplaires



Le Monde
Aujourd'hui

XAVIER LAMBOURS

Encyclopédies : la grande fringale, page III

Les vingt ans de la force de frappe, page VIII

Sri Chinmoy, un gourou pour la paix, page XII

« Passage du témoin » : une série d'émissions Le Monde / France-Culture, page XI

* Supplément au numéro 12360. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 21-lundi 22 octobre 1984.

The Kiss

Je viens de lire avec un grand intérêt et un vif plaisir votre article « Venins de charme » dans *le Monde Aujourd'hui* daté 14-15 octobre, et c'est en toute confraternité que je me permets de vous signaler quelques menues erreurs qui se sont glissées dans le paragraphe consacré au premier baiser cinématographique, erreurs qu'il faut sans doute imputer au livre que vous citez.

Le film *The Kiss* date en effet de 1896, mais il a été réalisé dans le studio d'Édison dans le New-Jersey et non pas à Los Angeles (la Californie n'a été découverte par le cinéma qu'en 1908). Par ailleurs, il n'était pas interprété par des *« stars du muet »* (le star-system est né seulement en 1911), mais par des vedettes fort connues des théâtres de New-York, May Irwin et John C. Rice. Le film a fait scandale lorsqu'il a été projeté sur scène au cours des représentations de la pièce *la Veuve Jones.*

CHARLES FORD.
(Paris.)

Nous transmettons bien volontiers cette remarque aux auteurs, Martine Mourier et Jean-Luc Tournier, de la Petite Encyclopédie du baiser, *éditée à Lausanne par Pierre-Marcel Favre (2, rue du Sabot, 75006 Paris).*



ROMUALD M. SOLDEK

Boîte aux lettres polonaise de quai (1934).

Photo-faute

Le dossier sur les prix Nobel, publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté 14-15 octobre, comportait une regrettable erreur d'illustration.

Le portrait de M. Jean Dausset, prix Nobel de médecine en 1980, a été publié deux fois tandis que celui de M. Alfred Kastler, prix Nobel de physique (et non de *médecine*) en 1966, n'apparaissait pas.

Nous prions nos lecteurs et *les personnalités concernées* de bien vouloir nous pardonner cette confusion due à un cliché mal légendé.

Poésie

L'adolescent lumineux

par Bernard Leibrich.

Lumière du matin
Trille bleuté de l'énergie natale
Moteur de tout projet
Départ de tout trajet
Source de tous les chants
Donne-moi le souffle et la sève
Afin que je célèbre le jeune [génie de notre globe
Son jeune vœu d'essor !
J'ai désappris ma langue
Pour la remettre à la mesure
Au rythme du corps global !
Une voix incube en moi
Qui veut livrer
Le virtuose enchaînement des [corps
Le jeu sacré des formules de [vie !
Le frêle clavier des neurones et [des doigts
Vertige de ponts et d'intervalles
Sériel, fugal
Engendre l'épopée des atomes [et des globes
Tout le chaos, tout le concert
La gamme ouverte des travaux [*de la matière !*
Je suis un mort que vient de [réveiller
La tonalité bleue sans grain
Des socles primordiaux !
Je voudrais méditer, imiter
Jusqu'à la mort
Les rides métalliques
Et la courbure lisse immense de [*la mer !*

O socles, ô fosses
Pures étendues
Sauvages et saintes
Qui roulez sous les nues
O terres, ô îles
De vous toutes monte le même [élan
Vers amour, le perpétuel adolescent !

Bernard Leibrich est né à Tulle en 1940. Il a vécu plusieurs années en Tunisie, en Algérie et au Togo. Il a publié des poèmes dans les revues *Alif, Change* et *Chemin de ronde.* Il a notamment publié *Cocafrica* (J.-P. Oswald), *Néocolonie* (Atelier des Grames) et *le Corps global* (Le Sycomore). Chez lui, l'écriture, le voyage et la photographie participent d'une entreprise géographique. Ici, les lumières, les voix, les terres et les nues inventent, tracent des canalisations arborescentes.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

« On ferme! »

L'article « On ferme ! », d'André Blanchet (supplément du *Monde* daté dimanche 14-lundi 15 octobre), paru sous la rubrique « Colère », me paraît tout à fait dans la ligne de l'ignorance des méca*nismes économiques* qu'Alfred Sauvy dénonce depuis des décennies.

L'auteur décrit fort justement la dégradation de l'offre de services, tant publics que marchands, sans en identifier les causes, qu'il situe, *faute de mieux, dans la nébuleuse* des comportements psychologiques. Une analyse économique de quelques-uns des cas qu'il cite montre que la réduction des heures d'ouverture au public résulte de la combinaison des facteurs suivants : *les « trente-neuf heures » ; la régle*mentation des heures supplémentaires (plafonnées à cent trente par an par l'ordonnance du 16 janvier 1982) ; l'existence d'un SMIC généralisé et *non* différencié ; la réglementation des emplois temporaires *et intermittents (ordonnance du* 5 février 1982) ; la réglementation des licenciements.

Il ne s'agit pas là d'une *pétition* de principe « libérale », mais de la *conclusion d'une analyse concrète* que je me permets de vous communiquer. Prenons l'*exemple* du boulanger de mon quartier avec lequel je me suis entretenu très précisément de ce problème quand il a décidé de fermer plus tôt le soir et de *ne plus ouvrir le dimanche* : les trente-neuf heures et *surtout* la limitation des heures supplémentaires l'obligent à embaucher s'il veut maintenir les mêmes horaires (c'est normal, *c'était « étudié pour »*) ; cette embauche comporte un sup*plément de coût pour lui qu'aucun* gain de productivité ne viendrait compenser. Il est vrai qu'il risque de perdre du chiffre en fermant, aussi est-il prêt à engager une dépense supplémentaire malgré cela.

*Mais le SMIC fixe un plancher re*lativement élevé de coût (alors que *le jeune frère de la concierge*, qui est au chômage, accepterait sans doute un tarif inférieur), et il ne peut pas, *en pratique*, prendre un employé à titre précaire pour essayer pendant quelque temps car *la loi* en ferait un permanent inamovible.

Résultat : des heures réduites et pas de création d'emploi. Je *n'ai* pas réussi à fléchir mon boulanger malgré *mes efforts de persuasion* et, pourtant, je lui ai apporté plusieurs articles de M. Jean-Jacques Dupeyroux parus dans *le Monde,* qui démontraient que les lois et rè*glements sur les horaires, le travail* temporaire, le SMIC, etc, n'avaient pas d'incidence négative sur l'emploi et sur la production. C'est sûrement mon boulanger qui n'y com*prend rien...*

L'état d'esprit que dénonce M. Blanchet *(« recherche forcenée d'un maximum de temps libre ? Satiété des gains ? Egoïsme et malthusianisme ? »)* n'a rien à voir dans ces calculs simples. Le malthusianisme est dans les lois et dans les règlements, pas dans l'esprit de mon boulanger. Je crains d'ailleurs *que celui-ci, perdant des clients du* fait de la réduction de ses horaires, ne finisse par fermer boutique. La boucle sera alors bouclée : les mesures pour l'emploi en auront sup*primé. Pour ma part, je m'habitue* peu à peu à remplacer la baguette fraîche par le pain industriel.

A. LEVY-LANG.
(Paris.)

Langue vivante

Les *discours* de François Mitterrand lors de son voyage au Pays basque appellent de la part du Breton bretonnant que je suis les remarques suivantes.

Il est vain, hélas ! d'espérer que le gouvernement de la France prendra jamais véritablement et sincèrement en compte les langues et les cultures non *françaises de l'Hexagone. Je* connais d'expérience l'effroi qui agrandit les yeux de mes collègues intellectuels parisiens lorsqu'ils découvrent que je revendique le droit de vivre ma citoyenneté dans une autre langue *que* celle de Molière ! Tout président, même s'il a pu promettre du temps où il était candidat de *servir* les Français réels, découvrira toujours après son élection *que* sa véritable maîtresse est la République une et indivisible.

Mais moi, cher François Mitterrand, chers collègues parisiens, qu'est-ce *qui* pourrait me faire renoncer à cette langue dans laquelle ont rêvé, se sont *aimés tous ceux à qui je dois la* vie ?

La France joue au rugby contre les « nations » galloise et écossaise mais ne reconnaîtra *jamais la même dignité* aux *peu*ples breton et basque. Sait-on qu'il y a deux fois moins de galloisants que de bretonnants, mais que les premiers peuvent faire toutes leurs études dans leur langue et disposent d'une chaîne de télévision (vingt heures par semaine), tandis qu'en Bretagne nous plafonnons à *deux heures hebdomadaires* et que, trahissant ses engagements, le gouvernement socialiste s'obstine à refuser la création d'un CAPES de breton, *c'est-à-dire l'existence de véri*tables professeurs à temps plein ?

Or ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que ce refus *scelle la déception des Bretons* et des Basques, puisque cette fois l'espoir d'une alternance favorable leur sera refusé. Ayant fait en vain l'*expérience* d'un *pouvoir de gauche à Paris,* quelle autre voie leur restera-t-il que celle de la violence ?

François Mitterrand devrait entendre ceci : le breton est la langue d'un peuple — et ceux qui se battent pour sa survie sont son honneur et son élite *culturelle*. Il est particulièrement navrant d'entendre un président démocrate s'abaisser à flatter une « majorité silencieuse » prête à tous les abandons. S'il *n'y avait que dix bretonnants,* le gouvernement se devrait de les aider. *Mais* il y en a huit cent mille : surtout des paysans pauvres. La véritable démocratie serait *non* pas *de réprimer* ou d'oublier, mais de *promouvoir* ces cultures encore vivantes qui nous parlent du fond des âges.

Les langues ne nous appartiennent même pas. *Elle nous* ont été confiées *par* les dieux. Les dieux, qui nous survivent, jugeront.

MICHEL TRÉGUER.
(Paris).

Football

Naples et l'homme aux pieds d'or

QUAND les dirigeants de la Società Calcio Napoli ont déboursé, en juin dernier, soixante-dix millions de francs pour acquérir Maradona, bien des réactions, dans le monde, furent inspirées par l'incrédulité et l'ironie : comment la ville la plus pauvre d'Europe peut-elle s'offrir le footballeur le plus cher du monde ?

Le monde entier n'a rien compris. C'est normal : le monde entier ne vit pas à Naples. La réaction du monde entier était prévisible : une réaction de Nordiste !

« Comment justifiez-vous les violences commises à Vérone ? » La question n'embarrasse pas du tout la douzaine de jeunes Napolitains réunis dans le local des Blue Lions, club de *tifosi* (supporters). *« Ils nous ont traités « d'Africains », de « terremotati » (victimes du tremblement de terre), de « choléra ». Alors on a répondu... »*

Résultat de ce bref dialogue Nord-Sud : un jeune Véronais à l'hôpital dans un état grave, plusieurs dizaines de blessés. Et sur le chemin du retour, un grill-express rayé de la carte des autoroutes. Eugenio, dix-huit ans, tout en préparant calmement un drapeau pour le match de dimanche prochain, explique que, au nom de l'union sacrée contre les villes du Nord, les *tifosi* napolitains ont passé un accord de « jumelage » avec les *tifosi* romains. Car Rome est une ville du Centre, pas du Nord. *« Quand Naples joue à domicile, les* tifosi *du Nord n'osent pas venir encourager leur équipe. Dimanche prochain au stade, tu ne verras aucun drapeau, aucune banderole aux couleurs de la Sampdoria (Gênes) »*, dit Eugenio.

Carlo Juliano est à la fois journaliste au *Mattino di Napoli* et attaché de presse de l'équipe de football. Grâce à cde cumul des tâches, il est la voix officielle du football napolitain. Quand on lui parle des supporters, il fait soigneusement le tri : *« Il y a les clubs organisés, responsables, encadrés. Ce sont eux qui distribuent les abonnements pour la saison. Et puis il y a les* tifosi *inorganisés, souvent de jeunes chômeurs ; parmi eux s'infiltrent des voyous et des repris de justice. C'est cette petite frange qui cause parfois des dégâts sur son passage. »*

Quand on lui parle des Blue Lions et d'autres clubs de jeunes, qui ont pourtant pignon sur rue et des adhérents « encartés », Carlo Juliano préfère changer de sujet. Cela se comprend : le fanatisme des *tifosi* risque de nuire à la nouvelle image de marque que Naples entend se donner grâce au football : *« Nous voulons montrer que Naples, ville de la résignation, de l'approximation, du fatalisme et du « malgoverno », est capable de faire de grandes choses. Nous allons montrer que nous sommes capables de rentabiliser les sommes énormes investies pour acheter Maradona. Sur le plan financier, c'est déjà un succès : toutes les 90 000 places du stade San-Paolo — le plus grand d'Italie — sont déjà vendues par abonnements jusqu'à la fin de la saison. Ce stade est déjà trop petit. Les Napolitains ont déjà relevé le défi. Personne n'a cru que nous réussirions à acheter Maradona. Nous l'avons fait. Et, en quatre ans, nous allons nous hisser au niveau européen. Le football doit devenir le moteur de cette ville. Y compris sur le plan politique, pour inciter les partis à sortir du marasme. »*

Le football comme remède à la crise : voilà l'idée neuve en Europe que Naples a décidé d'expérimenter pendant quatre ans. La venue de Maradona doit relancer le moral de la ville, donc les affaires et la politique. Idée folle ? Peut-être. En tout cas, l'acquisition de Maradona a été un coup de génie. Il fallait que la nouvelle recrue coûte très cher, anormalement cher, pour que la fierté napolitaine y trouvât son compte. Il fallait surtout que la vedette frappât les Napolitains au cœur. Maradona les a foudroyés d'amour parce qu'il est plus napolitain que les Napolitains. Physiquement, il est petit, râblé, très brun de peau et de poil. Il a une trogne de voyou sympathique.

Socialement, le mythe fonctionne à merveille : issu des bas-fonds de Buenos-Aires, il s'est fait lui-même, grâce à son seul génie sur le stade. Etre immensément riche et avoir les mains propres : voilà un idéal sur mesure pour la ville de la Camorra (la Mafia napolitaine), du clientélisme et du « piston ». Tout cela ne serait rien sans la touche finale : né dans une famille pauvre, Maradona n'a pas renié les siens. Il prend soin de sa maman et de son papa (menuisier en retraite). Il a le sens de la famille. Tous ces traits ramassés dans un seul homme qui, de surcroît, joue divinement au football, cela tient du miracle. D'ailleurs, preuve que l'affaire était prédestinée, les couleurs de Naples (bleu et blanc) sont les mêmes que celles de l'équipe nationale argentine.

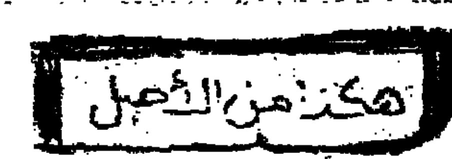
Aujourd'hui, dans n'importe quelle famille napolitaine, grâce à Diego Armando Maradona, tout le monde peut à nouveau rêver : les enfants, qui veulent devenir des héros, et les *parents, qui* ne veulent pas être oubliés plus tard par leur héroïque progéniture. C'est pourquoi les *tifosi* se recrutent maintenant à Naples dans tous les milieux. Les dernières poches de résistance craquent : *« Même les femmes achètent leur abonnement, même les personnes âgées regardent les matchs à la télévision »*, explique Pasquale, responsable du club officiel de supporters. Il est bénévole, il consacre beaucoup de temps à ce club. Son métier ? Professeur d'anglais.

En plus de ce club officiel, il existe à Naples cinq groupes de jeunes *tifosi* : les Blue Lions, les Fedayin, les Blue Tigers, les South Boys et les Ultras. Les deux plus inportants sont les Blue Lions et les Ultras. Géographiquement, ils s'opposent : les Blue Lions occupent les virages A, les Ultras leur font face dans les virages B. Politiquement aussi : *« Nous sommes de gauche, en révolte contre la société »*, expliquent les Blue Lions, qui hébergent dans leur local leurs camarades Fedayin. Chez les Ultras, la tendance est différente : au *mur de leur local*, dans le quartier très populaire de Sanità, on peut voir une photo de leur chef, Palummella, faisant le salut fasciste sur les gradins du virage B.

« Nous ne faisons pas de politique », proteste Palummella. *Ce geste, je le fais simplement pour diriger les supporters pendant le match. »* Diriger le *tifo* (le fanatisme des supporters), Palummella en a fait une sorte d'art. Il est connu dans tout Naples pour ça. Il a vingt-six ans, il est marié, il a deux enfants en bas âge. Il est *tifoso* depuis l'âge de douze ans, grâce à son père qui l'a emmené à tous les matches. Devant le journaliste — étranger de surcroît, — Palummella soigne la présentation de son club, dont le sigle exact est CUCB (Commando Ultra della Curve B) : *« Nous sommes contre la violence, nous sommes des* tifosi *organisés, nous sommes des jeunes sérieux, tout le monde a un emploi ici. »*

Palummella a une belle tête, il parle avec passion, il a le feu sacré. Il « vole » aux quatre coins de Naples pour organiser ses *tifosi* : d'où son surnom Palummella (colombe). En plus, c'est un artiste. Au cours de l'entretien, il sort sa dernière production : une chanson en l'honneur de l'équipe de Naples, qu'il chante (juste) avec des accents guerriers. Bel canto pas mort... Le répertoire des Ultras est *riche* : une cassette est à la disposition des *tifosi* mélomanes. Sur le stade, le chant favori des Ultras est construit sur l'air de *la Marseillaise.*

FREDERIC PAGÈS.



Les Encyclopédies *répondront-elles aux grandes interrogations de l'homme d'aujourd'hui ?*

La sueur de Sisyphe

Le savoir n'a pas de fin. Il est débordant, monstrueux, tyrannique.

Un grand frisson encyclopédique parcourt la France. C'est l'*Encyclopaedia universalis* qui paraît sous la forme d'une nouvelle collection de vingt-deux volumes. C'est, encore, le projet suprêmement ambitieux d'une *Encyclopédie nationale des sciences et des techniques*, placée sous la direction de M. Dominique Lecourt, épistémologue. Ce sont, en dehors de ces nouveautés, les dizaines de volumes édités ces dernières années, dans le droit fil d'une tradition solide, par Larousse, Hachette, Bordas, Quillet, etc. Soit largement plus d'un million d'encyclopédies vendues en France ces vingt dernières années.

Le frisson et l'air du temps. Il ne sera pas dit que le deux centième anniversaire de la mort de Diderot passe inaperçu. Les colloques se succèdent. Au programme, le 15 octobre : symposium des auteurs de l'*Encyclopaedia universalis* sur l'histoire des encyclopédies et l'encyclopédisme aujourd'hui. Le 26 octobre, ce sera au tour de l'*Encyclopédie des sciences et des techniques* d'organiser une journée nationale de l'encyclopédie. Enfin, du 23 au 26 octobre, l'UNESCO consacre, à Paris, un colloque international au thème « Signification et portée de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert et de la philosophie des Lumières ». Bref, l'engouement « encyclopédique » est réel. Comme si l'encyclopédie, en cernant le savoir, en en dressant l'état, allait *répondre à nos questions* les plus inquiètes sur le futur de notre monde.

***Sans doute* s'agit-il là d'une répétition d'un phénomène déjà constaté au XVIIIe siècle. M. Yvon Belaval, professeur émérite à la Sorbonne, explique fort bien le succès de l'œuvre *collective dirigée par* Diderot et d'Alembert.**

« L'Encyclopédie *est arrivée au bon moment : l'idée de progrès prenait corps. La France passait alors de la civilisation du bois et de l'eau à la civilisation du minerai, du charbon.* »

Tout se passe comme si *nous revivions* ce temps de rupture et d'éclosion. Comme si la révolution *informatique* conduisait à des interrogations dont seules les encyclopédies pourraient avoir la réponse.

Il n'est pas sûr, *dans ces* conditions, que l'engouement actuel pour l'encyclopédie soit fondé. Car — faut-il le rappeler ? — l'encyclopédie *risque* une description du monde. Elle n'en donne pas la clé. *Elle excelle dans l'art de* la question, dans la manière dont elle « frotte » les idées entre elles. Non pas dans la réponse simple, claire, nette. A l'image d'une *révolution* industrielle, l'encyclopédie n'est pas simple affirmation, *mais aventure de l'esprit.*



ROGER-VIOLLET

1751-1772. Diderot et d'Alembert offrent à la France et à l'Europe l'*Enclycopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences,des arts et des métiers*. Des dizaines d'auteurs, souvent illustres, participent à la rédaction de cette œuvre : Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Jaucourt...

Diderot parle alors avec tendresse de cette « *société de gens de lettres et d'artistes* », de ces hommes « *liés par l'intérêt général du genre humain et par un sentiment de bienveillance réciproque (...)* ».

UNE fringale. Une boulimie. Voilà plus de deux siècles que cela dure. Les encyclopédies ne sont jamais assez volumineuses, assez riches, assez complètes. Pour connaître, savoir, comprendre, les lecteurs en veulent plus, toujours plus. L'*Encyclopædia universalis* n'a pas tort, qui vous précipite ses vingt-deux volumes en forme de briques bien épaisses sur les étagères de vos bibliothèques. Elle y va fort avec ses 26 500 pages, 6 500 articles de fond, 15 000 notices, 30 millions de mots : mais qui demande grâce ? Personne. La volonté de savoir confine parfois à la mégalomanie.

Rien n'est de trop. Le propriétaire d'une encyclopédie n'a jamais dit son dernier mot. Il peut en acheter une autre demain. Le temps des encyclopédies est là. « *La profusion de l'information, des médias, fonctionne comme une vaste interrogation*, explique M. Jean-Noël Nouteau, de Larousse. *Les machines à informer sont les promoteurs des encyclopédies malgré elles. Elles posent des questions.* » Aux encyclopédistes d'y répondre.

Et à eux, d'abord, de mesurer la curiosité des Français. Une curiosité bien réelle, car 53 % ressentent très souvent ou assez souvent le besoin d'ouvrir un ouvrage « *où les principaux domaines du savoir sont présentés et expliqués par les meilleurs spécialistes* ». Une curiosité très vive chez les cadres supérieurs, les professions libérales, les industriels et les gros commerçants. Une curiosité également aiguë chez les cadres moyens et les employés, un peu moins chez les petits commerçants et artisans. Un sondage de la SOFRES, réalisé à la demande de la société Encyclopædia universalis SA, met en évidence ce besoin de savoir, cette curiosité jamais assouvie.

Pour 34 % des personnes interrogées, une encyclopédie doit être « *un instrument de référence où l'on peut rechercher des renseignements précis* » ; pour 55 %, elle doit d'abord « *être un outil de connaissance grâce auquel on peut explorer et comprendre des domaines que l'on connaît mal* ».

Un outil de connaissance. Le terrain de manœuvre est immense. M. Jacques Bersani, responsable éditorial de la nouvelle *Encyclopædia universalis*, résume : « *C'est le mythe de Sisyphe. C'est un travail de fou, infini...* » Et de conclure : « *Il faut imaginer Sisyphe heureux.* » Un Sisyphe cherchant à classer, ordonner, distribuer, gérer, systématiser, coder un savoir débordant, monstrueux, tyrannique. Car la matière est énorme. Les encyclopédistes doivent s'y colleter.

M. Roger Caratini est de ceux-là. Voilà vingt ans qu'il croise le fer avec le savoir. Il s'est voulu, d'emblée, encyclopédiste sans peur et sans reproche, seul maître d'œuvre de l'ouvrage qui lui fut commandé, en 1967, par M. Pierre Bordas. Agrégé de philosophie, psychanalyste, licencié en mathématiques, cinq ans étudiant en médecine, M. Caratini a voulu relever ce défi d'écrire vingt-trois volumes avec quelques assistants. Un boulimique presque solitaire, à l'instar des lecteurs de notre temps cherchant à s'approprier la connaissance.

Le pari, *a priori*, est toujours insensé : réunir, regrouper le savoir le plus actuel et le diffuser. Là où M. Roger Caratini a choisi le duel, l'*Encyclopaedia universalis* a opté pour la mêlée savante qui doit lui permettre de butiner le savoir où il se trouve. Pas moins de quatre mille auteurs (universitaires, chercheurs, écrivains, journalistes, hommes politiques), dispersés sur le champ de la connaissance, ont travaillé en collaboration avec les trois cent cinquante conseillers scientifiques de l'encyclopédie. Des spécialistes de renom, uniquement au service d'une machine à détecter, penser, synthétiser le savoir, en liaison directe avec dix responsables éditoriaux, soutiers exemplaires de cette œuvre encyclopédique.

Une œuvre évolutive, dévoratrice du réel. De 1968 à 1974, vingt volumes sont parus. En quelques mois, à cheval sur 1984 et 1985, vingt-deux volumes paraissent. Plus de quinze ans ont passé. L'*Encyclopaedia universalis* a dû s'adapter. Aux sciences exactes, aux sciences humaines, aux techniques. M. Bersani souligne « *leur importance grandissante, leurs retombées sociales et politiques, leur dialogue avec l'économie* ».

Des généralités ? Pas vraiment. Prenez l'article consacré à l'aérodynamisme et constatez les modifications inévitables apportées aux articles sur l'aviation civile, l'aviation militaire, suggère M. Jean-Marc Dabadie, l'un des dix responsables éditoriaux. Tout s'enchaîne.

Mais l'encyclopédie ne se contente pas d'ordonner, de classifier. Elle choisit. Elle donne une couleur au savoir, y pose sa griffe. Cela passe par la sélection des sujets, le prisme par lequel on les aborde, la manière de les traiter. L'*Encyclopeadia universalis* se veut ainsi « *très ouverte sur les sciences, les techniques, les généalogies et les racines culturelles* ». Elle entend éclairer les lecteurs, leur apporter « *des éléments de savoir et de réflexion* », bien sûr ! Mais elle désire — tout autant — « *éviter d'être inodore et sans saveur* ».

Tout sauf le gris. L'*Encyclopaedia universalis* veut arriver à « *une part d'engagement qui ne soit pas militante* ». Bref, elle ne veut pas fuir le débat, la nature conflictuelle de certains sujets. Elle vise à la « *subjectivité positive* ». Un exemple connu : l'article consacré au gaullisme a été écrit par Edgar Faure. « *Où est la vérité sur le gaullisme ?* » demande M. Bersani. « *Edgar Faure nous dit la sienne.* » L'article sur Charles de Gaulle est dû à la plume de Jean Lacouture.

La couleur du savoir... Larousse préfère les demi-teintes. Alors que l'équipe de *l'Encyclopædia universalis* prône et applique une politique de signatures prestigieuses (au hasard, MM. Raymond Barre, Henri Corbin, Yves Coppens, Hubert Curien, Etiemble, Maurice Duverger, Alfred Kastler, Emmanuel Le Roy Ladurie, Paul Ricœur), la maison fondée par Pierre Larousse souhaite « *arriver à une neutralité qui ne soit pas neutralisante* ». Pas de signatures, donc, mais des initiales. Non pas une encyclopédie d'auteurs mais de rédacteurs. La *Grande Encyclopédie Larousse* « *entend couvrir la totalité des domaines de l'activité humaine, être ouverte aux préoccupations et aux goûts de l'homme contemporain* ». Une ambition discrète, pédagogique.

Neutralité. Subjectivité. Les objectifs divergent. Reste le credo : donner des repères, fixer des balises. Tous les éditeurs sont conscients d'avoir privilégié soit la littérature, soit l'histoire, soit le domaine des sciences. Tous, aussi, se sont assurés de n'avoir pas fait d'impasses grossières dans les champs de la connaissance.

Aux lecteurs, donc, de se plonger dans ces discours sur les choses, de s'enfoncer dans ces lourds volumes encyclopédiques encerclant le savoir. Voyages au long cours, flâneries folles, car l'on ne picore pas dans cette littérature-là. On s'y enfouit pour des minutes qui peuvent devenir des heures. L'homme pressé pioche dans son dictionnaire. Il y trouvera — souvent — l'information désirée. L'encyclopédie lui donnera plus : l'information et l'explication, les axes de recherche, la réflexion. Parfois au risque de s'y perdre.

On ne s'engage pas impunément dans une encyclopédie. Diderot, le premier, l'avait souligné et avait insisté sur l'originalité du genre : « *l'enchaînement des connaissances* ». Il faut, de l'une à l'autre, savoir passer, savoir jouer des index, ricocher sur les renvois (les « corrélats » dans l'*Encyclopædia universalis*). L'effort principal de l'équipe de l'*Encyclopaedia* aura précisément été de « *mieux faire circuler l'information* » dans les volumes, de ne pas se contenter de juxtaposer les articles.

D'où vient alors cette déception de certains ? Comme si leur encyclopédie les avait trahis ! Comme si ce savoir à la carte se rebellait et les snobait ! Cette déception-là provient d'un grand malentendu. Du vieux rêve de s'approprier le savoir et donc son support : le livre. « *L'ennui*, résume Mme Françoise Guerard, responsable éditoriale des Editions Quillet, *c'est que le savoir n'est pas fini et se dérobe.* »

Fâcheux malentendu ! L'encyclopédie, aussi pédagogique soit-elle, n'est pas forcément un outil d'apprentissage. Intellectuelle, de haut niveau, elle s'adresse à ce public ; grand public, elle s'adresse à un public plus large. Il faut y puiser non pas pour apprendre, mais pour s'informer et réfléchir. Nuance. A ce jour, l'*Encyclopédie autodidactique Quillet*, successeur de l'encyclopédie *Mon professeur, l'école chez soi sans maître*, — parue en 1907 en cinq volumes, — est le seul ouvrage à jouer les éducateurs.

Personne n'apprendra donc les mathématiques, la physique, la chimie, dans l'*Encyclopædia universalis*, la *Grande Encyclopédie Larousse*, l'*Encyclopédie générale Hachette* ou la *collection Roger-Caratini*. Les lecteurs y trouveront, en revanche, ces questions traitées avec le plus grand sérieux. La remarque ne vaut nullement condamnation. L'encyclopédie recense un état du savoir. Surtout, il s'agit d'un « *livre pluriel pour un pluripublic* », selon la formule de M. Bersani. Un livre écrit par un collectif pour une collectivité de lecteurs.

Dans une même famille, le passionné de biologie, le voyageur soucieux de mieux connaître les pays, le littéraire, s'y retrouveront. Pas aux mêmes pages. L'encyclopédie, en somme, stocke mille milliards de livres. C'est une bibliothèque. Un fonds à consulter et non à lire de A jusqu'à Z.

LAURENT GREILSAMER.

Encyclopédies

Le chantier intellectuel des années 80

Mise en forme de l'Encyclopédie nationale des sciences et des techniques

L'ŒUVRE encyclopédique n'est pas terminée. Pas encore. Dans un bureau bien calme du septième arrondissement, à Paris, M. Dominique Lecourt en sait quelque chose. Epistémologue de formation, professeur de philosophie à l'université d'Amiens, aujourd'hui conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale, auteur de plusieurs ouvrages dont *l'Epistémologie historique de Gaston Bachelard*, *Lyssenko, histoire réelle d'une « science prolétarienne »*, *la Philosophie sans feinte*, il a pris la direction d'un énorme chantier intellectuel à l'intitulé provisoire : *l'Encyclopédie nationale des sciences et des techniques*.

Cet homme a raison d'être flegmatique. Le chantier est à peine ouvert, le permis de construire vient tout juste d'être délivré. Tout a commencé au début de l'année 1982.

« *C'est une histoire simple et compliquée*, explique M. Lecourt. *L'idée est née dans la foulée des Assises de la recherche et de la rencontre de scientifiques. Nous avons constaté que cette communauté, en France, est très peu habituée à présenter des textes de synthèse pour un public non spécialisé. (...) C'est important parce qu'aux Etats-Unis il existe une grande tradition des scientifiques qui consiste à ne pas se limiter à des articles de pointe, comme en Allemagne et dans les pays de l'Est.*

» *Il y avait aussi l'idée que c'était une manière de faire écrire en langue française des articles de synthèse à des scientifiques français, étant entendu que cette entreprise fera appel aussi aux scientifiques étrangers. Il y a une forte réponse du côté des Etats-Unis, ce qui ne m'étonne pas, des pays comme l'Italie, qui a une grande tradition encyclopédiste, le Japon, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Je ferai en sorte que la collaboration étrangère s'accroisse.*

» *Nous avions aussi le sentiment que beaucoup de chercheurs seraient heureux de s'exprimer sur leurs recherches et qu'ils ne trouvaient pas de lieu pour le faire. D'où l'idée de faire appel à tous. D'où l'originalité première, la plus flagrante de ce projet, qui est un appel d'offres généralisé, une sorte de consultation nationale que nous avons lancée en mai dernier.* » Ainsi est née — ou presque — cette entreprise consacrée aux sciences exactes et aux techniques, mais aussi aux sciences sociales et humaines.

Le reste appartient déjà à la petite histoire ou à l'anecdote. M. Dominique Lecourt adresse en 1982 une note à M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche, qui s'intéresse au projet. En décembre 1982, le ministre confie une mission au philosophe : étudier comment l'on peut mettre en œuvre cette encyclopédie et comment les nouvelles technologies de l'information pourraient servir à la diffusion des connaissances et des savoirs recensés. Un trimestre passe. Un pré-rapport est remis. M. Chevènement a quitté le gouvernement, mais M. Fabius le remplace à la recherche. La mission de M. Lecourt est prolongée. Cette fois, il dispose de huit mois et d'un budget de 2 millions de francs. Un nouveau rapport est remis en décembre 1983. Approuvé. L'encyclopédie entre alors dans une phase de *réalisation*.

Une petite équipe est constituée sous la direction de M. Lecourt, avec un secrétaire général, M. Didier Leclercq, un juriste, Me Jean Martin (Rouen), qui étudie la constitution d'une Fondation, les aspects multi-médias, un spécialiste en informatique, etc. En mai, une commission Diderot, groupant des scientifiques, des universitaires, des chercheurs, des chefs d'entreprises, des syndicalistes et des journalistes, est installée. Le projet, cette fois, est clair.

« *Notre encyclopédie*, dit M. Lecourt, *doit donner à chacun les moyens de comprendre et de juger les mutations scientifiques et technologiques actuelles avec tous leurs impacts sociaux, économiques, éthiques. COMPRENDRE : c'est-à-dire une réflexion de type épistémologique, dans la mesure où certaines avancées de la science remettent en cause les problématiques essentielles sur lesquelles on avait bâti jusque-là. JUGER : car il y a toutes les questions qui surgissent de l'investissement des sciences dans les pratiques sociales et de production. Nous donnons des exemples de questions que nous considérons comme des questions vives. Aussi bien des questions éthiques avec lesquelles se débat le comité consultatif national d'éthique, des questions de stockage de déchets radioactifs, toutes les questions qui tournent autour de l'informatisation des différents processus de la production ou de l'enseignement, par exemple. Et puis il y a des questions plus théoriques qui surgissent en physique ou en mathématiques.*

» *Le but, c'est de rendre accessibles les questions théoriques essentielles aux spécialistes de la discipline voisine, c'est-à-dire d'opérer un décloisonnement des différentes disciplines scientifiques entre elles.* » Mais c'est aussi d'ouvrir le champ de ces connaissances à un large public. Car l'encyclopédie à venir sera multimédias ou ne sera pas. Il s'agit d'une fusée à plusieurs étages, pour des lecteurs et des spectateurs différents.



XAVIER LAMBOURS

Dominique Lecourt : donner à chacun les moyens de comprendre les mutations technologiques.

L'écrit, d'abord. « *Cela se présentera comme deux produits. Une collection de deux cents volumes de deux cent vingt-quatre pages chacun sur un thème. L'idée est de faire cinquante volumes par an pendant quatre ans, de 1986 à 1990. Il s'agira d'une collection écrite de haute qualité pour un public relativement restreint, une encyclopédie permanente, qui sera constamment remise à jour. La commission a choisi pour l'instant les thèmes de vingt-cinq volumes. C'est le premier étage de l'écrit.*

» *Il y aura un deuxième étage pour le grand public, notamment scolaire, du niveau de la terminale : une encyclopédie à fascicules qui paraîtront deux fois par mois sur les mêmes thèmes. Des fascicules beaucoup plus informatifs, expliqués. La rédaction en sera confiée à des spécialistes de la diffusion grand public.* »

Qui éditera ? M. Lecourt indique que Fayard s'est déjà porté volontaire pour éditer les deux cents volumes. L'heure est aux discussions. L'équipe de l'encyclopédie souhaite inciter les éditeurs à se constituer en groupement. L'encyclopédie par fascicules devra trouver un autre éditeur. Là encore, des contrats ont déjà eu lieu avec la « *Compagnie européenne de publication, qui chapeaute Larousse et Nathan* ».

L'écrit, donc, mais aussi l'informatique. « *Un Minitel à votre domicile vous servira d'index qui renverra à d'autres supports. Il y aura une banque de données : un ensemble de fiches qui vous donneront des informations contenues dans l'encyclopédie sous forme problématique. Donc un accès facile pour obtenir des informations précises. Cette banque sera associée à un forum électronique. Ce système permet de mettre en mémoire une discussion entre scientifiques et, à quelqu'un qui veut avoir accès à ce dialogue, d'y apporter une contribution.* »

Les lecteurs - spectateurs - participants de ces discussions accéderont à ce réseau grâce à un micro-ordinateur. Simple lecteur, vous pourrez donc entrer en discussion avec des spécialistes ou tout simplement suivre cette discussion, participer à l'élaboration d'une encyclopédie en train de se faire. « *C'est un instrument qui est vraiment destiné à l'extension dans l'espace et la prolongation dans le temps de la discussion entre scientifiques et ingénieurs, dont un état sera déposé dans un des deux cents volumes.* »

Pour le grand public, les responsables de cette encyclopédie nationale prévoient encore des « *produits audiovisuels* » sous forme de cassettes vidéo et, à plus long terme, la création d'une bibliothèque de logiciels didactiques permettant des jeux, des discussions et des simulations sur les genèses de problèmes scientifiques.

Le grand œuvre commence. Des scientifiques se mobilisent autour de ce projet d'encyclopédie vivante. « *Il ne s'agit pas d'une encyclopédie au sens strict, enfin au sens de la présentation commerciale des encyclopédies depuis le dix-huitième siècle*, précise M. Lecourt. *D'abord, il n'y a pas d'ordre alphabétique, ensuite, il n'y a pas d'ordre rationnel a priori. C'est important ! Toutes les encyclopédies, ou bien observent l'ordre alphabétique, ou bien instituent une classification du savoir. Or là, nous n'avons pris ni la classification disciplinaire parce que nous pensons que beaucoup de questions essentielles surgissent du fait, justement, du croisement des disciplines non plus une espèce de classification des connaissances. Donc il n'y aura pas de discours préliminaire du type de celui de d'Alembert, qui expliquait la classification du savoir.* »

Le budget annuel de cette encyclopédie a été fixé pour le moment à quatre millions de francs par le gouvernement. C'est peu, comparé au défi des promoteurs. Mais ces derniers entendent se consacrer à l'élaboration du produit intellectuel et être relayés très vite par des entrepreneurs privés.

Revue de volumes

L'Encyclopædia universalis : classement alphabétique. Vingt-deux volumes, dont un, le dernier, propose près de 150 essais sur les questions du temps présent. Au total, 26 500 pages et 21 600 articles et notices. Prix comptant : 6 978 F. Les personnes qui possèdent la première collection ont la possibilité d'acheter deux volumes supplémentaires (*Le savoir* et *Les enjeux*) pour 585 F.

★ 10, rue Vercingétorix, 75680 Paris Cedex.

La plus prestigieuse des encyclopédies françaises, la plus intellectuelle, la plus récente. Une somme revue et corrigée à partir de la collection parue entre 1968 et 1974, enrichie (750 articles nouveaux dans les 18 volumes du *corpus*). Les six premiers volumes sont disponibles, les autres le seront au cours du premier trimestre 1985.

⁂

La grande encyclopédie Larousse : classement alphabétique. Vingt et un volumes parus de 1971 à 1979, un supplément en 1981 et un autre très prochainement. 8 000 articles. 13 500 pages. Prix comptant : 6 736 F.

★ 17, rue du Montparnasse, 75006 Paris.

Le savoir-faire Larousse, un travail d'équipe, et un soin particulier apporté à la cartographie. *Le souci d'être « le plus exact possible »*. Mais un concurrent — *ou presque — vient de surgir*, chez Larousse même, sous la forme d'un grand dictionnaire encyclopédique.

⁂

L'encyclopédie autodidactique Quillet : classement thématique. Six volumes, 4 272 pages avec, en perspective pour 1986, un petit dernier consacré à l'informatique. Prix comptant : 2 772 F.

★ 11, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris.

Un ouvrage discret, solide et austère, destiné aux personnes qui *n'ont pas suivi de longues études*. Le Quillet se propose d'enseigner, de dispenser un apprentissage gradué. Fait unique, un ensemble d'exercices est prévu pour que le lecteur puisse contrôler l'acquisition de ses connaissances en français *et en plusieurs langues étrangères*, en mathématiques et physique, en comptabilité, etc.

⁂

L'encyclopédie générale Hachette : classement alphabétique. Douze volumes parus de 1975 à 1976, un supplément en 1980 et un autre programmé pour octobre 1985. 4 800 dossiers sur 5 000 pages. Prix comptant : 4 893 F.

★ Le livre de Paris, 34-36, rue Alphonse-Pluchet, 92220 Bagneux.

La machine Hachette au service d'une encyclopédie grand public. La volonté d'être d'un bon niveau et d'éviter les articles *« thèses d'agrégation »*. Une illustration importante (cartes, *photographies*, etc.)

⁂

La collection Roger Caratini : classement thématique. De vingt-trois volumes à l'origine (1968-1975), l'encyclopédie Caratini de chez Bordas en est à sa troisième édition. Quatre volumes sont déjà disponibles, cinq le seront en 1985. De 180 à 200 pages par volume. Prix comptant : 4 560 F.

★ 11, rue Gossin, 92543 Montrouge.

L'œuvre d'un homme ou un homme maître d'œuvre. Roger Caratini a tout fait — avec une petite équipe. L'Antiquité, la biologie, le cinéma, la philosophie, l'informatique, etc. Une volonté pédagogique *et des partis pris* : favoriser les faits contemporains.

Il existe une autre encyclopédie Bordas, *Focus*, plus classique. *Achetée à un éditeur suédois*, elle a été remaniée et veut s'adresser à toute la famille.

⁂

L'encyclopédie de la Pléiade : classement thématique. Quarante-cinq volumes parus. Entre 194 F et 354 F le volume (en librairie).

L'entreprise, lancée en 1956 par Gallimard et Hachette, souffre du divorce des deux éditeurs et du décès de Raymond Queneau, qui en assurait la direction. La qualité et le sérieux des volumes parus n'en souffrent pas, mais bien le dynamisme de l'ensemble.

⁂

Le grand Quid illustré : classement thématique. Dix-neuf volumes parus de 1980 à 1984. 3 000 pages, 8 000 illustrations. Prix comptant : 3 600 F.

★ Centre français d'édition et de diffusion - Robert Laffont, 31, rue Falguière, 75725 Paris Cedex 15.

L'encyclopédie originale pour les huit-quinze ans et... les plus grands. Des volumes *légers*, clairs, pédagogiques. Une mise en *page* et une *illustration soignée*. Un ouvrage qui fait la *« transition entre l'édition et la télévision »*. Les thèmes sont abordés sur des *doubles pages avec un jeu de questions-réponses*.

⁂

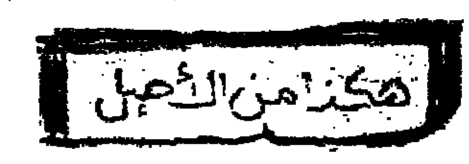
Tout l'univers : classement thématique. Quatorze volumes en coédition avec un éditeur italien. 3 300 pages. Prix comptant : 3 283 F.

★ Le Livre de Paris, 34-36, rue Alphonse-Pluchet, 92220 Bagneux.

Le succès commercial de la filiale Hachette. Destinée aux enfants avec, naturellement, de nombreuses illustrations.

⁂

Les encyclopédies se vendent *généralement par courtage* ou par le système de la *vente par correspondance*. Certains éditeurs, dans le cas des *collections à classement* thématique, acceptent la vente des *volumes séparés*. Dans le cas contraire, tous proposent des *possibilités de paiement* à crédit.



Les PME du savoir

A coups de gros budgets, les éditeurs foncent.

ARRIÈRE les sentiments, les états d'âme ! A coups de gros budgets, les éditeurs d'encyclopédies foncent. Vous imaginez des rêveurs, des hommes penchés sur des manuscrits ? Grave erreur. Leurs études sont des études de marché, les feuillets qu'ils examinent, des courbes de vente. La politique du doigt mouillé n'est pas de mise. Les encyclopédies sont des « produits » trop sérieux, trop « lourds ». On ne joue pas avec les milliards de centimes.

C'est le responsable éditorial du Livre de Paris (filiale d'Hachette à 100 %) qui le dit : *« On n'engage pas 35 ou 40 millions de francs comme ça. Nous avons un secteur marketing très développé qui suit constamment l'évolution des goûts, des thèmes, des flux d'intérêts. Avant de nous lancer, nous organisons des sondages, des tables rondes. »* Ainsi parle M. Jeanny Lorgeoux. La voix du bon sens. *« On n'engage pas de création quand on n'est pas sûr. »*

A tel point que l'anecdote racontée par M. Pierre Nepveu, directeur financier de la société Encyclopaedia universalis, paraît délicieusement rétro. Dans les années 60, les promoteurs de cette encyclopédie ambitieuse caressaient le doux projet de vendre trente mille collections. Le sort a voulu qu'il s'en arrache dix fois plus. Le coup de cœur d'un éditeur est devenu coup de Bourse.

Aujourd'hui, ces glorieuses incertitudes du passé sont limées, rabotées au maximum. Même si les éditeurs n'aiment pas toujours étaler sur la place publique leurs secrets de fabrication, tous cherchent à limiter la casse. Chez Larousse, MM. Jean-Noël Nouteau et François Demay expliquent qu'après le stade des enquêtes de marché, un budget *« très précis »* est fixé. *« Tous les postes sont analysés » :* frais d'illustration, de cartographie, d'auteurs, etc. Un budget qui va devoir tenir debout de longues années, le temps que l'encyclopédie soit conçue, mise en forme, imprimée et diffusée.

Les « encyclopédistes » barbotent et s'épanouissent dans les gros budgets : 40 millions de francs pour *Tout l'univers ;* 35 pour l'*Encyclopédie générale*, que lance Hachette ; 60 millions pour le *Grand Quid illustré*, annonce Robert Laffont ; 130 millions pour notre *Grand Dictionnaire encyclopédique*, dit Larousse. Qui dit mieux ? Avec beaucoup de prudence, Encyclopaedia universalis estime que sa collection, lancée en 1968, représente 60 millions de francs. L'édition 1984, revue, enrichie, aurait coûté 20 millions. Encore n'est-il question ici que de frais de création, ou frais fixes, selon les cas.

Les sommes engagées, la lenteur des amortissements, sont tels qu'une race d'éditeurs à part s'est constituée. Des éditeurs qui ne pensent qu'à ça – comme Quillet, fondé par Aristide Quillet en 1902, la société Encyclopaedia universalis SA, filiale du Club français du livre et de l'Encyclopaedia britannica, le Livre de Paris (Hachette), – ou qui y pensent sérieusement – comme Larousse (66 % de son chiffre d'affaires) ou Bordas (près de 20 %). Des éditeurs qui sont parfois des géants, comme le Livre de Paris : 800 millions de francs de chiffre d'affaires, avec un réseau commercial de deux mille courtiers. Des maisons qui sont des ruches où l'on brasse du savoir et de l'argent.

Les ventes vont bien, merci ! Ce n'est pas la société Encyclopaedia universalis SA qui dira le contraire. Ni les autres éditeurs, quasiment condamnés à sortir des best-sellers ou à mettre alors la clé sous le paillasson. Il s'est vendu trois cent mille collections Roger Caratani (Bordas). Le Livre de Paris annonce la vente de deux cent mille exemplaires de l'*Encyclopédie générale Hachette* et d'un million sept cent mille collections de *Tout l'univers* depuis 1963. Le *Grand Quid illustré*, pour sa part, est déjà parti à cent vingt-cinq mille exemplaires, la *Grande Encyclopédie Larousse* à plus de deux cent mille. Et l'*Encyclopédie autodidactique Quillet* suit son bonhomme de chemin à raison de cinq à sept mille collections par an. Vertige des chiffres...

Cela ne suffit pas. De plus en plus, les éditeurs allègent leurs dispositifs. Hachette est convaincu d'être dans la bonne voie, ou plutôt la seule possible. *« Pour des éditeurs comme nous,* explique M. Lorgeoux, *il y a deux stratégies. Soit vous avez une rédaction sur place, des auteurs à demeure, et c'est la catastrophe quand vous n'avez pas d'édition en cours. Soit vous faites comme nous. J'ai une équipe réduite : un directeur littéraire et des secrétaires de rédaction. Ce système a le mérite de la souplesse. Nous commandons des articles à des collaborateurs extérieurs. Nous épousons la demande. »*

Quillet ne fait pas autrement. Pour son prochain volume consacré à l'informatique, cet éditeur a mis en place *« une équipe très légère » :* un rédacteur en chef, un coordinateur pour les problèmes graphiques et un maquettiste. Sept auteurs enverront leurs aticles qui seront relus, revus par le rédacteur en chef.

Dans ce contexte, Larousse joue une partie solitaire. Maison d'édition, elle abrite une véritable rédaction avec ses spécialistes. Une équipe de cent personnes s'est mobilisée pour mitonner la *Grande Encyclopédie*. Sans compter quelque mille trois cents collaborateurs extérieurs. Cent cinquante experts ont travaillé à la dernière réalisation en date : le *Grand Dictionnaire encyclopédique*. Un grand combat.

Mais les petites et moyennes entreprises du savoir, la tête dans les nuages, sont décidées aussi à rester les pieds bien sur terre. Si le marché des encyclopédies n'est pas saturé, il est en *effet relativement encombré*. Soyons modestes, semblent se dire les éditeurs. Et contents de traverser, pour le moment, la crise *« de manière correcte »*.

L. G.

Trois publics

Qui achète ?



JOHN SCHULTS

Françoise Guerard : « Promouvoir la montée sociale et le développement scolaire des enfants. »

« FRANÇOISE GUERARD, vous avez publié des encyclopédies pour adolescents, dirigé l'édition des encyclopédies du groupe Hachette pendant dix ans. Vous êtes aujourd'hui responsable de l'édition chez Quillet (dictionnaires, encyclopédies). Est-ce que l'édition de ces ouvrages est un métier à part ? Très loin, finalement, de l'édition de romans, par exemple.

– Ah ! complètement. C'est *un métier complètement différent.* D'abord par la nature de la publication, qui ne vise pas à distraire, à émouvoir ou à faire réfléchir sur le plan de la psychologie et du comportement, mais qui vise essentiellement à *informer.* Ensuite parce que toute encyclopédie est obligatoirement faite de nombreux volumes – qui trouvent rarement leur public en librairie, – dont la durée de vie est généralement supérieure à cinq ans.

– On parle d'édition lourde.

– *Bien sûr. Pour prendre un* exemple précis, pour faire l'encyclopédie générale Hachette, nous avons commencé à travailler sur la nomenclature, c'est-à-dire la prévision, en janvier 1973. Le premier volume est sorti le 10 janvier 1975, avec un rythme d'un tous les deux mois. Les mois impairs étaient exclus et le dernier volume est sorti en mai 1977.

» Une opération extraordinairement brève, d'une certaine manière, puisque ça fait quatre ans pour faire 4 800 pages (plus un index), entièrement illustrées en quatre couleurs avec une iconographie scientifique originale. C'est-à-dire des reportages photographiques pour les articles scientifiques et techniques, de manière à avoir une adéquation entre le texte et l'image et ne pas traiter l'image uniquement comme une illustration.

– Et l'investissement ?

– Extrêmement lourd. Je ne me rappelle plus quel était l'investissement de l'*Encyclopédie générale Hachette*, mais ça se compte en milliards anciens. L'investissement du *Grand Larousse* est de 260 millions, par exemple.

– L'amortissement est lent ?

– Larousse indique qu'il gagne de l'argent à partir de 80 000 exemplaires du *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*. Moi, je veux bien, mais à 260 millions, ça m'étonnerait... Et le point mort de l'*Encyclopédie générale Hachette* se situe autour de 100 000, 110 000 exemplaires.

– Ce sont ces différents éléments (l'investissement, la durée) qui font que c'est une édition lourde et particulière ?

– Pas seulement ça. C'est d'abord que l'encyclopédie n'est pas un ouvrage d'auteur. C'est un ouvrage collectif. Et deuxièmement, le fait que l'éditeur doit être totalement maître de la conception générale de l'ouvrage. Il lui appartient non seulement d'organiser la production, mais d'organiser tout ce qui est en amont, c'est-à-dire la nomenclature, le choix de ses collaborateurs, de ses auteurs et de l'organisation interne du texte, c'est-à-dire de l'information. Chaque ouvrage doit avoir un programme éditorial extrêmement précis parce que, autrement, ça devient impossible à *maîtriser.*

– Les encyclopédies, la plupart *du temps, sont vendues* par courtage. N'est-ce pas un paradoxe dans la mesure où ce n'est pas de la littérature populaire ?

– Alors je vais vous poser une question. Vous entrez dans une librairie, faites-vous un chèque de 4 000, 5 000 ou 6 000 francs ? Non. D'où le courtage. Il est toujours à tempérament.

» Mais il existe une autre raison. La France a le réseau de librairies le plus dense du monde, et en même temps peu de Français entrent dans les librairies. La librairie est encore considérée par une grande partie des Français comme un lieu relativement intimidant. Or, il faut toucher les gens qui n'entrent pas en librairie : environ 50 % de la population. Comment ? En les touchant chez eux. Soit en leur envoyant une information par la poste, c'est la vente par correspondance, soit en allant frapper à leur porte, en leur apportant l'information de vive voix. C'est le courtage. L'une ou l'autre raison est toujours valable.

» En plus, notre public est souvent très éloigné des centres urbains. Il n'a pas de librairie à proximité de son domicile, ou alors une *cartoleria*, comme on dit en Italie : la papeterie-librairie-journal local-tabac.

– Est-ce que cela signifie que les encyclopédies sont essentiellement achetées et lues par un public populaire ?

– Je ne voudrais pas trop m'avancer. D'abord, cela dépend des encyclopédies. Il est bien évident que l'*Encyclopaedia universalis* n'est pas lue par un public populaire, il est en revanche sûr qu'*Alpha* est lue par un public populaire. *L'Encyclopédie générale Hachette* se situe au milieu. Elle s'adresse au très grand public. Mais elle n'est pas achetée par un public très populaire parce que c'est assez cher. Elle est destinée à promouvoir la montée sociale et le développement scolaire des enfants.

Colporteurs de choc

« Un métier de seigneur ».

NON, il n'y a pas que des gougnafiers ! Sur le seuil du bureau, Christian Lataste plaide encore admirablement pour sa profession : *« C'est un métier de seigneur, un métier très noble. »* Les courtiers, les représentants, les héritiers des colporteurs, ne veulent pas du mépris. Ils veulent mieux et ils ont raison.

La vente des livres, la vente d'encyclopédies, ce n'est pas rien quand même, explique-t-il. Qui, sinon eux, diffuse la culture, le savoir en bourlinguant sur les départementales ?

Admirable Christian Lataste. Il ne veut pas se mettre en avant, il désire seulement *être le porte-parole de ses* confrères, des milliers de VRP. Pas des « briseurs de porte », non monsieur ! Des professionnels qui informent, discutent et vendent, puisqu'il le faut...

A trente-sept ans, Christian Lataste est animateur national des ventes du *Grand Quid illustré*. Mais pendant douze ans, il a exercé son *« métier fantastique »* au Liban (un an), au Canada, aux Antilles (quatre ans), en Afrique (quatre ans). Souvenirs, souvenirs. *« On a sillonné le Niger, le Togo, le Gabon. J'ai surtout vendu dans la brousse (...). Il faut imaginer : présenter* le Mémorial de notre temps – *alors édité par* Paris-Match – *à Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane, en 1971, c'était quelque chose. »* Douze ans d'aventure au service du livre, un produit pas comme les autres : *« L'objet que l'on ne jette pas. »*

Et une découverte devenue règle de conduite : *« Le vrai vendeur, c'est celui qui peut revenir chez son client et lui revendre une autre collection, ou simplement lui dire bonjour. »* Christian Lataste procède en douceur, à l'intuition. Il sonne chez les particuliers en conseiller. Mieux, il préfère contacter les éventuels clients sur leurs lieux de travail, prendre rendez-vous.

« Il y a 40 % d'organisation, dit-il, *et le doigté.* J'ai commencé par une clientèle d'enseignants en France pour l'encyclopédie. En zone rurale. Je me présente d'abord chez le directeur du collège, puis à la bibliothèque. Ensuite, je visite les administrations, les commerçants. » *Vingt minutes d'argumentation, et au bout la réussite ou l'échec. Le grand succès: bien sûr, c'est lorsque le client commence à se transformer en vendeur.*

Christian Lataste, à force de voyager, de convaincre, a pris du galon. Tant pis si ses frontières, aujourd'hui, sont celles de l'Hexagone. La foi reste. Ses encyclopédies sous le bras, il continue de bourlinguer.

Une nouvelle morale familiale

Maternité éclatée et médicalisation de la vie.

« L'AVIDITÉ d'enfant prend un caractère morbide comme si notre société était en perdition et se raccrochait à sa descendance. Il flotte dans notre société un parfum d'enfant imaginaire. » C'est cet « enfant imaginaire », évoqué par le professeur R. Frydman (Clamart) et la multiplication accélérée des techniques de plus en plus sophistiquées permettant de le concrétiser, qui se trouvait au cœur des débats du symposium international sur les « conceptions induites », organisé à Bordeaux par l'Institut aquitain de recherches et d'études de la reproduction humaine.

« Notre génération connaît la plus grande révolution de l'histoire de l'humanité : celle de la maîtrise de la vie, qui bouleverse chaque jour davantage d'habitudes, tandis que le citoyen n'en n'a pas encore pris conscience. » Pour le docteur Jean Cohen (Paris), les efforts de l'homme pour maîtriser la conception s'inscrivent dans une évolution inéluctable, marquée il y a trois siècles par la découverte du spermatozoïde et de l'ovule, il y a cent ans par la première insémination artificielle, il y a quarante ans par l'apparition de la contraception absolue, il y a vingt ans par l'ouverture des premières banques de sperme congelé, puis, sous nos yeux cette fois, par la fécondation en laboratoire, la conservation d'embryons humains, les prêts d'utérus et l'éclatement des filiations sociologiques ou biologiques.

Il s'agit d'une mutation irréversible, souligne le docteur Cohen : elle dissocie successivement sexualité et procréation, puis procréation et corps humain, et elle en arrive à séparer la naissance de la génétique et même de la maternité. Au cœur de cette « maternité éclatée », où un enfant peut avoir trois mères (utérine, génétique et sociale) et deux pères (légal et biologique) se trouve le médecin dont le rôle exorbitant s'est vu dénoncé par de nombreux orateurs, notamment en matière d'insémination artificielle.

Pour R.-R. Snowden, directeur de la banque de sperme de l'université d'Exeter (Grande-Bretagne), auteur d'un livre, *la Famille artificielle*, qui a fait grand bruit, *« l'intervention du médecin dans l'insémination artificielle est difficile à justifier »*. Il ne sert qu'à *« aseptiser la relation sexuelle »*, renchérit le professeur Frydman, à être le *« gardien de la pudeur »*, car ni le donneur de sperme ni la femme ne sont stériles. La preuve en est que dans nombre de cas britanniques cités en exemple, la femme achète une seringue à son pharmacien et pratique elle-même son insémination, sans passer par un réseau médical *« dont le rôle est de légitimer un comportement controversé »*. Il s'agit, en somme, d'adultère occulté – ou légitimé – par sa médicalisation (professeur Snowden).

L'équipe médicale se trouve en outre détenir un secret, celui de la paternité réelle, sur la nature duquel les opinions et les législations sont pour le moins contradictoires.

Les différentes banques françaises (ou CECOS), et notamment celle de Bordeaux, conservent leurs archives pendant trente ans, sous la forme d'un code à double entrée dont il est impossible de forcer la clé. Le mari de la femme inséminée peut en France, et même s'il a marqué son plein accord pour ce procédé, intenter dans un délai de six mois une action en désaveu de filiation. La mère ou l'enfant lors de sa majorité pourraient-ils alors exiger l'identité du père biologique (le donneur de sperme) et intenter contre lui une action en reconnaissance de paternité ?

La médicalisation de la vie, avec le médecin assistant l'homme dans toutes ses démarches, atteint des sommets lorsqu'on en vient au choix du sexe de l'enfant à naître, ce qui, pour le professeur R. Frydman, représente *« la voie ouverte à l'eugénisme »*, l'expression d'une *« volonté de mainmise sur le futur enfant »* aussi désastreuse que le refus de tous les handicaps.

Les techniques utilisées pour obtenir à volonté un garçon – ou une fille – n'ont pas encore fait complètement leurs preuves, qu'il s'agisse des régimes alimentaires décrits par le professeur J. Stolkowski (Paris) ou de la filtration des spermatozoïdes pour ne garder que les plus vifs, ceux qui possèdent le chromosome Y mâle (Dr S.L. Corson, Etats-Unis). Si l'on ignore encore ce que serait réellement l'attitude de la population devant la possibilité d'un tel choix, le développement des « utérus de location » aux Etats-Unis montre, en revanche, qu'il semble bien y avoir là un fait de société auquel il sera difficile de s'opposer.

Près de six cents enfants sont nés ainsi outre-Atlantique, a précisé le professeur S. Friedman (Los-Angeles) pour un prix de 30 000 dollars (270 000 F) décomposé en 7 500 dollars pour l'avocat qui rédige le « contrat » liant le couple à la « mère d'adoption », 5 000 dollars pour les frais d'accouchement, 1 500 dollars pour une assurance-vie destinée à la jeune femme volontaire et 15 000 dollars pour sa rétribution. Plus de vingt groupes différents pratiquent cette industrie, laquelle fait l'objet d'une publicité abondante dans la grande presse. Certains de ces groupes ne prennent que des femmes mariées ; d'autres, que des célibataires. *« L'une des volontaires était vierge lors de sa première « grossesse par procuration » ; elle l'était toujours après la seconde. »*

Dans de telles pratiques, *« la vie humaine devient un produit de consommation »*, et les motifs qui animent les mères de location se résument, pour le professeur Friedman *« en trois mots : le fric, le fric et encore le fric »*. Pour le professeur R. Frydman (Clamart), *« il s'agit d'un contrat de neuf mois, à risque, de prostitution du corps : d'une vente d'enfant, de l'institutionnalisation de l'adultère. Le médecin jouerait une mauvaise farce en masquant un trafic financier inacceptable »*.

Toutes les combinaisons sont d'ailleurs imaginables, et l'équipe californienne du professeur Buster n'a pas hésité à faire prendre un brevet pour celle qu'elle utilise, par l'intermédiaire d'un groupe commercial spécialisé dans la reproduction animale (Seeds Brothers à Chicago).

Il s'agit ici d'un don d'ovule combiné à un prêt d'utérus : on fertilise une jeune femme volontaire, au moment de son ovulation, avec du sperme recueilli chez le mari d'une autre qui n'a plus d'ovaires, ou qui est atteinte d'une tare génétique. Lorsque la grossesse s'est déclenchée chez la volontaire, on pratique au cinquième jour une « purge » de sa matrice et on instille dans l'utérus de l'épouse stérile l'embryon ainsi recueilli par lavage. Les résultats ne sont pas remarquables, *« mais les perfectionnements constants »* selon le docteur J.-M. Thorneycroft (Etats-Unis). Des risques liés à cette technique paraissent évidents, et notamment la grossesse extra-utérine ou les infections diverses des organes génitaux dues au lavage utérin.

On se trouve ici en pleine expérimentation humaine, une expérimentation rejetée d'ailleurs par l'Institut national de la santé américain qui lui a refusé toute subvention... Décision aussitôt contournée par le contrat commercial et les perspectives financièrement plus juteuses qu'ouvre l'eugénisme du cheptel. Fait sans précédent dans un congrès scientifique, et fait hautement significatif du malaise actuel en matière de « conceptions induites », M. Thorneycroft a terminé son exposé en indiquant que la technique qu'il décrivait était sous brevet, qu'il désapprouvait cette situation et qu'il avait, pour des raisons d'ordre éthique, quitté l'équipe à laquelle il appartenait.

Le droit civil familial, tel qu'il fut modifié en 1972, s'appuie en France sur un concept de parenté biologique, concept auquel adhère aussi l'Eglise catholique et qui motive les interdits – ou la réprobation – qu'elle fait peser sur toutes les combinaisons qu'autorisent les variantes actuelles de conceptions induites ou médicalisées.

Mais l'avènement des mères de location ou des transferts d'embryon, pour ne pas parler des dons de sperme ou d'ovule, place les règles de filiation reposant sur des évidences anatomiques (l'enfant appartient à celle qui en a accouché) ou biologiques (l'identité des groupes sanguins ou des gènes) en contradiction avec ces évidences.

Paradoxalement, c'est la biologie elle-même et ses avancées récentes qui portent aux notions de filiation biologique et de mystique génétique, sur lesquelles s'appuyait depuis le début de la chrétienté la morale familiale, les coups les plus rudes. Mais la science ne peut fournir de solution à ce désarroi. La rationalité scientifique ne peut fonder une morale des comportements, et la vérité biologique ne saurait inspirer une échelle de valeurs.

La nécessité de concevoir une nouvelle morale de la reproduction apparaît à l'évidence, qui impliquera une évolution de la loi civile, du droit familial et successoral, et l'instauration d'un statut familial et patrimonial pour les nouveaux venus de la constellation familiale : l'embryon et l'enfant né par le sperme d'un mort.

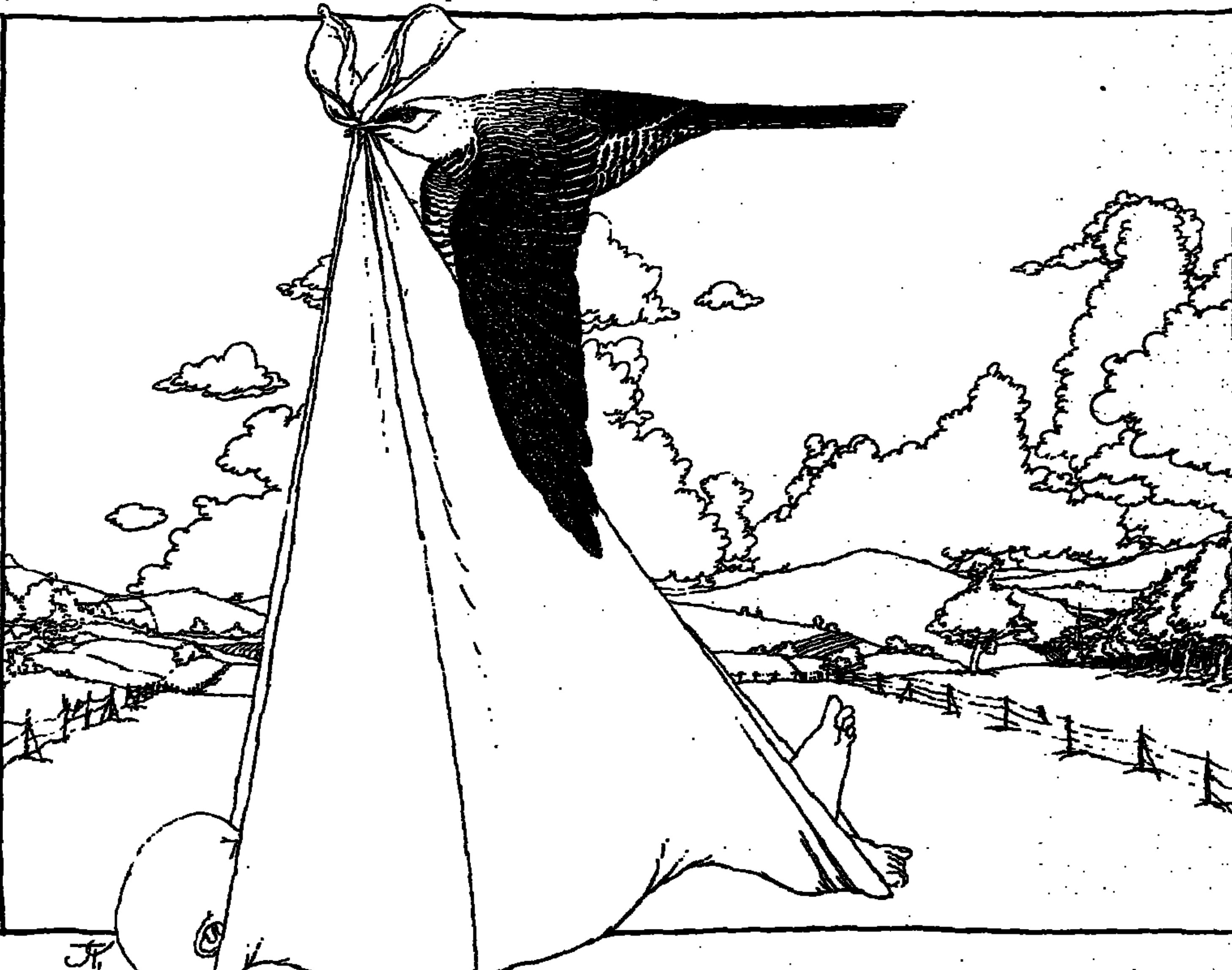
Les sociétés primitives ne connaissent certes pas les constellations étranges des jeux de la procréation. Et *« aucune n'appuie ses règles de parenté sur le lien biologique »*, comme l'a rappelé Mme Françoise Héritier, professeur au Collège de France et directeur du laboratoire d'anthropologie sociale, *« alors que toutes ont adhéré à un système de filiation sociale s'appuyant sur un modèle familial cohérent, correspondant à une forme d'idéologie représentative du monde et de la personne humaine »*.

« On entend parler dans la presse de nouveaux modes de filiation, fait remarquer Mme F. Héritier, *mais même si l'on voulait innover, on ne le pourrait pas, car on retomberait toujours sur l'une des formules actuelles. »* Il s'agit du rattachement patrilinéaire (l'enfant appartient au groupe du père), matrilinéaire (l'enfant appartient au groupe de la mère), bilinéaire (il est rattaché aux deux groupes) ou cognatif (dit indifférencié) : l'enfant, et c'est le système dans lequel nous vivons, possède un droit de filiation et de succession complet pour les deux groupes familiaux paternel et maternel et pour tous leurs ascendants.

Il n'existait pas jusqu'à nos jours, dit encore Mme Héritier, de sociétés humaines fondées sur la prise en considération de l'engendrement biologique ou même qui lui reconnaissent la même valeur qu'à la filiation sociologique.

Il n'est pas exclu que de la rupture culturelle à laquelle nous assistons resurgisse une configuration parentale nouvelle pour notre société, et pour elle seulement. Une configuration fondée beaucoup plus sur les concepts affectifs et sociaux que sur ceux de la génétique et qui donnerait à nouveau la primauté non à la filiation biologique mais à celle du cœur et de la tradition communautaire.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.



Le père, la mère et le hasard

Un enfant né d'une mère d'emprunt et élevé par une autre, un enfant conçu par insémination artificielle, un enfant adopté, peuvent-ils construire, *comme tout un chacun, une relation* « classique » avec leurs « parents » ? En d'autres termes, la filiation biologique peut-elle, sans encombre *majeur, être dissociée de la filiation* affective, comme l'affirment les tenants de nouvelles méthodes de conception ? Telles étaient les questions *qu'ont soulevées, parfois* avec passion, les participants de l'une des « *tables rondes* » *les plus* suivies des Entretiens de Bichat à Paris, réunie autour du professeur Pierre Ferrari (Reims).

Cette assimilation va-t-elle de soi *lorsque la biologie elle-même* est manipulée au point de perturber la continuité et la transmission des caractères génétiques ? En réalité, a noté *Mme Thibault, biologiste, « ces techniques remettent en question le sens de la parenté humaine »*. Elles relativisent la parenté biologique au profit de la parenté affective et éducative : *« Aujourd'hui, les quatre fonctions maternelles que sont la production de l'ovocyte, la gestation, l'allaitement et le maternage peuvent être réalisées par quatre femmes différentes. La maternité a éclaté au profit d'une « matrice sociale ». »* Est-ce, en soi, alarmant pour l'avenir ? De toute façon, ajoute *Mme Thibault, nous sommes tous* issus de la *« roulette biologique »* dont parlait Jacques Monod, *et il n'est pas vain de* dire qu'*« il faut être trois pour faire un enfant : le père, la mère et le hasard »*. Aujourd'hui, figure un nouveau tiers dans ce *vaudeville moderne : le médecin.* Mais la parenté reste et restera toujours un phénomène d'*« adoption réciproque »*, des parents par les enfants et inver*sement. La filiation commence*, a conclu Mme Thibault, avec le désir.

*Sans doute est-ce précisé*ment pour cela que les groupes humains, de tout temps, ont édicté normes et interdits pour réglementer la procréation, a *souligné, de son côté, le docteur* E.-J. Coudert, psychanalyste. Car la biologie, en ce domaine, n'a jamais été pleinement souveraine : il n'est que de se souvenir, *comme l'a fait le professeur* Serge Lebovici, d'Œdipe, de *Moïse, d'Alexandre le Grand,* tous incertains quant à leurs origines et pourtant tous nantis de « parents ». Les processus qui président à la naissance, a-t-il ajouté, ne sont pas nécessairement décisifs pour qu'un enfant soit « reconnu » comme tel par *ses parents : c'est, précisément*, cette « reconnaissance » elle-même qui est la clé de l'édifice.

Mais est-elle possible lorsque la grossesse a été menée par une autre ? Oui, soutient le docteur Sacha Geller (Marseille), promoteur de la méthode des « prêts d'utérus » – pour reprendre son expression, en France. *« Certes*, ajoute-t-il, *ce ne sera pas un enfant du ventre, mais un enfant du cœur. »* A cette étrange formule, le docteur Geller ajoute d'autres considérations, non moins étranges, contestant l'existence des relations qui se tissent entre une femme et son enfant durant la vie intra-utérine. *« Le fœtus,* s'est-il exclamé, *ne voit pas, n'entend pas, ne parle pas. »* Affirmer le contraire, *« c'est de la religion »*. Et le docteur Geller s'est écrié, aux protestations de l'assistance : *« Comment communiquer avec quelqu'un qui est sourd, aveugle et muet ? »*

La polémique, on le constate, ne fait que commencer. Ne faut-il pas, avant de développer ces pratiques nouvelles, *« s'interroger sur le profil psychologique de ces mères porteuses ? »* comme l'a souhaité le professeur Lebovici, et sur les conséquences de cette dissociation ? Il s'agit, a-t-il ajouté, *d'un sujet de recherche* qui s'impose pour l'avenir.

Qui s'impose d'autant plus que, comme l'a souligné Mme Fabienne Castagnet, psychanalyste, rien de ce qui touche *à la naissance et à la filiation*, fût-ce un procédé d'apparence purement technique, n'échappe aux interprétations passionnelles. Un procédé technique qu'il serait si aisé, en effet, de court-circuiter. *« Quoi de plus simple*, s'est-elle demandé, *que de prendre un amant... »* Car la technique, en l'occurrence, ne dépossède pas seulement les femmes...

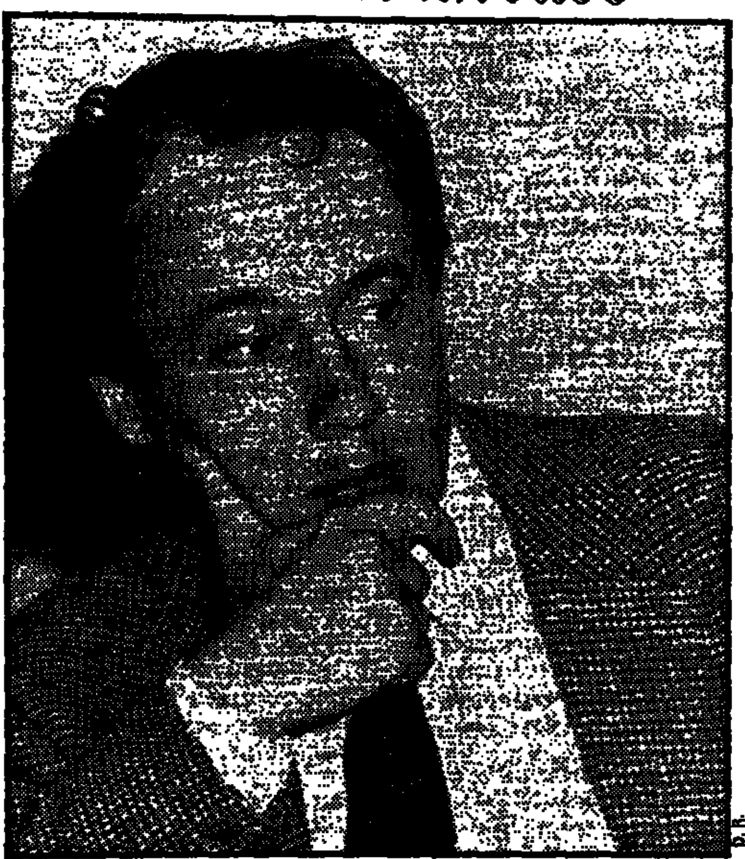
CLAIRE BRISSET.

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture Le Monde

Les philosophes et la parole

« Passage du témoin » de François George à Jacques Derrida.



François George, *trente-sept ans*, anime la revue *la Liberté de l'esprit*. Principaux livres : *Prof à T* (1973), *Deux études sur Sartre* (1976), *la Loi et le phénomène* (1978), *Pour un ultime hommage au camarade Staline* (1979), *l'Effet'yau de poêle* (1979), *Souvenirs de la maison Marx* (1980), *Histoire personnelle de la France* (1983).

CHAQUE samedi, sur les ondes de France-Culture, le Monde *propose un dialogue entre deux personnalités – philosophes, écrivains, savants, économistes, architectes, etc. – qui nous apparaissent, à un titre ou à un autre, comme les témoins des idées contemporaines.*

De plus, ces invités, d'une semaine à l'autre, se passeront en quelque sorte le témoin puisque, selon le principe de l'émission, chacun d'eux choisira son interlocuteur, le questionné d'un jour devenant le questionneur du samedi suivant.

Ainsi se constituera, au fil des mois, une chaîne des idées couvrant le plus grand nombre de domaines possible.

De ces conversations improvisées, le Monde Aujourd'hui *publiera dans chacun de ses numéros une version abrégée, qui permettra de conserver la trace d'échanges par nature éphémères.*

François George. – « Si j'ai souhaité que vous soyez le premier invité, et le premier invitant, c'est, *notamment*, parce que l'idée du relais, du renvoi de l'un à l'autre, ne paraît pas étrangère à votre réflexion. On peut vous considérer comme un philosophe de la télécommunication, mais vous m'avez confié, tout à l'heure, que cet appareillage radiophonique vous paraissait inquiétant...

Jacques Derrida. – Menaçant, même. Non à cause du « télé », mais au contraire du direct, de la nécessité d'improviser un discours qui sera immédiatement archivé, sans le recul qu'assure la situation d'écriture ou de parole préparée. L'artificiel de ce laboratoire représente une contrainte qui transforme intimement la parole. Cette réflexion relève-t-elle du concept de communication, qui implique l'idée de transmission d'une information ? La définition du langage comme outil de communication est problématique. Aussi suis-je plus intéressé par la structure du « télé », par l'idée de relais, par ce qui dans une parole en apparence immédiate est déjà décalage, que par l'aspect de communication.

François George. – Vous présenter comme penseur du « télé » eût risqué d'être obscur ! Mais, de votre introduction à *l'Origine de la géométrie*, de Husserl, jusqu'à *la Carte postale*, vous paraissez spécialement intéressé par la question de la poste...

Jacques Derrida. – En effet, le concept de relais postal m'a toujours fasciné, sous les notions d'écriture, de trace ou de différence avec un « a ».

Thomas Ferenczi. – Vous écrivez différence avec un « a » pour désigner le travail de l'écriture dans la parole. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette idée. Mais si le langage n'est pas outil de communication, qu'est-il ?

Jacques Derrida. – Je n'ai pas dit que le langage n'était en rien communicatif, j'ai dit seulement que la fonction de communication n'épuise pas son essence. Naturellement, le langage communique, transmet, transporte du sens, des messages, des contenus. Mais les effets produits par un acte de langage ou d'écriture ne se réduisent pas nécessairement au transport d'une information ou d'un savoir. Il y a toutes sortes d'effets qu'on peut analyser avec l'aide de la pragmatique, par exemple. Quand je dis quelque chose à quelqu'un, il n'est pas sûr que mon premier souci soit de lui transmettre un savoir ou un sens, mais d'entrer avec lui dans un certain rapport, de tenter de le séduire, ou de lui donner quelque chose, ou encore de faire acte de guerre. Ainsi, à travers les schèmes de la communication, apparaissent d'autres finalités possibles.

François George. – L'idée même de conversation ne doit pas aller pour vous sans difficulté, d'autant que vous avez mis en cause le privilège grec de la parole...

Jacques Derrida. – Ici, ce qui me trouble, c'est que les *destinataires de notre échange* demeurent très abstraits. Devant *un auditoire anonyme*, hétérogène, il est très difficile de régler sa parole. Et l'abstraction du destinataire me paraît particulièrement grave dans le cas d'une conversation philosophique.

Thomas Ferenczi. – La situation est différente dans une *classe de philosophie* ?

Jacques Derrida. – Elle est plus simple dans la mesure où le type du destinataire est plus déterminé. On s'en forge, à tort ou à raison, une image. Quand on écrit, on peut jouer avec l'indétermination du destinataire. Mais dans le cas d'une émission radiophonique, les destinataires existent réellement.

François George. – Vous avez mis l'accent sur l'écriture au moment où la biologie a mis en évidence le code génétique, où le programme a pris l'importance que l'on sait en informatique, où, aussi bien, la synthétisation révèle la voix comme un système de traces, et ainsi, par le seul chemin de la philosophie, vous vous êtes retrouvé en plein dans la problématique du monde contemporain.

Jacques Derrida. – Ce n'est pas seulement par référence à la synthétisation qu'on peut dire de la voix qu'elle est une écriture. La voix la plus naturelle comporte les traits de l'écriture, le renvoi à l'autre, la trace de l'autre, l'*impossibilité* de s'assurer de la présence absolue du destinataire ni même de la présence à soi de celui qui parle.

Thomas Ferenczi. – *En quoi* votre concept d'écriture diffère-t-il de la notion banale ?

Jacques Derrida. – Il s'est agi pour moi de soustraire le concept traditionnel de l'écriture à un système d'*oppositions* qui m'a paru lourd de présuppositions métaphysiques. Compte tenu de ce qui se passait dans d'autres champs – mathématiques, biologie, etc. –, il m'a semblé que la généralisation de l'écriture *pouvait* avoir une valeur opératoire. Ecriture, donc, ce qui prend sens par le renvoi à l'autre à l'intérieur d'une structure différentielle.

François George. – Cette découverte ou cette mise au point n'en est pas moins blessante pour notre identité intellectuelle. Ainsi, vous montrez qu'il n'y a pas de plénitude, pas de présence au sens où on la rêve, et vous laissez entendre que la métaphysique a *quelque* chose d'hallucinatoire.

Jacques Derrida. – Je n'ai pas d'objection contre le mot « hallucinatoire », à condition de l'entourer de certaines précautions, mais je ne l'ai pas employé. *Et je n'ai pas dit qu'il* n'y a pas de présence, de sens, de conscience... Mais la condition de possibilité de la présence est aussi ce qui la rend impossible en toute plénitude, ce qui lui donne, si vous voulez, un caractère hallucinatoire. Cependant, dire que toute perception de présence comporte de l'hallucination nous amènerait à reconsidérer l'opposition entre perception et hallucination, et nous orienterait vers une refonte conceptuelle générale. Bref, les effets de présence, ou l'expérience, supposent l'écriture, la structure différentielle, le renvoi à l'autre. Cette condition est aussi ce qui fracture, limite, menace la présence même.

François George. – Il conviendrait sans doute de citer ces lignes de Kierkegaard dans *le Concept d'angoisse* : *« Le présent est la plénitude, c'est en ce sens que le latin disait de la divinité qu'elle est* praesens, *et en lui appliquant ce mot, il désignait en même temps son puissant secours... »* Vous avez parlé d'un monde qui s'annonce par-delà la clôture de l'époque et vous avez dit que cet avenir ne pouvait être anticipé que sur le mode du danger absolu, et redouté *comme la monstruosité même.* N'est-ce pas que cette écriture signifie sa mort au désir ?

Jacques Derrida. – Mais elle en est aussi la condition ! Quant à la monstruosité, elle tient à une pensée en somme respectueuse de l'avenir, c'est-à-dire de l'indéterminé, de ce qui ne se laisse pas programmer, de ce qui se montre sous des formes non identifiables.

François George. – A ce propos, me permettez-vous de considérer comme quelque peu monstrueux un livre comme *Glas* ? Il semble que vous ayez subverti le livre comme tel, peut-être parce que, *comme* vous l'avez dit, il suppose la présomption d'une totalisation du signifié.

Jacques Derrida. – Sans parler de *Glas*, je dirai que nous vivons quelque chose comme la fin du livre. On peut analyser le projet du livre, y discerner un désir de totalisation ou de savoir absolu, ce qui n'empêche pas de lutter pour la survie du livre. Et il ne faudrait pas que la métaphysique du livre soit maintenue en son absence *par les nouvelles techniques* de la communication ! Il n'y a pas de contradiction entre le diagnostic de la fin du livre et une lutte militante pour son salut.

Thomas Ferenczi. – Vous *venez de parler d'attitude militante...*

Jacques Derrida. – Le mot m'a échappé...

Thomas Ferenczi. – ... et l'on sait que vous avez une activité politique, même si elle est discrète.

Jacques Derrida. – Entre mes différentes activités et ce *que j'écris sur un mode plus secret*, il y a, je crois, non une continuité systématique, mais des traductions possibles.

Thomas Ferenczi. – Vous ne concevez pas la fonction intellectuelle à la manière de Sartre ?

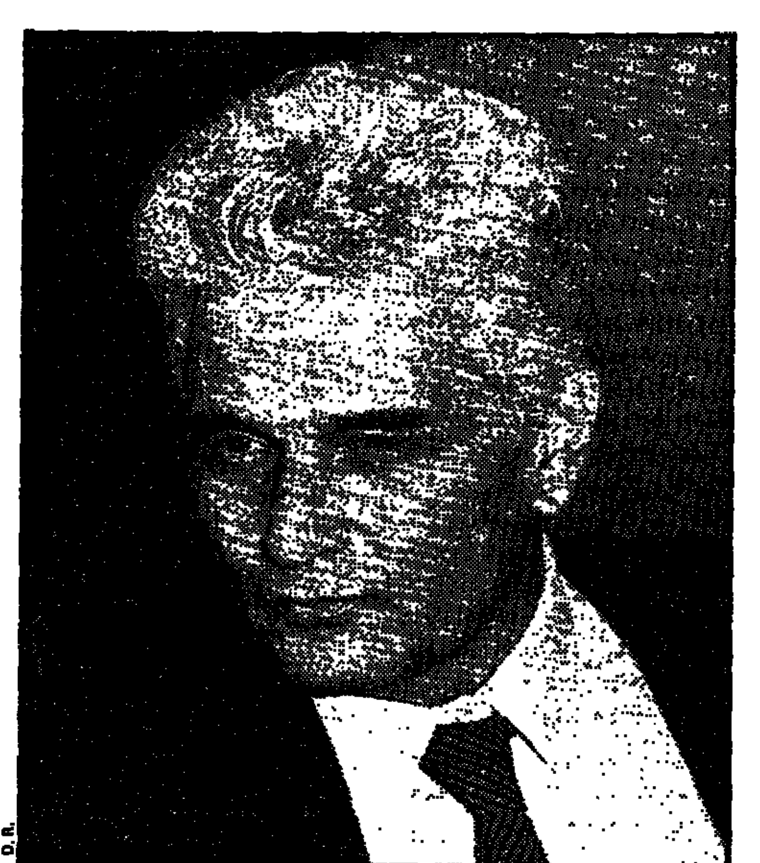
Jacques Derrida. – Avec tout le respect que j'éprouve pour Sartre, je crois que les conditions du rôle intellectuel ont radicalement changé, et qu'il faut ajuster sa responsabilité à cette nouvelle situation. La figure sartrienne de l'intellectuel, modèle encore entretenu par les médias, peut parfois favoriser une certaine irresponsabilité.

François George. – Pierre Bourdieu estime que Sartre a été le dernier représentant d'une lignée qu'on peut faire commencer avec Voltaire. Victor Hugo s'opposant à Napoléon III, Zola apportant un concours décisif à la révision du procès Dreyfus, cela n'a pas été si mal...

Jacques Derrida. – Je dirai même que ce fut très bien !

François George. – ... mais sans doute cette époque est-elle passée. Vous, Jacques Derrida, qui connaissez bien les États-Unis, vous pourriez nous dire que la vie intellectuelle s'y présente d'une tout autre façon, différence ne signifiant pas supériorité.

Jacques Derrida. – En effet, et je ne ferai pas de la scène américaine un modèle. En France, la centralisation culturelle a favorisé l'émergence de *grandes figures d'idéologues* énonçant le vrai et la norme sur *toutes choses. Aux Etats-Unis,* la vie intellectuelle ne déborde guère *l'Université, et elle est* aussi très dispersée, ce qui ne va pas sans inconvénients. Je ne voudrais donc pas avoir à choisir entre l'un et l'autre. »



Jacques Derrida, cinquante-quatre ans, est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et directeur du Collège international de philosophie. Principaux livres : en 1967, *l'Ecriture et la différence, De la grammatologie, la Voix et le phénomène* ; en 1972, *la Dissémination, Positions, Marges* ; en 1974, *Glas* ; en 1979, *la Vérité en peinture* ; en 1980, *la Carte postale.*

★ France-Culture, *samedi 20 octobre* à 19 h 15 : François George - Jacques Derrida (rediffusion le mercredi 24 à 14 h 30).

Samedi 27 octobre, à 19 h 15 : Jacques Derrida - Jean-François Lyotard (rediffusion le mercredi 31 octobre à 14 h 30).

Mage-musicien aux Nations unies

Sri Chinmoy et la paix intérieure.

La recherche du silence dans la cité est de plus en plus *difficile. Encore plus celle du silence actif, c'est-à-dire de la méditation communautaire*, les églises étant remplies aujourd'hui de chants et de paroles. Est-ce cette attente et celle d'une spiritualité non traditionnelle qui a rempli par deux fois, samedi 13 octobre à *15 heures et à 21 heures*, l'Espace Balard (en tout, plus de dix mille personnes) autour de Sri Chinmoy, « gourou » des Nations unies, auteur de livres, de poèmes, de conférences, à la gloire de l'amour et de la recherche de *la paix intérieure, etc., et en* outre compositeur ?

. La *rencontre – gratuite* – était celle du « Concert d'une vie », organisée par son disciple Haridas Greif. Le « maître » a joué notamment de la flûte indienne, de la flûte traversière, du violoncelle, et a chanté. *Difficile pour un Occidental de juger cette musique des sphères de* l'Inde, si linéaire, où seule l'irisation des timbres accroche l'oreille profane. Curieusement, on avait le sentiment que la foule n'était pas venue pour la musique, mais pour ce qu'il y avait entre les morceaux, c'est-à-dire le *recueillement, prolongé* seulement par les sons. Etrange acceptation de cette masse d'hommes et de femmes ne trouvant rien à redire à cette invite. Pas un titi parisien, à fond de salle, pour crier : *« Eh ! le mage, ça va pas la tête »*, ou autre *interpellation plus musclée*.

***Le rejet des « langues de bois » , des valeurs trop « intéressées »*, explique-t-il cette nouvelle attente du spirituel constatée par tous les sociologues ? Le besoin de croire n'est plus assouvi, c'est certain. Que Sri Chinmoy le remplisse bien ou mal pour quelques-uns, que certains voient là *un show comme un autre*, à la limite, *peu importe*. L'appréciation ou le rejet dépend des tempéraments, des antécédents culturels, des disponibilités. Simplement, le journaliste est mis en présence d'un fait de société peu banal : il est rare qu'un *homme puisse imposer plusieurs minutes de silence* à des milliers de personnes d'origines aussi variées (il y avait assez peu de fanatiques dans la salle), un silence sans faille, rien qu'en joignant les mains, debout, face au public.**

Nous avons posé quelques questions à ce Bengali de cinquante-trois ans, formé à l'ashram de Sri Aurobindo, qui dirige à l'ONU depuis 1970 le groupe Peace Meditation. Il *admire le dynamisme de l'Occident, sa recherche du spirituel, et veut mettre* l'amour au service de la paix. *« Ne critiquez pas le monde,* dit-il. *Améliorez-le. Comment ? En vous améliorant vous-même à chaque instant. »*

– L'exigence que vous vous êtes assignée : réaliser harmonieusement une synthèse d'activités aussi diverses que la *méditation* et la *vie active*, peut-elle être attendue de beaucoup d'hommes ? Votre enseignement est-il pour *tout* le monde ?

– Selon ma philosophie, le cœur de la méditation et la vie extérieure de la manifestation ne sont pas destinés à un petit cénacle d'élus ; ils peuvent être vécus par tous. Dieu étant en *chaque* être humain. Il a offert à chaque individu de multiples occasions d'associer une vie *intérieure de paix* et *une vie extérieure* de dynamisme, afin d'aboutir à une satisfaction complète sur terre.

– A *quelles catégories sociales* appartiennent vos disciples ? Je pense qu'il n'y a pas beaucoup de travailleurs manuels parmi eux ?

– Ils proviennent de tous les milieux sociaux. Il y a des enseignants, des médecins, des avocats, des ingénieurs, etc.Mais il y a également *des travailleurs manuels* : des entrepreneurs, des maçons, des peintres en bâtiment, des jardiniers. Soixante-dix de mes disciples travaillent aux Nations unies. La plupart d'entre eux sont secrétaires, les autres y ont des postes de responsabilité. Certains sont musiciens.

– Votre enseignement est gratuit ; de quoi vivez-vous ?

– Mon *enseignement* a toujours été gratuit. Malheureusement, je ne puis offrir gratuitement les quelque six cents livres que j'ai écrits sous forme de plaquettes, de recueils de poèmes, de comptes rendus de conférences, de dialogues, ou d'œuvres plus importantes. Il se trouve que je suis également *musicien. J'ai composé* plusieurs milliers de chants sur des textes bengalis et anglais. Aussi, *grâce à la vente de mes* livres et de mes cassettes, je puis subvenir à mes besoins.Il m'est ainsi possible de visiter les diverses parties du monde, afin d'y offrir des concerts, des méditations et des causeries *spirituelles*.

– Peut-on encore parler d'harmonie dans le développement si vous demandez à vos disciples non seulement de ne pas consommer de viande ni d'alcool, mais aussi de s'abstenir de relations sexuelles ?

– Je pense qu'afin de connaître un développement de soi harmonieux, l'on doit aller *au-delà des exigences innombrables* du corps, du vital et du mental. C'est par la transcendance de soi que l'on obtient la joie véritable. Lorsque l'on est en train de transcender les exigences du corps, du vital et du *mental, on ne regrette pas* d'avoir à abandonner les choses que l'on appréciait et chérissait *auparavant. Car la transcendance de soi incarne en elle-même* la félicité en abondance. Les *besoins du vital inférieur* peuvent être *purifiés*, illuminés et transcendés, dès lors que le chercheur pénètre dans le domaine des réalités éternellement illuminantes et devient le propriétaire conscient de ces *réalités supérieures, divines*.

– Il y a, à travers le monde, une forte demande spirituelle. Pourquoi, selon vous, les *religions traditionnelles* ne peuvent-elles suffire à y répondre ?

– Malheureusement, les *religions traditionnelles tendent* à enchaîner les êtres humains. Elles nous disent que leur approche est la seule. Mais la *véritable spiritualité nous dit* : « Votre voie vous convient. La mienne me convient également. Maintenant, découvrons *ensemble une autre voie qui* sera meilleure que la vôtre ou que la mienne : la voie du cœur d'unité. Seul un cœur d'unité peut *offrir une vie de plénitude.* »

» Tel est le message que proclame la spiritualité. C'est la raison pour laquelle tant de chercheurs du monde entier sont attirés davantage par la spiritualité que par les religions traditionnelles.

– Les sectes se sont multipliées. Certaines ont paru dangereuses à la société, dans la mesure où elles « droguaient » spirituellement l'individu. Comment séparer « le bon grain de l'ivraie », comme dirait notre Evangile ?

– Nous ne sommes pas une secte. Non seulement vivons-*nous dans la société, mais aussi* pour la société. Nous acceptons la société telle qu'elle est, et, en même temps, *luttons* – avec sa participation active – pour une société meilleure. Pour nous,


BHASHWAR HART

chaque individu est semblable à un pétale de *rose*. Si un pétale est flétri, la rose tout entière perd sa beauté. C'est *pourquoi il nous faut nourrir* et préserver chacun des pétales. On peut alors apprécier la fleur avec tout son parfum et sa pureté, et s'unir au cœur de la conscience de la fleur, qui est en soi un monde de pureté, de beauté et de divinité.

» Vous demandez comment distinguer le bon grain de l'ivraie. C'est facile. *L'ivraie* nous dit : « Ma voie est la seule. Par conséquent, j'ai le droit de dominer le monde. » Mais le bon grain nous dit : « Ma voie est d'aimer, de servir, de s'unir. Ma voie est d'aider le *monde* à *croître en une* famille d'unité. »

– Depuis 1970, vous dirigez un groupe de méditation aux Nations unies. Quel est son but ? Quel genre de questions vous sont-elles posées à ce niveau ? Quel *genre de personnes* viennent vous consulter ? Et pour quelles raisons ?

– Je pense que la vie politique et la *vie spirituelle* doivent aller de pair, dans la mesure où la politique a besoin d'une vie constante de prière et de méditation pour *changer la face du* monde et créer une terre qui, non seulement aime la paix, mais aussi soit inondée, de paix. Je *sers* les Nations unies, en compagnie de mes élèves qui y travaillent, en offrant des méditations silencieuses et des *conférences sur des sujets* spirituels. Je cherche également à inspirer les différentes nations, en appréciant les dons qu'elles ont offerts au monde extérieur et au monde intérieur. Lors de nos réunions, des ambassadeurs, des délégués et des responsables de l'ONU viennent partager avec nous leurs valeurs spirituelles, politiques, nationales et internationales. De cette façon, nous faisons apparaître à la surface ce qu'il y a de meilleur en chacun, des profondeurs mêmes de notre cœur.

» Le message de l'unité va directement de Dieu à l'âme. L'âme le transmet au cœur et le cœur le transmet au mental. Chaque pays a une âme. Chaque pays a un cœur. Chaque pays a un mental. Si chaque pays peut faire venir à la surface les qualités d'amour du cœur, les qualités de manifestation du mental seront aptes à combler les besoins du *monde* et à alimenter son appétit de paix et de satisfaction.

» Je suis extrêmement reconnaissant aux Nations unies. Je suis extrêmement reconnaissant aux divers secrétaires *généraux et aux présidents* de l'Assemblée générale, qui m'ont tous encouragé et inspiré à poursuivre ma vie de prière et de méditation, et à servir avec ferveur la communauté mondiale.

– Vous avez eu l'occasion de vous lier d'amitié avec des personnalités marquantes de notre *temps*. Laquelle ou lesquelles vous ont le plus impressionné ? Et pourquoi ?

– Parmi les personnalités spirituelles, le pape Paul VI m'a le plus impressionné. J'ai été saisi par son illumination *intérieure. J'ai eu l'occasion de* le rencontrer et de recevoir sa bénédiction quatre fois. Il s'est montré extrêmement bon à mon égard, appréciant mes services dévoués aux Nations unies. Pir Vilayat Khan, chef de *l'Ordre soufi en Occident*, m'a également marqué. Nous sommes devenus de très proches amis.

» *Parmi les chefs politiques*, le Dr Jorge Illueca, président de Panama et actuel président de l'Assemblée générale des *Nations unies, m'a beaucoup* touché. Je chéris son amitié depuis de nombreuses années. Il m'a clairement montré que la *vie politique avait beaucoup* à accepter de la vie spirituelle, et que les deux pouvaient *marcher* main dans la main pourvu que la vie politique accorde sa pleine valeur à la spiritualité. Si *la fondation* est la spiritualité, toutes les branches de la vie nous offriront l'harmonie, *la joie* et le *sens* de *l'accomplissement* divin.

» Lorsque j'ai rencontré le président de la *République* d'Irlande, Eamon de Valera, en 1973, j'ai été impressionné par la ferveur de sa quête spirituelle. Il m'a posé de nombreuses questions sur la spiritualité et sur la Bible.

» U Thant, l'ancien secrétaire général des Nations unies, a laissé également une trace durable en mon cœur.

» Parmi les musiciens, Léonard Bernstein – qui est un *océan de talents musicaux* – et Pablo Casals, le divin violoncelliste, m'ont marqué le plus. J'ai écrit un chant pour Léonard Bernstein, et il en a écrit un à mon intention. J'ai rencontré Pablo Casals à Porto-Rico, en 1972. Lorsque nous avons médité chez lui, il a versé des larmes d'émotion. Nous baignions dans un océan d'amour, d'affection et d'admiration mutuels.

» Dans le monde des *sports*, Jesse Owens – que j'admirais tant et pour qui j'éprouvais *tant d'estime du temps de ma* propre carrière athlétique – a laissé l'impression la plus profonde sur moi. J'ai eu la chance exceptionnelle de le rencontrer il y a plusieurs années de cela à New-York. Nous avons eu une longue discussion sur la spiritualité et les sports. Ses vastes connaissances sur le sport et sur les *moyens* d'élever les jeunes athlètes jusqu'aux réalités supérieures de la vie m'ont *profondément impressionné*. C'était vraiment un homme légendaire et sans égal !

» De nos jours, Carl Lewis, que certains considèrent comme un nouveau Jesse Owens, est un de mes très bons *amis. Sa vie de simplicité et de* sérénité, sa vie de promesse pour un accomplissement parfait des *tâches spirituelles*, m'ont impressionné au plus haut point. Je prie mon Seigneur suprême pour que sa gloire montante éveille divinement et illumine le firmament de l'athlétisme mondial.

– *Vous acceptez d'abord la* société que vous voulez transformer. C'est là faire preuve d'un grand réalisme, rare chez les maîtres en spiritualité. Mais comment sortirez-vous du compromis ? Comme comptez-vous *transformer le monde* ?

– Au début, nous nous efforçons de mettre en avant les bonnes qualités de la société et de minimiser ses faiblesses. Les qualité de la société, une fois accrues et fortifiées, seront en *mesure de transformer et d'illuminer* ses aspects négatifs.

» Je crois que, bien qu'une préparation au niveau collectif soit absolument nécessaire pour construire une société meilleure, le but primordial et fondamental doit être la *perfection* de l'individu. L'espoir et l'accomplissement de la *perfection individuelle* est la seule chose qui puisse transformer et parfaire la société dans son ensemble.

– « Manifestez le divin qui est en vous », dites-vous à vos disciples. Pour vous, le divin *n'est-il pas aussi « ailleurs »* ? Que signifierait, sinon, la transcendance ?

– A mes yeux, le divin n'est *pas ailleurs*. Il est en *nous*. Au commencement, le divin en nous est semblable à une graine. Puis la graine devient une plante et, en *dernier lieu*, un arbre gigantesque. Le divin transcende en permanence ses *propres capacités* en nous et à travers nous. Le divin en nous incarne le message de la transcendance. En fait, c'est la *vision cosmique*, sa *mission* et sa réalisation. A un moment, l'on voit la promesse de la transcendance, l'instant d'après, l'acte même de la transcendance, et *l'instant syivant la réalisatiion* de la trescendance. Aussi, en tant qu'instruments de Dieu, nous nous transcendons nous-*mêmes à chaque instant*. Le fini en nous entre dans l'infini et l'infini transcende consciemment sa propre infinité.

– La méditation tient une grande place dans votre vie et dans celle de vos disciples. Est-elle encadrée par des formules que vous proposez ou totalement libre ?

– La *méditation* joue le rôle le plus important qui soit dans notre vie spirituelle. Je dis à *mes disciples de méditer de la* manière qui leur apporte le plus de paix, de joie et de satisfaction. *Mais je leur dis* également que la voie du cœur est l'approche la plus sûre, la plus rapide et la plus gratifiante. Je leur conseille d'entrer dans leur cœur et de voir ce qu'il leur demande de faire. Je *leur* dis d'écouter leur cœur aimant et non point leur mental soupçonneux. Le cœur aspirant possède *un libre accès vers l'âme* illuminante, et l'âme illuminante possède un libre accès vers le *Dieu accomplissant toute* chose. Ainsi le cœur est-il le premier degré, l'âme le deuxième, et Dieu le degré ultime de l'échelle spirituelle.

– La musique vous semble être, tout de suite après la méditation, la mieux à même d'exprimer l'inexprimable. Oui, mais n'est-elle pas conçue par la plupart des auditeurs surtout comme un moyen de divertissement ?

– C'est vrai, la musique *vient tout de suite après la méditation*, par son aptitude à exprimer l'inexprimable. Ceux qui pensent que la musique n'est qu'un moyen de se divertir commettent une erreur déplorable. Si vous parlez du rock and roll, du jazz ou d'autres musiques similaires, elles ne sont que divertissement... Mais *s'il s'agit de musique spirituelle*, la musique qui s'efforce de faire jaillir à la surface les *qualités aimantes du cœur*, elle est incontestablement destinée à l'illumination de l'être tout entier, et à nulle autre chose.

– « Le seul véritable savoir, c'est l'amour », dites-vous. A l'heure où l'on exalte la puissance, cette affirmation renouvelée de la sagesse évangélique apparaît indispensable. A-t-elle des chances d'être entendue ?

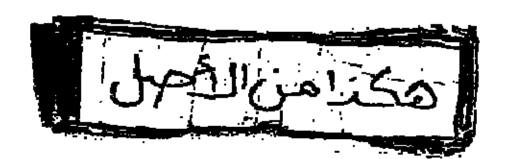
– *Nous savons tous qu'il y a* un type d'amour qui enchaîne et un type d'amour qui libère. L'amour qui libère est fondé sur la paix intérieure provenant de la méditation fervente. La puissance de l'amour peut contribuer de *manière* essentielle à la méditation, et l'amour de la puissance peut être transformé en la puissance de l'amour grâce à la méditation. Celui qui croit en la méditation ne peut pas échouer et n'échouera pas, car la *méditation* est la puissance d'amour qui illumine, libère et comble.

– La paix intérieure éloigne-t-elle le risque de guerre ou permet-elle de le supporter ?

– L'appétit sincère pour la paix *dans* le *monde peut éloigner* jusqu'au risque d'une guerre mondiale. Cela dit, si le *monde intérieur est inondé de* paix, le cauchemar d'un conflit à l'échelle mondiale ne verra même pas le jour.

» La paix *nous enseigne* à aimer autrui comme nous nous aimons nous-mêmes. La guerre délivre un message bien différent. Elle *nous* enseigne à *nous* aimer d'abord, pour pouvoir ensuite dominer autrui. La paix est expansion de soi, et de l'expansion de soi nous pénétrons dans l'expansion universelle. La guerre, quant à elle, commence et finit par la destruction. »

PIERRE DROUIN.



Le destin d'Hector

par Fernando Ainsa.

HECTOR venait de s'enfermer dans sa cabane. Porte et fenêtres closes, il pouvait enfin évoquer les événements singuliers qui avaient jalonné ces derniers jours. Le chapeau rabattu sur les yeux, il tenait sa cigarette de la main droite, les yeux fixés sur la plus haute poutre du plafond noirci par les flambées, car la pièce n'était pas munie de cheminée. Il y avait dans le calme de ses gestes une confiance acquise à force de concentration. S'il tenait bien sa cigarette de la main droite, l'autre, au fond de la poche de son pantalon, serrait fermement le billet de loterie grâce auquel, espérait-il, il gagnerait un beau cheval tourdille.

Hector avait eu l'envie irrépressible et déraisonnable de cet animal dès qu'il l'avait aperçu, tandis qu'on le promenait dans les rues du village. Il s'était aussitôt senti attiré par la robe luisante, frémissante. Il avait décidé de l'acheter et avait demandé le prix.

« *Il n'a pas de prix* », lui dit Matias en agitant doucement les sangles de la selle. « *Ce cheval gris tourdille n'est pas à vendre, on le gagne à la tombola.* »

Tout le monde sait maintenant — parce que Matias dut le raconter au café — qu'Hector insista à plusieurs reprises comme s'il n'avait pas compris. « *Dis-moi ce qu'il vaut, il me plaît et je le paie.* » Matias lui expliqua : « *Moi, mon travail, c'est d'organiser des tombolas avec des chevaux de cette catégorie... Avoir de la chance, c'est l'affaire des autres !* » Il resta médusé quand Hector lui tourna le dos et partit sans lui avoir acheté le moindre billet.

Nous, les habitués du café Jimenez, nous avons expliqué à Matias qu'Hector ne tentait plus sa chance parce qu'il était depuis longtemps convaincu de ne pas en avoir. Il refusait tous les jeux de hasard depuis qu'un jour on lui avait lu les lignes de la main. Il ne pariait plus jamais, s'était mis à mépriser tombolas et loteries et regardait de très haut les jeux, les mises et les tricheries qui avaient cours au café. Aux moqueries que suscitait son attitude « peu virile », il répliquait par un sourire arrogant.

Voilà comment cela s'était passé : Hector avait cru aveuglément ce que la gitane à l'accent portugais lui avait dit, parcourant d'un ongle long et sale la paume de sa main : « *Tu réussiras dans la vie, tout te viendra de ton travail et de ton honnêteté, mais pas du hasard ; ce dernier ne t'apportera que le malheur.* » Et pour prouver ce qu'elle disait, la gitane lui avait montré sa ligne sinueuse de malchance au jeu et celle, profonde, des bénéfices qu'il tirerait de sa force et de sa volonté. Chaque fois que nous avions essayé de convaincre Hector de jouer avec nous, il avait invariablement regardé la paume de sa main pour voir si les lignes n'avaient pas changé avec le temps. Mais les lignes du destin ne changent jamais.

Quand nous avons raconté tout cela à Matias, il nous jura en levant son verre, qu'il ne quitterait pas El Paso sans avoir vendu un billet à Hector ; personne n'avait été séduit comme lui par la fière allure de ce cheval. Comment Hector aurait-il pu laisser passer une pareille occasion de le gagner ? Il ne lui restait plus guère de billets, tout le village participant de près ou de loin à cette affaire, et Matias jura cependant qu'il ne laisserait pas Hector en paix. Ainsi commença un duel fort singulier entre ces deux hommes aux volontés délibérément opposées : celle de vouloir vendre et celle de ne pas vouloir acheter.

Il ne faut donc pas s'étonner si Hector croisa, à plusieurs reprises, Matias et son cheval. Rien de surprenant non plus si Hector entendit des hennissements derrière sa porte et s'il aperçut sur la vitre l'ombre d'une crinière. Lors de ces brèves rencontres, Matias ne manquait pas de rappeler à Hector, avec son plus beau sourire, qu'il lui restait encore quelques billets ; mais, au fil des jours, le nombre de ceux-ci s'amenuisait et les chances d'Hector diminuaient d'autant.

Nous pensions tous que le jour du tirage de la tombola arriverait sans que Matias ait eu gain de cause quand, un matin, on apprit que Nilda — la fille de Sebastian et de Na Catalina, spécialiste en sorcelleries diverses — revenait de la frontière du Nord avec de nouvelles pratiques. Ce matin-là,


DESSIN DE NATHALIE GELLER

Hector la chercha avec un tel entêtement que personne ne cacha son étonnement. Les rumeurs allèrent bon train devant l'inquiétude d'Hector et de son assurance soudaine en quittant Nilda une heure après. Il entra aussitôt au café Jimenez d'un pas décidé et interpella Matias qui buvait au bar une bière bien fraîche. Nous vîmes tous la scène, mais chacun constata également que Matias attendait celle-ci depuis longtemps. Si tout était sur le point de changer, cela se passerait apparemment comme l'un ou l'autre l'avait prévu.

Ce que s'étaient dit Hector et Nilda, chacun l'apprit de la bouche même de celle-ci, tant elle avait hâte de prouver par des faits ce qu'elle assurait avoir appris à la frontière. Elle nous raconta qu'Hector était venu pour lui demander si ce que la gitane avait vu dans sa main était vrai ; elle avait alors invoqué le dieu Xango, l'ange gardien d'Hector, et avait jeté les escargots entre les phalanges d'Ogun et les sept lignes d'Umbanda. Elle avait pu lire dans leur disposition et leur éparpillement que rien ne lui était défavorable et que tout dépendait de la force de son esprit et de sa concentration. Car c'est toujours le manque de foi qui tue la chance et c'est par le pouvoir de la pensée qu'on peut attirer cette chance et faire coïncider les numéros des billets de tombola qu'on possède avec les numéros gagnants. Et pour donner plus de crédibilité à ses paroles, Nilda nous dit avoir répété plusieurs fois le tour de sorcellerie devant lui.

Hector ne l'avait pas crue tout à fait, nous dit Nilda ; car il lui avait montré la paume de sa main et sa ligne de malchance, arguments qui, à ses yeux, étaient irréfutables. Nilda elle-même semblait avoir conçu quelques doutes, car elle avait lancé, une fois de plus, les escargots entre les phalanges et constaté qu'une volonté tenace pouvait compenser le destin inscrit dans la main. Elle lui avait répété qu'il devait avoir confiance dans le pouvoir de sa pensée.

« *Rien n'est joué d'avance,* avait-elle ajouté, *et si nous croyons que quelque chose l'est, notre esprit peut l'effacer aussi aisément qu'elle fut écrite.* »

C'est avec cette confiance et cette nouvelle assurance, acquises auprès de Nilda, qu'Hector entra dans le café et se dirigea vers Matias. Quelle ne fut pas notre surprise quand Hector lui dit : « *Prends ton maudit carnet et donne-moi le numéro que tu veux car ce sera le numéro gagnant et le cheval sera à moi.* » Matias lui vendit un billet et le regarda s'en aller avec un sourire pleinement satisfait. Hector était sorti, le billet au fond de la poche gauche de son pantalon, sans saluer personne. Nous avions tous compris, à ce moment-là, que pour lui, l'enjeu était devenu une certitude.

Et nous en avons été vite convaincus ; une demi-heure plus tard, nous apprîmes qu'Hector était allé dans la boutique du village et avait acheté de l'herbe pour faire son *maté*, ainsi que des cigarettes, de la mortadelle et des biscuits. Sans autre formalité ni discours, il s'était ensuite enfermé dans sa cabane.

Et il était maintenant là, étendu sur son lit, une cigarette dans la main droite, sa main gauche toujours dans la poche, le chapeau sur le front, les yeux fixés sur la plus haute poutre au plafond de sa cabane. C'est ainsi que nous l'apercevions chaque fois que nous jetions un coup d'œil à travers les fentes du volet.

Au début, il fut l'objet de nombreuses moqueries. Les enfants tapaient à la porte, et lui criaient : « *Il y a le feu à El Paso* », ou l'appelaient en se faisant passer pour la police ; mais peu à peu, à force de ténacité et de silence, il gagna le respect de tous. Trois jours avant le tirage de la tombola, les gens se taisaient en passant devant sa porte, certains exagéraient même et marchaient sur la pointe des pieds, comme si le silence pouvait l'aider réellement à se concentrer et à attirer la chance sur le numéro de son billet, le 342, auquel il pensait sans bouger, tout en fumant.

Si le respect avait succédé aux moqueries, quelques heures avant le tirage, une inquiétude et une agitation inhabituelles s'emparèrent de nos esprits. Même Matias, toujours plein de suffisance, semblait vouloir en finir une bonne fois avec cette affaire de tombola et de cheval, et quitter le village pour aller là où la chance n'aurait pas un cours aussi forcé. Il était assis au café Jimenez toute la journée, répondait par monosyllabes aux questions que suscitait notre inquiétude, et semblait compter uniquement les minutes qui le séparaient du tirage et du sort du cheval promené, il y a peu encore, avec tant d'orgueil.

Je crois bien que le jour de la tombola personne n'a travaillé. Je crois même avoir vu tout le village suivre en silence Matias, alors qu'il se rendait à l'école en portant une vieille boule de loterie pleine de numéros, les enfants étaient juchés sur les rebords des fenêtres de la classe pour essayer de voir la cérémonie qui allait se dérouler. Le maître d'école serait le garant du tirage ; le petit Romualdo Perez ferait tourner la boule et la petite Celeste prendrait un billet et chanterait le numéro pour que nous puissions entendre ce que nous espérions depuis qu'Hector avait acheté le sien, c'est-à-dire le 342.

Après le soulagement, une anxiété intense s'empara alors de l'assistance. Les murmures qui suivirent la voix de Celeste chantant le 342 s'estompèrent et nous restâmes tous parfaitement immobiles. Des secondes, des minutes peut-être, s'écoulèrent avant que Matias ne prenne le numéro pour vérifier ce qu'il avait entendu et que le maître dise : « *Oui, c'est le 342* » ; et nous tous de répéter : « *le 342* », comme si aucun autre numéro ne pouvait gagner, comme si Hector, dans la pénombre de sa cabane, avait transformé tous les numéros contenus dans la vieille boule en un seul et inévitable 342.

Ce fut une vraie procession qui s'organisa derrière Matias tenant son cheval par la bride. Le village au grand complet s'arrêta devant la porte de la cabane d'Hector, mais personne n'osa l'appeler. Vicente s'approcha et dit : « *Hector, tu as gagné le cheval* », et comme aucune réponse ne vint, il ajouta solennellement : « *Je le jure sur ma pauvre femme, paix à son âme.* » C'est alors seulement qu'on entendit un grincement, puis des pas lents, et enfin un verrou qu'on repoussait.

Hector parut sur le seuil de sa porte, tel, exactement, qu'au début de sa réclusion : une cigarette dans la main droite, la gauche dans la poche du pantalon, le chapeau enfoncé. Il ne nous dit rien, mais quand ses yeux se furent habitués à la lumière du soleil, il fixa longuement Matias, non sans avoir d'abord parcouru le cheval du regard, comme s'il voulait vérifier qu'il s'agissait bien du même animal et qu'il était en bonne santé.

Ce qui arriva après nous parut une provocation inutile de la part de Matias, car, à ce moment-là, nous étions sûrs du bien-fondé des conseils de Nilda et convaincus du rôle que la force de pensée d'Hector avait joué ; bien sûr, nous avions purement et simplement oublié la gitane à l'accent portugais qui lisait les lignes de la main.

Matias dit à Hector en lui tendant rageusement les rênes du cheval : « *Prends-le, il est à toi, mais n'oublie pas que c'est moi qui ai tout arrangé avec Nilda pour qu'elle te dise ce qu'elle t'a dit et que je puisse te vendre un billet.* » Hector ne lui répondit pas. Jetant son mégot, il prit les rênes du cheval et lentement, comme s'il avait mal, tira sa main gauche de sa poche.

Il avait le billet de la tombola plié dans la main, mais certains d'entre nous purent voir cette main, ensanglantée, écorchée, la peau complètement arrachée, de manière à ne laisser intacte aucune ligne de la paume, comme si son destin avait bien été effacé de la seule manière possible dans la vie des hommes : avec douleur.

Traduit de l'espagnol par CATHERINE GUILOINEAU-HUBERT.

● **Fernando Ainsa, né en 1937 en Espagne, a vécu en Uruguay entre 1952 et 1970. Auteur de romans et d'essais, *dont certains ont été traduits en français et publiés par la Quinzaine littéraire, Spirales*, les revues *Diogène* et *Ex. Cette nouvelle fait partie d'un recueil en préparation : Douze chapitres pour l'histoire d'un hameau austral.* Depuis 1974, il vit à Paris.**

Kiosque

Lâche-moi le hochet

NARCISSE marque trop de points. Il est temps de sonner le tocsin contre le Moi haïssable devenu adorable, le Moi-Moi, ou le Moi-Nous deux, ce qui revient à peu près au même. La sociologue Evelyne Sullerot est très inquiète pour l'avenir des familles. Elle le dit dans un livre intitulé *Pour le meilleur et sans le pire* et a résumé son propos pour *VSD* : « *La famille, le couple, qui ont toujours constitué le fondement de la société, sont en train de s'écrouler. Dans leur vie privée, les jeunes ne prennent plus de risques, ils refusent les engagements. Ils disent oui à l'amour intense, mais non aux liens d'assistance et de protection qui sont dans le mariage. Nous atteignons aujourd'hui un point de non-retour* »

Le choix de la « *solitude au nom de l'amour* », le style de vie des nouveaux couples – On se téléphone ? Et puis on se voit chez toi ou chez moi..., – la contemplation limitée au regard de l'autre qui, lui-même, vous regarde, l'amour intense mais fermé, est-ce le refuge contre les aléas d'une société en crise, d'une culture finissante, d'un empire déclinant ? Peut-être, encore que ces comportements affectent d'abord les nantis...

Mme Sullerot a cette formule étonnante : « *Tout fonder sur l'amour, c'est socialement impossible, c'est même monstrueux.* » « *Une société d'individus qui ne sont ensemble que le temps de s'aimer, c'est une société qui devient très dure pour les plus faibles : les enfants, les naïfs, les pauvres.* »

Evidemment, on ne peut pas en vouloir aux gens qui s'aiment. On ne va pas les inculper d'excès de sentiment, d'abus d'amour, de détournement d'affectivité... Mais il est vrai que se développe la glorification médiatique du « Sam'suffy » sentimental. Prenez l'acteur Gérard Lanvin. Son credo, récité dans *Paris-Match*, est simple : « *Jennifer* [sa femme] *est toujours avec moi sur tous les tournages. Elle a sacrifié sa carrière de chanteuse pour m'accompagner. On s'aime et on vit toujours l'un près de l'autre. C'est tout simple.* »

Pas si simple, pourtant, cette affaire d'attachement Toi-Moi et Moi-Toi. Il y a souvent, dans la vie, la rencontre – faut-il désormais dire fâcheuse ? – d'un spermatozoïde et d'un ovule. Il y a parfois des enfants à la clé, dans la mélodie du bonheur. Les gêneurs ! Les casse-pieds qui viennent nous empêcher de nous contempler en rond ! *La Vie* aussi s'inquiète, et c'est la moindre des choses pour un journal chrétien ! Elle évoque cette « *nouvelle race de parents* » pour qui « *l'épanouissement individuel est la valeur numéro un et qui font passer leurs intérêts personnels avant leurs propres enfants* ». Vance Packard a résumé la nouvelle loi de ces couples : « *Nous voulons être libres, alors pourquoi vous, les enfants, ne le seriez-vous pas également ? Nous refusons de nous sacrifier pour vous aujourd'hui, mais en échange, plus tard, vous ne nous devrez rien.* » Autrement dit, si nous ne pensons qu'à nous, c'est pour votre bien. Grandissez vite – très vite – « autonomisez »-vous, mûrissez, sortez de là et qu'on en finisse au plus vite avec cet attachement qui vous lie et nous entrave.

Alliance objective et conjonction d'intérêts : des parents moins possessifs s'offrent à lâcher les baskets aux enfants. Le rêve ? Voire : *la Vie* raconte que dans une ville de la banlieue parisienne, des parents ont réclamé l'ouverture des crèches le samedi après-midi pour leur permettre d'aller faire du sport tranquillement. Une institutrice de maternelle témoigne : « *Je suis frappée de la façon dont les parents qualifient les petits qu'ils nous amènent. Le mot qui revient le plus souvent c'est « autonome ». Avant, on nous disait : il est sage, ou il est obéissant, facile, etc. On dirait que les parents se dépêchent de transformer des petits qui ont bien besoin d'eux en mini-adultes qui leur fichent la paix le plus possible.* »

Bref, ils sont bien mignons, admirables, tous plus intelligents les uns que les autres, mais quel besoin ont-ils de rester dans nos jambes ? Arrière, bambins ! Du balai !

N'exagérons rien. Il y a encore, de-ci de-là, quelques îlots de résistance, des affamés d'enfants, des désirs d'enfants inassouvis, des amours maternels – et même paternels ! – des cellules point encore atteintes par le virus. Prenez la famille du prince Charles. C'est admirable ! Charles, Diana, William et Harry viennent de poser pour la « *première photo officielle du couple princier avec ses deux enfants* ». C'est *Paris-Match* qui nous le révèle en la publiant.

Une photo digne de figurer en bonne place sur le buffet Henri-II entre les petits communiants et le portrait de l'oncle Jules. « *La composition savante*, commente *Paris-Match*, *fait ressortir la sérénité de Diana, éblouissante un mois après son accouchement. La princesse de Galles a su trouver, à cette nouvelle étape de sa vie, un* look *plus sophistiqué sans rien perdre de son charme essentiel. Quant au prince Charles, qui ne porte ni cravate ni boutons de manchette, il apparaît déterminé et protecteur, mais, comme les Anglais le craignaient, amaigri : une querelle avec son père qui lui reproche de préférer le polo et son home aux devoirs de sa charge aurait précipité cette perte de poids non négligeable (plus de six kilos en quelques mois).* » Glissons sur cette querelle de famille et n'ayons d'yeux et de pensée que pour cette photo d'un bonheur tout simple, à quatre.

Christiane aussi rêvait d'un bonheur simple, avec enfants. *Le Nouvel Observateur* raconte son effarante odyssée maternelle. Cela se passe en 1984 dans le nord de la France. Christiane, femme de ménage, a aujourd'hui cinquante ans. Elle a eu, naguère, neuf enfants, qu'elle aimait. Ils ont tous disparu, un soir, envolés, emmenés par leur père. Depuis, elle a eu une joie : on lui a cédé une enfant (qui n'était pas d'elle). Et une fausse joie, toute récente. Une voisine, marocaine, lui a fait miroiter la possibilité d'acheter (15000 F) un nouveau-né, livré hochet en main et d'importation. « *Quand est-ce que tu me le donnes ?* » – « *Tu me dois encore 3000 F.* » Elle paie. « *Je ne te promets pas que l'enfant sera beau.* » – « *Même si tu me rapportes un mongolien, je te le prendrai.* » Elle n'a même pas « rapporté » un mongolien.

La mairie est intriguée. Les assistantes sociales débarquent. La police mène l'enquête. Christiane a une logique : « *Si mes enfants on me les a volés, si je ne peux plus en faire d'autres, et si l'Assistance publique ne veut pas m'en confier, qu'est-ce qui me restait à inventer sinon d'en acheter ?* » Imparable.

Désirs d'enfants, pertes d'enfants. La France entière s'est émue cet été pour Olivier Anglade, ce jeune leucémique nantais de quatorze ans qui ne pouvait être sauvé que si l'on parvenait à retrouver son frère, Thierry, plus âgé que lui, pour une greffe de moelle osseuse. Olivier vient de mourir. *France-Soir Magazine* raconte le calvaire des parents. Thierry, « *demi-fantôme* », qu'ils recherchent depuis trois ans, Olivier, désormais disparu pour toujours et qu'ils cherchaient à faire sauter par l'absent. Le disparu reviendra-t-il un jour ? Ses parents l'espèrent et lui font savoir, par voie de presse, qu'ils lui pardonnent tout.

Cette tragédie des deux fils perdus, si on l'avait lue dans un roman, on l'aurait jugée abracadabrante, impossible. De même que les mésaventures, tout aussi réelles, de Patricia, la désormais célèbre « mère porteuse volontaire » qui a défrayé la chronique et perturbé les moralistes.

A *Parents*, qui avait lancé l'affaire, elle confie aujourd'hui : « *Je ne pensais pas que ça fasse du bruit à ce point-là.* » Elle a lu et entendu tous les jugements portés sur son cas, sur sa proposition de – comme on dit affreusement – « location d'utérus » pour le compte d'une femme stérile. A ceux qui s'inquiéteraient des effets d'une telle grossesse sur l'enfant qu'elle a déjà, elle réplique : « *Je lui expliquerai que ce n'est pas sa petite sœur ou son petit frère, que c'est un petit bébé pour une maman et un papa qui ne peuvent pas le faire et que je le fais pour le leur donner après. Patrick, à la naissance, aura deux ans. Je pense qu'il l'acceptera très bien. Je lui dirai : « Maman n'a plus le bébé, maman a été le donner à la dame, et le bébé est avec son papa et sa maman.* » Rien n'est simple.

BRUNO FRAPPAT.

Cinéma

Le temps recherché

LA déception – peut-être inévitable – ressentie par les lecteurs de Proust et de Lowry en face des films de Schlöndorff et de Huston, *Un amour de Swann* et *Au-dessous du volcan*, amène à se poser quelques questions apparemment fondamentales sur la nature du cinéma.

Ce que lesdits lecteurs peuvent en effet se demander, c'est ceci : le cinéma n'est-il pas un art condamné à ne se conjuguer qu'au présent ? Ce qui lui manque, ne sont-ce pas ces temps de la défection, de l'absence, les temps mêmes de la narration, du romanesque, qui attestent que tout *récit* a déjà eu lieu – le mot lui-même le dit, – que toute histoire est retour, ressaisissement, reconstitution et réenracinement, à tel point qu'on peut aller jusqu'à l'interrogation ultime : au fond, n'y aurait-il pas une seule et unique histoire ?

Le présent de narration, on le sait, est un passé déguisé : la réalité en train de se faire est irracontable; il faut être au-delà de l'événement pour le verbaliser, lui donner figure. Raconter, ce n'est pas dire comment les choses se font, mais comment elles se sont faites. Inventer, c'est retrouver quelque chose d'enfoui, à tout le moins de déjà recouvert, partiellement ou non, par le sable de l'oubli : il n'est pas d'avant-gardisme, de révolution esthétique, qui ne fassent référence à une tradition révolue, condamnée. Le charme du narratif, c'est le rétro. Le romanesque, c'est le réalisme d'hier, l'actualité désactualisée.

C'est pour cela que ce charme, cette qualité romanesque, le cinéma ne les manifeste guère que lorsque le film lui-même appartient au passé, qu'il en porte la marque, soit techniquement, soit par l'image qu'il nous donne des mœurs, des habitudes vestimentaires, de l'architecture, soit encore par les événements qu'il relate. Le savoir de la distance, le sentiment culturel, suppléent alors à l'absence de ce que la désinence grammaticale crée si aisément. Le cinéma cesse ainsi, pour un temps, d'être ce qu'il est en son essence ; le double d'un présent perpétuel, l'ombre d'une réalité se faisant.

L'instant cinématographique est trop lourd. Parce que l'instant de sa création l'est déjà, et que le premier reflète le second. Dans cet instant de création, trop de réalité est investie ; d'où cette idée critique que tout film est plus ou moins documentaire, tout cinéaste plus ou moins documentariste.

D'où aussi cette déception du lecteur, qui attend autre chose de l'écran que du « document », de la réalité. Déception devant l'unidimensionnalité de l'être-là, la platitude, la vulgarité de la présence brute, non tempérée, nuancée par de l'absence. Selon Vladimir Jankélévitch, le charme musical tient précisément à cette coexistence de l'*ici* et du *là-bas*, c'est-à-dire au mélange de la présence et de l'absence (tout art, peut-être, a besoin de l'absence, comme toute présence en a besoin pour être vraiment elle-même).

Devant *Un amour de Swann*, le film de Schlöndorff, le spectateur, amateur de Proust de surcroît, a l'impression de ne se voir proposer que l'*ici* : il manque la dimension du *là-bas*. Ce n'est point le roman, ou plutôt une traduction de celui-ci en un autre langage esthétique, ce n'est point l'univers du romancier que le proustien a le sentiment d'avoir sous les yeux : mais une sorte de décalque de l'univers historique que Proust lui-même avait sous les yeux, et dont il s'est inspiré, une reconstitution archéologique de la



CAHIERS DU CINÉMA

réalité référentielle à laquelle renvoie l'œuvre écrite (Delon est moins Charlus que Robert de Montesquiou, modèle possible du personnage). Le film historique a en somme le choix entre le musée Grévin et l'anachronisme (les deux choses, du reste, ne s'excluant pas nécessairement) : contraint, puisqu'il doit les *montrer*, de restituer leur matérialité aux costumes, à l'ameublement, aux bâtiments, etc., il s'englue finalement dans celle-ci, et n'offre plus aux regards que ce présent étroitement circonscrit, ce « *hic et nunc* », sans échappées, des choses reconstituées.

Obsession du réalisme, de la crédibilité ? Il semblerait que le cinéma aime à surenchérir, sans que le profit, du point de vue de l'art, soit très évident, sur cette particularité, qui est la sienne, d'être un art du présent, de l'instant, plus précisément un art où le temps est bien *réel* (et non point *réaliste*, puisqu'il peut être accéléré ou ralenti à volonté), c'est-à-dire *commun* au spectateur et à l'acteur, partagé par le public de la salle et le personnage de l'écran, identique dans les deux espaces qu'ils habitent respectivement, alors que le lecteur d'un roman ne se voit proposer que des *signes*, à partir desquels il a à organiser, à créer son temps personnel. Lorsque l'écoulement de la durée est symbolisé visuellement par la caméra (le calendrier qui s'effeuille), nous n'avons pas affaire à un temps *autre*, mais à une véritable ellipse, à une rupture de l'homogénéité temporelle du film : au demeurant, le « carton », autrement dit l'intervention du mot, du signe emprunté à un autre système, joue souvent exactement le même rôle que la métaphore visuelle. Au cinéma comme en musique, le temps est incontournable : c'est le temps des choses, et c'est en cela qu'il s'oppose au temps de la lecture.

Comment donc se traduit cette surenchère du cinéma en matière d'expression de l'instant ? On pourrait penser que le film jalouse le spectacle scénique pour son aptitude, évidemment *inégalable*, à exprimer l'instant, et qu'il ne cherche une quelconque supériorité vis-à-vis du théâtre que dans la manipulation de l'espace : depuis longtemps, en effet, le cinéma montre une certaine tendance à rapprocher le plus possible temps de l'action et temps de projection. Ainsi – et c'est là sans doute l'une des causes principales de la déception du lecteur de Lowry – la temporalité d'*Au-dessous du volcan*, tel qu'il a été filmé par Huston, n'est plus que celle d'une journée bien réelle, et non celle, mythique, éclatée, d'un roman qui, de la sorte, se trouve quelque peu ramené au niveau du fait divers. Et on remarquera que Volker Schlöndorff a tenu lui aussi, mis à part un saut final dans le temps, à ce que la *durée* de l'action qu'il raconte épouse celle d'une journée.

Mais l'instant cinématographique fait également l'objet de traitements originaux de la part d'auteurs qui ne se soucient ni de réalisme ni de crédibilité. Ceux-ci, en quelque sorte, radicalisent leur attitude à son égard, et, retournant, si l'on peut dire, la situation, tirent de cette infirmité du cinéma les éléments d'une exaltation singulière. Ce sont des cinéastes de *l'insistance*.

Chez Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, comme le révèle *Amerika/Rapports de classe*, cette insistance a pour but de découper le film en instants autonomes et parfaits (soin extrême apporté à l'interprétation du texte aussi bien qu'au cadrage, conclusion de chaque scène, filmée le plus souvent en plan unique, par une image du décor évacué par les personnages), au contenu desquels il nous est demandé d'adhérer sur le seul plan des significations, toute participation émotionnelle étant rendue impossible du fait du hiératisme et du dépouillement qui marquent le jeu des comédiens.

Chez Philippe Garrel, au contraire (*Liberté, la Nuit*), l'insistance est toujours liée à la production d'un maximum d'émotion (*pour nous toucher plus sûrement, les personnages fixent parfois la caméra, c'est-à-dire le spectateur*), cette émotion qui, dans le cinéma muet, atteignait une intensité, dont l'auteur ressent visiblement la nostalgie.

Deux visions de l'instant – lieu d'énonciation du sens et lieu d'expression de l'affectivité – mais une même manière d'intégrer le temps à la mise en scène et de mettre en lumière la discontinuité foncière du langage filmique (chez Garrel, occultation totale ou partielle de l'image par un plan noir ou la blancheur d'un drap agité par le vent) : pour qu'il y ait récit, c'est-à-dire *texte*, le cinéma doit recourir au *montage* du temps.

CHRISTIAN ZIMMER.

